NOV 5 1925

32e Année. N° 20. 15 Octobre 1925.

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

		Pages.
nte de Fels	*Notre Établissement naval*	721
martine	*Lettres à Aimé Martin.* — II.	741
nard Shaw	*Préface de Sainte Jeanne* (fin)	762
rles Moureu	*Le Centenaire de Chevreul*	800
urice Genevoix	*Raboliot.* — II.	811
Gentizon	*L'Insurrection kurde*	834
entin Mandelstamm	*Hollywood.* — IV	857
P. Danilewsky	*Une ancienne famille*	881
ert Flament	La Quinzaine : *Tableaux de la Riviera*	907
ry Bidou	La Vie littéraire : *Parmi les Livres*	923
ert Dreyfus	La Vie financière : *Franc-sterling et franc-papier*	932
ré Chaumeix	La Politique : *Les Affaires extérieures*	937

Chronique bibliographique : J. Poirier; M. Thiébaut.

Copyright 1925 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 4 FR. 50

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION · 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1925

La *Revue de Paris* publiera prochainement :

L'ESCAPADE

par HENRI DE RÉGNIER

de l'Académie française

Poèmes

par la COMTESSE DE NOAILLES

L'Autel des Morts

par HENRY JAMES *(Traduction de Mlle D. Clairouin)*

Les Mémoires de Laugel

Les Tuileries inconnue

par HENRY LEMONNIER

Le Problème houiller

par H. DE PEYERIMHOFF

Lénine et l'avènement du bolchevisme en Russi

par ***

LES RICHESSES DE L'ÉTAT FRANÇAIS

NOTRE ÉTABLISSEMENT NAVAL

Nous avions réclamé en 1921, à titre de préface indispensable à la solution du problème financier, un inventaire complet et raisonné du patrimoine de l'État. Nous avons obtenu un résultat trop prévu : la nomination d'une commission, qui, comme tant d'autres, est tombée en léthargie et n'a laissé d'autre trace de ses travaux que le compte rendu de sa séance inaugurale. C'est alors que nous avons essayé de procéder, par nos moyens, c'est-à-dire par la simple utilisation des documents parlementaires, étudiés, analysés, confrontés et comparés, à l'opération de salut public que nous désespérions d'arracher à l'inertie des pouvoirs publics et à la mauvaise volonté de l'école dirigeante. Nos investigations ont successivement porté sur les chemins de fer de l'État, les monopoles des tabacs et des allumettes, les téléphones. Cette application de la méthode expérimentale a pleinement démontré l'impossibilité de restaurer le crédit et de revivifier la monnaie de la France, tant que la portion considérable de la richesse publique, détenue par l'État, continuera à être gérée par lui, c'est-à-dire frappée d'improductivité et de stérilité.

Nous poursuivons aujourd'hui notre travail par l'inventaire de notre établissement naval.

Il n'en est pas de plus nécessaire, ni, disons-le bien haut, de

plus facile. Quelques chiffres qui traînent partout en feront tous les frais.

Le seul mérite, auquel on puisse prétendre, en dressant le bilan vrai de la Marine française, est d'oser regarder ces chiffres en face et d'en tirer les déductions qui s'imposent irrésistiblement à qui ne se dérobe point à la force de leur évidence.

C'est un mérite rudimentaire. Nous craignons fort d'être le premier à le revendiquer. Nous sommes en présence du paradoxe étatiste le plus étonnant, le plus déconcertant qui se puisse imaginer.

La France n'a pour ainsi dire plus de flotte de guerre. Ses bateaux de 1914 sont détruits, ou fatigués, ou démodés. La faiblesse de nos moyens financiers actuels ne nous permet de les remplacer que dans des proportions infiniment modestes. Ce qui, par parenthèse, ne fait aucun obstacle à nos réclamations bruyantes et passionnées contre les accords de Washington coupables d'avoir renfermé notre puissance navale dans des limites où nous sommes fort éloignés de pouvoir atteindre. Mais il semble qu'en matière maritime la logique et le bon sens perdent tous leurs droits.

Les misérables restes de la flotte française ont été estimés, non sans quelque complaisance, un milliard de francs-papier par M. le sénateur Lémery, rapporteur de la Marine. Or, cette flotte fantôme, dont la dépréciation sera à peine compensée par l'exécution des nouveaux programmes de constructions de 1922 et de 1924, motive la survivance d'un établissement naval doté, d'après le projet de budget de 1925, d'une somme de 1 milliard 350 millions. S'il y avait encore, en France, un esprit public sensible à la monstruosité des gaspillages et des gabegies, il serait inutile de pousser plus avant notre exposé. Il faut, pour subvenir aux besoins d'une flotte dont la valeur militaire non moins que la valeur pécuniaire se traduit par ce chiffre relativement minime d'un milliard, une somme annuelle supérieure de 350 millions à ce chiffre. A-t-on jamais réfléchi à cette disproportion? A-t-on supputé ce qu'elle représente, pour une nation dont les finances sont franchement mauvaises, d'argent perdu et de forces mal employées? Comment concevoir même la possibilité d'une restauration

financière quand de pareilles voies d'eau sont pratiquées aux flancs du budget?

Cette disproportion, on n'a pas à craindre de l'exagérer.

Les documents soumis aux Chambres ne nous donnent pas la constitution de nos escadres, mais nous avons pu l'établir indirectement, avec une exactitude suffisante, en recourant à la liste du personnel embarqué.

Il n'y a plus que l'escadre de la Méditerranée qui fasse encore, et très relativement, quelque figure avec ses six cuirassés, ses deux croiseurs et ses vingt torpilleurs.

Sur la Méditerranée notre puissance navale garde encore un reflet de son ancienne splendeur. Partout ailleurs elle n'en est plus que l'ombre.

La division navale de la Manche et de la mer du Nord n'a plus, pour promener mélancoliquement notre pavillon, que trois cuirassés, un croiseur sans grande valeur et une quinzaine de torpilleurs. La division de l'Atlantique ne compte plus que pour ordre avec trois torpilleurs et trois sloops. Sur le Pacifique un sloop reste seul à nous représenter. En Extrême-Orient un seul croiseur s'essaie, en compagnie d'une flottille de six ou sept sloops, avisos et canonnières de rivière, à maintenir notre prestige. Dans les mers du Levant, trois avisos et une canonnière. Un seul bâtiment en station dans l'océan Indien.

Ajoutons à cela quarante sous-marins en service et nous aurons un aperçu de notre flotte de guerre, ou plutôt de ce qu'il en reste.

Deux causes principales s'opposent à ce que l'opinion prenne garde à un fait qui la devrait ameuter et révolter.

Un préjugé sentimental et patriotique d'abord. Il est infiniment respectable. Nous l'excusons, nous le comprenons. Nous dirons même que, pour nous soustraire à son emprise, nous avons besoin de faire appel à toutes les ressources de la méthode expérimentale inaccessible à de telles considérations. De bons Français ne se résignent pas à notre déchéance navale. Ils en discernent tous les dangers. Une nation ne saurait demeurer une puissance coloniale si elle n'est en même temps et au même degré une puissance maritime. C'est incontestable. Les mêmes bons Français s'entretiennent dans l'espoir que

l'éclipse de notre Marine sera momentanée et que, dans un avenir prochain, notre pavillon fera de nouveau figure honorable sur toutes les mers du Globe. Ils s'affligeraient si notre établissement naval venait à être réduit à sa plus simple expression. A leurs yeux un gros budget maritime interrompt la prescription. S'il se dégonflait, ils y verraient un signe d'abandon et d'abdication.

Il n'est pas d'illusion à la fois plus funeste et plus touchante. Moins que personne nous sommes disposé à renoncer pour notre pays à l'espérance d'une résurrection maritime. Mais, des bateaux de guerre modernes sont affaire de nombreux milliards à jeter dans l'entreprise. Qui peut prévoir l'époque où la France se trouvera en puissance de subvenir à la coûteuse construction d'une flotte de guerre? Or, dans l'expectative de possibilités aussi incertaines que lointaines, la France dépense annuellement et vainement un milliard environ pour l'entretien d'une espérance. C'est tout juste, durant la période où, à la rigueur, nous pourrons nous passer d'une flotte de guerre, prendre le bon moyen, en compromettant notre établissement financier, de nous mettre dans l'impuissance de nous en procurer une quand il le faudra absolument.

Sans y prendre garde et de la meilleure foi du monde, le préjugé sentimental et patriotique se fait complice d'un étatisme ruineux et corrupteur qui s'attache désespérément au maintien de notre établissement naval dans ses dimensions actuelles et à qui il importe fort peu que nous ayons une flotte ou non. Certains défenseurs des arsenaux au Parlement ont laissé entendre sans équivoque que la suppression de la flotte s'accorde au mieux avec les convenances personnelles et les idées politiques de leur clientèle. Il est même permis d'écrire sans la moindre intention d'outrance qu'un établissement naval sans flotte correspondante, et devenu à lui-même sa propre fin, constitue l'idéal à peine déguisé du parti socialiste.

Notre langage causera sans doute quelque surprise. Nous ne faisons pourtant que noter la pleine efflorescence d'une tendance plus que centenaire qui, sous tous les régimes, a marché d'un pas régulier et inexorable vers son entier développement.

Si nous n'étions désireux de nous confiner strictement dans l'ordre financier et si nous faisions l'histoire de l'établissement naval français au lieu d'établir son inventaire, il nous serait aisé de multiplier les preuves de ce que nous avançons.

Depuis cent deux années que le parlementarisme s'est accouplé chez nous à la centralisation bureaucratique, nos institutions navales ne se sont jamais écartées de trois caractéristiques essentielles :

1° C'est chez elles que les vieux abus et les antiques routines administratives se sont le mieux conservés, que la comptabilité-matières et la comptabilité-deniers ont atteint le maximum d'obscurité.

2° De toutes les marines du Globe la nôtre s'est toujours distinguée par la pléthore de haut personnel. Elle a toujours tenu à honneur de maintenir, à défaut d'autre, cette supériorité sur la marine anglaise. Elle n'a été surpassée en cela que par les petites démocraties caricaturales sud-américaines où il s'est vu que le naufrage d'une simple canonnière coûtât la vie à une douzaine d'amiraux. Actuellement il faudrait une loi des cadres pour ramener les états-majors à l'échelle des commandements effectivement exercés. On se garde bien de le faire.

3° La Marine française est subordonnée à l'arsenal. Notre administration maritime s'obstine à entretenir dans les ateliers de ces arsenaux un effectif d'environ vingt mille ouvriers.

Cette armée industrielle travaille irrégulièrement.

L'État est, pour ainsi dire, dans la nécessité de fournir de l'ouvrage à ses ouvriers, ce qui l'a entraîné souvent à des dépenses aussi coûteuses qu'inutiles. Depuis que le syndicalisme a pénétré souverainement dans l'arsenal, la situation n'a fait que s'aggraver. La discipline s'en est allée et l'autorité navale a remplacé le commandement par la négociation sur le pied d'égalité. Les arsenaux de la Marine sont devenus de véritables conservatoires de collectivisme où l'État élabore, à défaut d'y construire des bateaux, la prochaine révolution bolchevique. Toutes les beautés et tous les accomplissements de l'étatisme sont concentrés dans ce fait. C'est là surtout qu'il faut étudier et surprendre sur le vif l'entreprise d'État qui en vient petit à petit à s'enkyster dans la Nation et à

substituer l'intérêt général à un faisceau d'intérêts privés retranchés dans un égoïsme dont nulle entreprise particulière ne fournirait d'équivalent. L'arsenal est le noyau central de notre institution maritime. Celle-ci n'existe que pour lui et par lui, le bateau étant devenu une sorte de mythe et de superfluité.

Depuis l'armistice de 1918 jusqu'au 1er janvier 1922, date à laquelle les constructions ont repris à petite allure, on se demande à quoi l'administration maritime a bien pu occuper les 19 650 ouvriers qu'elle solde, sans parler des 4 800 ouvriers que l'artillerie navale est censée occuper, et qu'elle demande à porter au chiffre de 5 000 cette année, sans tenir compte d'un autre millier d'ouvriers disséminés un peu partout.

Et encore, depuis 1922, si nous nous en rapportons aux chiffres officiels, l'exécution du nouveau programme naval n'a pu procurer d'aliment qu'à l'activité de 8 650 ouvriers.

Chose extraordinaire dans un budget français! Les arsenaux, sous prétexte qu'il est difficile de se remettre en train, n'ont pu consommer les crédits alloués aux constructions neuves. On a reporté 39 millions de 1922 sur 1923, et 63 millions de 1923 sur 1924. *Forces pas!* C'est en patois toulonnais la devise des arsenaux.

Les cadres administratifs, comme on le pense, se sont développés parallèlement aux arsenaux et accusent les chiffres fantastiques de 3 285 officiers d'administration, de gestion et d'exécution, et nous avons construit depuis l'armistice 31 bateaux, tandis que l'Italie en lançait à la mer 79 pendant cette même période.

Quand il s'agit des arsenaux de la Marine, le champ des anecdotes et des observations est infini. A la fin du second Empire, l'économiste Courcelle-Seneuil signalait dans cet établissement la survivance de l'emploi de maître-sculpteur, bien que l'usage eût cessé au XVIIIe siècle de sculpter des images de dieux marins à la proue des navires. On ne voudrait pas jurer que ces maîtres-sculpteurs n'aient pas eu de successeurs sous la Troisième république.

Les partis révolutionnaires détestent la Marine. C'est dans la logique de leurs opinions antimilitaristes. Mais ils exigent néanmoins le maintien et l'accroissement des arsenaux. C'est

une contradiction qu'ils ne sont pas embarrassés de réduire. Qu'une ombre de Marine subsiste pour justifier l'arsenal et la conscience des militants aura non moins que leur intérêt électoral ses apaisements.

C'est ainsi que l'effort des gauches extrêmes conspire avec l'illusion des patriotes de droite à la permanence d'une situation qui ruine le budget sans profiter à la défense nationale.

***

Pour masquer cette situation on ne manque pas d'artifices. C'est ainsi que revient périodiquement dans les journaux le lamento sur la grande pitié de la Marine française. Avant la guerre, écrit-on, le budget de la Marine correspondait à 16,50 p. 100 du budget général, aujourd'hui sa part est tombée à 8,35 p. 100 du même budget. C'est donc pour notre institution navale le dénuement et la misère. Cette façon de calculer et de raisonner nous apparaît infiniment plaisante; elle repose sur une erreur trop grossière pour n'être pas volontaire. Si nous multiplions en effet par le coefficient 3 le total du budget de la Marine en 1913 et si nous rapportons le produit de cette opération (1 533 millions) aux 1 350 millions demandés en 1925 par le département de la Marine, nous sommes bien obligés de constater que, relativement au nombre des bateaux entretenus et des constructions entreprises, la dotation de la Marine, loin d'avoir diminué, a augmenté dans des proportions considérables. Ce qui a diminué, c'est la somme affectée aux constructions neuves. Mais quand les frais généraux de la Marine représentent en 1923 58,7 p. 100 de son budget, elle est mal venue à adopter l'attitude de parente pauvre.

C'est un paradoxe apparent qu'une analyse du budget de la Marine résout en la chose la plus naturelle du monde. A mesure que les bateaux disparaissent, le Bureau et l'Arsenal les remplacent comme parties prenantes. Le département de la Marine a vu successivement, en ces dernières années, se rétrécir son domaine. Il a perdu et l'armée coloniale et la marine marchande. Cette diminution de sa compétence et de son activité ne l'a pas empêché de faire monter à 1 200 uni-

tés en 1923, de 800 qu'il était en 1914, l'effectif de l'administration centrale. Le bel édifice de Gabriel, rue Royale, en dépit de ses majestueuses proportions, est devenu impuissant à contenir cette trop luxuriante bureaucratie. Il a fallu créer, rue Octave-Gréard, une succursale du ministère.

C'est ainsi que les personnels divers en service à Paris en sont venus à absorber en 1925 plus de 2 630 000 francs, somme sextuple de celle de 443 000 francs dont ils se contentaient en 1914. Les traitements du ministre et de l'administration centrale ont passé, dans le même laps de temps, de 3 millions et demi à 11 629 000 francs, ce qui représente, on en conviendra, sensiblement plus que le produit de l'exacte conversion des francs-or en francs-papiers.

A vrai dire la Marine ne sait que faire de ses états-majors pléthoriques. Si nous devons en croire la Liste navale, elle compte en activité de service 15 vice-amiraux, 30 contre-amiraux, 115 capitaines de vaisseaux, 215 capitaines de frégate, 320 capitaines de corvette, 800 lieutenants de vaisseaux. C'est de quoi pourvoir et largement aux besoins d'une flotte quadruple de la flotte actuelle. Un pointage serré effectué sur la dite liste navale nous donne une proportion d'officiers embarqués égale à peine au tiers de l'effectif (32 capitaines de vaisseaux, 77 capitaines de frégate, 96 capitaines de corvette, 364 lieutenants de vaisseau. D'où la nécessité de créer une foule de postes inutiles à terre afin de sauver la face.

Tel est le fait saillant et extravagant qu'un inventaire sommaire tenté sans moyens d'investigation fait apparaître aussitôt. Notre établissement naval, par cela qu'il procède de la conception étatiste, a une existence propre, autonome, qui ne se relie en rien à l'existence d'une flotte. Qu'est-ce que celle-ci? Un embarras. Qu'elle vienne même à disparaître entièrement, cela ne fera aucun obstacle au développement indéfini de cet établissement naval. La comparaison des budgets d'avant et d'après-guerre donne même lieu de penser que l'absence des bateaux est une circonstance très favorable à la prospérité et la croissance de nos institutions maritimes.

Cet étrange état d'esprit qui a amené insensiblement, en matière maritime, le détail accessoire à se préférer à l'objet essentiel, se manifeste d'une façon saisissante par les cris

d'alarme poussés par les différents rapporteurs du budget de la Marine, à propos des pertes en effectifs subies par les équipages de la flotte. L'administration de la Marine ne se résigne pas à les avoir vu tomber de 60 000 hommes en 1913 à 55 000 en 1925. Cette diminution peu importante n'a pas besoin de nous être présentée comme une catastrophe à conjurer ou à réparer coûte que coûte. C'est le même phénomène qui se reproduit invariablement. Il n'y a plus de flotte, mais les équipages de la flotte ne doivent pas diminuer d'une unité. Les représentants des ports tiennent d'autant plus à avoir des équipages nombreux que ceux-ci ont moins d'occasions de naviguer. Sans doute ces honorables législateurs ont-ils de bonnes raisons d'en user ainsi, mais leurs raisons ne se rapportent que faiblement au souci de notre expansion maritime.

Il y aurait injustice flagrante à penser que ces anomalies et ces exorbitances sont restées totalement inaperçues du Parlement. Nos législateurs, quelque prévention qu'on ait contre eux, ne sont pas si aveugles. La formidable inconséquence qu'on trouve à demander une somme de 32 millions pour accroître l'armement et la protection anti-aérienne de nos six cuirassés principaux, âgés en moyenne de plus de dix ans, n'a pas échappé à la Commission du budget issue des élections du 11 mai. La Commission discerne très bien, et son rapporteur le dit dans les termes les plus nets, « que nos cuirassés, dans leur état actuel, sont dans l'impossibilité absolue d'encaisser la moindre torpille sous-marine et que, dans le cas de guerre navale, ils sortiraient du port avec la quasi-certitude de ne pas y rentrer ». « Votre Commission trouverait logique que les 32 millions de travaux fussent entrepris si, parallèlement, étaient décidés les travaux de protection sous-marins qui seuls permettront de laisser sortir les six cuirassés. »

Dès lors n'est-ce pas gâcher de l'argent à plaisir que d'embarquer de nouveaux canons infailliblement voués au naufrage avant que d'avoir servi? Néanmoins la Commission accorde les crédits. On pourrait en apparence admirer une telle condescendance de la part de la nouvelle majorité, hostile de fondation au navalisme, à ses pompes, à ses œuvres. On en sera moins surpris si l'on a la patience de nous suivre jusqu'à notre conclusion.

Parmi tant de velléités qui l'ont visitée, jamais parvenues à l'état de volitions parfaites, l'honnête et pusillanime Chambre du Bloc National a eu celle de réaliser quelques économies sur la Marine et de ramener notre établissement naval au gabarit de nos possibilités financières actuelles. Ne lui avait-il pas fallu souscrire à la douloureuse liquidation des marchés relatifs aux *Normandie* et des marchés analogues conclus par le Service de l'artillerie navale, laquelle met à la charge des contribuables environ 21 millions purement jetés à l'eau? Elle s'était avisée d'une demi-mesure timide et modeste s'il en fût. Après de longs et suggestifs débats qui ont rempli le mois de mars 1924, la défunte Chambre, à la veille de retourner devant le corps électoral, prononçait la réduction des ports de Cherbourg et de Lorient, et la suppression du port de Rochefort et de l'Atelier de Guérigny.

On ne se figure pas, par exemple, ce qu'un chef-lieu d'arrondissement maritime tel que Rochefort, condamné récalcitrant, peut comporter d'établissements secondaires et de services.

État-major d'arrondissement (neuf hauts fonctionnaires); Majorité générale (trois officiers); Service des cartes et observatoire (un officier d'administration); Service des transmissions (un fonctionnaire); gendarmerie maritime (un officier supérieur et un adjoint); tribunaux maritimes (un rapporteur et un greffier); archives et bibliothèques (un fonctionnaire); Direction du Port (quatre fonctionnaires); service automobile (un fonctionnaire); quatrième dépôt (huit officiers); secteur maritime de Rochefort (deux officiers); escadrille de dragage (quatre officiers); centre d'école d'aérostation maritime (vingt-six officiers et assimilés); centre d'école d'aviation (onze officiers et assimilés); service des communications (un fonctionnaire); front de mer (un officier); défense fixe (un officier); contrôle (trois fonctionnaires); direction des constructions navales subdivisée en : Direction, service des pointeurs, service des machines, service du magasin, section des ateliers, section des constructions neuves et des réparations, section de comptabilité (vingt-six fonctionnaires); Artillerie subdivisée en : ateliers, service de magasin, inspection de fabrication (huit fonctionnaires); Intendance maritime

subdivisée en : Secrétariat, service des approvisionnements, subsistance et habillement, centralisation financière et administrative; École d'administration; École de fourriers et commis aux vivres (quinze fonctionnaires); Travaux hydrauliques : direction, services administratifs, service du magasin (sept fonctionnaires); Corps de santé de la Marine subdivisé en : direction, conseil de santé, commission et centre de réforme, hôpitaux et ambulances, école de médecine navale, service pharmaceutique (vingt fonctionnaires et médecins).

Si l'on considère qu'autour de ces étoiles de première grandeur gravite tout un monde d'employés, commis et auxiliaires, ouvriers, on se rend compte de la force de résistance que présente un tel faisceau d'intérêts quand on parle de supprimer un organisme dont l'inutilité dans le double emploi ne souffre même pas discussion.

L'aciérie de Guérigny — pompeusement décorée du nom de Forges Nationales — a son histoire. Cet établissement restera justement célèbre, dans les fastes de l'étatisme, par ses gaspillages et ses avortements. C'est en 1900 qu'un député de la Nièvre eut le crédit de faire attribuer à son département ce cadeau envié et somptueux d'une usine d'État. Pendant que l'établissement de Ruelle fabriquait des canons, des obus et des douilles pour la Marine, que celui d'Indret s'adonnait à la fabrication des machines, la maison de Guérigny ferait de l'acier Martin et, avec l'acier Martin, des plaques de blindage. Plus tard, dans la pensée de l'école dirigeante, le trio deviendrait quatuor et un nouvel établissement se consacrerait à la fabrication des tourelles en même temps qu'il récompenserait la fidélité électorale d'une circonscription bien pensante.

Malheureusement, quand après cinq ans de laborieux efforts Guérigny se trouva en mesure de fabriquer des plaques, celles-ci étaient passées de mode. L'acier cémenté avait supplanté l'acier Martin. D'où la nécessité de démolir les premiers fours et de refaire toute l'installation. C'est 10 millions qu'il en devait coûter et que marchandait la Commission du budget. En 1909 la grande commission d'enquête Delcassé dut constater que depuis neuf ans Guérigny, poursuivie par la malechance qui s'attache aux entreprises d'État, n'avait donné

encore que des espérances. En 1913 M. Paul Painlevé, rapporteur général de la Marine, inébranlable dans sa foi, se croyait en mesure d'assigner l'année 1914 comme date irrévocable du fonctionnement normal de Guérigny. La guerre n'a pas permis de vérifier ce pronostic outrageusement optimiste. Guérigny rend le plus éclatant témoignage à cette incapacité foncière de l'État bousilleur et gaspilleur qui, en vingt-cinq ans, a échoué dans l'entreprise de mettre à coups de millions une usine en marche. Guérigny était vouée à disparaître la première à titre de victime expiatoire. Mais Guérigny, condamnée en mars 1923, a été amnistiée en juin 1925 avant que le Sénat eût ratifié la condamnation. Le premier soin de M. Jacques-Louis Dumesnil, devenu ministre de la Marine dans le Cabinet Herriot, a été de retirer le projet de loi précité, déposé par M. Raiberti, son précécesseur, et adopté par la Chambre de 1919.

M. J.-L. Dumesnil, conséquent d'ailleurs avec les doctrines étatistes du parti qu'il représente au pouvoir, n'entend aliéner ni supprimer aucune partie de notre établissement naval.

Il se propose de l'industrialiser, suivant un barbarisme qui a fait la plus étonnante fortune.

Par quelles méthodes? Par quels procédés? Le Parlement et l'opinion n'en ont point été informés. Si M. Dumesnil avait son secret, il faut convenir que ce secret a été admirablement gardé. Il semble que le mot industrialiser renferme, dans la lourde épaisseur de ses syllabes, une vertu magique capable d'exorciser le maléfice qui s'acharne sur les usines d'État, telles que Guérigny. Comme mesure préparatoire à celle d'industrialisation, nous n'avons encore que la reconnaissance officielle des syndicats de fonctionnaires. Sans doute l'ancien ministre de la Marine estime-t-il que le meilleur moyen d'accroître le rendement des arsenaux et établissements similaires est d'en soustraire le personnel aux obligations de la discipline et aux prises de la hiérarchie. Pourquoi faut-il que ce moyen si simple et si efficace tarde tant à faire ses preuves?

A propos d'industrialisation il serait vraiment dommage de ne pas s'arrêter, un instant, devant certain chapitre 25 *bis*, qui vient de faire sa première apparition au projet de budget pour 1925, sous ce titre anodin : *Constructions navales. Matières.*

Approvisionnements, et qui s'intitulerait, plus exactement, *De la difficulté d'utiliser les rossignols.*

Les approvisionnements du service des constructions navales constituent à coup sûr un poste non négligeable dans l'Inventaire des biens d'État, tel que nous le préconisons. Non négligeable, certes, puisque la Marine évaluait, au 1er janvier 1924, à 564 616 421 francs la valeur de ses « existants » en magasin. Ce chiffre nous permet de constater que, depuis dix ans, si la Marine s'est appauvrie en bateaux, elle s'est copieusement augmentée en richesses en nature. Le rapporteur pour l'exercice de 1925, l'honorable député M. de Chappedelaine, fait très judicieusement observer que, comparativement à l'avoir de 1914 qui était de 82 409 358 francs, le coefficient de multiplication qui est de sept, dépasse de beaucoup le coefficient réel de majoration des matières industrielles en gros. L'enrichissement est pris sur le fait même. Seulement, par un malheureux hasard, qui n'arrive qu'aux établissements d'État et aux particuliers candidats à la faillite, la Marine regorge de matières dont elle n'a pas besoin et elle est dénuée des matières d'emploi courant. C'est là un nouvel exemple, constaté en termes désolés par le distingué rapporteur, de la déveine qui s'acharne sur cet établissement maléficié. Mais, c'est là surtout un nouveau motif de rester plus que jamais sceptique quant à ce qui pourrait se trouver de réalité vivante au fond du prestigieux vocable d'industrialisation. La faculté de prévision, si nécessaire au capitaine d'industrie, est refusée même dans sa manifestation rudimentaire à la gestion d'État. Bref, notre établissement naval, de par un aveu qu'il a retardé le plus longtemps possible, a pour 200 ou 300 millions — peut-être davantage — de rossignols en magasins. Plaçons-nous dans le cas d'un industriel qui se fût laissé surprendre par l'armistice en flagrant délit de stockage exagéré. Qu'eût-il fait? Il se serait hâté, par tous les moyens, de « laver », comme l'on dit en argot commercial, ses matières premières désormais sans emploi et de devancer par la rapidité de ses mouvements et la dépréciation propre de la marchandise et la dépréciation également redoutable de la monnaie, à moins que — hypothèse infiniment plus probable — par un de ces prompts retours dont tout chef d'industrie est coutumier, il n'eût

ouvert un autre atelier et découvert un autre mode d'emploi pour l'écoulement de ses stocks.

Mais les gestions d'État ne se retournent pas si vite. Après cinq ans écoulés, la Marine s'avise de cet expédient : le chapitre 25 *bis*, qui semble avoir été imaginé tout exprès pour démontrer l'inanité des espérances fondées sur l'industrialisation des arsenaux, si tant est qu'il se rencontre des gens pour ajouter sérieusement foi à ce que nous sommes bien obligés d'appeler un « bobard ».

Au chapitre 25 *bis* l'on commence — naturellement — par inscrire une dépense. Quatre millions! C'est la somme que demandait la Marine. La Commission des finances de la Chambre l'a réduite à un million. Ces premiers crédits sont destinés à pourvoir les ateliers de la Marine, si indigents au milieu de leurs richesses, de ce qui leur manque. En regard le rapporteur inscrit l'espérance que ce chapitre pourrait bien, une année ou l'autre, d'une façon ou d'une autre, se créer des ressources importantes gagées en somme sur les rossignols. Nous saurons dans trois ou quatre ans ce que cette combinaison aura donné. En attendant la politique expérimentale enregistre précieusement cet épisode. Il n'a pas dit son dernier mot mais, à son point même d'évolution présente, il vaut amplement d'être retenu comme élément de l'Inventaire sommaire et provisionnel que nous essayons de dresser.

***

Que si nous regardons d'un peu plus près à ce qu'il peut y avoir de substantiel et de précis à l'origine de cette idée : l'industrialisation, nous ne tardons pas à découvrir qu'elle a pris naissance dans un système de comptabilité.

L'infirmité congénitale de notre établissement naval tient dans l'impossibilité, dûment constatée, de faire un inventaire, de présenter un compte du matériel approchant de l'exactitude et d'établir un prix de revient échappant à la critique. C'est à quoi, après la grande crise navale de 1909 et en conséquence du ministère réparateur de Delcassé, notre école dirigeante a essayé de porter remède, avec une énergie digne d'un meilleur sort. La collaboration de nos ingénieurs les

plus émérites a été requise et, à la date du 29 juillet 1911, une réglementation nouvelle est intervenue, sans cesse reprise et remaniée, notamment en 1912, 1919 et 1922. On a rajeuni et réorganisé à cette époque une institution déjà existante : le Comité d'examen des Comptes de la Marine recruté dans les deux Chambres, le Conseil d'État et la Cour des Comptes et parmi les fonctionnaires du département. Créé à la fin de 1888, ce Comité a commencé en 1910 à fonctionner sous sa nouvelle forme. Que représente-t-il au juste?

Un effort pour industrialiser la comptabilité de la Marine.

Un effort méritoire, non négligeable sans doute, mais parfaitement vain, quant aux fins dernières qu'il se flatte d'atteindre. On est parvenu à améliorer les comptes de la Marine, à y introduire la comptabilité en partie double, à présenter des relevés et des bilans, qui, par leur aspect extérieur, pastichent, avec quelques chances de faire illusion, les relevés et bilans en usage dans les établissements privés; on n'a pas réussi et on ne réussira jamais, pour autant, à industraliser une gestion d'État, surtout dans le département de la Marine.

Industrialiser la comptabilité sans industrialiser les méthodes de travail et de production, c'est exactement prendre les houseaux d'un cavalier pour ses jambes. Si hautement désirable que soit une vraie comptabilité, si nécessaire soit-elle à la prospérité d'un établissement, elle ne retiendra que des apparences, s'il y a des fuites de responsabilité et des écarts de finance qui échappent à la sanction de la ruine et de la faillite. On est arrivé à mieux saisir et embrasser, dans notre établissement naval, les dépenses directes, telles que paiement de salaires, achats de matériels. Les frais généraux sont demeurés insaisissables; l'on n'a pu faire et l'on ne fera jamais que des éléments importants du prix de revient ne soient omis ou rejetés sous des rubriques latérales.

L'arsenal de la Marine, en particulier, l'entreprise d'État, en général, ne peuvent justifier que d'une façon leur existence.

Il leur appartient, suivant les élégantes expressions de M. Paul Painlevé, alors rapporteur de la Marine, dans son remarquable travail de 1913, d'être à la fois les *révélateurs* et les *régulateurs* des prix.

Dès lors tout l'effort des avocats de l'étatisme naval ou autre s'est concentré sur ce point : démontrer, ne fût-ce que d'une façon spécieuse, que l'industrie d'État produit à meilleur marché que l'industrie privée. Cette preuve n'a jamais été rapportée. Quand les apologistes de l'étatisme la croyaient tenir, elle était aussitôt infirmée par l'incohérence des résultats dus à la fameuse comptabilité industrialisée. La Marine n'a jamais su ce que lui coûtaient ses bateaux.

Voici ce que nous lisons, et cueillons au hasard, dans le rapport du Comité des Comptes, pour 1924 :

En 1917 la direction des constructions navales de Lorient oublie de porter aux frais généraux une somme globale de 1 303 605 fr. 36; la direction d'artillerie de Toulon présente un résultat trop faible de 77 423 fr. 74.

En 1918 la direction d'artillerie de Toulon fait une erreur de 2 597 598 fr. 24; la direction des constructions navales de Toulon fait une fausse imputation de 2 132 500 francs.

Comment pourrions-nous pour le moins croire à l'efficacité d'une comptabilité industrialisée qui laisse passer à travers les mailles de son crible des erreurs de cette dimension? Le Comité d'examen les a retrouvées. Fort bien. Mais en est-il pour cela autorisé à conclure, comme il le fait, qu'il a retrouvé toutes les erreurs commises pendant la guerre et que l'État a fabriqué à meilleur compte que les industries privées. La comptabilité de la Marine reste un arcane. Puisqu'on parle d'*industrialiser* les arsenaux, si vague et imprécise que soit cette promesse, c'est l'aveu dénué d'artifice qu'on n'a pu les amener à subir victorieusement l'épreuve d'une comparaison loyale avec l'industrie privée.

Mais ce sont débats sans issue et controverses sans utilité tant que l'Inventaire n'aura pas été appelé à trancher souverainement la question.

***

On a beaucoup écrit sur la Marine de guerre en ces derniers temps. La Marine, pour reprendre le mot d'un vieil auteur, occupe plus de plumes sur terre qu'elle n'exerce de bras sur la mer. Voici des formules qui reviennent couramment et que nous cueillons au hasard.

— Il faut définir une politique maritime, une doctrine navale, créer une opinion politique pour les appuyer.

— A la marine moderne il faut un statut nouveau qui s'adapte à notre cadre politique social et économique. Il ne saurait être question de réparer une vieille coque, mais d'en construire une nouvelle aux formes rationnelles et hardies.

Formules excellentes en soi, mais qui n'auront de réalité que dans un Inventaire sincère et minutieux de notre vieil établissement naval.

Quand, il y a quatre ans, nous avons jeté dans la circulation cette idée révolutionnaire — dans le bon et vrai sens du mot — d'un Inventaire des biens composant le patrimoine de l'État français, nous avons dû sous la pression de l'actualité assigner à cet inventaire des fins apparemment et exclusivement financières : recenser, utiliser, féconder au profit de la Nation, de son crédit et de sa monnaie, les immenses richesses que l'État gâche et stérilise. C'était notre but primordial. Il ne s'ensuit pas que chemin faisant et par surcroît l'Inventaire ne dût atteindre d'autres fins, secondaires peut-être, mais non dénuées encore d'une très grande importance.

Dans tel département ministériel, l'Inventaire accusera des biens immédiatement aliénables, réalisables, échangeables contre des effets publics répandus en trop grand nombre. Dans tel autre département, l'Inventaire révélera une autre catégorie de capitaux fixes qu'il suffit, pour les faire valoir, de mieux utiliser. Ailleurs l'Inventaire désignera à la vindicte des contribuables des sources inconnues de gaspillages et de gabegie. Au total trois ordres de résultats gradués : 1° le gain à réaliser immédiatement; 2° le manque à gagner dûment signalé; 3° le coulage et la folle dépense impitoyablement dénoncés.

Appliquée à la Marine la politique de l'Inventaire ne semble pas susceptible d'apporter au Trésor des ressources aussi considérables que celles qu'un Monopole de Tabacs, par exemple, recèle dans ses flancs obscurs. Que valent Indret, Ruelle et Guérigny? Que valent les arsenaux? Quels immeubles seraient laissés libres par le désétablissement radical de ces ports de guerre inutiles, si riches en bureaux et en services de toutes sortes, dont la liste occupe des colonnes compactes et interminables à la *Liste navale française*, publication semes-

trielle honorée du patronage ministériel? que valent très exactement, et non d'après les fantaisistes et complaisantes estimations officielles, les approvisionnements de la Marine? L'inventaire répondrait par des chiffres précis à cette question. Le revenant-bon, sans nul doute, présenterait un certain intérêt. Mais ne nous dissimulons pas que nous poursuivons avant tout, dans le cas présent, un résultat de la troisième catégorie, c'est-à-dire la fermeture d'un immense robinet par où s'écoule, en pure perte, une notable partie de la fortune publique.

Nous poursuivons, en même temps, un résultat hautement politique et patriote. Cela pour consoler et rassurer les marins de métier et les amis de la Marine. Ils rêvent d'un renouveau naval. Puissent-ils se persuader que notre méthode d'inventaire, pour brutale, rigoureuse et impitoyable qu'elle paraisse, sert mieux que toute autre leurs légitimes aspirations. Puissent-ils se convaincre qu'on ne fera du neuf en matière navale qu'après avoir établi d'une façon victorieuse, à la face de l'école dirigeante et de l'opinion, l'inéluctable nécessité de démolir notre établissement industriel naval. Autant le respect de la loi de continuité s'impose dans d'autres circonstances, autant, dans le cas présent, il convient d'introduire un esprit nouveau dans les méthodes qui présideront à la réfection de notre armée de mer.

Il faut, avant d'envisager une résurrection navale, en finir avec les deux faits qui attirent l'attention de tout homme de bon sens lorsqu'il examine l'ensemble de la Marine :

1° Le nombre des administrateurs de toute espèce est plus considérable que celui des officiers de marine et coûte plus cher; les non-combattants sont plus nombreux que les combattants : la Marine n'est pas le principal, mais l'accessoire.

2° Les dépenses s'accroissent en proportion inverse de la force réelle, qui diminue et se rapproche insensiblement de zéro.

D'où cela vient-il?

Cela vient, comme disait Raudot, dès 1848, de deux idées fausses qui ont entre elles une grande liaison : le socialisme et la centralisation bureaucratique.

L'État a une armée d'ouvriers qu'il paie à la journée et qui, par un bouleversement de notions justifiant le socia-

lisme, en viennent à être mieux traités que le marin qui a risqué sa vie et sa santé sur mer, lors même qu'ils n'ont pas quitté leurs paisibles chantiers.

De là le nombre effarant du personnel administratif, de là, pour éviter, dit-on, les abus et les dilapidations, un contrôle immense et une comptabilité compliquée qui coûtent plus chers que les vols qu'ils ne préviennent pas.

De là cette permanence de véritables ateliers nationaux absorbant des sommes énormes pour un résultat minime, et inculquant aux masses l'excellence de la doctrine collectiviste ou communiste qui veut rendre l'État l'universel fabricant mécanicien et industriel.

La centralisation paperassière qui, de Paris, veut tout régler, tout contrôler; la fiction absurde de la responsabilité du ministre sur toute chose et, comme conséquence, l'irresponsabilité de tous ses agents; la manie des Chambres qui veulent se rendre compte des moindres détails parce qu'elles ne sont jamais placées au point de vue d'ensemble, sont encore venues aggraver cet état de chose.

Aujourd'hui il est parvenu, cet état de chose, au suprême degré d'absurdité et de malfaisance.

La Marine française n'est plus qu'un prétexte à l'entretien des syndicats révolutionnaires qui, à l'effectif d'environ 25 000 membres, exploitent les établissements de la Marine.

Cette oligarchie est maîtresse souveraine de notre établissement naval. Le ministre et les parlementaires la redoutent, car elle représente une force électorale peu disposée à laisser marchander ses caprices. Tout sens de la hiérarchie, tout vestige de la discipline ont disparu de ces établissements de Thélème où chacun fait ce que bon lui semble. Comment en serait-il autrement? Comment les supérieurs militaires ne se trouveraient-ils pas, une fois les apparences sauvées tant bien que mal, les subordonnés de leurs inférieurs? Ceux-ci sont électeurs, les chefs ne le sont pas. Le préfet maritime qui porte une plume blanche à son chapeau n'en est pas moins banni de la vie publique. Il ne marche même pas l'égal d'un ouvrier syndiqué de l'arsenal. En cas de différend, le syndiqué, pressant sur le député qui agit sur le ministre, a su et saura bien réduire le préfet à la raison.

***

La Marine! Ce mot évoque naturellement l'image de cuirassés et de croiseurs sillonnant les mers.

Les temps nouveaux ont changé tout cela.

La Marine n'est plus en France qu'une ruineuse application du communisme.

Et tant que l'Inventaire n'aura point passé par là, il n'y aura pas de littérature plus vaine que les élans du cœur vers la restauration de notre puissance navale et de notre monnaie.

Parmi les catégories des richesses de l'État français que nous avons précédemment étudiées, il n'y en a peut-être pas une où soient plus apparents les phénomènes de décomposition sociale que nous avons déjà notés.

Le fonctionnement d'une institution nationale est complètement vicié lorsque ses intérêts privés opposés à ceux de l'État deviennent assez puissants pour subordonner l'intérêt suprême de l'État et de la Nation aux ambitions électorales d'un groupe de politiciens. Si l'on veut bien nous accorder que le but d'une institution comme le ministère de la Marine doit être uniquement d'augmenter la force militaire de la France, sans doute nous concédera-t-on aussi que la conception de notre École dirigeante est toute différente.

Assurer la réélection d'une vingtaine de députés d'extrême-gauche par des ouvriers qui forment dans notre État moderne une classe de privilégiés, telle est la grande pensée qui semble présider aux destinées de la Marine française.

FELS

LETTRES DE LAMARTINE

A AIMÉ MARTIN[1]

XII

Lettre de madame de Lamartine à Aymé Martin.

Milly, 29 novembre 1830.

Monsieur,

Mon mari est toujours très malade, plus encore que le jour qu'il vous écrivit. Il ne quitte pas son lit et la fièvre ne le quitte pas. Il n'y a cependant aucune inquiétude à avoir; c'est la marche naturelle de la maladie, mais à laquelle on ne peut point encore fixer de terme. La fièvre, le manque de nourriture sont très fâcheux pour une personne aussi nerveuse, et me tourmentent beaucoup, mais, je le répète, tout va comme il doit aller. Il me charge de vous dire qu'il a reçu votre lettre d'avant-hier, qu'il approuve toutes les corrections que vous y avez faites et vous en remercie mille fois. Il a reçu hier une lettre pleine d'enthousiasme d'un M. Grilly à qui vous avez lu son *Ode*. Ce monsieur l'engage à la venir réciter lui-même au peuple assemblé. Il le ferait volontiers si le peuple avait un Forum, mais, comme cela est malheureusement impossible dans l'état de nos mœurs, que la seule tribune d'un

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er octobre.

poète c'est l'étalage de son libraire et qu'un poète arrêtant les paysans pour leur débiter des vers ressemblerait trop au grimacier chantant la *Bourbonnaise*, il n'y faut pas penser sous peine du ridicule qui tuerait en France l'héroïsme même. Mais cette lettre a réveillé en lui une idée qu'il avait déjà depuis quelques jours, dont il tenterait l'exécution s'il était à Paris, et qui créerait ce moyen de publicité qui manque pour des poésies populaires. Cette idée, la voici. Roulez-la bien dans votre tête, faites-en part à M. de Martignac, le duc de Guiche, M. Lainé, madame de Montcalm, en un mot à tout ce qui, dans le double intérêt de pitié pour les quatre hommes et d'honneur pour la nation, voudrait prévenir ce grand désastre. Ne pourrait-on pas un jour, après avoir donné une immense publicité de carrefour, corps de garde, cafés, etc... à cette pièce en la faisant répandre gratis par des porteurs, organiser, soit au parterre de l'Opéra, soit à un autre théâtre plus populaire où l'on aurait pris quatre à cinq cents billets, un parti qui en demanderait lecture en la jetant sur la scène. Si cela prenait bien à un théâtre, cela prendrait également à tous les autres et il faudrait soigner surtout les petits théâtres des boulevards. La mode en viendrait peut-être ainsi comme d'une espèce de *Marseillaise*, et l'effet serait produit. L'homme le plus en état de débiter ces vers avec l'enthousiasme fervent et électrique, ce serait *Nourrit*; vous pourriez lui en parler *de la part d'Alph.* si vous aviez occasion de le voir, ou par mesdames Gay qui le connaissent, par madame Malibrant, avec qui nous avons des rapports d'amitié et qui vous aiderait aussi en tout ce que vous feriez en son nom. Dans ce cas il faudrait nommer la pièce *Appel au Peuple*, remettre les *Trois rois pour une trahison*, et au lieu de *l'Exil de l'orphelin des Rois* : *les derniers vestiges des Rois* — ou quelque chose comme cela [1].

Pour tout cela il faudrait huit à dix mille francs. Les per-

1. Lamartine renonça à son idée. « Mon cher ami. Plus je réfléchis, au moment où en effet un profond silence me paraît utile au salut des accusés, plus je suis de l'avis du préfet de police et vous engage, *sauf* la prière formelle et officielle du conseil de défense, de ne point prendre de moyens de publicité extraordinaires, par affiches, distribution dans les faubourgs, etc. Cela me semblerait dangereux pour les ministres et pour le gouvernement... » (Lettre du 13 décembre à Aymé Martin).

sonnes à la tête de la dépense pourraient facilement les fournir à quelques émissaires intelligents, ou même on les trouverait par souscription des amis de l'*Honneur Public*. Et j'en serais pour ce qu'on voudrait. Ruminez cette idée, si elle a le sens commun, et voyez comment on en pourrait tenter l'exécution.

Nous sommes très occupés de l'École Polytechnique à cause de vous. Nous espérons qu'on reviendra là-dessus. Dans tous les cas vous n'êtes pas de ces hommes que l'Instruction Publique peut laisser de côté. J'espère donc que vous n'aurez pas d'inquiétude réelle.

Adieu! Mille amitiés à madame Aymé Martin.

XIII

Milly, 12 décembre 1830.

Je reçois votre lettre où vous m'annoncez le refus des *Débats* d'après les observations du Préfet de Police et du Ministre. Je suis désolé de n'avoir pas été là. J'aurais retiré l'Ode ou réservé pour le moment précis où ces messieurs l'auraient jugée moins inopportune, car je trouve qu'il est trop tard et que le silence servirait mieux la cause des infortunés que nous voudrions sauver pour l'honneur du pays. Ne faites donc aucune publication éclatante autre que ce qui est fait chez Gosselin, à moins que M. de Martignac, Lainé et de plus quelqu'un du Gouvernement même, consulté comme le Préfet de Police, ne jugent la chose réellement utile. Jamais je ne me consolerais d'avoir été peut-être l'occasion du malheur que je voulais éloigner à mes risques et périls.

J'ai reçu les exemplaires. Je ne comprends pas la sottise de Gosselin qui va mettre à une pièce populaire et destinée aux faubourgs une croix pour frontispice [1]! Si on la réimprime pour ce peuple, que ce ne soit pas ainsi...

Adieu. Mille excuses et reconnaissances de tant et tant d'ennuis que cette pièce vous donne. N'y pensez plus. Laissez la chose où elle en est. On fait souvent mal en voulant faire

1. L'édition originale de l'ode *Contre la Peine de Mort* n'en porte pas moins sur sa couverture imprimée une croix dessinée par Tony Johannot et gravée par Porret.

bien inopportunément. Je craindrais que ce ne fût mon cas. Je vous répète qu'il ne s'agit nullement pour moi de gloire ni de succès. Je voulais une chose utile. Je n'y vois plus utilité. Laissons tout comme il est. Adieu encore. Je vais un peu mieux. Croyez-vous les dangers si réels que ces Messieurs le disent? Remerciez M. Bertin de sa bonne volonté et même de sa non-insertion. J'en comprends et j'en approuve le motif.

Mille tendres compliments à vous et à madame Aymé.

LAMARTINE

Pourquoi ne pas dire à la *Quotidienne* et à la *Gazette* de n'en pas parler? Elles auraient compris les motifs...

XIV

Voici, mon cher ami, l'ode telle que je désire qu'elle paraisse, si on juge bon pour la chose qu'elle soit imprimée. J'ai reçu une lettre charmante de M. Lainé à ce sujet. Faites donc venir Gosselin, s'il veut l'imprimer en même temps que les journaux la donneraient, et envoyez-moi vite une épreuve que je vous renverrais s'il y en avait le temps. Autrement vous la surveilleriez vous-même. Si Gosselin imprime, je veux que ce soit sur très grand papier, grand in-8° ou en un vol. in-4° petit. Les odes ne valent rien autrement. Il ne faut pas mettre ode au titre. Ce mot *Ode* au peuple de 1830 ne va pas avec l'époque : c'est du réchauffé.

Maintenez mes corrections, quoiqu'elles ne vaillent pas le premier texte. Les motifs de politique et de convenance personnelle d'opinion passent avant tout. Pas de *Trois Rois pour une trahison*. Cela sentirait mal.

Adieu.

LAMARTINE

Ceci vous sera remis par un M. Caillard, qui va à Paris. J'aimerais à voir l'épreuve à cause des distances et des ponctuations, si importantes en poésie. Mais si le temps matériel n'y est pas, suppléez vous-même à mon coup d'œil. Beaucoup de points d'admiration pour fixer la pensée...

XV

Mon cher ami.

Me voilà debout et à Mâcon pour huit jours, mais ne pouvant encore guère lire et point marcher. Vous aurez reçu mes griffonnages. J'ai reçu l'Ode. Je fais mille imprécations contre la bêtise de Gosselin qui va mettre une vignette mystique à une œuvre populaire en 1830. Il faut qu'il l'ôte, s'il en est encore temps, à tout prix. Quant à la publicité, je vous remercie mille fois de vos incroyables peines; mais je vous ai dit que j'étais de l'avis du gouvernement en ce point et que si lui, le plus intéressé de tous à sauver ce moment, y voyait du danger pour ceux que nous voulions sauver, il fallait céder à ses prévisions plus éclairées que les nôtres, et étouffer au lieu de répandre. J'ai écrit un mot à M. Lainé dans ce sens pour qu'il vous en parlât. Une seule chose pourrait et devrait changer nos résolutions à cet égard, ce serait un désir fortement et nettement énoncé par les accusés ou leurs défenseurs. Hors de là taisons-nous. C'est, comme je vous l'ai dit, trop tard ou trop tôt. Pour ma renommée, n'y pensons pas. Sacrifions-la.

Je ne vous dirai jamais assez combien j'ai été pénétré de tous vos soins et de toutes vos peines, lettres, courses, et vous êtes le modèle des amis. Mais je n'abuserai pas souvent, j'espère, d'un si obligeant oubli de vous-même.

Je suis de votre avis pour les *trois rois*. Cela valait mieux. Les autres corrections étaient à votre choix. Je n'en vois pas d'autres.

Voici un billet de 3 000 francs au lieu de celui de 2 000 francs. Vous brûlerez le premier et garderez celui de 3 000 francs. Je vous remercie de cette obligeance financière, mais je l'admire moins que l'autre.

Adieu, j'ai encore bien mal à la tête. Comment se passera le procès? Tenez-moi bien au courant. S'il y avait malheur, je ferais à la minute partir ma femme et Julia pour la Suisse. Pour moi, je ne partirai pas. Je me mets au contraire de la Garde nationale à cheval du département et je suis disposé à tout événement. Il faut faire office de citoyen une fois en sa vie. Adieu encore.

LAMARTINE

XVI

Mâcon, 18 décembre.

Où en sommes-nous, mon cher ami? Périrons-nous ou tout se passera-t-il avec sagesse? Je reçois *la Gazette*. Je suis hors de moi en voyant comment elle donne ma pièce en lui enlevant son vrai sens et en n'y conservant que les strophes à sa convenance. J'écris pour lui en faire de justes et sévères reproches, mais il sera trop tard.

Tâchez donc de me faire réunir et envoyer par Gosselin tout ce qui en a parlé en mal et en bien, ou qui l'a seulement citée. Je lui payerai ces frais.

Voici le billet de 3 000 francs oublié sur ma table la dernière fois. Brûlez l'autre; il suffit.

M. Gay me mande que la *Révolution* a donné l'Ode avec éloge. C'est ce qu'il fallait.

Adieu. Je commence à marcher. Mille amitiés.

LAMARTINE

Pourriez-vous m'acheter et m'envoyer par la diligence les *Contes d'Hoffmann*?

XVII

Mâcon, 25 décembre 1830.

Mon cher ami,

Vous nous rendez un éminent et sérieux service en nous tenant si bien au courant. Grâces vous en soient rendues. Nous marcherons de toutes parts sur Paris. Si la garde nationale est vaincue, la France et l'Europe vont être dans un chaos comparable à rien *(sic)*.

Un pauvre jeune homme, plein d'espoir de talent poétique et au dernier degré de misère, m'écrit et me demande secours. Il ira vous trouver. Donnez-lui 200 francs sur les 1 000...

Adieu. J'attends vos lettres avec anxiété. Nous étions à Mâcon depuis huit jours. La voiture de ma femme est chargée. Moi, je reste en tous cas et je combats. Adieu.

Que devenez-vous donc? Seriez-vous malade? Vous aviez la migraine dans votre dernière lettre. Je ne suis pas bien remis moi-même.

Que devenons-nous politiquement? Les journaux font trembler. Je n'ai jamais compris comment ce moment se passera sans miracle.

Que devient l'Ode? M. Lainé et les défenseurs la demandent-ils pour distribution? Je vous ai dit en ce cas de la faire, sinon de nous tenir à la semi-publication du libraire et des journaux libéraux. Gosselin la vend trop cher. Je suis fâché de ne pas lui en avoir payé l'impression pour qu'il la donnât au lieu de la vendre 30 sols.

J'ai écrit à la *Gazette* qui m'a joué un tour atroce en faisant de la mienne une ode à sa manière, toute contraire à nos intentions. Je la prie de démentir cette publication donnée de sa part comme complète.

Adieu : un mot de vous ou de madame Aymé Martin pour savoir si vous êtes malade ou seulement occupé du salut du pays.

Votre ami

LAMARTINE

Pourriez-vous dans quelques jours faire au moins insérer le mot ci-joint, ou à peu près, dans les *Débats*, mais comme venant simplement du rédacteur. Au reste, tout cela suppose que vous ne soyez pas plongé dans les horreurs du procès. Mais si cela prend bonne tournure ou est terminé?

XVIII

Mâcon, 31 décembre 1830.

Votre correspondance nous éclaire, nous afflige ou nous console. La lettre d'hier est alarmante. Je partage vos idées sur les écoles. Mais je trouve que la Chambre et le Gouvernement viennent de faire une sottise mieux caractérisée encore en frappant le général Lafayette dans son triomphe et dans sa vertu! Car, s'il en eut en sa vie, ce fut le 22 et 23 décembre! Je ne comprends pas un gouvernement populaire sans force armée et sans l'esprit de la garde nationale pour lui. Or il va s'aliéner cette seule force. Les journaux de ces deux jours vont nous dire ce que le Roi décidera. De là viendra la crise de tout ceci. Je suis monarchiste, mais je suis politique. La politique est une science d'époque et d'opportunité. Se

brouiller aujourd'hui avec Lafayette et l'esprit qu'il représente, c'est faire ce que fit Charles X le 9 août, se brouiller avec le pays. Si cette rupture éclatante et provoquée a lieu, nous n'aurons pas deux mois le gouvernement d'aujourd'hui. Telle est ma prévision.

Vous allez recevoir de partout les adresses les plus antirévolutionnaires. Je viens de rédiger hier celle de Mâcon; elles ne partiront plus, d'après ce qui se passe chez vous, je le crois.

Je ne suis pas étonné, mais bien affligé, de savoir madame Aymé Martin avec la fièvre, mais comment des nerfs résistent-ils à tant de secousses? On vous a joué pendant trois jours dans la rue la tête et la fortune de tous, et, la partie gagnée, on brouille les cartes. On jouait bien les nôtres aussi, et plus que les vôtres, mais nous voici paisibles jusqu'à ce que vous tombiez. Alors nous prendrons garde à nous, c'est-à-dire à nos femmes; car, pour moi, je suis, comme vous, le sabre au côté et la carabine prête, bon citoyen tant qu'il y aura une cité; après cela, chacun pour son compte. Ce que vous prédisez est trop juste. Comptez-y bien. Le jour où Paris s'écroulera, soit en république soit en convulsion anarchique, la guerre civile dans huit jours avec trois drapeaux! Quel avenir! O Charles X! Que de larmes et de sang un mauvais rêve coûtera à l'Europe!

Si les *Débats* n'ont inséré encore aucun article sur mon ode, retirez le mien; il serait peut-être ridicule aujourd'hui de parler vers et personnalité au public. J'aimerais mieux qu'il donnât mon ode entière un jour dans son feuilleton.

Adieu. Toujours bien faible et bien souffrant. Merci d'Hoffmann. Est-il payé? Envoyez-moi le jour où ils paraîtront les trois volumes de la suite des *Mémoires* de Lord Byron. J'ai les deux premiers.

LAMARTINE

XIX

15 janvier 1831 (de Mâcon).

Mon cher ami,

Je pars pour quinze jours pour Dijon ou plutôt pour cette terre que je vais chercher à vendre définitivement à présent

que la confiance renaît pour quelque temps. Je vais seul au milieu des bois et de deux pieds de neige... Vos lettres nous ont enchantés, soutenus et consolés. N'en perdez pas l'habitude.

Je m'ennuie comme un misérable. Aussitôt que j'aurai vendu et réglé mes affaires, si la France est calme, je pars au printemps pour l'Orient, l'Égypte, la Syrie, la Palestine, Constantinople, etc...

J'ai tâté le terrain ici pour la députation, ils ne veulent pas de moi : ils n'ont pas même voulu de mon Adresse à la garde nationale du moment où ils ont su qu'elle était de moi, après l'avoir beaucoup admirée anonyme. Un avoué leur en a fait une autre. Je suis décidément l'Aristide du canton! Ils sont ennuyés de n'avoir rien à me reprocher qu'une conduite un peu plus qu'irréprochable! Je comprends le Misanthrope, mais je ne l'imite pas. Je ne ris pas des hommes, je les plains; tout rire qui n'est pas gai est infernal, je m'en défie. Votre morale évangélique vaut mieux. Je tâche de la suivre.

J'ai été fâché de l'insertion de l'article des *Débats*. C'était trop tard, on n'y pensait plus.

J'ai lu avec le sentiment que vous nous savez vos articles de l'École Polytechnique et contre M. Arago. Que va devenir cette affaire et votre position particulière? M. de Martignac a excité partout la plus vive sympathie par son œuvre, sa maladie et son refus des cent mille francs. Comment va-t-il? Et comment va votre politique? Je vois prendre une mauvaise route à la Chambre, ils vont trop refuser au Pays. Qu'ils y prennent garde. La France a une telle habitude d'opposition systématisée, depuis quarante ans qu'elle a de mauvais gouvernements, que, si on la pousse à gauche, elle va à droite, et à droite, elle appuie à gauche. Tout gouvernement doit savoir cela. C'est un fait. C'est ce qui nous a sauvés il y a trois mois et six semaines.

Je lis les *Mémoires* de Byron avec enchantement. Je connais le fond de presque toutes les aventures, et les actrices, et les acteurs, et les lieux de la scène. Je me retrouve aussi moi-même en lui avant que le grain de sénevé de l'Évangile eût levé en moi : même férocité de passions et d'esprit; moins

le génie. Encore en aurais-je eu à peu près la dose si je m'étais moins combattu moi-même et, comme Abeilard, moins laissé priver de ma virilité native. Mais je plains l'homme tout en l'admirant. Il n'a jamais fait un effort sur lui-même, il est faible : tout homme qui ne triomphe jamais de lui-même est faible, triomphât-il du monde! J'en suis convaincu : agir sur les autres avec la violence des désirs et des passions et la puissance du génie et du courage, ce n'est rien, c'est la nature seule! Mais réagir contre son propre cœur, voilà la victoire, dure et cruelle! c'est l'Évangile. Adieu. Mille amitiés au ménage accompli.

LAMARTINE

XX

Montulot, 2 février 1831.

Je suis désespéré de votre ennuyeuse affaire et de la destitution honorable qui sera faite. J'espère que tout reviendra dans l'ordre et qu'on appréciera l'homme dont on persécute aujourd'hui le courage et le talent. Tenez-moi au courant de tout ce qui adviendra. Les journaux en parlent comme ils le doivent. Quelle sera donc votre position actuelle? Et qu'allez-vous faire? Le livre philosophique ou des articles aux *Débats*? ou l'un et l'autre? ou entrer dans quelque nouvelle carrière? Soyez sûr que personne ne prendra plus de part que moi à vos chances de fortune ou d'infortune.

Vous aurez reçu un mot de moi pour vous engager à venir avec M. Clouet. Mais dans l'intervalle j'ai reçu votre lettre et je vois que M. Clouet n'en veut pas si large. Je suis encore ici seul au milieu des neiges et de quatorze degrés de froid, chassant tous les jours quatre ou cinq heures, et le soir, entre une cheminée et un poêle, lisant des journaux et des romans de Cooper. Je ne quitterai, j'espère, qu'après avoir bien ou mal terminé mon affaire et j'irai vous voir huit jours à Paris dans le courant de mars pour faire les actes, etc...

J'ai reçu un mot de M. Lainé très curieux sur le poétique magnétisme d'une jolie femme de ses amies. Dites-moi donc qui elle est? Je ne vois pour moi, comme je vous l'ai dit, aucune possibilité de députation; personne ne comprend rien à mes

opinions, parce qu'elles sont plus élevées que les opinions des deux ou trois partis *décrits* jusqu'ici et qu'on nie ce qu'on ne peut classer ni comprendre. Je songe dès lors à abdiquer toute participation aux affaires humaines puisqu'on n'y veut pas de moi et, comme vous dites fort bien, à m'en aller en Orient vivre avec les siècles écoulés, plus poétiques et surtout plus philosophiques que le nôtre. Quand et comment exécuterai-je mon projet? Dieu seul le sait. Je voudrais, moi, que ce fût au mois de juin ou de juillet prochain.

Je ne vois pas de loin la politique si noire que vous. L'esprit des provinces non seulement reste sage, mais devient de jour en jour plus prudent et plus modéré. On ne trouvera pas en France une Chambre conventionnelle, descendît-on plus bas encore l'échelle des propriétaires. Le parti fou qui veut la guerre sans motif n'a point faveur dans les esprits. Elle n'est bonne que quand elle est nécessaire. Adieu, amitiés et compliments respectueux à madame Aymé Martin.

LAMARTINE

XXI

Mâcon, 21 février 1831.

J'allais vous écrire, mon cher ami, lorsque j'ai reçu ce matin votre déplorable bulletin. J'étais de retour ici depuis trois jours. En arrivant j'ai appris vos trois journées de saturnales : saturnales doubles, celles de la sottise et de la démence et celles du crime et de la vengeance. Ce temps fait pitié ou horreur. Il y a longtemps que je vous le dis, vous ne connaissez pas les hommes, vous les voyez trop dans votre miroir ou dans les illusions d'un cœur amoureux du bien et du beau! Je fus ainsi. Quinze ans de pratique et de fréquentation de ce qu'on appelle hommes d'État, *proh pudor*! m'ont corrigé. La fréquentation de la classe inférieure par les relations rurales y a contribué aussi. J'ai dit comme Alfieri : je connaissais les grands, mais je ne connaissais pas les petits! Maintenant je connais petits et grands, et je ne sais pas lequel m'inspire un dégoût mieux raisonné! Non, en vérité, j'ignore si je méprise et si je repousse plus l'un des deux partis qui se battent sur la scène. Je les répudie tous. Je me réfugie dans

quelques amis comme vous, dans la confiance et dans l'espérance, non pour nous, mais pour nos enfants. Je me doutais de quelque provocation par le ton des journaux royalistes. Pour une provocation absurde, je n'en doutais pas; de tous les partis niais qui ont traversé le monde, le parti royaliste, depuis 89, est le plus incontesté; il faut en connaître les éléments pour avoir une idée de la bêtise multipliée par mille. Le parti opposé n'est que... passons le mot. Gémissons donc, nous hommes de bonne foi, de nationalité, de pur patriotisme! Nous serons toujours les dupes des deux factions; la patrie périra entre leurs mains et ils nous en accuseront l'un et l'autre, et ils se réuniront pour nous perdre! Mais il est un Dieu... *les herbes de la vallée le murmurent*, la conscience le sait, le cœur l'entend et les bouleversements politiques, le long martyr des hommes de bien, les persécutions qu'ils subissent dans leurs pensées et dans leurs sentiments ici-bas, en seraient une preuve nouvelle s'il en manquait! Pensons donc, agissons donc et souffrons donc pour lui!

Je n'ai rien fini de mes affaires. Je ne puis en venir à bout, même en donnant à rien une superbe propriété. Tous les capitaux sont cachés. Il faudra que je reste dans ces chaînes d'affaires qui m'accablent et m'ôtent toute liberté de mouvement. J'ai encore quelque espérance. Cette semaine, je vais à Lyon et peut-être ferai-je là quelque arrangement définitif. Si cela est, vous me verrez bientôt à Paris. J'aimerais à causer avec vous et avec M. Lainé. Le temps, je crois, approche où nous pourrions élever une tribune; jusqu'ici les partis n'étaient que des groupes confus; s'ils s'organisent en deux armées, on nous entendrait mieux. Adieu. Voilà la page pleine, et je ne vous ai rien dit. Mille amitiés à vous et chez vous.

LAMARTINE

XXII

Hondschoote, 29 juillet 1831,
par Bergues, département du Nord.

Mon cher ami.

Un de mes amis, qui m'écrit de Toulon et qui a, dit-il, d'importantes communications à me faire, me fait savoir qu'il

m'a adressé la lettre chez vous sachant que nous étions en relations. La lettre est adressée ainsi : à M. Aimé Martin, homme de lettres, rédacteur du *Journal des Débats* à Paris. L'avez vous reçue? Si non, réclamez-la. Et écrivez-moi vite ici en deux mots de quoi il s'agit. J'y recevrai encore votre réponse, je le crois. Cependant, pour plus de sûreté, lisez la lettre; sachez ce qu'elle contient pour me le dire quand nous allons nous revoir, car je partirai pour Paris dans quelques jours. Je remets à ce moment tout ce que nous avons à nous dire. Je vous ai écrit il y a quinze jours. Avez-vous reçu la lettre? Je crains qu'elle n'ait été mise à une autre adresse par mégarde.

Adieu. Mille et mille amitiés et respects à madame Aimé Martin.

LAMARTINE

J'ai manqué l'élection ici de 8 voix et à Toulon de 4. Je n'en suis pas fâché d'après la composition de la Chambre, qui n'est pas neuve.

XXIII

Mâcon, 20 août.

Nous sommes arrivés, mon cher ami, et je viens de trouver les réponses de Toulon. Elles disent que les électeurs, convaincus du péril que leur vie courrait en allant une seconde fois aux élections, lors même que ce serait à Hyères, sont irrévocablement déterminés à ne plus tenter l'usage de leurs droits en ma faveur. J'en suis honteux pour le pays et bien aise pour ce qui me concerne individuellement. Je me résigne au silence et à l'inactivité politiques. Dites cela de ma part à M. Villemain et à nos amis.

Nous partons demain pour Saint-Point où je vais avoir une armée d'ouvriers pendant cette saison; venez jouir de tout ce mouvement et de tout ce repos. Venez écrire sous le clocher rustique votre *Abrégé critique de l'Histoire du Christianisme.* Il ne faut pas laisser de paille dans ce lingot d'or dont vous m'avez montré un si magnifique morceau.

Parlez de moi à madame Aimé Martin et dites-lui de vous accompagner si elle ne craint pas de coucher sur la dure dans

une tour ruinée, ni le dîner frugal composé des fruits du jardin et du vin du cru. Nous serions bien heureux de passer avec vous les longues soirées d'automne au bruit du vent de neige et de l'Europe qui craque.

Adieu pour ce matin. Je suis accablé de lettres à écrire et d'affaires à suivre.

Mille amitiés.

LAMARTINE

XXIV

Saint-Point, 27 septembre 1831.

Mon cher ami.

J'ai reçu dans le temps votre lettre explicative sur l'ouvrage important que vous m'avez lu. Je ne puis rien répondre à une conviction. Si vous ne voulez pas séparer le Christianisme-Principe, ou l'Église qui le représente ainsi, d'avec l'administration de cette Église et son personnel qui ont été souvent opposés à son esprit, nous ne pouvons pas nous entendre. Mais ce qui sera pis, c'est que les catholiques et votre beau livre ne s'entendront pas et que de ce quiproquo résultera une dissension amère et l'*infructuosité* de l'ouvrage. Je persiste donc à vous prier de faire cette distinction pour vos lecteurs. Ne vous constituez pas en hérésie avec le *catholicisme rationnel* de cette époque. Vous vous neutraliseriez d'avance. Cela ne vaudrait rien pour vous, rien pour vos lectrices, rien pour le siècle. Pensez-y encore.

Nous nous sommes flattés de l'espérance de vous voir arriver d'après vos promesses; les réaliserez-vous enfin? Nos campagnes sont ravissantes, nos bois verts comme en avril, le soleil chaud comme en août. Plus tard nous n'aurions que le coin du feu à vous offrir; ce qui ne vaut pas le pied d'un chêne.

Je ne fais rien que suivre une centaine de pionniers par jour et courir d'un lieu à l'autre. La poésie dort sous les chiffres et le compas. La politique dort moins. Vous verrez ces jours-ci une réponse à Cazalès sur la politique transcendante et rationnelle; j'espère que quelques parties de cette lettre vous

plairont. Je n'ai eu que trois jours pour la griffonner. Je vous l'enverrai.

Êtes-vous toujours à Passy? Voyez-vous toujours notre ami M. Villemain? Parlez-lui de moi et écrivez-nous. Ma femme se rappelle à madame Aimé Martin. Venez donc nous voir tôt ou tard. Je ne m'embarque qu'en février pour l'Orient.

Adieu encore. Votre ami.

LAMARTINE

XXV

J'ai votre lettre et ma femme est enchantée de votre habileté commerciale. Tout est bien. Mille remerciements. Je ne vous en fais pas cependant de n'avoir pas pris un mois de ce bel automne pour venir causer, errer et chevaucher à Saint-Point, où nous sommes depuis deux mois sous un ciel de Naples avec des amis et des ouvriers faisant des ouvrages de Romains.

J'ai lu le passage cité de votre bel ouvrage. J'approuve l'amendement, mais je vous en demanderai beaucoup dans ce sens jusqu'à ce que la nature de l'ouvrage passe de l'hostilité à l'affection pour le catholicisme largement et philosophiquement entendu, jusqu'à ce que le lecteur dise en lisant l'écrit : c'est l'œuvre d'un chrétien, même d'un catholique philosophe, il déplore, il n'accuse pas, ou, s'il accuse, il sépare le coupable de la doctrine et, du catholicisme même, la doctrine vivante et permanente. Je sais qu'il y faut de l'effort; mais un des plus beaux morceaux inspirés par l'amour du christianisme et pour sa propagation doit pouvoir être lu et goûté de tous les chrétiens, par conséquent des catholiques, les chrétiens par excellence. Que répondrez-vous à cela?

Vos infortunes ministérielles passeront, je l'espère, et en tout cas l'homme et le talent et la philosophie et la fortune paternelle resteront, et des temps meilleurs à la philosophie, aux lettres, se reverront. S'il en était autrement, venez et vivez avec nous en attendant mieux.

Adieu. J'ai ici peintres et poètes, mais moi je ne suis plus que paysan. Mille respectueux souvenirs à madame Aimé Martin. Dites à M. Villemain combien je suis heureux qu'il

ait placé M. Bruni, si digne homme, et homme de talent. Sa conscience peut être en repos; il y a volonté de faveur mais il y a surtout justice. Adieu encore.

LAMARTINE

XXVI

Saint-Point, 5 novembre 1831.

Je vous remercie de l'avis sur mon livret politique. Ce n'est rien, cela n'aura ni ne doit avoir de lecteurs et de comprenneurs à présent. Mais si je laisse un jour un nom poétique comme je le voudrais, on pourra dire dans un siècle, si l'immortalité va à cent ans : voilà ce qu'un homme pensait alors des questions de son temps et de l'avenir social!

Ce n'est pas sous le rapport d'audace contre le Gouvernement que je traite bien l'abbé de Lamennais. Les injures qu'il dit à ce temps-ci retombent sur lui et ne profitent pas au temps à venir, non plus que les coups de poing et les grosses insultes homériques dont est farci M. de Chateaubriand, mais je loue et estime M. de Lamennais, d'avoir le courage et la vertu d'esprit de dire la vérité, dure à son parti religieux et politique, et de confesser la liberté devant les uns et le Christ devant les autres. Ceci est fort et beau. C'est une tête politique. Il y en a peu. Votre ami M. de Chateaubriand, qui voit tout dans un nom propre et dans une importance de fidélité stérile, ne l'est pas autant. Ce n'est qu'un bel écrivain, qui se pose noblement devant le siècle qui l'admire, un matamore de tragédie qui débite sa tirade imperturbable jusqu'au bout et sans réplique à un parterre qui applaudit parce qu'il ne croit pas à la réalité et au sérieux de la phrase. Or il ne s'agit pas de farces par le temps critique où nous sommes. Il faut du fort, du sage et du vrai. Il y en a dans l'avenir et je crois un peu aussi en nous deux. Quant aux Saint-Simoniens, je n'en parle avec faveur que comme symptôme, et c'est en effet un symptôme de désir d'amélioration sociale plus encore qu'une secte subversive. Toute secte qui n'apporte pas un principe nouveau et applicable ne fait courir aucun risque au monde. Ou ils n'en ont pas, ou ils en ont un tellement

absurde qu'il rend l'humanité impossible : le monachisme n'est rien auprès. L'absurde n'est pas périlleux.

Je quitte la politique et fais quelques vers dignes de vous ces jours-ci, deux chants de mon poème progressif. Ils m'enchantent. Vous verrez vraiment du neuf et de l'original en poésie et en sentiment, si j'ai le talent de rendre ma pensée en vers.

Adieu, écrivez-nous et aimez-nous. Vous vous plaignez à tort que nous ne vous aimons pas. Beaucoup, au contraire; mais mes courtes lettres viennent de ce que, en vérité, outre les affaires, la politique et les vers, et la migraine et la fièvre, j'ai par matinée, l'une dans l'autre, douze ou quinze lettres d'ennuyeux obsesseurs à vider! Quel martyre! Un mot à vous me console, et surtout un mot de vous.

LAMARTINE

XXVII

Mâcon, 24 (au soir) novembre 1831.

Mon cher ami,

Je vous écris au milieu du tumulte du corps de garde, mon cheval sellé à côté de moi, botté et armé depuis quarante-huit heures. Lyon, comme vous le savez déjà, a été *conquis* sur la garde nationale et la ligne par 30 à 40 000 ouvriers, qui y règnent maintenant au milieu des excès du désordre inséparable d'une pareille domination. Nous avons été sur le point ce matin de marcher en masse au secours des citoyens lorsqu'on nous a appris la fatale reddition de la ville. Il y faudra autre chose que quelques centaines d'hommes de garde nationale. C'est le *27 juillet* du commerce et de la propriété. La garde nationale de Lyon, si belle et si nombreuse, a manqué à ses devoirs et à sa propre conservation; elle ne s'est pas présentée ou mal présentée, et retirée sur-le-champ chez elle à l'heure du feu. Elle est maintenant victime de sa faute, rançonnée, pillée et menacée de tous les désastres. On dit cependant que, parmi ce peuple d'ouvriers vainqueurs, on tâche de rétablir un certain ordre provisoire, mais le moment où il faudra leur arracher des dents leur conquête et une ville de cent quatre-vingt mille âmes fait trembler. Les troupes pa-

raissent peu disposées à donner sérieusement. Voyant les plus intéressés battus ou évanouis, le gouvernement n'a qu'à réunir 30 000 hommes sous les murs de Lyon et à agir plus alors par composition que par le fusil, car on doute des fusils.

Vos nouvelles vicissitudes m'affligent profondément, je suis à vos ordres, non seulement pour les 3 000 francs prêtés si obligeamment, mais pour tout ce que vous désirez de moi dans ma faible portée. Ainsi ne vous laissez pas préoccuper ni gêner.

Je n'envoie pas les 3 000 francs aujourd'hui, parce qu'ils sont à Lyon et qu'il faut quelques jours pour savoir comment les en tirer sur Paris, mais cela ne tardera pas, ou si cela tardait plus que huit à dix jours, je prendrai un moyen à Paris même. Dites-moi vite si vous êtes à quelques jours près.

Adieu; je suis ici en passant pendant l'événement et pour servir de mon corps et de ma tête. Si nous devons succomber dans ces combinaisons sociales, qu'au moins ce soit comme Hector : *Si Pergama dextra*, etc. Mille compliments à votre admirable femme et amitiés à vous et à nos amis.

Est-ce le Nicolet de l'Institut qui vous emporte encore ce lambeau de fortune?

LAMARTINE

XXVIII

Milly, 1er décembre.

Mon cher ami,

J'ai reçu hier votre lettre et vous remercie. J'aurai, je crois, d'ici à peu de jours à Paris chez un banquier dont j'ignore encore le nom un versement de 7 à 8 000 francs. Je prie qu'on en garde à votre disposition 3 300 francs pour ce que vous m'avez prêté. Aussitôt que le nom du banquier chez qui on aura versé me sera connu, je vous enverrai le *mandat* que vous lui porterez et contre lequel il vous payera cette somme; sauf comptes ultérieurs entre nous, si, comme je le crois, je vous dois davantage.

Me revoici à Milly : les affaires de Lyon sont comme terminées. Il y a eu sagesse admirable de la part des vainqueurs. Soyez en repos sur ce qui vous y intéresse. Pas une épingle ne leur aura été enlevée.

Le Prince et le Ministre de la Guerre seraient entrés depuis cinq jours, s'ils l'avaient voulu; rien ne s'y oppose. Mais comme ils veulent avec raison faire les conditions et non les recevoir des ouvriers, ils réunissent des masses pour en imposer et ils ont sagesse en ceci. Cela n'a nulle couleur politique. Nos campagnes sont plutôt disposées à marcher contre; nous y sommes en repos parfait. J'ai été huit jours à Mâcon sur pied, mais cela est devenu inutile; je n'y retourne que pour mes gardes à monter.

Si ceci vous amène, comme je le désire, venez avec votre aimable femme dans la chaumière de Milly, enfumée mais chaude, nous donner quelques soirées de bonne et haute conversation et quelques journées d'amitié et de sans-façon.

Adieu, à revoir. Je vous remercie encore une fois de l'argent et de la lettre.

Vous aurez vu mon nom sur une liste de Pairs. Cela n'est pas vrai, il n'en a pas été question. Je me serais gardé de la demander et je n'ai heureusement pas à la refuser.

Mille amitiés.

LAMARTINE

XXIX

Milly, 11 décembre 1831.

J'ai reçu la lettre et celle de M. Rey, mon cher ami. Je suis bien aux abois; il n'y a pas de semaine depuis quatre mois où je n'aie au moins pour 300 francs de pareilles sollicitations et où je n'y ai fait droit. Je n'en puis plus et je me ruine. Cependant je crois vous avoir donné un mandat de 3 300 au lieu de 3 150 que je vous devais pour les 150 d'intérêt. Il vous restera donc environ 150 de plus; disposez-en pour ce brave homme : je vous renvoie son adresse.

Tout va bien en ces parages et sera paisible, quoi qu'on vous dise. Nous sommes à Milly où nous vous espérons toujours. Je fais quelques pages de mon grand poème sans fin. J'envoie ce matin à Ladvocat pour le livre barral (*sic*) une grande *Harmonie* intitulée les *Révolutions*. Je l'aurais copiée pour vous si elle eût été moins longue, mais 350 vers!

Adieu, à revoir.

LAMARTINE

XXX

Mâcon, 20 décembre 1831.

Mon cher ami,

Vous n'avez donc pas compris ma lettre, puisqu'elle vous a fâché? Il n'y avait rien à mon souvenir de fâcheux contre vous ni personne. Je sais bien que c'est à moi que vous devez M. Rey et j'en suis seul responsable. Je serais désolé de rejeter sur vous l'ennui et le poids de mes correspondants de cette nature.

Voici mon deuxième mandat puisque vous n'avez pas le premier. Peut-être l'ai-je envoyé au banquier de M. de La Haute? Il se retrouvera. Mais je vous dois bien effectivement, d'abord 3 150 francs pour principal et intérêt jusqu'à novembre, plus les 70 francs d'avances faites pour moi. Ainsi donc en tout 3 220, sans compter le surplus des intérêts pour le temps écoulé au delà du terme. Pour rien au monde, dans ma position, je n'abuserais du droit d'emprunter à un ami ce que je pouvais emprunter d'un banquier, sans lui payer les intérêts, qui accompagnent l'argent comme l'ombre suit le corps; c'est me dire de n'emprunter plus ainsi. Je vous en prie, prenez-les; vous me fâcheriez.

L'argent est ou chez MM. Girard et de Waru, banquiers correspondants de M. Adrien de la Haute, receveur général de Mâcon, ou chez M. de Meyronnet, hôtel Boston, rue Vivienne. J'ai dit à MM. de Waru de vous prévenir. Vous l'avez peut-être à présent. Écrivez-le moi.

Quant à M. Rey, envoyez-lui les 150 toujours et je vous rembourserai le surplus dès que nous saurons précisément où nous en sommes de nos comptes obligeants ensemble.

Adieu. Je suis, comme tous les jours, sous le poids de dix lettres à répondre et de vingt personnes à expédier. O vie! que je regrette la liberté de la jeunesse!

LAMARTINE

XXXI

Mâcon, 5 février 1832.

Depuis le choléra, mon cher ami, je n'ai reçu de personne souvenirs, pas même de vous; je n'ai plus écrit non plus. On

craignait sans doute de n'être plus quand un ami recevrait votre épître. Enfin vous voilà tranquilles, et j'espère sains, et moi, voici mes adieux. Je pars pour Constantinople, la Syrie, l'Égypte, etc. Je pourrais presque dire : je suis parti, car le 28 était le jour fixé, mes chevaux étaient commandés, tous mes bagages sont à Marseille, qui m'attendent. Un douloureux motif nous a retenus et nous retiendra quelques jours encore. Julia est tombée fort malade le 28 même, quelques heures avant le départ. Elle a été en danger trois ou quatre jours, d'un catharre aigu suffocant. J'ai fait venir de Lyon M. Verissel et, après dix jours, la voilà mieux et sauvée. Restent quelques jours de convalescence ; puis nous allons à Marseille, où les préparatifs du bâtiment et le vent sans doute nous retiendront quinze à vingt jours.

Après cela vous n'entendrez plus parler de moi jusqu'à la fin de 1833. Pendant ce temps pensez à nous, priez pour nous, errants sur les flots et dans la poussière des déserts et dans les vallées du Liban, et écrivez-nous quelquefois à Smyrne ou à Constantinople chez les consuls ou ambassadeurs. Soyez vous-même protégés du ciel et du génie dans le triste état politique et social où nous vous quittons. Je ne prévois rien de bien grave d'ici à quatre ou cinq ans. Vous savez que j'ai toujours cru que cette vague de Juillet aurait sept à huit ans de portée. Quelques personnes ici font ce qu'elles peuvent pour me nommer député le 12 et je m'y prête avec dévouement mais sans espoir, et pour n'avoir rien à me reprocher comme fidèle citoyen. Nos électeurs n'ont pas l'intelligence assez haute pour rien choisir de raisonnable et de compréhensif ; leurs votes dictés au cabaret sont écrits dans les ténèbres des tabagies. Que peut-il sortir de là ?

Mais, adieu encore. Vivants ou morts, sachez tous deux que nous vous aimons ou que nous vous avons aimés sincèrement comme vous le méritez, et pensez à moi.

LAMARTINE

(à suivre.)

PRÉFACE DE SAINTE JEANNE[1]

L'ABSENCE DE MATURITÉ ET L'IGNORANCE DE JEANNE

Il faut néanmoins faire de grandes réserves sur tout ce qui précède. Jeanne n'était encore qu'une jeune fille de moins de vingt ans. Si nous pouvions voir en elle une femme de cinquante ans, dirigeant ses affaires, nous saisirions immédiatement son type. Nous avons, en effet, parmi nous de nombreuses femmes de cet âge qui dirigent leurs affaires, et illustrent tout à fait le genre de personne que Jeanne serait devenue si elle avait vécu. Mais, tout compte fait, elle n'était qu'une très jeune fille. Aussi elle manquait de leur connaissance de la vanité des hommes et du poids et du rapport des forces sociales. Elle ne savait rien des mains de fer gantées de velours : elle se servait tout bonnement de ses poings. Elle jugeait les changements politiques beaucoup plus aisés qu'ils ne le sont. Elle écrivait des lettres aux rois, pour qu'ils fissent des réarrangements du règne du millénaire, comme Mahomet l'avait fait, dans son innocence du monde, en dehors du monde de la tribu. Par conséquent elle n'eut de succès que dans les entreprises vraiment simples, pouvant être accomplies rapidement par la force physique, comme le couronnement et la campagne d'Orléans.

Son manque de culture académique la rendait impuissante lorsqu'elle avait affaire à des organismes artificiels aussi évolués que les grandes institutions ecclésiastiques et sociales du moyen âge. Elle avait horreur des hérétiques, sans se douter

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er octobre.

qu'elle était elle-même une hérésiarque et l'un des précurseurs du schisme qui déchira l'Europe en deux et coûta des siècles d'effusion de sang, non encore arrêtée. Elle était opposée aux étrangers, pour la raison très sensée qu'ils n'étaient pas à leur place en France. Mais elle ne se douta pas le moins du monde que c'est cela qui la mit en conflit avec le catholicisme et la féodalité, l'un et l'autre essentiellement internationaux. Elle agissait d'après le bon sens. Aussi, là où l'instruction était nécessaire pour comprendre les institutions, elle était dans l'obscurité, et se brisait les tibias contre elle, avec d'autant plus de rudesse qu'elle avait une énorme confiance en soi, ce qui faisait d'elle la moins circonspecte des créatures humaines dans les affaires civiles.

Cette combinaison de jeunesse inepte, d'ignorance académique, d'une grande capacité naturelle, de courage, d'impulsivité, de dévouement, d'originalité et de singularité explique pleinement tous les faits de la carrière de Jeanne. Elle fait d'elle un phénomène historique et humain croyable. Mais elle heurte de la façon la plus discordante le romanesque idolâtre qui s'est formé autour d'elle et le scepticisme dénigrant qui réagit contre ce romanesque.

LA PUCELLE DANS LA LITTÉRATURE

Les lecteurs anglais voudront sans doute savoir comment ces idolâtries et ces réactions ont affecté les livres qui ont été écrits sur Jeanne, et notamment ceux qui nous sont le plus familiers. Il y a la première partie de la trilogie shakespearienne ou pseudo-shakespearienne d'*Henri VI*, dans laquelle Jeanne est un des caractères dominants. Le portrait de Jeanne n'est pas plus authentique que les descriptions, dans les journaux de Londres, de George Washington en 1780, de Napoléon en 1803, du Kronprinz allemand en 1915, ou de Lénine en 1917. La pièce se termine par de pures grossièretés. L'impression qu'elle nous laisse, c'est que l'auteur, après avoir commencé par faire de Jeanne une héroïne belle et romanesque, a été averti par sa compagnie scandalisée que le patriotisme anglais ne tolérerait jamais une peinture sympathique d'une Française, victorieuse des troupes anglaises, et que sa pièce ne

pourrait pas être représentée, s'il n'y introduisait pas toutes les vieilles accusations de sorcellerie et de dévergondage et si Jeanne n'était pas représentée comme coupable. Plus que probablement, c'est ce qui se passa. Il est évident même qu'il n'y a qu'une autre façon qui permette d'expliquer que la peinture du personnage sympathique de Jeanne — dont l'héroïsme atteint son point culminant lorsqu'elle adresse son éloquent appel au duc de Bourgogne — ait été suivie de la grossièreté ignoble des scènes finales. Cette autre façon, c'est de supposer que la pièce originale était grossière d'un bout à l'autre et que Shakespeare en retoucha les premières scènes. Cette œuvre appartient à une époque où il ne faisait que commencer son métier de rétameur de vieux ouvrages, avant que son style personnel fût pleinement formé et cristallisé. Aussi il est impossible de vérifier cette hypothèse. Sa main n'apparaît pas d'une façon absolument évidente dans la pièce dont le ton moral est pauvre et bas. Mais il peut avoir essayé de la racheter de sa complète infamie en répandant un éclat momentané sur le personnage de la Pucelle.

Si nous sautons deux siècles, nous arrivons à Schiller, dont la *Pucelle d'Orléans* est noyée dans un chaudron de sorcière, d'un romanesque échevelé. La Jeanne de Schiller n'a pas un seul point de contact avec la vraie Jeanne, ni même avec n'importe quelle femme mortelle qui jamais foula cette terre. En réalité, il n'y a rien à dire sur cette pièce, sauf qu'elle n'est pas du tout sur Jeanne et qu'elle ne peut guère prétendre l'être, attendu que Schiller fait mourir Jeanne sur le champ de bataille, trouvant le bûcher intolérable.

Avant Schiller, il y eut Voltaire qui parodia Homère en un poème épique burlesque, appelé *la Pucelle*. Il est de mode de l'écarter avec une vertueuse indignation, comme un libelle obscène. Certainement je ne le défendrai pas contre l'accusation d'une inconvenance extravagante. Mais Voltaire n'avait pas pour but de dépeindre Jeanne. Il voulait tuer, sous le ridicule, tout ce qu'il détestait, à juste titre, dans les institutions et modes de son temps. Il a rendu Jeanne ridicule, mais non méprisable, ni même impudique (comparativement). Et étant donné qu'il a aussi rendu ridicules Homère, saint Pierre, saint Denis et le courageux Dunois et qu'il a aussi

peint les autres héroïnes du poème comme très impudiques, en vérité, on peut dire qu'il laissa Jeanne quitte à peu de frais. Mais en réalité, les aventures personnelles des personnages sont si scandaleuses et si homériquement dépourvues de toute prétention historique ou même de toute possibilité de véracité, que ceux qui affectent de les prendre au sérieux ne font que se rendre semblables à Mrs Pecksniff. Samuel Butler pensait que l'*Iliade* était une parodie du chauvinisme et de la religion grecs, écrite par un otage ou un esclave. La *Pucelle* rend presque convaincante la théorie de Butler. Voltaire représente Agnès Sorel, la maîtresse du Dauphin, que Jeanne n'a jamais vue, comme une femme brûlant de passion pour la fidélité concubinaire la plus chaste, et dont le destin est de tomber continuellement aux mains des ennemis les plus licencieux et de souffrir les pires calamités du viol. On peut rire de ces combats, car ils ne visent point à représenter la réalité, où Jeanne monte un âne ailé, ou bien de ceux où, prise au dépourvu sans aucun vêtement, elle défend Agnès avec son épée et inflige à ses assaillants des mutilations appropriées. Il n'est pas une personne saine, en effet, qui pourrait les prendre pour de l'histoire sérieuse. Il se peut même que leur manque licencieux de respect soit plus sain que la sentimentalité colorée de magie de Schiller. Certes, Voltaire n'aurait pas dû prétendre que le père de Jeanne était prêtre, mais quand il était lancé « pour écraser l'infâme » (l'Église française), rien ne l'arrêtait.

Jusqu'à cette époque les représentations littéraires de la *Pucelle* étaient purement légendaires. Mais, en 1841, la publication par Quicherat des comptes rendus de son procès et de sa réhabilitation plaça ce sujet sur un nouveau terrain. Ces documents, absolument vrais, créèrent en faveur de Jeanne un intérêt vivant qui manquait à la parodie homérique de Voltaire et aux absurdités romantiques de Schiller.

En Amérique et en Angleterre les productions typiques de cet intérêt sont les histoires de Jeanne par Mark Twain et par Andrew Lang. Mark Twain fut converti directement par Quicherat à une véritable adoration de Jeanne. Plus tard, un autre homme de génie, Anatole France, réagit contre la vague d'enthousiasme suscitée par Quicherat et il écrivit une

Vie de Jeanne d'Arc, dans laquelle il attribuait les idées de Jeanne à l'influence cléricale, et ses succès militaires à son emploi habile, *comme mascotte*, par Dunois. Bref, il niait qu'elle eût aucune capacité militaire ou politique sérieuse. Alors Andrew vit rouge et il partit en guerre pour avoir le scalp d'Anatole, en écrivant une autre *Vie de Jeanne* qu'on doit lire comme correctif de celle d'Anatole. Lang n'eut aucune difficulté à prouver que l'habileté de Jeanne était un fait réel et non pas une fiction, qui doive être expliquée comme une invention des prêtres et des militaires.

Pour expliquer l'antagonisme de ces points de vue, on a fait valoir, avec légèreté, qu'Anatole France était un Parisien du monde de l'art dont la conception générale des choses n'admet pas la capacité de la femme, à la tête dure et aux mains calleuses, bien qu'elle prédomine dans la France provinciale et dans le Paris des affaires, tandis que Lang était un Écossais, et tous les Écossais savent que la « jument grise » peut très bien être le meilleur cheval. Cette explication ne me convainc pas. Je ne puis croire qu'Anatole France n'ait pas su ce que tout le monde sait. Je souhaite que chacun sache tout ce qu'il savait. Dans son livre, on sent certaines antipathies en œuvre. Il n'est pas anti-Jeanne; mais il est anticlérical, anti-mystique et incapable, fondamentalement, de croire qu'il puisse exister un personnage comme la vraie Jeanne.

La Jeanne de Mark Twain est juponnée jusqu'à terre et couverte d'autant de jupons que l'est la femme de Noé dans les Arches qui servent de joujou aux enfants. C'est une tentative pour créer, en combinant Bayard avec Esther Summerson, de *Bleak House* [1], une irréprochable maîtresse d'école américaine, couverte d'une armure. Comme Esther Summerson, elle rend son créateur ridicule. Pourtant, comme elle est l'œuvre d'un homme de génie, elle demeure, en dépit de l'engouement de son créateur, une véritable et bonne créature humaine, très morale. Andrew Lang et Mark Twain sont aussi déterminés l'un que l'autre à faire de Jeanne une belle et très délicate dame de l'époque de Victoria. Tous deux, cependant, reconnaissent sa capacité de commandement et

1. Roman de Dickens.

insistent sur ce point. Pourtant l'érudit écossais est, à ce sujet, moins romanesque que le pilote du Mississipi. Lang fut d'ailleurs, par habitude professionnelle de toute sa vie, plus un critique des biographies qu'un biographe. Mark Twain, lui, écrit franchement sa biographie de Jeanne sous forme de roman.

CONCEPTIONS PROTESTANTES ERRONÉES DU MOYEN AGE

Tous deux avaient pourtant une incapacité commune. Pour comprendre l'histoire de Jeanne, il ne suffit pas de comprendre son caractère, il faut comprendre aussi son milieu. Jeanne, dans un milieu comme dans celui du XIXe siècle, est une figure aussi incongrue qu'elle le serait si elle devait se promener de nos jours dans Piccadilly avec son armure du XVe siècle. Pour la voir sous sa perspective vraie, il faut comprendre la Chrétienté et l'Église catholique, le saint Empire romain et le système féodal tels qu'ils étaient compris au moyen âge. Si l'on confond le Moyen Age avec l'âge des Ténèbres, si l'on a l'habitude de ridiculiser sa tante parce qu'elle porte des vêtements « moyenâgeux », en parlant des vêtements à la mode vers 1890; et si l'on est absolument convaincu que le monde a énormément progressé, moralement et mécaniquement, depuis l'époque de Jeanne, alors on ne comprendra jamais pourquoi Jeanne a été brûlée, et on se rendra encore moins compte que, membre du tribunal qui l'a jugée, on aurait voté son supplice. Si l'on ne comprend pas tout cela, on ne connaît rien d'essentiel sur elle.

Il est assez naturel que le pilote du Mississipi n'ait rien compris à tout cela. Mark Twain, l'Innocent voyageur qui a vu les merveilleuses églises du Moyen Age sans un battement de cœur d'émotion, l'auteur de *A yankee at the court of king Arthur*, dans lequel les héros et les héroïnes de la chevalerie médiévale sont des pantins vus par les yeux d'un gamin des rues, était clairement hors du sujet dès le commencement. Andrew Lang, lui, était plus instruit. Mais, comme Walter Scott, il considérait l'histoire du Moyen Age comme une succession de romans de frontières plutôt que comme le récit d'une haute civilisation européenne, basée sur la foi catholique.

Tous deux avaient été baptisés protestants. Tous deux étaient pénétrés, par leurs études scolaires et leurs lectures, de cette croyance que les évêques catholiques, qui brûlaient les hérétiques, étaient des persécuteurs capables de toutes les vilénies; que tous les hérétiques étaient des Albigeois, des Hussites, des Juifs ou des Protestants de la plus haute moralité; et enfin que l'Inquisition était une Chambre d'horreurs inventée expressément et exclusivement pour ces autodafés. En conséquence nous les voyons représenter Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, le juge qui envoya Jeanne au bûcher, comme un drôle, dépourvu de toute conscience. De même, ils représentent toutes les questions qui lui furent posées comme des « pièges » pour l'attraper et la détruire. Et, sans aucune hésitation, ils prétendent que les deux ou trois vingtaines de chanoines et de docteurs en droit et en théologie, qui siégèrent comme assesseurs de Cauchon, étaient fait exactement à son image, assis sur des sièges légèrement moins élevés et coiffés différemment.

L'HONNÊTETÉ RELATIVE DU PROCÈS DE JEANNE

La vérité est que Cauchon fut menacé et insulté par les Anglais, pour avoir été trop modéré à l'égard de Jeanne. Un écrivain français moderne a nié que Jeanne ait été brûlée. Il affirme que Cauchon la fit disparaître secrètement et fit brûler à sa place quelqu'un ou quelque chose d'autre. La prétendue Jeanne qui la personnifia, par la suite, à Orléans et autres lieux, était bel et bien, selon cet écrivain, la Jeanne réelle et authentique. Et à l'appui de son point de vue, il montre, par des citations, la partialité de Cauchon à l'égard de Jeanne. Quant aux assesseurs, il leur reproche, non d'avoir été une collection uniforme de coquins, mais d'avoir été des partisans politiques des ennemis de Jeanne. C'est là une objection valable pour tous les procès de ce genre, et en l'absence de tribunaux neutres, ils sont inévitables. Un procès, jugé par les partisans français de Jeanne, aurait été aussi malhonnête que le procès jugé par ses adversaires français. Un tribunal composé des deux parties en nombre égal aurait abouti à une impasse.

On peut faire la même objection à des procès récents comme ceux d'Edith Cavell par un tribunal allemand et de Roger Casement par un tribunal anglais. Néanmoins ces tribunaux allèrent jusqu'à prononcer l'arrêt de mort, parce que des tribunaux neutres ne pouvaient servir. Tout comme Jeanne, Édith était archi-hérétique : en pleine guerre, elle déclara devant le monde que « *le patriotisme n'est pas tout* ». Elle soigna des ennemis et les ramena à la santé; elle aida leurs prisonniers à se sauver. Et ainsi, elle manifestait très clairement son intention d'aider tout fugitif, tout être en détresse, sans lui demander de quel bord il était, et de ne reconnaître aucune distinction devant le Christ entre Tommy et Jerry et Pitou le Poilu. Volontiers, Édith aurait souhaité le retour au moyen âge avec ses cinquante civils, versés dans la loi ou voués au service de Dieu, assesseurs de deux juges expérimentés, pour lui faire son procès d'après la loi catholique de la Chrétienté, en discutant avec elle, séance après séance, pendant de nombreuses semaines. L'inquisition militaire moderne ne fut pas si difficile. Elle la fit fusiller sans barguigner. Ses compatriotes, voyant en ceci une bonne occasion de sermonner l'ennemi à propos de son intolérance, lui élevèrent une statue. Mais ils prirent bien soin de ne pas écrire sur son piédestal « le Patriotisme n'est pas tout ». Pour cette omission et le mensonge qui en résulte, ils auront besoin de l'intercession d'Édith, lorsqu'ils seront eux-mêmes jugés, si une puissance céleste quelconque estime que des hommes aussi lâches, moralement, peuvent être excusés pour un crime aussi clair.

Mais inutile d'insister davantage sur ce point. Jeanne fut persécutée alors, essentiellement, comme elle serait persécutée aujourd'hui. Le supplice du bûcher remplacé par celui de la pendaison ou de la fusillade peut nous sembler un changement pour le mieux. Le remplacement d'un procès mené avec soin, selon la loi ordinaire, par un terrorisme militaire sommaire peut nous sembler un changement pour le pire. Mais, du point de vue de la tolérance, le procès et l'exécution de Rouen en 1431 auraient pu être des événements d'aujourd'hui. Et en conséquence, nous pouvons en charger nos consciences. Si Jeanne avait affaire à nous à Londres maintenant,

elle ne serait pas traitée avec plus de tolérance que ne le sont Miss Sylvia Pankhurst ou les « Peculiar People » ou les parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école primaire, ou n'importe quelle autre de ces personnes qui vont au delà de la ligne que nous devons tirer, à tort ou à raison, entre le tolérable et l'intolérable.

JEANNE N'A PAS ÉTÉ JUGÉE COMME CRIMINELLE POLITIQUE

D'ailleurs le procès de Jeanne n'a pas été, comme celui de Casement, un procès politique national. Les tribunaux ecclésiastiques et les tribunaux de l'Inquisition (Jeanne fut jugée par une combinaison des deux) étaient des tribunaux chrétiens : c'est-à-dire des tribunaux internationaux. Elle fut jugée non comme traître, mais comme hérétique, blasphématrice, sorcière et idolâtre. Les crimes qu'on lui imputait n'étaient pas des crimes contre l'Angleterre, ni contre la faction bourguignonne de France. C'étaient des crimes contre Dieu et contre la moralité ordinaire de la Chrétienté.

Bien que l'idée que nous nommons nationalisme fût étrangère à la conception médiévale de la société chrétienne, au point qu'elle aurait presque pu être contre Jeanne une accusation directe d'une hérésie nouvelle, elle ne figure pas comme accusation. Il est contraire à la raison de supposer que la tendance politique d'un groupe de Français, comme les assesseurs, se serait montrée, à cet égard, favorable aux étrangers anglais — même si ceux-ci s'étaient rendus particulièrement aimables en France : le contraire de ce qui était — contre une Française qui les avait battus.

Le côté tragique de ce procès, c'est que Jeanne, pareille à la majeure partie des prisonniers jugés pour autre chose que pour les plus simples manquements aux dix commandements, ne comprenait pas de quoi on l'accusait. Elle était beaucoup plus semblable à Mark Twain qu'à Pierre Cauchon. Son attachement à l'Église était très différent de celui de l'Évêque. Et du point de vue de ce dernier, il ne supporte pas, en fait, un examen sérieux. Elle se plaisait aux joies qu'offre l'Église aux âmes sensibles. Pour elle, la confession et la communion étaient des voluptés à côté desquelles les

vulgaires plaisirs des sens n'étaient que bagatelles. Ses prières étaient des conversations merveilleuses avec ses trois saints. Sa piété semblait surhumaine aux gens obéissants par convention et pour lesquels la religion n'était qu'un devoir. Mais quand l'Église ne lui offrait pas ses voluptés favorites et lui demandait d'accepter son interprétation de la volonté de Dieu et de sacrifier la sienne, alors elle refusait carrément. Et même elle donnait clairement à entendre que sa notion d'une Église catholique, c'était celle d'une église dans laquelle le Pape était le Pape Jeanne.

Comment l'Église pouvait-elle tolérer cela, quand elle venait de détruire Huss et quand elle avait surveillé la carrière de Wyclef avec une colère croissante qui l'aurait mené lui aussi au bûcher, s'il n'était pas mort d'une mort naturelle, avant que le courroux ne s'abbattît sur lui dans sa tombe? Ni Huss ni Wyclef n'avaient eu l'assurance brusque de Jeanne. L'un et l'autre étaient des réformateurs de l'Église comme le fut Luther; tandis que Jeanne était, comme Mrs Eddy, tout à fait préparée à remplacer Saint Pierre, en tant que roc sur lequel était édifiée l'Église. Comme Mahomet, elle avait toujours prête une révélation privée de Dieu pour décider de toutes les questions et convenir à toutes les occasions.

L'énormité de la prétention de Jeanne est prouvée par l'inconscience même qu'elle en avait, cette inconscience que nous appelons son innocence et que ses amis appelaient sa simplicité. Ces solutions des problèmes qui se présentaient à elle, semblaient et étaient en réalité inspirées du plus pur bon sens. Leur révélation, par ses voix, n'était pour elle qu'une chose tout à fait simple. Comment ce pur bon sens et cette chose simple pouvaient-ils lui paraître cette chose si hideuse qui s'appelait hérésie? Quand des prophétesses rivales surgissaient, immédiatement elle les accusait de mensonge et de mystification; mais jamais elle ne pensa qu'elles fussent des hérétiques. Elle était dans un état d'ignorance invincible relativement aux vues de l'Église. Celle-ci ne pouvait tolérer ses prétentions sans, d'une part, renoncer à son autorité, et sans, d'autre part, donner à Jeanne, à côté de la Trinité, une place sa vie durant, et avant même qu'elle eût vingt ans. C'était là une chose absolument inimaginable. Et ainsi,

une force irrésistible rencontra un obstacle immuable et il en jaillit le feu qui consuma la pauvre Jeanne.

Mark Twain et Andrew Lang auraient partagé son innocence et son sort, s'ils avaient dû avoir affaire à l'Inquisition. Voilà pourquoi leurs récits du procès sont aussi absurdes que l'aurait été celui de Jeanne si elle avait pu en écrire un. Tout ce qui peut être dit en faveur de leur affirmation que Cauchon était un vulgaire scélérat et que les questions posées à Jeanne étaient autant de pièges, c'est qu'elle a l'appui de l'enquête qui réhabilita Jeanne, vingt-cinq ans plus tard. Mais cette réhabilitation était aussi empreinte de corruption que le fut la procédure opposée que nos réactionnaires de la Restauration appliquèrent à Cromwell. Cauchon avait été exhumé et son corps jeté à l'égout. Rien n'était plus aisé que de l'accuser de fourberie et de déclarer, pour cette raison, la nullité complète du procès. Tout le monde demandait cela, depuis Charles le Victorieux dont l'honneur était lié à celui de la Pucelle, jusqu'à la populace nationaliste patriote qui idolâtrait la mémoire de Jeanne. Les Anglais étaient partis. Un verdict en leur faveur eût été un outrage pour le trône et pour le patriotisme que Jeanne avait mis en mouvement.

Nous n'avons, nous, pour nous influencer, aucun de ces motifs tout-puissants de convenance politique et de popularité. Pour nous, le premier jugement demeure valable. La réhabilitation serait négligeable, n'était la masse de témoignages sincères à laquelle elle a donné lieu, relativement au caractère personnel séduisant de Jeanne. La question qui s'élève alors est celle-ci : Comment l'Église s'est-elle tirée de son verdict du premier procès quand elle a canonisé Jeanne cinq cents ans plus tard?

•

L'ÉGLISE N'EST PAS COMPROMISE PAR SES RÉPARATIONS

Elle s'en est tirée assez facilement. Dans l'Église catholique, bien plus que dans la loi, il n'y a pas de mal sans remède. Elle ne se soumet pas au jugement particulier de Jeanne, en tant que jugement particulier, car la suprématie du jugement particulier de l'individu est la quintessence du

Protestantisme. Néanmoins, elle a une place pour le jugement particulier, *in excelsis*, car elle admet que la plus haute sagesse peut venir comme une révélation divine à un individu. Sur une évidence suffisante, elle déclarera cet individu un saint. La révélation peut se faire par la voie de l'illumination du jugement particulier tout comme par les paroles d'un personnage céleste apparaissant en une vision. Aussi on peut définir un saint : une personne de vertu héroïque, dont le jugement particulier est privilégié.

Beaucoup de saints sont des novateurs, notamment François d'Assise et Claire qui ont été, durant leur vie, en conflit avec l'Église et ont ainsi soulevé la question de savoir s'ils étaient des hérétiques ou des saints. François aurait pu finir sur le bûcher s'il avait vécu plus longtemps. Il n'est donc nullement impossible qu'une personne soit excommuniée comme hérétique et, après un examen plus approfondi, canonisée comme sainte. L'excommunication par un tribunal ecclésiastique provincial n'est pas un de ces actes pour lesquels l'Église prétend à l'infaillibilité. Peut-être ferais-je mieux d'informer mes lecteurs protestants que le fameux dogme de l'infaillibilité papale est de beaucoup la plus modeste prétention parmi toutes les prétentions existantes. Comparé à nos démocraties infaillibles, à nos conseils médicaux infaillibles, à nos astronomes infaillibles, à nos juges infaillibles, à nos parlements infaillibles, le Pape est à genoux, dans la poussière, à confesser son ignorance devant le trône de Dieu et à demander que sa décision soit acceptée comme finale, seulement sur certains points de l'histoire au sujet desquels évidemment il a plus de sources d'information que n'importe quel autre. L'Église peut canoniser et canonisera peut-être un jour ou l'autre Galilée, sans compromettre l'infaillibilité qu'elle réclame pour le pape, mais en compromettant l'infaillibilité que réclament, pour le livre de Josué, les âmes simples dont la foi rationnelle en des choses plus importantes est devenue subordonnée à une foi tout à fait irrationnelle en la chronique des campagnes de Josué considérée comme traité de physique. D'ailleurs, pendant quelque temps encore, l'Église ne canonisera probablement pas Galilée, bien qu'elle puisse faire plus mal. Mais elle a pu canoniser Jeanne sans aucun compromis. Jamais

elle n'avait douté que le soleil tournât autour de la terre : elle l'avait vu trop souvent le faire.

Cependant il était fait un grand mal à Jeanne et à la conscience du monde par son supplice. *Tout comprendre, c'est tout pardonner*, qui est la sentimentalité du Diable, ne peut l'excuser. Quand nous aurons admis que le tribunal était non seulement honnête et légal, mais encore qu'il fut exceptionnellement miséricordieux, en épargnant à Jeanne la torture habituelle quand elle s'obstinait à ne pas vouloir prêter serment; quand nous aurons admis que Cauchon était, et comme prêtre et comme juge, bien plus consciencieux et plus discipliné qu'aucun juge anglais n'a jamais rêvé de l'être dans un procès politique où sont en jeu ses préjugés de classe et de parti, il n'en reste pas moins ce fait humain que la mort de Jeanne d'Arc sur le bûcher était une horreur et qu'un historien qui voudrait la défendre serait capable de défendre n'importe quoi. La critique finale du côté physique de l'exécution est impliquée dans le refus des habitants des Iles Marquises de croire que les Anglais n'ont pas mangé Jeanne. Pourquoi, demandent-ils, se serait-on donné la peine de rôtir une créature humaine, si ce n'est pour la manger? Ils ne peuvent pas concevoir que ce pût être par plaisir. Nous n'avons aucune réponse à leur faire, sauf à notre honte. Aussi, rougissons de notre sauvagerie plus compliquée et plus prétentieuse que la leur, avant de nous mettre à débrouiller plus avant toute cette affaire, pour découvrir quelles autres leçons elle renferme pour nous.

CRUAUTÉ MODERNE ET CRUAUTÉ MÉDIÉVALE

D'abord, débarrassons-nous de cette idée que la simple cruauté physique de la mort par les flammes puisse avoir une signification particulière. Jeanne a été brûlée tout comme furent brûlés à son époque des douzaines d'hérétiques moins intéressants qu'elle. Le Christ crucifié n'a fait que partager le sort de milliers de malfaiteurs oubliés. Au point de vue de la pure douleur physique, ils n'ont aucune prééminence. L'histoire rapporte des exécutions bien plus terribles que les

leurs, sans parler des agonies des soi-disant morts naturelles, dans ce qu'elles ont de pire.

Jeanne fut brûlée, il y a déjà plus de cinq cents ans. Plus de trois cents après, environ seulement cent ans avant ma naissance, une femme fût brûlée à Stephen's Green, dans ma ville natale, Dublin, pour avoir fabriqué de la fausse monnaie, ce qui était considéré comme trahison. Dans ma préface pour le récent volume de Sidney et de Béatrice Webb, *English prisons, under local Government*, j'ai rapporté que, étant déjà à l'âge d'homme, j'ai vu Richard Wagner diriger deux concerts et que Richard Wagner, étant jeune homme, avait vu et évité une foule de gens qui se précipitaient pour assister au spectacle d'un soldat dont le corps était brisé sur la roue, de la plus cruelle des deux manières qui existent de procéder à cette hideuse exécution. Je dirai encore que la peine de la pendaison, de l'arrachement et de l'écartèlement des membres, impossible à mentionner dans ses détails, fut abolie si récemment qu'il y a encore des hommes en vie qui y avaient été condamnés. Nous donnons encore le fouet aux criminels et même nous réclamons qu'on le donne encore plus. La plus terrible et la plus sensationnelle de ces atrocités n'infligeait pas à ses victimes la misère, la dégradation, le gaspillage conscient et la perte de vie que nos prisons modernes infligent, surtout les prisons modèles. Et, ce faisant, elles n'éveillent pas, autant que je puis le constater, plus de remords que n'en éveillait au moyen âge, la peine du feu pour les hérétiques. Nous n'avons même pas l'excuse de tirer quelque plaisir de nos prisons comme le Moyen Age en tirait de ses bûchers, de ses roues et de ses gibets. Jeanne elle-même jugea cette question quand, ayant à choisir entre l'emprisonnement et le bûcher, elle choisit le bûcher. Et ainsi elle privait l'Église de l'excuse de se dire innocente de sa mort.

L'Église aurait dû se borner à l'excommunier. Elle était alors dans son droit, car Jeanne avait refusé d'accepter son autorité et de se plier à ses conditions. L'Église pouvait dire, avec vérité : « Vous n'êtes pas l'une des nôtres. Allez-vous-en, et trouvez la religion qui vous convient, ou fondez en une. » Elle n'avait pas le droit de dire : « Vous pouvez revenir à nous, maintenant que vous vous êtes rétractée; mais vous demeu-

rerez dans un donjon pour le restant de vos jours. » Malheureusement l'Église ne croyait pas qu'il y eût aucune religion vraie, qui pût sauver les âmes, en dehors d'elle-même. Et l'Église était profondément corrompue, comme l'étaient et le sont encore toutes les Églises, par le calibanisme primitif (au sens de Browning) ou par la propitiation au moyen de la souffrance et du sacrifice d'une divinité redoutée. Ses méthodes n'étaient pas la cruauté pour l'amour de la cruauté, mais la cruauté pour le salut de l'âme de Jeanne. Mais Jeanne croyait que le salut de son âme était son affaire à elle et non celle *des gens d'Église*. En usant de ce terme comme elle le faisait, avec méfiance et mépris, elle se montrait, en germe, une anticléricale aussi déterminée que Voltaire ou Anatole France. Si elle avait dit, mot pour mot : « A la boîte aux ordures, l'Église militante et ses serviteurs en robe noire! Je ne reconnais que l'Église triomphante au Ciel », elle n'aurait guère exprimé plus clairement son opinion.

ANTICLÉRICALISME CATHOLIQUE

Il ne faut pas que je laisse conclure de ce qui précède qu'on ne peut pas être en même temps un anticlérical et un bon catholique. Tous les papes réformateurs ont été des anticléricaux véhéments et de véritables fléaux pour le clergé. Tous les grands ordres sont nés du mécontentement causé par les prêtres : celui des Franciscains, de la sottise orgueilleuse des prêtres; celui des Dominicains, de la paresse des prêtres et du Laodicéanisme; celui des Jésuites, de l'apathie, de l'ignorance et de l'indiscipline des prêtres. Le plus bigot des Orangistes de l'Ulster ou des bourgeois de la Basse-Église (Low Church) de Leicester, tels que les décrit M. Henry Nevinson, est un simple Gallion comparé à Machiavel qui, quoique n'étant pas protestant, était un féroce anticlérical. Tout catholique peut accuser, et beaucoup de catholiques accusent effectivement un prêtre quelconque, ou les prêtres en général, d'être paresseux, ivrognes, oisifs, dissolus et indignes de leur grande église et de leur fonction de pasteurs des troupeaux d'âmes humaines. Mais dire que les âmes des gens ne sont pas l'affaire des hommes d'Église, c'est faire encore

un pas de plus... un pas qui mène au delà du Rubicon. Jeanne a fait virtuellement ce pas.

LE CATHOLICISME N'EST PAS ENCORE ASSEZ CATHOLIQUE

Ainsi, si nous admettons, comme nous le devons, que la mort de Jeanne sur le bûcher fut une erreur, nous devons élargir assez le catholicisme pour la faire entrer dans sa charte. Nos églises doivent admettre qu'aucune organisation officielle d'hommes mortels, dont la vocation n'entraîne pas avec elle des pouvoirs mentaux extraordinaires — et c'est là tout ce qu'une Église militante peut prétendre être, en présence des faits et de l'histoire — ne peut marcher de pair avec le jugement particulier de personnes de génie, sauf quand, ce qui est un accident très rare, le génie est un pape et encore faut-il que ce pape soit très dominateur. Les Églises doivent apprendre l'humilité aussi bien qu'elles l'enseignent.

La succession apostolique ne peut pas être assurée par l'imposition des mains. Elle ne peut se borner à cela. En effet, les langues de feu sont descendues trop souvent sur des païens et des parias, laissant les hommes d'église oints scandaliser l'Histoire comme des canailles mondaines. Quand l'Église militante se conduit comme si elle était déjà l'Église triomphante, elle commet de ces bévues épouvantables à propos de Jeanne, de Bruno, de Galilée et des autres, qui rendent très difficile à un libre penseur d'en faire partie. Et une Église, qui n'a pas de place pour les Libres Penseurs, que dis-je? qui n'inculque pas et n'encourage pas la Libre Pensée, en croyant d'une façon absolue que la pensée, réellement libre, doit, en vertu de sa propre loi, conduire au sein de l'Église, n'a pas d'avenir dans la culture moderne. Non seulement elle n'a pas d'avenir, mais encore elle n'a pas manifestement foi dans la science solide de ses propres dogmes; et elle se rend coupable de l'hérésie qui déclare que la théologie et la science sont deux forces différentes et opposées, qui rivalisent pour s'assurer la fidélité des hommes.

J'ai devant moi une lettre émanant d'un prêtre catholique.

« Dans votre pièce, écrit-il, je vois la représentation dramatique du conflit des pouvoirs royaux, sacerdotaux et prophé-

tiques entre eux, conflit dans lequel Jeanne fut écrasée. Pour moi, ce n'est pas la victoire de l'un ou de l'autre de ces pouvoirs sur les autres qui amènera la paix et le Règne des Saints dans le Royaume de Dieu, mais bien leur action commune féconde, dans un état pénible, mais noble, de tension mentale. »

Le Pape lui-même n'aurait pu mieux s'exprimer. Je ne le puis pas davantage. Nous devons accepter cette tension mentale et la soutenir noblement, sans nous laisser tenter par le désir de l'alléger en brûlant le fil. Voilà la leçon de Jeanne à l'Église. Et le fait qu'elle se trouve sous la plume d'un prêtre m'enhardit à affirmer que la canonisation de Jeanne a été un geste de splendeur catholique, car c'est la canonisation d'une sainte protestante par l'Église de Rome. Mais sa valeur et sa vertu spéciales ne peuvent apparaître que si elle est reconnue et comprise comme telle. Si un prêtre ingénu trouve ceci trop dur et me dit que telle n'était pas l'intention de ce geste, je lui rappellerai que l'Église est entre les mains de Dieu et non, comme se l'imaginent les prêtres ingénus, Dieu entre les mains de l'Église. Aussi, s'il répond avec trop de confiance sur les intentions de Dieu, on peut lui demander : « Es-tu entré dans les sources de la mer? ou as-tu marché dans les profondeurs de l'abîme? » Et la réponse même de Jeanne est aussi la réponse du sage : « Même s'il me tue, j'aurai encore confiance en Lui; mais je maintiendrai mes propres idées devant Lui. »

LA LOI DU CHANGEMENT EST LA LOI DE DIEU

Quand Jeanne maintint ses propres idées, elle prétendit, comme Job, qu'il y avait à considérer, non seulement Dieu et l'Église, mais encore le Verbe fait Chair : c'est-à-dire l'individu non ordinaire qui peut représenter aussi bien la vie dans sa plus haute expression humaine actuelle que dans sa plus basse, mais qui jamais ne la représente à la moyenne purement mathématique. Dans le système de l'Église catholique, il n'y a pas déification de la moyenne démocratique. C'est une hiérarchie avouée, dans laquelle les membres sont passés au crible de telle manière que, à la fin de ce processus, un individu demeure chef suprême, en qualité de Vicaire du Christ. Mais lorsqu'on exa-

mine ce processus, il apparaît que ces étapes successives sont celles de la sélection et de l'élection du supérieur par l'inférieur — le vice cardinal de la démocratie — avec ce résultat que les grands papes sont aussi rares et aussi accidentels que les grands rois, et que, parfois, il était plus prudent pour un aspirant au Siège et aux Clefs de passer pour un vieillard imbécile et moribond, que pour un saint énergique. Très peu de papes ont été canonisés ou pouvaient l'être, sans abaisser le type de sainteté fixé par les Saints élus par eux-mêmes.

On ne pouvait raisonnablement attendre d'autre résultat. En effet, il n'est pas possible qu'une organisation officielle des besoins spirituels de millions d'hommes et de femmes, pour la plupart pauvres et ignorants, puisse rivaliser avec succès, dans la sélection de ses chefs, avec le choix direct du Saint-Esprit, qui, comme l'éclair, frappe l'individu d'un coup infaillible. Un collège de cardinaux ne peut pas non plus prier efficacement pour que son choix soit inspiré. La prière consciente de l'inférieur peut être que son choix touche un plus grand que lui. Mais l'intention subconsciente de son individualité qui tend à se conserver soi-même, doit être de trouver un serviteur digne de confiance pour ses propres fins. Les saints et les prophètes, quoiqu'ils puissent accidentellement se trouver dans tel ou tel rang ou position officiels, sont en réalité toujours choisis par eux-mêmes, comme Jeanne. Et, puisque ni l'Église ni l'État, de par les nécessités séculières de leur constitution, ne peuvent garantir la reconnaissance de ces missions spontanées, il ne nous reste qu'à nous faire un point d'honneur de privilégier l'hérésie jusqu'au dernier degré tolérable, en nous plaçant sur ce terrain : toute évolution dans la pensée et dans la conduite doit tout d'abord apparaître comme de l'hérésie ou de l'inconduite. Bref, bien que toute société soit fondée sur l'intolérance, toute amélioration est fondée sur la tolérance ou la reconnaissance de ce fait que la loi de l'Évolution est la loi du changement d'Ibsen. Et comme la loi de Dieu, au sens de ce mot qui peut maintenant commander une foi à l'épreuve de la science, est une loi d'évolution, il s'ensuit que la loi de Dieu est une loi de changement. Aussi quand les Églises se dressent contre tout changement, parce que changement, elles se dressent contre la loi de Dieu.

LA CRÉDULITÉ MODERNE ET LA CRÉDULITÉ MÉDIÉVALE

Quand on demandait à Abernethy, le fameux docteur, pourquoi il s'adonnait à toutes les habitudes malsaines contre lesquelles il prévenait ses patients, il répondait que son métier était celui du poteau indicateur qui indique le chemin conduisant à tel endroit, mais n'y va pas lui-même. Il aurait pu ajouter qu'il ne forçait pas le voyageur à s'y rendre, ni ne l'empêchait de chercher quelque autre chemin. Malheureusement nos poteaux indicateurs cléricaux, eux, contraignent toujours le voyageur, quand ils ont le pouvoir politique de le faire. Quand l'Église était une puissance temporelle en même temps que spirituelle, et longtemps après, tant qu'elle put contrôler ou influencer le pouvoir temporel, elle imposa la soumission par des persécutions d'autant plus impitoyables que leur intention était excellente.

Aujourd'hui le docteur a succédé au prêtre. Il peut, pour ainsi dire, faire ce qu'il veut du parlement et de la presse grâce à la foi aveugle qu'on a en lui, qui a succédé à la foi beaucoup plus critique qu'on avait dans le prêtre. La contrainte légale de suivre les prescriptions du médecin, quelque toxiques qu'elles puissent être, est poussée à un point qui aurait horrifié l'Inquisition et frappé de stupeur l'archevêque Laud lui-même. Notre crédulité est plus grossière que celle du Moyen Age, parce que le prêtre n'a pas d'intérêt pécuniaire aussi direct en nos péchés que le docteur n'en a en nos maladies. Il ne mourait pas de faim quand tout allait bien dans son troupeau, ni ne prospérait quand celui-ci périssait, comme le font forcément nos docteurs commerciaux privés. En outre l'ecclésiastique du Moyen Age croyait que quelque chose d'extrêmement désagréable lui arriverait après sa mort, s'il était sans scrupules, croyance qui est maintenant réellement morte chez les personnes qui ont reçu une instruction matérialiste dogmatique. Nos corporations professionnelles sont des Trade Unions sans âmes à damner. Et elles nous pousseront bientôt à nous rappeler qu'elles ont des corps auxquels on peut donner des coups de pied. Le Vatican n'a jamais été sans âme. C'était, au pis aller, une conspiration politique pour donner à l'Église le suprême pouvoir aussi bien temporel que spirituel. Donc la

question soulevée par le bûcher de Jeanne est encore une question brûlante, bien que les pénalités encourues maintenant ne soient pas aussi sensationnelles. C'est pourquoi je l'approfondis. S'il ne s'agissait que d'une curiosité historique, je ne gaspillerais pas le temps de mes lecteurs, ni le mien, fût-ce cinq minutes.

LA TOLÉRANCE MODERNE ET LA TOLÉRANCE MÉDIÉVALE

Plus nous serrons de près cette question, plus elle devient difficile. A première vue, nous sommes disposés à répéter que Jeanne aurait dû être excommuniée, puis laissée libre d'aller où elle voulait, quoiqu'elle eût véhémentement protesté contre une privation aussi cruelle de sa nourriture spirituelle. La confession, l'absolution et le corps de son Seigneur étaient, en effet, pour elle les premières nécessités de la vie. Un esprit comme celui de Jeanne aurait pu surmonter cette difficulté comme le fit l'Église d'Angleterre, pour les Bulles du Pape Léon, en créant une Église à elle, et en affirmant que c'était là le temple de la foi vraie et originale dont s'étaient écartés ses persécuteurs. Mais à cette époque, un pareil procédé était, aux yeux de l'Église comme de l'État, une incitation à la damnation et à l'anarchie. Aussi le tolérer impliquait un essor de la foi en la liberté plus grand que ne pouvait le souffrir la nature humaine politique et ecclésiastique. Il est facile de dire que l'Église aurait dû attendre les résultats mauvais allégués, au lieu d'admettre qu'ils arriveraient. Cela semble simple. Mais si une Autorité moderne de l'hygiène publique allait laisser les gens agir entièrement selon leurs idées personnelles, en matière de salubrité; si elle disait : « Nous n'avons rien à voir au drainage et à vos vues sur le drainage; mais si vous attrapez la variole ou le typhus, nous vous poursuivrons et nous vous ferons punir très sévèrement, comme les Autorités, dans l'*Erewhon* de Butler », ou bien la dite Autorité serait mise dans un asile d'aliénés, ou bien on lui rappellerait que la négligence de A en matière de salubrité peut tuer l'enfant de B à quatre kilomètres de là, ou provoquer une épidémie qui peut causer la mort des plus fidèles partisans de la salubrité.

Nous devons envisager en face le fait que la société est fondée sur l'intolérance. Il est des cas manifestes de l'abus de l'intolérance; mais ces cas sont tout aussi caractéristiques de notre âge présent, que du Moyen Age. L'exemple et le contraste modernes typiques, c'est la vaccine obligatoire, remplaçant ce qui était virtuellement le baptême obligatoire. Mais ce qu'on reproche à l'obligation de la vaccine, c'est d'être un charlatanisme grossièrement antiscientifique, malfaisant, antisanitaire. On ne reproche pas du tout à cette obligation d'être un mal par le fait qu'elle oblige des gens à protéger leurs enfants contre la maladie. Les adversaires de la vaccine voudraient en faire un crime et, probablement, ils y réussiront. Mais ce sera une aussi grande preuve d'intolérance que de la rendre obligatoire. Ni les « Pasteuriens », ni leurs adversaires les « Sanitariens » ne laisseraient les parents libres d'élever leurs enfants tout nus, bien que cette façon de faire puisse être défendue par quelques arguments plausibles.

Nous pouvons bavarder sur la tolérance autant que nous voulons. Mais il y a toujours quelque part une ligne que la société doit tirer entre la conduite permise et l'insanité ou le crime, et cela en dépit du risque de prendre les sages pour des fous et les sauveurs pour des blasphémateurs. Nous devons persécuter, même jusqu'à la mort. Tout ce que nous pouvons faire, pour mitiger le danger de persécution, c'est, d'abord, d'être très prudents quand nous persécutons et ensuite c'est d'avoir toujours présent à l'esprit ce fait qu'il faut une grande liberté politique et sociale permettant d'offusquer, si l'on veut, les gens conventionnels; et il faut un sens bien averti de la valeur de l'originalité, de l'individualité, de l'excentricité, sinon le résultat sera une stagnation apparente recouvrant une répression des forces évolutives, qui éclateront éventuellement, avec une violence extravagante et probablement destructrice.

VARIABILITÉ DE LA TOLÉRANCE

Le degré de tolérance de la liberté individuelle qui peut être atteint, dépend, à chaque moment, de la manière dont la société maintient sa cohésion. En temps de guerre,

par exemple, nous supprimons les évangiles et nous mettons les Quakers en prison. Nous muselons les journaux, et nous considérons comme une sérieure offense le fait de laisser voir une lumière le soir. Sous la poussée de l'invasion, le Gouvernement français de 1793 trancha 4 000 têtes, la plupart pour des motifs qui n'auraient poussé aucun gouvernement à chloroformer un chien en temps de paix stable. En 1920, le gouvernement anglais assassina et brûla en Irlande, pour persécuter les défenseurs d'un changement constitutionnel que lui-même dut bientôt effectuer. Tout ce que les Black and Tans avaient fait en Irlande, plus tard les fascistes le firent en Italie, avec quelques variantes grotesquement féroces, en réaction contre une tentative inhabile de révolution industrielle due aux socialistes qui comprenaient encore moins le socialisme que les capitalistes ne comprennent le capitalisme. Aux États-Unis, on persécuta sauvagement les Russes après 1917, tant que dura l'épouvante créée par la révolution bolchevique russe.

Ces exemples pourraient aisément être multipliés. Ils suffisent à montrer que, entre un maximum de tolérance indulgente et un terrorisme impitoyable dans son intolérance, il y a une échelle le long de laquelle la tolérance monte ou descend continuellement. Aussi il n'y avait pas la moindre raison pour le XIXe siècle d'avoir cette conviction pleine de suffisance, qu'il était plus tolérant que le XVe siècle ou qu'un événement tel que l'exécution de Jeanne n'aurait jamais pu avoir lieu à notre époque plus éclairée, comme nous l'appelons. Au cours de ces dernières années, des milliers de femmes, dont chacune en particulier était mille fois moins dangereuse et moins terrifiante pour nos gouvernements que Jeanne ne l'était pour le gouvernement de son époque, ont été égorgées, exterminées par la famine, brûlées dans leurs maisons et leurs foyers en flammes. Que sais-je encore de ce que la persécution et la terreur pouvaient leur faire, au cours de ces prétentieuses croisades bien plus tyranniques que les Croisades médiévales? Celles-ci, en effet, ne visaient à rien de plus hyperbolique que de sauver le saint Sépulcre des mains des Sarrazins.

L'Inquisition, et son équivalent anglais, la Chambre étoilée, ont disparu, en ce sens que leurs noms sont maintenant

désuets. Mais elles ont des substituts modernes : les Commissions et tribunaux spéciaux, les expéditions punitives, les suspensions de l'Habeas Corpus, les proclamations de la loi martiale et d'État de siège, et d'autres encore. Peut-on prétendre que les victimes de tous ces substituts de l'Inquisition ont un jugement aussi équitable, un corps de loi aussi considéré pour diriger leurs procès; des juges aussi consciencieux pour exiger que la légalité soit strictement suivie dans la procédure, toutes choses que Jeanne eut de la part de l'Inquisition et de l'esprit du Moyen Age, même au moment où son pays avait à supporter le lourd fardeau de la guerre civile et de la guerre étrangère?

De nous, elle n'aurait eu ni loi ni jugement, sauf un acte de la Défense du royaume suspendant toute loi. Pour juges, elle aurait eu, en mettant les choses au mieux, un colonel ennuyé, et en les mettant au pire, un juge vêtu d'hermine et d'écarlate, auxquels les scrupules d'un ecclésiastique qualifié comme Cauchon eussent paru ridicules et malhonnêtes.

LE CONFLIT ENTRE LE GÉNIE ET LA DISCIPLINE

Maintenant que, par rapport à nous-même, nous avons mis la chose au point, nous pouvons considérer dans la mentalité de Jeanne le caractère spécial qui la rendait intraitable. D'une part, que faire avec ces dirigeants qui ne veulent donner aucune raison de leurs ordres? d'autre part avec ces gens qui ne peuvent pas comprendre les raisons lorsqu'elles leur sont données? Le gouvernement du monde, au point de vue politique, industriel et domestique, doit être poursuivi surtout au moyen d'ordres et d'obéissance à ces ordres, exactement dans les conditions ci-dessus : « Pas de discussion, faites ce qu'on vous dit », ne doit pas seulement être dit aux enfants et aux soldats, mais en fait à chacun. Heureusement la plupart des gens ne demandent pas de raison. Ils ne sont que trop contents qu'on leur épargne la peine de penser par eux-mêmes. Quant aux penseurs les plus capables et les plus indépendants, ils se contentent de comprendre leur département spécial. Dans les autres départements, sans hésiter, ils demanderont et accepteront les instructions d'un agent de police ou l'opi-

nion d'un tailleur, sans demander, et même sans désirer aucune explication.

Néanmoins, il doit exister quelque raison qui fait que de l'autorité s'attache à un ordre. Un enfant obéit à ses parents, un soldat à son officier, un philosophe à un employé de chemin de fer, et un ouvrier à un contremaître, tous sans faire de questions. Ils le font parce qu'il est admis d'une façon générale, que ceux qui donnent des ordres comprennent ce qu'ils font et sont dûment autorisés à les donner, et même sont obligés de les donner, et parce qu'il n'y a pas, dans les conditions pratiques de la vie quotidienne, de temps pour les leçons, les explications et les arguments quant à leur validité. Ces obéissances sont aussi nécessaires à la continuité du maintien de notre système social que le sont les révolutions de la terre pour la succession du jour et de la nuit. Mais elles ne sont pas aussi spontanées qu'elles en ont l'air : il faut qu'elles soient très soigneusement arrangées et maintenues. Un évêque se soumet et obéit au roi. Mais si un vicaire lui donne un ordre, aussi nécessaire et sensé soit-il, l'évêque oubliera son habit et il enverra au diable le vicaire et son impertinence. Plus un homme accepte d'obéir à l'autorité accréditée, moins il accepte qu'une personne sans autorité accréditée lui donne des ordres.

Maintenant, ayant ces remarques présentes à notre esprit, considérons la carrière de Jeanne. C'était une jeune villageoise, commandant aux moutons, aux cochons, aux chiens et aux poulets de son père. Jusqu'à un certain point, elle commandait aussi aux journaliers de son père, quand il en prenait. Mais elle ne commandait à nul autre sur terre. En dehors de la ferme, elle n'avait aucune autorité, aucun prestige, aucun droit à la moindre déférence. Pourtant, elle commandait à tous, depuis son oncle jusqu'au roi, aussi bien qu'à l'archevêque et à l'État-major général de l'Armée. Son oncle lui obéissait comme un mouton. Il la mena au château du commandant local. Celui-ci, en se voyant commandé, tenta d'affirmer son autorité, tentative vaine, car il ne tarda pas à succomber et à obéir. Et ainsi de suite jusqu'au roi, comme nous l'avons vu.

Ceci aurait été irritant au dernier degré, même si ses ordres avaient été offerts comme des solutions rationnelles aux difficultés désespérées dans lesquelles, précisément, se trouvaient

alors ses supérieurs sociaux. Mais ils n'étaient pas offerts comme tels. Ils n'étaient pas non plus offerts comme l'expression de la volonté arbitraire de Jeanne. Ce n'était jamais : « Je le dis », mais : « Dieu le dit ».

JEANNE THÉOCRATE

Les conducteurs d'hommes qui adoptent cette manière d'agir n'ont aucun ennui avec les uns et ont, avec les autres, des ennuis sans fin. Jamais ils n'ont à craindre une réception tiède. Ou ils sont les messagers de Dieu ou ils sont de grossiers imposteurs. Au moyen âge, la croyance générale dans la sorcellerie intensifiait grandement ce contraste. En effet, lorsqu'un miracle se produisait en apparence — telle la saute de vent à Orléans — c'était, pour le crédule, la preuve d'une mission divine et, pour le sceptique, la preuve d'un contrat avec le diable. Tout le temps, Jeanne dut dépendre de ceux qui, l'acceptant comme un ange incarné, s'opposaient à ceux qui joignaient, à un intense ressentiment contre sa présomption, l'horreur des bigots pour une sorcière. A cette horreur, il faut ajouter l'extrême irritation de ceux qui, ne croyant pas aux voix, considéraient Jeanne comme une menteuse.

Il est difficile de concevoir quelque chose de plus exaspérant pour un homme d'État, un commandant militaire, un favori de cour, que d'être dirigé à chaque tournant ou éloigné de l'oreille du souverain par une jeune parvenue insolente qui use de la crédulité de la populace et de la vanité et de la sottise d'un prince trop jeune, pour exploiter quelques-unes de ces coïncidences heureuses qui passent pour des miracles aux yeux des gens dépourvus de sens critique. Non seulement l'envie, le snobisme et l'ambition rivale des plus basses natures étaient exacerbés par le succès de Jeanne, mais encore, parmi ses amis assez intelligents pour posséder le sens critique, elle avait contre elle le scepticisme : on doutait de son habileté. C'était d'ailleurs tout à fait légitime, et fondé sur une juste observation de son ignorance et de sa témérité évidentes. Aux remontrances et aux critiques, elle ripostait non par des arguments et en s'efforçant de persuader, mais simplement

en faisant appel à l'autorité de Dieu et en prétendant qu'elle était la confidente spéciale de Dieu. Aussi elle devait paraître si insupportable à tous ceux qui n'étaient pas ses fanatiques, que seule une chaîne ininterrompue de succès écrasants, tant dans le champ militaire que dans le champ politique, avait pu la sauver de la colère, qui finalement causa sa perte.

EN THÉOCRATIE, LE SUCCÈS ININTERROMPU EST NÉCESSAIRE

Pour forger pareille chaîne, elle aurait dû être le roi, l'archevêque de Reims, le bâtard d'Orléans, et, par-dessus le marché, elle-même. C'était chose impossible. Dès le moment où elle échoua dans sa tentative pour pousser Charles à faire suivre son couronnement d'une attaque brusquée sur Paris, elle fut perdue. Tandis que le roi et les autres pensaient timidement et sottement qu'ils pouvaient s'entendre avec le Duc de Bourgogne pour une combinaison contre les Anglais, elle insistait sur son projet de prendre Paris et ainsi elle était pour eux un tourment terrifiant. Aussi, à partir de ce moment, elle ne put rien faire de plus que rôder autour des champs de bataille, attendant une chance favorable pour entraîner les capitaines dans un grand mouvement.

Ce fut à l'ennemi que la chance vint : les Bourguignons la firent prisonnière devant Compiègne. Elle s'aperçut alors immédiatement qu'elle n'avait pas un seul ami dans le monde politique. Si elle avait pu s'échapper, il est probable qu'elle aurait continué à combattre jusqu'à ce que les Anglais fussent boutés hors de France. Puis elle aurait secoué de ses pieds la poussière de la Cour et se serait retirée à Domrémy comme Garibaldi se retira à Caprera.

DÉFORMATIONS MODERNES DE L'HISTOIRE DE JEANNE

Ceci, je pense, est tout ce que nous pouvons prétendre dire maintenant de la partie prosaïque de la carrière de Jeanne. Le roman de son élévation, la tragédie de son exécution, la comédie des tentatives faites par la postérité pour réparer cette exécution appartiennent à ma pièce, non à ma préface qui doit se réduire à un sobre essai sur les faits. Un tel essai

est malheureusement absolument nécessaire, comme on le constate d'une façon certaine en examinant les ouvrages typiques de références sur ce sujet. Ils donnent avec suffisamment d'exactitude les faits relatifs à la visite de Jeanne à Vaucouleurs, à l'annonciation à Charles à Chinon, à la levée du siège d'Orléans et aux batailles qui suivirent, au couronnement de Reims, à la capture de Compiègne et enfin au jugement et à l'exécution de Rouen, avec leurs dates et les noms des gens qui y furent mêlés. Mais tous déraillent avec la légende mélodramatique du méchant évêque, et de la jeune fille prise au piège, et de ce qui s'ensuit. L'erreur serait bien moins grande s'ils se trompaient sur les faits et voyaient juste dans leur interprétation des faits. Tel quel, tout ceci illustre cette vérité trop méconnue, que la mode selon laquelle nous pensons, change comme la mode selon laquelle nous nous habillons, et que, pour la plupart des gens, il est difficile, sinon impossible, de penser autrement que suivant la mode de leur époque.

L'HISTOIRE EST TOUJOURS EN RETARD

C'est la raison pour laquelle les enfants n'apprennent jamais l'histoire contemporaine. Leurs livres d'histoire traitent de périodes dont la manière de pensée est passée de mode et dont les circonstances ne s'appliquent plus à la vie active. On leur apprend par exemple l'histoire de Washington et on leur dit des mensonges sur Lénine. A l'époque de Washington, on leur disait des mensonges — les mêmes mensonges — sur Washington et on leur apprenait l'histoire de Cromwell. Aux xve et xvie siècles, on leur disait des mensonges sur Jeanne, mais à l'époque actuelle on pourrait très bien leur dire la vérité. Malheureusement les mensonges n'ont pas cessé quand les circonstances politiques ont changé. La Réforme, dont Jeanne fut l'inconsciente devancière a gardé brûlantes jusqu'à ce jour même — (en Irlande, on peut encore voir nombre de maisons brûlées) — les questions qui s'élevèrent à son propos. Le résultat est que Jeanne est demeurée le sujet des mensonges anticléricaux, des mensonges spécifiques protestants, et des subterfuges catholiques romains, à propos de son protes-

tantisme inconscient. La vérité s'arrête dans nos gorges, grâce à toutes les sauces auxquelles elle est accommodée. Elle ne passera que lorsque nous la prendrons sans aucune sauce du tout.

LA VRAIE JEANNE N'EST PAS ASSEZ MERVEILLEUSE POUR NOUS

Mais, même dans sa simplicité, la foi demandée par Jeanne est telle que l'esprit antimétaphysique de la civilisation du XIXe siècle, tout puissant encore en Angleterre et en Amérique et tyrannique en France, lui refuse dédaigneusement cette vérité. Nous ne nous précipitons pas à l'opposé extrême comme ses contemporains le firent, par répugnance pour elle, sorcière vendue au diable, car nous ne croyons pas au diable ni à la possibilité de contrats commerciaux avec lui. Quoique énorme, notre crédulité n'est pas illimitée. Notre stock en est d'ailleurs complètement utilisé par nos médiums, voyants, chiromanciens, écrivains sur l'ardoise, chrétiens scientistes, psycho-analystes, divinateurs de vibration électronique, thérapeutes de toutes écoles enregistrées et non enregistrées, astrologues et astronomes qui nous déclarent que le soleil est à plus d'un million de kilomètres de nous et que Bételgeuse est dix fois grande comme l'univers entier, et physiciens qui contrebalancent Bételgeuse en décrivant l'incroyable petitesse de l'atome, et enfin foule de débitants de merveilles dont la crédulité aurait fait éclater le Moyen Age d'une énorme joie sceptique.

Au Moyen Age, les gens croyaient que la terre était plate, croyance qui au moins se basait sur l'évidence de leurs sens. Nous, nous croyons qu'elle est ronde, non parce qu'un pour cent d'entre nous pourrait donner les raisons physiques d'une croyance aussi bizarre, mais parce que la sience moderne nous a convaincus que rien de ce qui est évident n'est vrai et que tout ce qui est magique, improbable, extraordinaire, gigantesque, microscopique, sans cœur ou outrageant, est scientifique.

Il ne faut pas, soit dit en passant, qu'on suppose que je prétende que la terre est plate ou que tout ou partie de notre

crédulité est illusion ou imposture. Je défends seulement mon temps de l'accusation d'être moins imaginatif que le Moyen Age. J'affirme que le XIXe siècle, et plus encore le XXe peuvent mettre le XVe siècle dans leur poche, en ce qui concerne leur capacité de croyance en merveilles et en miracles, en saints et en prophètes, en magiciens et en monstres, et en contes de fées de tous genres. La proportion du merveilleux par rapport aux récits immédiatement croyables, est infiniment plus grande dans la dernière édition de l'*Encyclopædia Britannica* que dans la Bible.

Les docteurs en divinité du Moyen Age, qui n'avaient nullement la prétention de fixer le nombre d'anges capables de danser sur la pointe d'une aiguille, feraient une bien triste figure, relativement à la crédulité romanesque, à côté des physiciens modernes qui ont fixé au billionième de millimètre chaque mouvement et chaque position dans la danse des électrons. Pour rien au monde, je ne voudrais douter de l'exactitude précise de ces calculs, ni de l'existence des électrons (quoi qu'ils puissent être). Le sort de Jeanne est pour moi un avertissement contre pareille hérésie. Mais je ne vois pas bien pourquoi les hommes qui croient aux électrons se considèrent comme moins crédules que les hommes qui croient aux anges. Si ces hommes refusent de croire, avec les assesseurs de Rouen en 1431, que Jeanne était une sorcière, ce n'est pas parce que cette explication est trop merveilleuse, mais parce qu'elle ne l'est pas suffisamment.

LES LIMITES DE LA REPRÉSENTATION HISTORIQUE SUR LA SCÈNE

Pour l'histoire de Jeanne, je renvoie le lecteur à la pièce qui suit. Elle contient tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur son compte. Mais, comme elle est pour la scène, j'ai dû condenser en trois heures et demie une série d'événements qui, dans leur développement historique, s'étendaient sur quatre fois autant de mois. Le théâtre, en effet, impose des unités de temps et de lieu, dont est exempte la Nature dans sa prodigalité illimitée. Donc, le lecteur ne doit pas croire que Jeanne ait réellement mis Robert de Baudricourt dans sa poche en

quinze minutes, ni que son excommunication, sa rétractation, sa rechute et sa mort sur le bûcher aient été l'affaire d'une heure et demie.

Je n'ai aucune prétention quant à la mise en scène des contemporains de Jeanne, si ce n'est qu'il est probable que certains sont plus près des originaux que ne le sont les portraits imaginaires de tous les Papes, depuis Saint Pierre, en passant par les Ages Obscurs, qui sont encore gravement exposés dans les Uffizi à Florence, ou qui l'étaient quand j'y passai la dernière fois. Mon Dunois pourrait tout aussi bien être le duc d'Alençon. Ils ont laissé tous deux des descriptions si semblables de Jeanne que, étant donné qu'un homme se décrit toujours inconsciemment lui-même, quand il décrit quelqu'un d'autre, j'en ai conclu que ces deux aimables jeunes gens étaient des frères jumeaux au point de vue du caractère. Aussi, je les ai réunis tous deux en un seul et même personnage. J'ai ainsi fait économiser au directeur du théâtre un salaire et une armure. Le visage de Dunois qu'on conserve encore à Châteaudun, est une aide suggestive. Mais en réalité, sur ces personnages et leur entourage, je ne sais rien de plus que ne savait Shakespeare sur Falconbridge et le duc d'Autriche ou sur Macbeth et Macduff. En ce qui concerne les choses qu'ils ont faites dans l'histoire et qu'ils refont dans la pièce, je ne puis que leur prêter des caractères appropriés, à la manière de Shakespeare.

UNE LACUNE DANS LE DRAME DU SIÈCLE D'ÉLIZABETH

Néanmoins, j'ai un avantage sur les écrivains du siècle d'Élizabeth. J'écris avec une connaissance complète du Moyen Age qu'on peut dire avoir été redécouvert au milieu du XIXe siècle après une éclipse d'environ quatre cent cinquante ans. Entre la Renaissance de la Littérature et de l'Art antiques, au XVIe siècle, et la vigoureuse poussée du Capitalisme, le Moyen Age fut enterré. Sa résurrection est une seconde Renaissance. Dans les histoires de Shakespeare, il n'y a pas le moindre souffle d'une atmosphère moyenâgeuse. Son Jean de Gaunt est pareil à une étude de la vieille époque de Drake. Bien qu'il fût catholique par tradition de famille, ses personnages sont

tous, avec intensité, protestants, individualistes, sceptiques, egocentristes, sauf en matière d'amour, et tout à fait personnels et égoïstes, même en cette matière. Ses rois ne sont pas des hommes d'État; ses cardinaux n'ont pas de religion. Un novice peut lire ses pièces d'un bout à l'autre, sans découvrir qu'en fin de compte le monde est gouverné par des forces qui s'expriment sous forme de religions et de lois, qui font époque, bien plutôt que par des individus grossièrement ambitieux et géniteurs de querelles. La divinité qui règle nos fins, de quelque façon que nous les ébauchions, n'est citée comme une sorte de fatalité que pour être d'ailleurs immédiatement oubliée comme une vague appréhension passagère. Pour Shakespeare, tout comme pour Mark Twain, Cauchon n'aurait été qu'un tyran et un arrogant au lieu d'être un catholique, et l'inquisiteur Lemaître aurait été un sadique au lieu d'être un juriste. Warwick n'aurait pas plus été un féodal que ne l'est son successeur, le Faiseur de Rois, dans la pièce *Henri VI*. Nous les aurions tous vus complètement satisfaits du fait que, s'ils voulaient seulement être vrais vis-à-vis d'eux-mêmes, ils ne pouvaient alors être faux vis-à-vis de qui que ce fût, — précepte qui représente la réaction contre le médiévisme sous sa forme la plus intense — comme s'ils étaient des êtres en l'air, sans aucune responsabilité publique.

Tous les caractères de Shakespeare sont ainsi. C'est pourquoi ils semblent naturels à notre classe moyenne qui vit dans le confort et l'irresponsabilité aux dépens des autres, et n'en a ni honte ni même conscience. La nature abhorre ce vide dans Shakespeare. J'ai pris soin de laisser souffler librement l'atmosphère médiévale à travers ma pièce. Ceux qui la verront ne feront pas l'erreur de prendre l'événement saisissant qu'elle relate pour un simple accident personnel. Devant eux, ils n'auront pas simplement des marionnettes visibles et humaines. Devant eux, ils auront l'Église, l'Inquisition, le Système féodal, avec l'inspiration divine luttant toujours contre leurs limites trop peu élastiques. Et tous sont plus terribles dans leur force dramatique, que n'importe quelle autre des petites figures mortelles faisant résonner son armure métallique ou se mouvant silencieusement dans les robes et sous les capuchons de l'Ordre de Saint-Dominique.

UNE TRAGÉDIE ET NON UN MÉLODRAME

Il n'y a pas de traître dans cette pièce. Le crime, comme la maladie, n'est pas intéressant. C'est quelque chose dont il faut se débarrasser avec l'assentiment général, voilà tout. Ce qui nous intéresse réellement, c'est ce que les hommes font de mieux, avec les meilleures intentions et ce que les hommes et les femmes normaux estiment devoir faire, quelles que soient leurs intentions. L'évêque canaille et l'inquisiteur cruel de Mark Twain et d'Andrew Lang sont aussi ennuyeux que des pickpockets. Ils rabaissent Jeanne au niveau d'un personnage moins intéressant encore : celui dont la poche a été vidée. Je les ai mis en scène l'un et l'autre comme des représentants éloquents et capables de l'Église Militante et de l'Église Litigante. Ce n'est, en effet, qu'ainsi que je puis maintenir mon drame au niveau de la haute tragédie et lui éviter de n'être rien de plus qu'une affaire sensationnelle de tribunal de simple police.

Dans une pièce, un traître ne peut pas être autre chose qu'un « Diabolus ex machina », expédient peut-être plus émouvant qu'un Deus ex machina. Mais tous deux sont aussi mécaniques l'un que l'autre. Et par suite, ils intéressent seulement comme mécanisme. Ce qui nous occupe, c'est, je le répète, ce que font les personnes normales innocentes. Si Jeanne n'avait pas été brûlée par des gens normaux innocents, dans toute la force de leur droiture, sa mort, ordonnée par eux, n'aurait pas eu plus de signification que le tremblement de terre de Tokyo qui brûla un si grand nombre de jeunes filles. Le tragique de ces assassinats, c'est qu'ils ne sont pas commis par des assassins. Ce sont des assassinats judiciaires, des assassinats pieux; et cette contradiction fait immédiatement naître un élément de comique dans le tragique : les anges peuvent pleurer sur l'assassinat; mais les dieux rient des assassins.

LES INÉVITABLES FLATTERIES DE LA TRAGÉDIE

Nous avons donc ici une des raisons pour lesquelles mon drame de la vie de sainte Jeanne, tout en montrant la vérité

essentielle, donne une peinture inexacte de certains faits accidentels. Il va presque sans dire que les anciens mélodrames sur Jeanne d'Arc, en réduisant tout à un conflit entre un traître et un héros, et dans le cas de Jeanne entre un traître et une héroïne, non seulement manquent totalement leur but, mais encore falsifient les caractères. Ils font de Cauchon une canaille, de Jeanne d'Arc une prima donna, et de Dunois un amoureux. Mais celui qui écrit de la haute tragédie ou de la haute comédie vise à la vérité la plus intime. Par suite, il est obligé de flatter Cauchon à peu près autant que l'avilit l'auteur du mélodrame.

Autant que j'ai pu m'en rendre compte, il n'y a rien qui permette d'accuser Cauchon de mauvaise foi, ou de sévérité exceptionnelle dans ses rapports judiciaires avec Jeanne. Il n'y a rien qui permette de l'accuser d'avoir eu autant de préjugés de classe et de secte, de préjugés en faveur de la police et contre le prisonnier que nous en constatons maintenant dans nos propres tribunaux. Cependant il n'y a rien, non plus, qui permette de le classer comme un grand ecclésiastique catholique, tout à fait à l'épreuve des passions éveillées par sa situation temporelle. D'après les rares détails qu'on a maintenant sur l'Inquisiteur Lemaître, il ne semble pas qu'il ait été à la hauteur de ses devoirs et du procès qu'il avait à juger, avec autant de maîtrise que je l'ai représenté.

Mais il incombe au théâtre de rendre ses personnages plus intelligibles à eux-mêmes qu'ils ne le seraient dans la vie réelle. Il n'est pas d'autre moyen, d'ailleurs, de les rendre intelligibles pour le public. Dans le cas présent, Cauchon et Lemaître doivent rendre intelligibles, non seulement leurs propres personnes, mais encore l'Église et l'Inquisition. De même Warwick doit rendre le système féodal intelligible. Tous trois doivent ainsi rendre intelligible au public du xxe siècle une époque qui est, dans ses fondements, différente de la leur. Il est clair que le vrai Cauchon, le vrai Lemaître, le vrai Warwick n'auraient pas pu faire cela. Ils appartenaient eux-mêmes au Moyen Age et par suite ils étaient aussi inconscients de ses particularités que de la formule atomique de l'air qu'ils respiraient.

Mais ma pièce serait inintelligible, si je ne les avais pas dotés de cette conscience, assez pour leur permettre d'expli-

quer leur attitude au xxe siècle. Tout ce que je prétends, c'est que, par ce sacrifice inévitable à la vraisemblance, j'ai assuré, de la seule manière possible, une véracité suffisante pour me justifier lorsque je prétends, — autant que j'en puis juger par la documentation valable et par le pouvoir de divination que je possède — que les choses que je fais dire à ces trois protagonistes du drame sont les choses qu'ils auraient dites en réalité s'ils avaient su ce qu'ils faisaient réellement. Et en dehors de ceci, ni le drame, ni l'histoire ne peuvent me regarder.

QUELQUES PROPOSITIONS BIEN INTENTIONNÉES POUR L'AMÉLIORATION DE LA PIÈCE

J'ai à remercier plusieurs critiques des deux côtés de l'Atlantique, y compris quelques-uns dont l'admiration pour ma pièce est pleine d'enthousiasme, des conseils cordiaux qu'ils donnent pour perfectionner ma pièce. Ils montrent que, en supprimant l'épilogue et tout ce qui est relatif à ces sujets dépourvus de sens dramatique et ennuyeux comme l'Église, le Système féodal, l'Inquisition, la Théorie de l'hérésie et autres encore, — sujets, disent-ils, qui seraient impitoyablement rayés par le crayon bleu d'un directeur de théâtre expérimenté, — la pièce pourrait être ainsi considérablement raccourcie. Je pense qu'ils font erreur. Ces chevaliers expérimentés du crayon bleu, ayant ainsi économisé une heure et demie, en décervelant ma pièce, se mettraient immédiatement à gaspiller deux heures en échafaudant une savante mise en scène. Ils feraient couler de la vraie eau dans la Loire au-dessus de laquelle ils suspendraient un vrai pont et ils représenteraient un combat, naturellement simulé, pour s'en emparer, avec les troupes françaises victorieuses conduites par Jeanne sur un cheval en chair et en os. Le couronnement éclipserait tous les déploiements scéniques passés. On verrait d'abord la procession à travers les rues de Reims, puis le service religieux dans la cathédrale. Il y aurait une musique écrite spécialement et pour la procession et pour le service. Jeanne serait brûlée sur la scène même, comme l'est toujours M. Matheson Lang dans le *Juif errant*. Et cela, en vertu du principe que ce qui

importe, ce n'est pas le pourquoi une femme est brûlée, mais le fait simple qu'elle soit brûlée, et que les gens payent pour le voir. Les entr'actes, nécessaires aux charpentiers du théâtre pour édifier et démolir ces splendeurs, sembleraient éternels, pour le plus grand bénéfice des bars. Et le public fatigué et démoralisé manquerait les derniers trains et me maudirait d'écrire des pièces aussi démesurément longues et intolérablement ennuyeuses et dépourvues de sens. Mais les applaudissements de la presse seraient unanimes. Tous ceux qui connaissent l'histoire théâtrale des pièces de Shakespeare savent que c'est bien ce qui se passerait si je savais assez peu mon métier pour écouter ces conseillers bien intentionnés, mais désastreux. A la vérité, c'est probablement ce qui se passera lorsque je ne serai plus là pour contrôler les représentations. Aussi il est préférable pour le public qu'il voie ma pièce tandis que je suis encore vivant.

L'ÉPILOGUE

Quant à l'épilogue, je n'ai pas l'intention de me transformer moi-même en un imbécile en laissant supposer que l'histoire de Jeanne en ce monde finissait misérablement à son exécution. En fait, elle commence là. Il était donc indispensable, coûte que coûte, que Jeanne fût montrée canonisée comme elle était montrée brûlée. Beaucoup de femmes ont été brûlées en s'approchant négligemment de la flamme de la cheminée de leur salon, avec une jupe de mousseline. Mais être canonisée, c'est une chose tout autre et bien autrement importante. Aussi je crains qu'il ne faille que je maintienne mon épilogue

AUX CRITIQUES, DE CRAINTE QU'ILS SE CROIENT IGNORÉS.

Pour le critique professionnel — j'en ai été un moi-même — aller au théâtre, c'est la malédiction d'Adam. La pièce, c'est le mal qu'il est forcé d'endurer à la sueur de son front. Plus vite c'est passé, mieux cela vaut. Ceci semblerait mettre le critique en opposition irréconciliable avec le public payant dont le point de vue est : plus la pièce est longue, plus il a d'amusement pour son argent. Et en effet, cela le met dans cette

position, surtout en province où le public va au théâtre uniquement pour voir la pièce. Il tient effectivement à un certain nombre d'heures d'amusement, au point que les directeurs de tournées sont parfois sérieusement embarrassés par la brièveté des pièces londoniennes auxquelles ils ont affaire.

Car, à Londres, les critiques reçoivent du renfort de la part d'une catégorie de personnes qui vont au théâtre, comme d'autres vont à l'Église, pour étaler leurs plus belles toilettes, et les comparer avec celles des autres, pour être à la mode, et avoir un sujet de conversation aux dîners auxquels elles assistent; pour adorer un acteur favori; pour passer la soirée ailleurs qu'à leur foyer; bref pour n'importe quelle raison sauf l'intérêt pour l'art dramatique en soi. Dans les milieux fashionables, le nombre des gens irréligieux qui vont à l'église, des gens dénués de sens musical qui vont aux concerts, des gens dépourvus de sens dramatique qui vont au théâtre, est si prodigieux que les sermons ont dû être limités à dix minutes et les pièces à deux heures. Et même avec cette durée-là, les auditeurs qui arrivent à l'heure ou même plus tard qu'à l'heure qu'on a pu fixer pour eux, attendent avec impatience, dans les églises, la bénédiction et, au théâtre, le rideau final, de façon à pouvoir s'en aller vite au déjeuner ou au souper qu'ils convoitent réellement.

Ainsi s'étend sur les fauteuils et dans la Presse une atmosphère d'hypocrisie. Personne n'ose dire franchement que le vrai drame est une chose fastidieuse, ennuyeuse, et que demander à des gens de l'endurer pendant plus de deux heures (avec deux longs intervalles de repos) est un pensum intolérable. Personne ne dit « Je hais la tragédie et la comédie classiques tout comme je hais les sermons et les symphonies; mais j'aime les nouvelles policières et les histoires de divorces et toute espèce de danses et de décors qui ont un effet aphrodisiaque sur moi ou sur ma femme ou sur mon mari. Et quoi que puissent prétendre les gens supérieurs, je ne peux pas associer le plaisir avec une activité intellectuelle quelconque; et je ne crois pas que d'autres le puissent davantage. » On ne dit pas ces choses. Et pourtant, les neuf dixièmes de ce qui nous est offert comme critique dramatique dans la Presse métropolitaine d'Europe et d'Amérique n'est rien sauf une para-

phrase trouble de ces idées. Si ce n'est pas cela, alors ce n'est rien du tout.

Je ne me plains pas de tout ceci, bien que les critiques se plaignent de moi, très déraisonnablement. Mais je puis n'y faire pas plus attention qu'Einstein ne fait attention aux gens incapables de comprendre les mathématiques. J'écris à la manière classique, pour ceux qui paient leur entrée au théâtre parce qu'ils aiment la comédie ou la tragédie classiques pour elles-mêmes, au point que, lorsque la pièce est bonne dans son genre et bien faite, c'est à contre-cœur qu'ils s'arrachent à ce spectacle afin d'attraper le tout dernier train ou autobus qui doit les ramener chez eux. Loin d'arriver en retard, après avoir dîné à huit heures ou huit heures et demie de façon à échapper au moins à la première demi-heure de la représentation, ils font la queue, dehors, à la porte du théâtre, pendant des heures par un froid mordant, pour s'assurer une place. Dans les pays où une pièce dure une semaine, ils apportent des paniers de provisions et s'installent dehors. Voilà les patrons dont je dépends, pour mon pain.

Je ne leur offre pas des représentations de douze heures de durée, parce que les circonstances font que ces amusements ne sont pas possibles actuellement. Et pourtant une représentation qui commencerait après le premier déjeuner, pour se terminer au coucher du soleil, est physiquement et artistiquement aussi possible dans le Surrey ou le Middlesex qu'à Ober Ammergau. D'ailleurs, une séance qui durerait toute la nuit, dans un théâtre, serait aussi plaisante au moins qu'une séance de nuit aux Communes et elle serait beaucoup plus utile. Mais dans *Sainte Jeanne* j'ai fait de mon mieux en m'en tenant à la durée classique, bien établie, de trois heures et demie de jeu, pour ainsi dire continu, étant mis à part l'unique intervalle imposé par des considérations qui n'ont rien à voir avec l'Art.

Je sais que ce que je dis là est dur pour les pseudo-critiques et pour le public mondain dont la présence au théâtre est une hypocrisie. Je ne puis m'empêcher d'éprouver de la compassion pour eux lorsqu'ils m'assurent que ma pièce doit échouer certainement, tout en étant une grande pièce, parce qu'elle ne commence pas à neuf heures moins un quart pour se ter-

miner à onze heures. Les faits les écrasent. Ils oublient que tout le monde n'est pas comme eux. Néanmoins je le regrette pour eux. Bien que je ne puisse pas défaire ma pièce pour eux et pour aider les gens qui détestent le théâtre à en chasser ceux qui l'aiment, je puis leur indiquer quelques remèdes à leur portée.

Ils peuvent éviter la première partie de la pièce en arrivant en retard, selon leur habitude. Ils peuvent éviter l'épilogue en s'en allant avant qu'il commence. Si ce minimum, qui ne peut plus être réduit, est encore trop pénible, eh bien, ils peuvent s'absenter complètement. Mais je repousse cette dernière extrémité parce qu'elle n'est bonne ni pour ma poche, ni pour leurs âmes. Déjà certains d'entre eux ont remarqué que ce qui importe, ce n'est pas la longueur de temps absolue prise par une pièce, mais bien la rapidité avec laquelle le temps passe. Et alors ils commencent à découvrir que le théâtre, tout en étant une sorte de purgatoire, dans ses moments aristotéliciens, n'est pas nécessairement, ainsi qu'ils l'avaient le plus souvent jugé jusqu'à ce jour, un lieu ennuyeux. Mais qu'importent ses moments de malaise, si la pièce nous les fait oublier?

BERNARD SHAW

Ayot-Saint-Lawrence, mai 1924.

(Traduction d'AUGUSTIN et HENRIETTE HAMON.)

UN GRAND CENTENAIRE SCIENTIFIQUE

ET INDUSTRIEL

CHEVREUL ET LES CORPS GRAS

C'est au Muséum d'Histoire naturelle, de 1813 à 1823, que Chevreul poursuivit ses classiques recherches sur les corps gras. Publiées d'abord dans une série de mémoires, il les réunit en un volume en 1823.

En remettant à la présente année la célébration du centième anniversaire de cette publication mémorable, pour la faire coïncider avec celle de la première application industrielle des découvertes proprement scientifiques, le Conseil des Professeurs du Muséum a tenu à affirmer, une fois de plus, que l'esprit du décret qui créa cet établissement (y donner « l'enseignement des Sciences naturelles dans toute leur étendue et spécialement dans leur application à l'Agriculture, aux Sciences Naturelles et aux Arts »), y est toujours fidèlement conservé.

C'est, en effet, en 1825, que Gay-Lussac et Chevreul songèrent les premiers à appliquer les acides gras à l'éclairage et prirent un brevet d'invention. Il en sortit une industrie nouvelle, l'industrie des bougies stéariques. Ce que furent les dix années de recherches dont ce premier brevet fut l'aboutissement pratique, il importe tout d'abord de le rappeler brièvement.

***

Chevreul, fils d'un médecin d'Angers, arriva à Paris à l'âge de dix-sept ans. Admis auprès de Vauquelin dans son

laboratoire du Muséum, comme élève bénévole aidant à la préparation du cours de chimie appliquée aux arts, il fut nommé, quelques années après, aide-naturaliste chargé des analyses. En dehors, en effet, des deux chaires de chimie, le Muséum possédait, à cette époque, un laboratoire d'analyses, mis à la disposition de tous les professeurs qui désiraient en utiliser les services.

La chimie était alors classée parmi les sciences naturelles, et, plus encore qu'aujourd'hui, les naturalistes la considéraient comme un auxiliaire indispensable à la poursuite de leurs travaux. Le célèbre abbé Haüy, notamment, qui professait avec éclat la minéralogie au Muséum, s'attachait dans ses recherches à caractériser l'espèce minérale, à la fois par sa forme cristalline et par sa composition chimique. Chevreul fut ainsi appelé à analyser de nombreux minéraux et aussi quantité de produits organiques : excellents exercices pour l'éducation d'un jeune chimiste.

Les relations que lui valurent ses fonctions avec la plupart des professeurs, parmi lesquels, outre Haüy, on comptait des savants tels que Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire, Jussieu, etc., eurent certainement une grande influence sur la formation de son esprit. Il y eut souvent des discussions passionnées, qui l'obligèrent à beaucoup réfléchir sur les espèces minéralogique, botanique et zoologique. Par analogie, il fut conduit à envisager l'espèce chimique elle-même. Ses recherches personnelles en reçurent l'orientation la plus heureuse.

Le hasard d'un échantillon de graisse altérée, qui fut apporté à Vauquelin en 1811, l'amena, dit-on, à s'occuper de l'étude des corps gras. La chimie organique, qui fait aujourd'hui notre émerveillement par l'immensité et les richesses de son domaine, n'existait guère encore que de nom. C'est aux vigoureux coups de hache dans les épaisses broussailles où allait tailler Chevreul qu'il faut, en toute justice, en rapporter la véritable origine.

L'opinion qui avait cours, au début du XIXe siècle, sur la nature chimique des corps gras, n'était qu'un chaos de préjugés, au milieu desquels on aurait eu peine à trouver une idée nette. On opposait les huiles fixes aux huiles volatiles, et l'on en faisait une espèce chimique unique. Pour expliquer

leur grande diversité, on supposait que l'espèce grasse (ou huile) est susceptible, comme les espèces vivantes dont elle émane, d'exister sous une grande variété de formes.

De la saponification, on ne savait rien de précis. L'empirisme avait depuis longtemps appris à fabriquer le savon, en faisant agir sur les corps gras des lessives de cendres végétales, rendues caustiques par la chaux. On imaginait que les graisses se combinent aux alcalis par un acide plus ou moins « enveloppé », et Fourcroy, dont l'opinion faisait autorité, avait émis l'hypothèse, à la suite des découvertes de Lavoisier, que cet acide prend naissance par l'action de l'oxygène sur les graisses en présence des bases. Scheele avait bien découvert, dès l'année 1779, que les huiles et les graisses peuvent fournir un principe sucré soluble dans l'eau, mais ses idées sur leur composition, embuées par la théorie du phlogistique, manquaient totalement de netteté et de précision.

C'est au milieu de tout ce désordre que Chevreul, admirablement préparé aux nouvelles recherches par ses nombreuses analyses de minéraux et de produits organiques, aborda l'étude des corps gras.

Une idée directrice l'amena, dès le début, à des découvertes fondamentales : les huiles et graisses ne doivent pas être une espèce unique. Il leur manque un caractère essentiel, celui de la composition chimique invariable. L'espèce chimique, Chevreul l'avait déjà définie, et sa définition est restée un modèle d'une perfection achevée : « L'espèce, dit-il, est une collection d'êtres identiques par la nature, la proportion et l'arrangement de leurs éléments... Ces composés, dont on ne peut séparer plusieurs sortes de matières sans en altérer la nature, je les nomme principes immédiats. » Rien n'y manque. Observons, en particulier, que de la notion d'arrangement des éléments devait sortir un jour, logiquement et sûrement, celle de l'isomérie avec toutes ses conséquences. Chevreul annonçait ainsi les travaux, pourtant si lointains, de Pasteur, de Le Bel et de Van t'Hoff, sur la Chimie dans l'espace.

Puisque les graisses n'avaient pas toutes une composition chimique identique, c'est que, apparemment, semblables

aux roches, qui sont très souvent des agrégats d'espèces minéralogiques différentes, elles devaient être aussi des agrégats de divers principes immédiats associés en proportions variables. Et Chevreul de se mettre à l'œuvre pour tenter de séparer ces substances. En quelques années, il mit au jour toute une série de corps nouveaux : les acides butyrique, phocénique, caproïque, caprique, margarique, stéarique, oléïque, retirés de diverses graisses animales; l'éthal, extrait du blanc de baleine; la cholestérine, extraite des calculs biliaires.

Chevreul reconnaissait enfin la présence de la glycérine dans presque toutes les huiles et graisses, et il indiquait son caractère alcoolique. D'un seul coup la nature des corps gras était révélée d'une manière si complète, que rien d'essentiel ne devait, par la suite, y être changé.

Chevreul annonce que les corps gras sont des sortes de sels, des combinaisons d'acides avec des alcools. Les acides peuvent varier, les alcools aussi. Parmi les acides, il en est de volatils, on les rencontre dans les beurres de vache et de chèvre, dans les huiles de dauphin et de marsouin. D'autres sont fixes et liquides comme de l'huile, d'autres solides et durs comme la cire. Parmi les alcools, la glycérine est de beaucoup le plus abondant et le plus fréquent; on peut en rencontrer d'autres, comme l'éthal et la cholestérine.

Le caractère gras est dû aux acides, qui constituent souvent plus des neuf dixièmes de l'huile ou de la graisse.

La saponification dédouble ces sortes de sels en leurs composants : les acides se combinent avec les alcalis, les alcools deviennent libres. Si l'on vient à décomposer les savons par un acide fort, les acides gras sont libérés à leur tour, et l'on constate que l'opération qui a consisté à séparer acides gras et alcools se traduit par une augmentation de poids; le dédoublement s'est accompagné d'une fixation d'eau. L'oxygène de l'air n'intervient pas dans la saponification, comme le croyait Fourcroy, puisqu'on peut tout aussi bien l'effectuer dans le vide qu'à l'air libre.

La diversité de caractère des différentes graisses n'est pas due à quelque propriété mystérieuse qui leur serait communiquée par l'espèce animale ou végétale dont elles proviennent :

elle tient à ce que ce sont des mélanges en proportions variables de principes immédiats distincts.

Des résultats aussi remarquables et aussi nets, en jetant des flots de lumière où régnaient préjugés et empirisme, étaient décisifs. Obtenus en si peu de temps, et l'on devine avec quels misérables moyens, ils portent la marque du génie. Et, à plus d'un siècle de distance ils font encore notre admiration.

***

Que dire maintenant des applications? « Chaque page du Traité des corps gras, écrit J.-B. Dumas, contenait en germe une industrie nouvelle. » C'est de la découverte des acides gras volatils, dont les éthers sont doués d'une odeur agréable, que l'industrie des parfums synthétiques tire son origine. L'industrie des savons doit à Chevreul la théorie qui lui sert de guide, et elle lui a valu de nombreux et importants perfectionnements. L'emploi de l'acide oléique pour la préparation des laines au tissage est depuis longtemps devenu général. Les acides stéarique et palmitique, solides et durs comme la cire, l'ont remplacé dans la fabrication des bougies. Et l'industrie de la glycérine, enfin, base, entre autres, de celle des dynamites, n'est-elle pas, elle aussi, une application directe des découvertes de Chreveul?

C'est une vérité bien connue que les savants ne sont généralement pas aptes à tirer personnellement profit de leurs travaux. Chevreul ne fit pas exception à la règle. Le brevet qu'il prit, en commun avec Gay-Lussac, ne rapporta rien à ses auteurs. On a dit qu'il n'était pas industriellement applicable. Nous ne chercherons pas dans quelle mesure ces affirmations n'eurent pas pour but d'excuser une injustice. Une chose est sûre : Chevreul ne reçut jamais la moindre part des bénéfices que réalisèrent par la suite tous ceux qui, dans le monde entier, exploitèrent ses découvertes.

Si, à la vérité, les deux jeunes docteurs en médecine, Milly et Motard, qui abandonnèrent leur profession pour monter en grand la fabrication de l'acide stéarique, durent dépenser, pour la mettre au point, des sommes assez élevées et beaucoup d'énergie, ils n'apportèrent, en fait, rien d'absolument

nouveau dans leur technique. Le brevet Gay-Lussac-Chevreul préconisait les méthodes essentielles : pour la saponification, l'emploi des bases alcalines et des autres bases, y compris la chaux, avec l'utilisation de la pression en autoclave, et, pour la séparation des acides gras solides et des acides gras liquides, l'emploi de la pression à chaud et à froid. Il serait injuste, toutefois, de ne pas reconnaître le mérite de Bouis, gendre de Milly, qui démontra plus tard la possibilité d'opérer la saponification par une quantité d'alcali notablement inférieure à celle qu'exige le calcul théorique, et ceux de Milly lui-même, qui inventa la mèche nattée à l'acide borique.

Avant la bougie d'acide stéarique, on ne connaissait que la bougie de cire, qui était d'ailleurs un objet de luxe, ne servant qu'à l'éclairage des édifices du culte et des salons. La bougie stéarique pénétra peu à peu jusque dans les intérieurs les plus humbles. Elle remplaça les antiques chandelles coulantes et fumeuses, et les mouchettes, sorte de ciseaux réservés à l'opération du mouchage, devinrent des objets de musée.

Vers le milieu du siècle, la bougie stéarique était répandue dans la plupart des pays du monde. Et J.-B. Dumas, en remettant à Chevreul, en 1852, le grand prix (12 000 fr.) de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, pouvait s'exprimer ainsi : « C'est par centaines de millions qu'il faudrait compter les produits auxquels vos découvertes ont donné naissance. La France, l'Angleterre, la Russie, la Suède, l'Espagne, le monde entier, trouvent dans leur emploi une source nouvelle de jouissances, de bien-être et de salubrité. »

A l'Exposition Universelle de 1855, nombreux furent les exposants de l'industrie de la stéarinerie. Le jury décerna à Chevreul une grande médaille d'honneur, dédommagement bien médiocre, on l'avouera, pour les injustices d'une législation, du reste toujours en vigueur, qui n'accorde aucun droit à la propriété scientifique et exclut les savants de toute participation aux profits que peut procurer à d'autres l'exploitation de leurs découvertes. Souhaitons que les pouvoirs publics ne tardent pas trop à se préoccuper d'un état de choses aussi manifestement inique.

A partir de ce moment, l'industrie de la stéarinerie a connu une période de très grande prospérité. Il suffira de rappeler

qu'en 1873 la production de la France dépassait 300 000 quintaux et atteignait une valeur de 55 millions de francs (francs or, avec leur pouvoir d'achat de l'époque).

Certes, la bougie est bien déchue de cette splendeur. Le gaz de houille, le pétrole, l'électricité sont venus, et sa consommation a beaucoup diminué dans les pays civilisés. Cependant la bougie vivra. La bougie, c'est la lumière passe-partout, que chacun peut emporter dans sa poche. Elle reste la providence du cycliste ou du voiturier que la nuit surprend démuni d'éclairage moderne. C'est la lumière qui ne trahit jamais et dont l'emploi nous ôte tout souci des fuites et des explosions. Et, à notre époque de progrès, partout on tient prudemment en réserve quelques paquets de bougies. En fait, la plupart des pays d'Europe fabriquent encore, pour eux-mêmes ou pour l'exportation, d'assez gros tonnages de stéarine.

Il faut même prévoir pour l'industrie des acides gras tout un essor nouveau. Demain, peut-être, ils seront notre suprême ressource comme combustibles liquides. Si nous sommes, en effet, contraints, par la pénurie de pétrole ou autres carburants, de brûler des huiles végétales et animales dans nos moteurs, comme nos pères en brûlaient dans leurs lampes, la glycérine étant un produit trop précieux et d'ailleurs doué d'un trop faible pouvoir calorifique pour un tel usage, il faudra déglycériner ces huiles, et les acides gras libérés seront d'excellents combustibles.

On peut être assuré que les découvertes de Chevreul rebondiront toujours par quelque application nouvelle, parce que la glycérine, avec ses trois fonctions alcooliques portées par une molécule très simple, et les acides gras, par leurs longues chaînes carbonées et leur forte teneur en carbone, sont des substances susceptibles d'une infinité de transformations.

Faut-il ajouter qu'avec la marche de la civilisation les usages des corps gras sont en perpétuel développement? Alimentation, savonnerie, stéarinerie, peinture, linoléums, tannerie, tissage des étoffes, graissage des moteurs, fabrication des explosifs, telle est la liste, et encore est-elle incomplète, de leurs usages.

***

Pourquoi Chevreul, après des succès aussi brillants, n'a-t-il pas poursuivi méthodiquement l'étude des corps gras? Avec une telle maîtrise, que n'eût-il pas découvert encore? Il ne revint sur le sujet que de loin en loin au cours de sa longue carrière, par des études, intéressantes sans doute, mais d'une moindre portée que les premières.

Sur la demande du Gouvernement il étudia, de 1850 à 1856, les huiles siccatives et les peintures. Nous lui devons les premières notions scientifiques sur la dessication des huiles et sur les phénomènes d'ordre physico-chimique qui la provoquent. C'est lui qui montra que la transformation des peintures en une pellicule solide n'est pas une dessication au sens strict du mot et qu'elle s'accompagne de la fixation d'oxygène de l'air. Son travail, où les aperçus originaux abondent, reste, aujourd'hui encore, l'un des plus importants qui aient été exécutés sur cette difficile question. Chevreul mit le premier en lumière l'influence des catalyseurs d'oxydation, et il entrevit même les actions anti-oxygènes.

Mentionnons enfin ses recherches sur la graisse de laine, dont il reconnut l'extrême complexité de composition et d'où il ne retira pas moins de vingt-neuf substances, tout en estimant d'ailleurs que l'analyse immédiate n'en était pas achevée.

Autre grand sujet de regret. Chevreul, dont les idées et les méthodes eurent pourtant une si grande influence sur les progrès de la Chimie, ne sut pas grouper des chercheurs autour de lui, et il n'en eut même jamais le goût ni le désir. Et c'est là certainement une des causes principales qui firent que la vive lumière apportée par ses travaux dans le domaine des corps gras ne continua pas à briller de tout son éclat dans notre pays.

Son exemple, cependant, suscita, en France même, différentes recherches, exécutées par Bussy et Le Canu, Frémy, Bayen, Bouis, Berthelot, Wurtz. Berthelot, notamment, parvint à réaliser la synthèse des glycérides, et ce travail (1854) apparaît encore comme un de ses plus beaux titres de gloire.

Mais, depuis plus d'un demi-siècle, c'est à l'étranger qu'ont été accomplis les progrès les plus remarquables, aussi bien sur le terrain de la science pure que sur celui de l'utilisation pratique. Les méthodes d'analyse commerciales mises en œuvre dans le monde entier portent presque toutes des noms étrangers; et l'on ne saurait contester que le mémoire du chimiste autrichien Hübl sur les acides gras liquides ne soit, après le traité des corps gras de Chevreul, la publication qui a le plus contribué à faire progresser nos connaissances sur la nature chimique des huiles et le développement de leurs applications.

C'est dans les pays de langue allemande que l'on trouve, à l'heure actuelle, le plus de chimistes spécialisés dans l'étude des graisses. Dans de nombreux laboratoires, officiels ou privés, tout un bataillon de chimistes poursuivent des recherches originales ou étudient les applications que peuvent suggérer les publications parues dans les périodiques scientifiques du monde entier. Et nous devons à la vérité de reconnaître que c'est en Allemagne que furent fixées, pour la première fois, les conditions pratiques de l'hydrogénation catalytique des huiles en vue de leur transformation en graisses solides, application directe, et combien grosse de conséquences pour toute une branche de l'industrie et du commerce, des belles découvertes de nos compatriotes Paul Sabatier et J.-B. Senderens.

De tels efforts portent toujours leurs fruits. Avant la guerre, l'Allemagne occupait en Europe le premier rang dans l'industrie des huiles végétales. On sait que, durant la grande tourmente, la disette qui fit le plus souffrir l'Allemagne bloquée fut la disette de graisses, et elle l'eût probablement obligée à capituler si ses chimistes n'eussent réussi à créer, vaille que vaille, des produits de remplacement. Aujourd'hui, malgré la perte totale de leurs colonies, les Allemands s'efforcent, non sans succès, de reconquérir dans l'industrie des corps gras la place qu'ils y occupaient naguère.

Sans être aussi poussée, l'étude des corps gras, chez nos amis anglais, est loin d'être négligée. Les Lewkowitsch, les Armstrong, les Chapmann, et bien d'autres, sont des noms qui font partout autorité; et l'Imperial Institute, chargé d'étu-

dier toutes les matières utiles fournies par les colonies, réserve aux oléagineux une part importante de ses ressources et de son activité. Très remarquables aussi sont les résultats obtenus par les chimistes japonais, qui ont découvert dans les foies de diverses espèces de poissons des hydrocarbures très abondants analogues à ceux des pétroles.

Si, dans la patrie de Chevreul, nous pouvons être fiers d'un lointain passé, notre position dans le passé récent et dans le présent est beaucoup plus modeste. Du côté officiel comme du côté privé, combien délaissé est, hélas! ce chapitre de la Science. Et ce ne sont pas quelques efforts dispersés, d'ailleurs fort rares, qui peuvent suffire à faire revivre une si belle tradition.

Et cependant, toutes les industries qui doivent leur naissance ou leurs progrès à l'œuvre de Chevreul n'y sont-elles pas directement intéressées? Il est hors de doute, pour n'envisager que cet aspect du problème, que la culture des plantes oléagineuses de notre beau domaine colonial, par des procédés scientifiques établis avec la collaboration des botanistes et des chimistes, produirait, en qualité comme en quantité, une notable amélioration de leur rendement, et que nous disposerions ainsi, non seulement de toutes les huiles nécessaires à notre consommation — et l'on sait combien nous en sommes loin — mais encore un large surplus, qui serait une précieuse matière d'échange.

***

On a dit de Chevreul qu'il fut un chimiste naturaliste. « Toute sa philosophie, a dit Berthelot, est renfermée dans cette notion de l'espèce qui préoccupait si fort les botanistes, les zoologistes et les minéralogistes de son temps, et à laquelle il s'était particulièrement attaché. Les opérations qu'il décrit avec tant de soin sont d'ordre purement analytique; il y manque une notion fondamentale, celle de la synthèse, celle de la puissance créatrice de la Chimie, sur laquelle reposent ses progrès et son rêve. » Berthelot observe toutefois : « Il fit œuvre de bon travailleur dans l'ordre des connaissances

de son époque. On n'est en droit d'en réclamer davantage à aucun d'entre nous. »

Et d'ailleurs, ajouterons-nous, sont-ils dans la logique ceux qui voudraient faire dater la Chimie organique du jour où, avec Woehler reconstituant de toutes pièces l'urée, fut réalisée la première synthèse? Certes, il faut admirer sans réserve les progrès magnifiques que la Chimie organique doit aux méthodes synthétiques. Mais on est forcé de reconnaître que, hormis quelques domaines, comme ceux des matières colorantes, médicamenteuses ou odorantes, où la synthèse a fait merveille, les produits de synthèse n'ont pas remplacé les produits naturels, et que c'est toujours à ces derniers que nous devons recourir. Et elle est sans doute encore lointaine l'époque où l'homme se nourrira avec du pain de synthèse et où il se vêtira avec du coton et de la laine de synthèse.

En vérité, si notre engouement pour la Chimie organique fondée sur la synthèse a été légitime, soyons justes aussi pour la Chimie des organes végétaux et animaux, et constatons, en fait, que celle-là s'est simplement juxtaposée, sans la remplacer, à celle-ci. Et qu'il nous soit permis, quand nous glorifions l'initiateur des principes immédiats, d'émettre le vœu que, tout en nous efforçant d'accroître sans cesse la puissance créatrice de la synthèse, nous prêtions désormais une attention moins distraite au domaine, illimité lui aussi, des principes immédiats. Qu'ils soient à l'avenir moins rares, quels que puissent d'ailleurs être leurs succès, ceux qui cultiveront cette branche de la Science, où les sollicitent tant de découvertes, qui nous aideront à mieux pénétrer le secret de la vie et à améliorer encore et toujours la condition humaine. Comme les Lettres et les Arts, comme toutes les disciplines de l'esprit, les Sciences se revivifient en remontant à leurs sources. La Chimie organique est fille des Sciences naturelles, et, si elle venait jamais à renier ses origines, outre que, malgré toute leur noblesse, elle ferait figure de parvenue, c'est gratuitement que, par surcroît, elle abandonnerait tout un élément fécond de vitalité nouvelle et de progrès.

CHARLES MOUREU,
de l'Académie des Sciences.

RABOLIOT[1]

IV

Ce fut une bonne marche que celle-là, dans la nuit large et fraîche où brillait le soleil des loups. Les bois, très vite, avaient rejoint la route. Raboliot, Aïcha marchaient dans la ligne d'ombre qui ourlait le taillis; à leur gauche, des éclats de silex luisaient parfois sur la chaussée; à leur droite, à travers les branches dépouillées, des taches de lune tombaient qui par endroits s'élargissaient en flaques, entre de petits chênes encore noirs de leurs feuilles, tenaces au delà de la mort.

Ils franchirent le pont sur le canal, une large allée d'eau blême, une tranchée sans fond béante aux entrailles de la terre, où bougeaient des reflets, où les images des bouleaux plongeaient de longs rayons tremblants, plus pâles que les rayons de lune.

De grandes clartés étales s'élargissaient à la surface des champs bleuâtres. Elles dormaient, inertes, d'un étrange sommeil éveillé, pareilles à d'immenses yeux par où la terre, vaguement, aurait contemplé le ciel.

— Une nuit d'or, mon Aïcha!

Cette nuit-ci était d'or parce qu'il faisait clair de lune. Mais, pour un vrai braco, les nuits d'or sont nombreuses en hiver. Cela dépend du flair de l'homme, de sa souplesse à saisir, en chaque nuit, la complicité qu'elle vous offre : noire et venteuse, la nuit aurait appelé le falot du lanternier; brumeuse et pâle,

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er octobre.

bruissante de pluie fine sur la jonchée des feuilles, elle aurait guidé le chasseur vers les grands arbres où les faisans perchés posent des ronds noirs sur les branches; neigeuse, elle l'aurait conduit à la lisière de quelque bois, en telle place de bon affût d'où l'on voit les lapins et les lièvres boultiner [1], affamés, sur la friche blanche.

Au fil de cette marche légère, les souvenirs de nuits d'or s'égrenaient en la mémoire de Raboliot. L'heure savoureuse s'enrichissait de toutes les jouissances passées; chaque pas, chaque sensation l'exaltaient avec chaque souvenir; la présence d'Aïcha se mêlait à cette joie, l'attendrissait d'une tiédeur d'amitié.

— On en a fait, tous les deux, ma jolie!

Il se tournait un peu vers elle; et elle levait la tête sans cesser de trotter, remuant le fouet, muette toujours. Ils descendaient avec la route; au creux des terres, devant eux, une buée pâlissait sous la lune, légère, suspendue, transparente, des joncs lisses y luisaient faiblement, des roseaux y trempaient leurs panaches, de grandes massettes la traversaient de leurs quenouilles à pointes aiguës.

C'était l'étang de Buzidan, cerné de labours inclinés par delà une foisonnante ceinture d'herbes. Au bord des pentes, des pineraies se dressaient sur le ciel; et l'on voyait aussi dans une large échancrure, sur le faîte d'une butte un peu plus haute, les bâtiments plats d'une ferme et des meules rondes éparses sous leurs coiffes, tassées comme d'énormes bolets.

Raboliot prit à travers champs et se mit à monter vers la ferme. Dans les roseaux qu'il frôlait au passage, nulle vie ne s'émouvait que celle des feuilles froissées; les judelles se cachaient aux profondeurs du fourré aquatique; il n'y eut rien qu'un oiseau terne, au vol bas, qui se leva devant eux sans un cri : quelque petit butor sans doute, troublé dans sa solitude. Ils l'entendirent longtemps après pousser sa clameur étrange, son beuglement mélancolique.

De corne en coin, ils traversèrent une pineraie de maritimes; des coupes anciennes n'avaient laissé là que de beaux arbres espacés, entre lesquels jouait la lumière et flottait un air libre, baigné d'aromes.

1. Trottiner en tout sens, cherchant nourriture.

— Doucement, Aïcha!

Ils atteignaient la ferme de Buzidan, ses longs bâtiments aplatis sous leurs toits rongés de lichens; à une fenêtre de la maison des hommes, une vitre scintillait sous la lune.

— Doucement! Doucement...

Il y avait des chiens, à la ferme. Il y avait aussi le fermier Boissinot, dont le sommeil était léger : possible que Boissinot n'eût pas été fâché de savoir Raboliot en campagne; possible aussi qu'il eût mal accepté, pour purger ses champs des lapins, cette aide qu'il n'avait point requise; Raboliot, en tout cas, préférait le laisser dormir. Du fagotier aux rouleaux de grillage, des rouleaux à la haie du jardin, de la haie du jardin aux meules, il sautait vite, Aïcha dans ses jambes. Il s'arrêta enfin, tout au faîte de la butte, dans l'ombre propice du pailler, s'accorda une minute de répit, juste le temps de prendre le vent.

Il découvrait de là une vaste étendue de pays. Devant lui, au bas de la pente inclinée vers le midi, l'étang de Buzidan s'étalait sur le bord de la route. Il la voyait très bien, la route, mince, onduleuse, collée aux terres; au delà, d'autres étangs luisaient vers l'ouest, moins mystérieux d'être ainsi dominés, semblables maintenant à de grands miroirs mats, de contours précis, presque durs. Raboliot les nommait en lui-même : Hardillat, le Gué de la Guette, Chanteloup... Vers la gauche des étangs, dans la direction du canal et du bourg, c'étaient les champs des Communaux. A la droite des étangs, les bois recommençaient, cachant la route sous leur marée; ils déferlaient en lames confuses depuis l'extrême horizon, depuis les halliers sauvages de Tremblevif à des kilomètres de là, et traversaient le climat de Chanteloup, et rejoignaient la Sauvagère.

Raboliot se tourna vers le nord; de ce côté encore, la butte de Buzidan dominait de larges espaces, des centaines d'hectares de pays : d'abord une plaine cultivée, qui par des friches de bruyères, des landes chevelues de genêts rejoignait elle aussi le bois de la Sauvagère; par delà le bois, invisibles, c'étaient des landes et des bruyères encore, des prés que baigne le Beuvron, et les terres de Chantefin qui viennent toucher, vers l'est, les terres du Bois-Sabot.

Les regards de Raboliot s'en allaient à travers la campagne,

ici, puis là, sans flâner jamais. C'était le nord surtout qui les appelait, la plaine de Buzidan, le bois de la Sauvagère, le creux éteint laissé par l'étang mis à sec. Il repéra les épicéas de l'île, la grande allée qui file, du sud au nord, entre la métairie de Malvaux et la maison de la Sauvagère : Malaterre, à Malvaux, devait dormir. Mais Tournefier? Probable qu'il n'était pas chez lui, Tournefier, que Tasie devait coucher seule.

Un vif coup d'œil encore vers l'est, jusqu'à une butte semblable à celle de Buzidan, et qui était la Butte du Bois-Sabot. C'était trop loin pour qu'il pût distinguer les bâtiments pressés là-haut, la ferme où gîtaient cette nuit Berlaisier et Sarcelotte, la maison des gardes, et celle du comte de Remilleret, une ancienne ferme vaste comme une caserne, accommodée en demeure de maître. Le comte ne l'habitait que l'été, et quelques jours de loin en loin pendant la saison des chasses. Le vieux Tancogne y logeait toute l'année : célibataire, il avait là une chambre et un bureau; la femme d'un garde lui servait ses repas sur le coin de sa table de travail, après avoir repoussé un peu les paperasses qui l'encombraient.

Raboliot savait tout cela. Il n'était pas un homme, en cette campagne que ses yeux embrassaient, dont il ne connût l'habitat, dont il ne pût conjecturer, à telle heure de jour et de nuit, où il était, ce qu'il faisait. Le cœur de son domaine, en cet automne finissant, c'était cette vallée sombre qui se creusait entre les hauts de Buzidan et du Bois-Sabot, et que suivait le Bouchebrand invisible. Là-dedans, quelque part, l'étang de Bouchebrand se cachait au creux des bois. Là-dedans aussi se dérobait la chaumine de Volat, une métairie abandonnée; le grand Volat y vivait comme un loup, avec sa garce, la Flora, et la fille de Flora, la Delphine, une drôline de dix ans qu'elle avait eue d'un braconnier; mais celui-là, il y avait cinq ans qu'il était en prison, et il n'était pas près d'en sortir : un nommé Milorioux, dit Bœuf-Gras; ça n'était pas un mauvais bougre, bien sûr, mais il savait maintenant ce qu'il en coûte d'avoir le sang chaud, et le prix d'un coup de fusil lâché à la figure d'un garde.

Malvaux, Bouchebrand, la Sauvagère... Du sud au nord,

d'un étang à l'autre, le ruisseau de Bouchebrand coulait vers le Beuvron parallèlement à la grande allée. Raboliot suivrait le ruisseau : l'allée passait trop près des maisons, trop près surtout du bois de la Sauvagère qui devait être malsain à cette heure. Il eut à cette pensée un rapide sourire, en même temps qu'un frisson lui courait à fleur de peau, le fouettait d'une bonne excitation.

Avant de reprendre sa route, il parcourut des yeux, une dernière fois, la campagne ensommeillée. Sous l'ample ruissellement de la clarté lunaire, les terres reposaient avec leurs étangs et leurs bois. On ne sentait glisser nul souffle; un silence extraordinaire, léger, serein, flottait par toute l'étendue; pas un cri de nocturne en chasse, pas un appel de courlis; Raboliot n'entendit, comme il descendait la pente, qu'un petit choc net sur le sol : un lapin qui tapait de la patte, ayant sans doute éventé sa présence.

Il se sentait maintenant tout à fait libre. Ce qu'il faisait, il le voulait faire; la joie qui s'émouvait en lui, il l'accueillait de son plein gré, il l'appelait à chaque seconde, résolu à n'en laisser rien perdre. C'était une joie qui jaillissait avec une force généreuse. Il ne s'en étonnait nullement; il ne s'inquiétait pas d'en pénétrer la cause; il était content, pourvu qu'il pût offrir son visage à l'air vif, qu'il marchât en silence avec Aïcha près de lui, qu'il exerçât ensemble la finesse avide de ses sens, son instinct de chasse et de ruse, qu'il accomplît précisément les actes qu'il accomplissait : la joie naissait, jaillissait d'elle-même; il était sûr que de cette nuit, de tout ce qu'il ferait cette nuit, ne pourrait naître qu'une joie toujours plus riche et plus grisante.

— Doucement, Aïcha!

Il allait du même pas rapide, mais tous ses sens épiaient, en alerte. Dans ce qui tout à l'heure n'était rien que silence, il distinguait des frôlements furtifs, un trot léger sur des feuilles sèches, un froissement de plumes dans les branches d'un pin : Aïcha, Raboliot ne s'arrêtaient point pour si peu, pour un putois en maraude, pour une caillasse [1] troublée dans son sommeil. Ils marchaient à présent en bordure d'une pineraie, tout droit vers une allée que jalonnaient des arbres

1. Une pie.

alternés, des épicéas, des pommiers. Un claquement d'eau venait à leur rencontre, de plus en plus net et fort : Tancogne n'avait pas fait boucher l'œillard de la Sauvagère.

L'étang vide se creusait à leur gauche; une fadeur de vase en montait; l'île ovale, au milieu, paraissait surélevée sur ses berges desséchées. Ils avançaient toujours, cachés dans l'ombre des pins, de petits arbres, mais très serrés. Raboliot, le jour même, avait vu qu'ils étaient très serrés; il n'oubliait jamais ces choses-là.

Lorsqu'il toucha l'allée, il marqua un bref arrêt : le temps exact, blotti sous un épicéa, d'explorer d'un coup d'œil sa rigide perspective, sa pâleur sablonneuse égratignée d'ornières.

On ne sait pas toujours d'avance ce que peut vous livrer un regard. Presque sans le vouloir, il avait vu aussi la maison de Tournefier, et le chenil clos de grillages où s'alignaient les tonneaux des trois chiens. Il avait même entr'aperçu, près du chenil, deux formes sombres qui bougeaient, deux silhouettes humaines côte à côte.

La main posée sur les reins d'Aïcha, il regarda intensément : les deux hommes, là-bas, ouvraient la porte du chenil, détachaient un chien colossal qui se mit à bondir autour d'eux.

— Paix, là, Dévorant!

Raboliot reconnut la voix de Tournefier. Il l'entendit qui ajoutait :

— N'ayez pas peur.

L'autre homme, grêle et courbé, s'était écarté d'instinct. Tournefier, le buste penché, mettait en laisse le molosse; l'autre alors se rapprocha.

C'était Tancogne. Raboliot continuait d'écouter, mais rien ne lui parvenait plus, qu'un chuchotement incompréhensible; il distingua pourtant, tout à coup, la voix aigre du régisseur :

— Eh! tant mieux s'il n'est pas commode!

Les deux hommes s'éloignèrent, dos à l'étang, vers le bois de la Sauvagère.

— A nous deux, Aïcha! — dit Raboliot.

Son excitation venait de croître soudain, de s'enfler en un sursaut puissant : il avait du vice, le vieux! C'était bien de lui, arrièze, cette idée de lâcher Dévorant, un policier belge

au poil jaune, au mufle charbonneux, une bête féroce qui pouvait étrangler un braco! Tournefier n'aurait jamais fait ça pour une simple histoire de collets, pour rien. Raboliot, heureux quoi qu'il dût arriver, suivait par la pensée les deux hommes rentrant au bois, y rejoignant les gardes et ce grand carcan de Volat.

Il ne gaspilla plus son temps. En quelques pas il traversa l'allée, toucha de la main un grillage. C'était là, juste au-dessus des bassins de tri : un grand champ de mauvaise culture, envahi d'herbes, où l'on avait laissé pourrir quelques fanes de sarrasin. Il enfourcha la clôture, et pour aller plus vite passa Aïcha dans ses bras; elle frémissait, les narines battantes :

— Allez! Allez!

Il l'avait lâchée; elle était partie à fond de train, galopant le long du grillage. Il y eut aussitôt, en tous sens, des piétinements menus, affolés, et tout à coup un choc grattant de griffes, un cri effilé, suraigu. Raboliot marcha vers sa chienne, noire et boulée contre le treillis, les ongles plantés raides en terre, un lapin pantelant dans la gueule.

— Allez! Allez!

Aïcha desserra les mâchoires. Elle repartait déjà, pendant que Raboliot, pattes d'une main, oreilles de l'autre, disloquait d'une traction appuyée la colonne vertébrale du lapin. Et dans l'instant cela recommença : les fuites désordonnées, le choc sourd de la chienne se ruant contre le grillage, freinant des pattes et labourant le sol, et le cri suraigu du lapin capturé. Raboliot ne courait pas. Il avait fort à faire pour soutenir l'allure d'Aïcha; mais il prévoyait chaque fois le point juste où elle allait bondir; dès que les crocs entraient dans le poil, la main de Raboliot était là. Dans sa musette de toile, les petits cadavres chauds s'amoncelaient; la bretelle commençait de lui tirer fort sur la nuque.

— Allez! Allez!

Une nuit d'or, une besogne bien faite! La petite noire avait le diable dans la peau. Étrangement muette, elle virevoltait, fonçait soudain en flèche vertigineuse, bondissait à travers le champ ainsi qu'un ténébreux follet. De temps en temps, par-dessus l'épaule, Raboliot regardait vers l'ouest, vers la maison du garde et le bois de la Sauvagère. Et cependant ses mains

n'arrêtaient pas de travailler, arrachaient à la gueule d'Aïcha les lapins qui gigotaient, empoignaient les oreilles et les pattes, et tiraient : les vertèbres fragiles craquaient, la bête pesait, inerte et molle, comme une loque tiède. Au sac! Il y en avait déjà sept ou huit, et la noire galopait toujours, et Raboliot l'encourageait toujours, d'une voix basse et pressante, poussée raide entre les dents :

— Allez! Allez!

Contre sa hanche, le grillage, quelquefois, tremblait. Les petits cris, pointus comme vrille, retentissaient de çà de là. Et Raboliot murmurait, exultant : « Si ça couine, bon d'la, si ça couine! » Qu'est-ce qu'il y avait, qu'est-ce qu'il pouvait y avoir de meilleur au monde? Il chassait dans la nuit, avec pour compagnon le halètement chaud d'Aïcha, sa forme ardente et sombre et ses bonds meurtriers. Chaque piaulement de détresse lui pénétrait au fond de l'être, lui faisait basculer le cœur. Au sac! Au sac! Il gardait contre ses paumes la sensation de ce poil palpitant, il continuait d'entendre le craquement de ces os grêles, d'éprouver dans sa chair à lui le petit déclenchement qui les disloquait tout à coup, les arrachait les uns des autres. De la joie? C'était bien autre chose! Une soûlerie capiteuse, un vertige de bonheur qui lui enflait la poitrine, qui lui montait en rire à la gorge. Et les gaillards, là-bas, qui fouillaient les taillis de la Sauvagère, qui le guettaient à la Sauvagère! Demain matin, pas plus tard, ils verraient dans ce champ les empreintes d'une vaillante petite chienne, les traces griffues de ses élans, — allez donc, allez, Aïcha! — et des touffes de poils gris collées encore aux mailles du grillage. « Et c'est moi qui suis venu; c'est bien moi, moi, Raboliot; mais va-t-en voir demain si je reviens, Volat! »

Au lointain du bois, vers l'ouest, un jappement rauque éclata tout à coup, se brisa en glapissement de chien battu. Raboliot riait : « Des chiens! Ils appellent ça des chiens! » Sa main flattait les longs poils d'Aïcha, ses flancs moites qui haletaient : « Nous en avons pris douze, ma belle! Nous avons rudement bien travaillé! » Elle levait vers lui sa tête fine, ses yeux tendres, mouillés d'amitié. Il lui abandonna ses mains, les lui laissa lécher un instant.

— En route!

Il allait à présent, au plus vite, gagner la ferme du Bois-Sabot. Il réveillerait Berlaisier, Sarcelotte, et leur dirait les mots qu'il fallait dire. Pour Aïcha un seul mot suffirait, rien qu'une syllabe, chuchotée en lui montrant la route : « Va! » Et elle rentrerait seule, poussée par le vouloir du maître; elle avait l'habitude; dans un quart d'heure, elle serait à sa niche.

Raboliot s'étira, tendit son front au toucher de l'air froid, ouvrant le col lui offrit sa poitrine. Le vertige qui l'étourdissait tomba; et il sentit en lui, aussitôt, son vrai plaisir, orgueilleux et dur. Il se tourna vers le bois de la Sauvagère; et des pensées lui venaient une à une, qu'il sentait s'échapper de lui, qu'il voyait s'enfoncer aux ténèbres, droit vers le bois, ainsi que des pierres lancées roide : « J'ai chassé; j'ai bien chassé. Les lapins que j'ai tués font craquer ma musette et pèsent à mon épaule... Et maintenant je m'en vais, parce que je veux m'en aller, parce que j'ai fini ce que je voulais finir. »

DEUXIÈME PARTIE

I

Le vieux Tancogne, sans avoir frappé, poussa la porte de Volat.

— Bonjour, — dit-il, — tout sec.

Il demeura debout sur le seuil, un peu gêné par l'odeur de crasse qui l'assaillait, et tâtonnant des yeux à travers la pénombre.

— Bonjour, monsieur Tancogne.

La Flora le saluait avec humilité.

— Vous vous siéserez ben deux minutes?

— Où est Volat? — dit Tancogne.

— Dans le guernier, à quérir des haricots... Va-t'en le chercher, Delphine.

Rien ne bougeant, elle haussa le ton :

— Eh ben, Delphine, mauvaise gale! Es-tu sourde, qu'il me faut crailler à tue-tête? Où veux-tu une calotte, des fois?

Vers l'âtre sans feu, noir de suie, une petite forme remua, tandis que s'élevait une voix acide, à la fois craintive et colérieuse :

— J'y vas! J'y vas!... En voilà un train [1]!

Delphine était déjà dehors, sans qu'ils eussent rien vu d'elle que sa frêle et furtive silhouette. La Flora s'excusa :

— C'est tout ch'ti, monsieur Tancogne, plus malicieux que ça n'est gros... Mais siésez-vous donc, à la fin!

Tancogne, sans répondre, gagna la porte, guetta l'échelle du grenier. Presque aussitôt Volat y apparut, l'air d'un homme que l'on dérange mal à propos : il allongea le cou, promena un regard circonspect; mais lorsqu'il aperçut Tancogne, il descendit très vite, empressé.

— Si nous allions vers l'étang? — dit le vieux à haute voix. — Il y a ces fissures à boucher, vous savez... Boissinot a dû vous apporter de la glaise au matin?

Mais à peine eurent-ils fait quelques pas, il baissa la voix tout à coup :

— Vous avez vu? — demanda-t-il, hargneusement.

— Le champ de la Sauvagère? — fit Volat.

Il avait incliné la tête, le front tailladé de plis durs. Il l'inclina encore, sans rien dire, pour répondre à une question nouvelle de Tancogne :

— C'est lui, hein?

Ils étaient parvenus au bord de l'étang de Bouchebrand. L'eau sombre n'avait pas un frisson; sauf du côté où se tenaient les deux hommes, les bois pressaient l'étang, l'étouffaient, l'envahissaient.

— Alors? dit Tancogne.

Ils se comprenaient à demi-mot. Même, c'étaient leurs silences qu'ils entendaient le mieux. Entre Volat et Tancogne existait un pacte tacite, aux clauses multiples et délicates, de ces clauses qu'un papier officiel ne pourra jamais mentionner. Ils se connaissaient bien l'un l'autre : c'était là, pour des hommes de leur trempe, le meilleur contrat, le plus sûr.

Aux yeux de ces deux hommes, il était naturel et souhaitable qu'il y eût un braco sur les terres de Remilleret; les invités du comte, ses gardes, ne suffisaient pas à la tâche.

1. Un bruit.

Une destruction bien entendue, efficace, discrète, voilà de bonne besogne, et lucrative à qui se l'adjuge : Volat détruisait les lapins.

Au collet, au furet, au grillage, il les prenait pour le compte de Tancogne, qui les vendait sous-main, à son profit. Un Tancogne connaît la vie : à la Motte-Beuvron, à Romorantin, à Paris, il a des relations utiles, des amis qui agissent plus volontiers qu'ils ne bavardent, ce qu'on appelle des intelligences. Mais il lui faut sur place un braconnier, un gaillard assez fin pour détourner les surveillances à moins qu'il ne passe au travers, assez secret pour travailler seul, assez rude pour qu'on le craigne : un Volat.

Il y avait cinq ans que Tancogne l'avait installé à Bouchebrand. Pour le monde, il était métayer, cultivait en effet quelques terres à l'entour de sa bicoque : des canadas[1], du sarrasin, ce qu'il fallait pour attirer et pour retenir le gibier. Il vivait de la dîme qu'il prélevait sur ces captures, et que Tancogne, honnête, lui accordait implicitement, car il savait aussi fermer les yeux.

En vérité, c'était Tancogne qui avait la plus belle part : outre les immédiats profits d'argent que lui valaient les talents du braco, il avait trouvé en lui le meilleur de ses gardes-chasse. Volat était un braco ombrageux et jaloux. La retraite même où il vivait, ce site sauvage de Bouchebrand, des histoires qui couraient sur son existence passée, son aspect rêche de malcourtois, ses allures glaciales, inquiétantes, tout cela suffisait à faire le vide autour de lui, à éloigner la concurrence. On ignorait d'où il venait : quand Milorioux, l'ancien braconnier de Tancogne, s'était fait condamner pour un coup de fusil malheureux, on l'avait vu s'installer à sa place; il avait pris la maison et la femme. Un étranger, un traînier sans pays; il avait dû braconner ailleurs, promener ses guêtres ici et là, au hasard des coups à faire; un ravageur qui détruisait froidement, pour la monnaie et rien que pour elle, qui chassait comme il eût volé : pas un braco.

Depuis cinq ans l'association durait. Les terres du comte de Remilleret, c'était le lot du vieux Tancogne et de Volat. Bouchebrand était le cœur de leur domaine, le trou au Volat,

1. Topinambours.

la niche du dogue. Et voici que pour la première fois quelqu'un était venu tendre chez eux, faire un grillage chez eux, à leur nez et à leur barbe! Malcourtois, de révolte et de rage, se sentait les entrailles crispées. On l'attaquait? On le volait? Eh bien! il allait se défendre! Et raide, et dur, sans pitié pour le bandit!

Tancogne le vit soudain faire quelques pas vers la maison, mettre les mains en cornet à sa bouche :

— Eh! la Souris! — appela-t-il. — Ici tout de suite!

Ce fut la Flora qui apparut au seuil.

— Elle n'est pas avec vous? — cria-t-elle.

Volat, immédiatement, courut droit vers l'échelle du grenier, l'escalada, s'engouffra dans la lucarne. Il y reparut aussitôt, tirant après soi la fillette : elle résistait, la tête dans son bras replié sous la menace des coups attendus; mais Volat, sans frapper, la poussa vers l'échelle, la fit dégringoler en bas. Elle avait manqué les barreaux; heurtant les montants, rebondissant, elle était tombée sans un cri; et dans l'instant elle fut debout, prit sa course vers l'abri touffu d'une plaisse.

— Ici, charogne!

Volat s'élança derrière elle, la rattrapa juste comme elle se coulait sous le lacis des ronces, dans le fossé. Et deux gifles énormes la courbèrent, des bourrades la poussèrent devant l'homme, pliée, tremblante, mais toujours muette.

Le vieux Tancogne avait tourné la tête : cela ne le regardait pas. Il attendit que Volat l'eût rejoint, curieux de ce qui allait advenir. Et bientôt, en effet, la voix de Volat retentit, toute proche :

— Je m'en doutais, pardi, qu'elle était restée là-haut... à nous épier, la malfaisante! Ce que c'est teigne déjà, monsieur Tancogne!

La petite regardait le vieux à travers ses cheveux emmêlés, des cheveux noirs, luisants et raides comme des crins. Elle avait un visage plein de ruse, audacieux et fin, que rendait pitoyable et qu'avilissait en même temps une expression de haine cafarde, où se voyait le vivace souvenir de tous les coups qui l'avaient meurtrie.

— Est-ce qu'elle sait quelque chose? — demanda doucement Tancogne.

— Je le pense. Mais allez la croire!

— Pourtant, pourtant... — continua le vieux. — Elle n'avait point menti, hier, quand elle a dit que l'autre avait colleté la nuit d'avant. Si Bourrel avait été plus adroit, chez Trochut, il l'aurait bel et bien pincé... Est-ce vrai?

— Mais la nuit dernière, monsieur? Est-ce que nous l'avons vu, au bois de la Sauvagère?

— Ça, — dit Tancogne, — la drôline n'y est pour rien : ce n'est pas elle, m'est avis, qui avait parlé du bois.

Le grand Volat se mordit les lèvres, humilié : il s'était trompé, l'autre l'avait joué comme un gamin. Et il revit la mine de Raboliot, ce regard attentif dont il fixait la lisière de bouleaux et de chênes, cette grimace d'homme surpris qu'il avait eue soudain, quand Volat s'était retourné... Feintise que tout cela, comédie astucieusement jouée. Et lui, grand Nicodème, avait donné dans le panneau! Ce que l'autre avait dû rigoler, au grillage, tranquille à sa besogne pendant que l'escouade des gardes battait les taillis jusqu'à l'aube, sous la conduite de Volat! Mais patience : Raboliot ne rigolerait pas toujours.

Malcourtois se raidit, réprimant le sursaut de rage qui venait de le bouleverser. Une espèce de sourire rôda sur son visage; il saisit la gamine par ses bras frêles, durs pourtant, bruns de crasse et de hâle sous les loques qui les laissaient demi-nus.

— Tu as fait ce que je t'avais dit?

Elle se taisait, butée, les yeux à terre. Tancogne alors se rapprocha, et lui toucha doucement la nuque :

— Il ne faut pas avoir peur, Delphine. Il faut nous dire ce que tu sais... Allons, viens là, je te donnerai dix sous.

Il s'était assis sur un fût de bouleau renversé qui pourrissait dans les broussailles. Il attira la petite près de lui; elle se laissait faire, délivrée enfin du tremblement nerveux qui la secouait en profondeur, qui lui contractait toute la chair.

— Allons, dis; n'aie pas peur.

— Il ne me battra plus? — demanda-t-elle.

Deux larmes commençantes embuèrent ses yeux étroits et sombres, les troublèrent d'une détresse ingénue, sans tomber.

— Tu es allée au Bois-Sabot? — continua Tancogne.

— Elle y est allée, — interrompit Volat. — C'est moi-même qui l'ai conduite, un peu avant la pique du jour : je l'ai placée où nous avions dit, dans les joncs du petit étang, à la Patte d'Oie.

— Et qu'est-ce que tu as vu? — reprit Tancogne. — Tu l'as vu sortir de la ferme, hein? Avec les deux autres?

— Oui, — dit la Souris.

— Et tu l'as bien suivi, hein, sans te faire voir, comme on t'avait dit?

— Pour sûr que je l'ai suivi!

— Et où est-il allé? Qu'est-ce qu'il a fait? Rappelle-toi bien, allons! Raconte bien tout ce que tu as vu, sans mentir...

— Il a quitté les autres, — dit-elle, — justement à la Patte d'Oie; les autres sont partis sur Malvaux, comme pour prendre la grande allée dans la direction du canal... Probable qu'ils rentraient au pays; mais je ne les ai point suivis, eux, du moment qu'on ne me l'avait pas dit.

Elle parlait à présent avec une volubile assurance, consciente de l'attention qu'on lui prêtait, un peu fière. Elle poursuivit, sans que Tancogne l'eût interrogée de nouveau :

— Le petit noir, lui, il a coupé dans les sapins, en bordure de l'étang de Bouchebrand. Il a tourné l'étang par la queue, et il a coupé encore, droit sur la grande allée; mais il l'a traversée bien plus haut que les deux autres, entre Bouchebrand et la Sauvagère : j'ai pensé tout de suite qu'il allait monter vers le bois... Sur la plaine de Buzidan, il a filé dans un fossé de drainage; il filait vite, vite; mais je le suivais bien quand même, je l'ai bien suivi jusqu'au bois. Une fois au bois, par exemple, ça allait tout seul, parce qu'il ne filait plus si vite : il a marché toujours à la lisière, en dedans, là où c'est sale; et il regardait par terre en marchant, ici, là, aux passées... comme ça, tenez!

Elle se leva d'un geste vif, et se mit à marcher devant eux, arpentant le taillis, enjambant les broussailles; et ses yeux attentifs promenaient leurs regards, les alentissaient par instants, à peine, aux sentes capricieuses des lapins qu'ils repéraient avec vélocité, sans jamais en manquer une seule. La petite avait pris à ce point l'allure du poseur de collets,

du braconnier qui reconnaît son terrain au passage, avant de tendre, qu'aucune parole n'aurait été plus claire : les deux compères, joyeux, échangèrent un clin d'œil.

— Juste comme ça!... Vous avez vu? — dit la Souris.

Son fin visage pointu semblait frétiller de malice; elle ajouta d'elle-même :

— Et il ne m'a pas aperçue, pensez... Autrement, il n'aurait pas regardé par terre. Il a donc fait toute la lisière, jusqu'à joindre la route de l'Aubette; et puis il s'en est allé par la route, droit vers le canal et le bourg.

Le grand Volat, dans un rire muet, montrait des dents espacées et jaunâtres :

— M'est avis, — affirma-t-il, — qu'elle n'aura plus souventes fois à le suivre!

Il pencha son long corps vers Tancogne; et, presque familier :

— Le garde que vous emmènerez avec vous, monsieur, j'aimerais bien que ce soit Tournefier.

— Et pourquoi? — dit Tancogne.

— Une idée à moi, voyez-vous, Le Raboliot et lui, ils sont cousins, un peu trop d'accord à mon gré... Quand vous tomberez sur le poil du gars, au bon moment, il faudra bien que Tournefier verbalise : ça les mettra d'accord une bonne fois.

Il eut de nouveau son rire muet :

— Tout de même, hein, ça m'étonnerait qu'il revienne jamais s'y frotter!

— On ne sait pas... — dit Tancogne, rêveusement.

Au soir brun, Raboliot sortit du fourré. Il y avait deux heures qu'il s'y cachait, épiant les bruits épars et le déclin de la lumière. Au mouvement qu'il fit en se levant, un écureuil qui grignotait une faîne, assis sous l'abri de sa queue, le fruit serré dans ses deux petites mains, s'envola vers un pin et grimpa le long du fût, à toutes griffes, en poussant un grognement de porc.

Raboliot, à sa ceinture, assujettit le paquet de minces fils de laiton. Rien ne bougeait plus alentour. Il traînait par le bois une bruine incolore qui ruisselait au long des rameaux, et s'égouttait sur les feuilles mortes à petits heurts multipliés.

Raboliot marchait vite, et ses regards le précédaient. Sa main droite, tâtonnante, palpait sous le gilet le dur écheveau qui lui ceignait le ventre, arrachait un fil d'un coup sec. Il ne s'arrêtait pas pour le détordre, il pliait le genou au cours même de sa foulée, et, contre lui faisant couler le fil, le lissait d'un geste appuyé, si vif que le métal sifflait dans le velours de la culotte. Marchant toujours, il nouait l' « œil » où jouerait la boucle : il ne regardait pas ce que faisaient ses doigts, assez savants pour travailler seuls; il regardait le sol encombré de broussailles, il déchiffrait sur le terrain, en hâte, un grimoire chargé de sens. Des passées zigzaguaient, capricieuses, où les lapins boultinaient la nuit; d'autres, s'étirant droit, révélaient les meusses[1] des lièvres; un pied de fauve marquait le talus d'un fossé; une plume vibrait, prisonnière d'une ronce; et partout, mêlés à l'humus végétal, des débris animaux, de menues charognes de rongeurs, des os frêles comme des arêtes de poissons, des crottes, des fientes éparpillées, sollicitaient les yeux et la cervelle de Raboliot.

On n'aurait pu dire qu'il cherchait la place où il allait tendre : le fil une fois passé dans l'œil, la boucle du nœud coulant s'arrondissait déjà à la place qui l'appelait; les doigts de l'homme, déjà, avaient trouvé le baliveau où se nouerait l'engin, et le nouaient. Et Raboliot était ailleurs, un peu plus loin suivant ses pas. Tous ses gestes coulaient, un peu comme le fil arrondi dans l'œil robustement tordu; qu'il redressât le buste pour mieux voir, qu'il l'inclinât pour poser le collet, une harmonie flexible, jamais rompue, le conduisait à travers le bois.

Il n'était pas, ce soir-là, très inquiet. Son audace venait de le trop bien servir; une fois de plus, il misait sur elle. Jamais Volat, jamais Tancogne ne le croiraient capable, après les récentes alertes, de venir tendre à la Sauvagère : la preuve, c'est qu'il n'entendait rien, n'apercevait rien de suspect. Les bois, autour de lui, ne bruissaient que de l'égouttis des ramures; hors de la zone étroite que troublait sa propre présence, Raboliot les sentait respirer, comme ils respirent quand les hommes n'y sont pas.

Et il en profitait, il suivait jusqu'au bout sa chance. A sa

1. Passées.

ceinture, le lourd paquet avait fini par fondre brin à brin; quelques fils demeuraient encore, qu'il pouvait compter sans les voir, en les palpant : une dizaine, tout au plus. C'était une fameuse « tente » qu'il laissait derrière lui, au bois de la Sauvagère! Pas une passée, pas une touffe qui ne dissimulât son piège, de la corne du bois à la route de l'Aubette.

La route apparaissait, déserte, derrière une petite enclave labourée. Raboliot arracha les derniers fils ensemble, un peu tordus, un peu mêlés. Il s'était arrêté, à fin de besogne, pour les débrouiller et les nouer. Pourquoi perdre les fils qui restaient? Quand on en a posé cent quarante, on peut bien en poser dix encore. Cent cinquante, ça ferait le compte plus rond.

Juste comme il se disait cela, il sursauta avec violence, bondit ainsi qu'un chevreuil surpris : devant son nez, à quatre pas, deux hommes s'étaient dressés dans le fossé de lisière, en même temps qu'une voix le heurtait :

— Halte-là, garçon, tu y es!

Il se jeta de côté, volta pour prendre sa course, s'enfonça vite au cœur du taillis; mais une autre voix l'atteignit, l'arrêta net, les jambes fauchées :

— Ho, Raboliot!... T'ensauve pas, mon pauv'e vieux : on t'a bien vu.

Il y avait des chances, malheur! pour qu'on l'eût bien vu en effet. L'imbécile, le berlaud, qui s'était arrêté dans le clair, qui s'était montré tout franc, tout debout, qui avait offert sa figure comme à la boîte du photographe! Il attendit, muet, sans même jeter les fils qu'il tenait à la main, que Tournefier et Tancogne l'eussent rejoint.

II

Ni pour l'algarade chez Trochut, ni pour le coup de grillage près de l'étang, l'enquête de police n'avait réussi à prouver la culpabilité de Raboliot : Bourrel y avait perdu sa peine. Interrogés par lui, cuisinés, menacés, Berlaisier ni Sarcelotte ne s'étaient laissés émouvoir. Ce Beauceron de Bourrel avait appris à ses dépens qu'un Solognot ne dit jamais que ce qu'il a bien voulu dire : « Raboliot? Il avait couché près d'eux,

dans le foin, à la ferme du Bois-Sabot. Il n'avait pas bougé de toute la nuit. On leur contait de drôles d'affaires, avec ces histoires de grillage et de gibier vendu chez Trochut!... Quoi? Bec-Salé avait dénoncé Raboliot? Fallait-il qu'il fût soûl, quand même, plein de vin blanc à le pleurer par les yeux! C'était ça, pas autre chose, qui l'avait empêché de voir clair! »

Une petite visite, chez Trochut, de Sarcelotte et de Berlaisier, avait comme par miracle éclairci la vue du gros aubergiste. Il se rétractait; il en revenait à ce qu'il avait dit tout d'abord, et qui était, il le jurait, la vérité : un traînier lui avait apporté ces lapins, un trimardeur qu'il ne connaissait pas. Quant à lui, Trochut, il avait refusé les lapins, carrément. Était-ce sa faute si les gendarmes étaient arrivés trop tôt, avant que l'animal ait pu remballer sa marchandise? Un beau cadeau qu'il lui avait fait en passant : la maréchaussée aux trousses, le soupçon sur son établissement, le discrédit, la ruine peut-être... Ah! pour sûr qu'il le bénissait, le traînier! Si les gendarmes pouvaient jamais le prendre, il leur devrait un fameux merci!

Bourrel, rageur, revenait à la charge : « Boniments, tout cela! Il tenait un aveu, bel et bien; le brigadier Dagouret, le vieux Boussu étaient là pour en témoigner... » Alors Trochut levait au ciel ses mains dodues, et larmoyait : « Il était un pauvre homme. Il avait eu si peur, quand Bourrel avait découvert les lapins, que la tête lui avait tourné. Était-ce possible, allons, qu'il eût dénoncé Raboliot? Il aurait dit n'importe quoi, à ce moment-là; il était fou, fou perdu... Comment aurait-il dénoncé Raboliot, quand Raboliot avait passé la nuit avec Sarcelotte et Berlaisier, à la ferme du Bois-Sabot? Ces messieurs gendarmes pouvaient se renseigner : Berlaisier, Sarcelotte, leur diraient si Trochut mentait, à présent qu'il avait retrouvé sa tête! »

Il n'y avait pas moyen d'en sortir. Depuis longtemps, Boussu et Dagouret en avaient par-dessus la tête; l'obstination de leur camarade les stupéfiait, les scandalisait un peu. Qu'avait-il besoin de tant chercher, de foncer à hue et à dia, quand il y avait le procès dressé par Tournefier, un bon procès de flagrant délit? Raboliot serait salé d'une amende, au tarif : il n'en méritait pas davantage.

Il fut salé, en effet; plutôt large, parce qu'il n'avait pas obéi à la citation du juge, parce que le tribunal, à Sancerre, s'était passé de sa présence.

Tout cela était la faute de Bourrel. Il avait suffi que Raboliot le revît pour qu'il se butât à son tour, homme contre homme. Au fond, il était de l'avis de Dagouret et de Boussu : le procès dressé par Tournefier, il l'acceptait avec fatalisme. « Sauve-qui peut, malheureux qui est pris », ce sont les risques du métier. Mais dès qu'il eut appris, un soir, par Sarcelotte, que Bourrel avait fait un rapport sur l'aventure de l'auberge, que le procureur avait saisi les gendarmes de la commune, que Bourrel tenait son enquête, il se rappela aussitôt la scène qu'il avait surprise, il éprouva dans leur première violence les sentiments qui l'avaient secoué, dans le grenier de Trochut, alors qu'il regardait par la fente du parquet, à plat ventre et les bras en croix.

Il s'était réfugié chez lui, et n'en bougeait plus d'une semelle. Il attendait, dans un silence bourru, que les gendarmes vinssent le trouver. Aux questions inquiètes de Sandrine, il avait répondu si rudement dès l'abord qu'elle n'avait pu que se taire, elle aussi. Une atmosphère d'orage pesait sur la maison et les cœurs.

— Pourquoi ne me dis-tu rien, Raboliot? Est-ce que je suis cause de ta peine? Est-ce que je t'en veux, seulement?

Sandrine n'avait pu y tenir. Elle s'était approchée de la chaise où l'homme se tenait immobile, le coude sur la table et le front dans la main, avec des yeux absents, perdus. Il répondit, sans même la regarder :

— Je n'ai rien à te dire, Sandrine.

C'était la vérité. Ces événements dépassaient l'entendement de Raboliot. Bien sûr, quand on est braconnier, il arrive que l'on se fasse prendre. On pose des collets dans un bois, entre chien et loup; un garde surgit, et le procès vous tombe sur le nez : ainsi peuvent aller les choses. Et pourtant, pourtant... Si peu qu'il y songeât, il pressentait jusqu'en cette rencontre, en cette présence inattendue de Tournefier et de Tancogne dans le fossé de la Sauvagère, de louches dessous, d'inexplicables machinations. Il avait été surpris, c'était vrai. Mais pourquoi cette surprise, et qui est-ce qui l'avait

provoquée?... Volat? Bourrel? L'image de ces deux hommes l'obsédait, tantôt de l'un, tantôt de l'autre. Il n'y avait entre elles aucun lien qu'il pût concevoir; il était même sûr, à l'évidence, que nulle entente réelle ne coordonnait leurs efforts. Volat, Bourrel, ça faisait deux : n'empêche que lui seul, Raboliot, devrait faire front de deux côtés.

Il s'y perdait. Il attendait, piété, ce qui viendrait. Une seule pensée claire lui restait et l'armait, déjà violente comme une détente de muscles : il ne se laisserait pas faire. Contre Volat, contre Bourrel, il se défendrait à force.

Ce fut Bourrel qu'il affronta d'abord. Il n'y eut rien que quelques phrases échangées devant le seuil de la maison, dehors : car Raboliot, à la vue des gendarmes, était sorti tout raide, pour éviter que le Bourrel posât seulement un pied chez lui. Et il avait parlé comme avait parlé Trochut, comme avaient parlé Berlaisier, Sarcelotte : « Des lapins colletés et vendus? Une chasse au grillage? Où ça? Chez qui? Par qui? Il avait couché au Bois-Sabot tout le temps qu'avait duré la pêche; il ne comprenait rien de rien à ces *arias* qu'on lui cherchait. »

Debout devant Bourrel, sur l'accotement herbeux de la route, il se tenait bien droit et tranquille; mais un frémissement intérieur ne cessait de le parcourir, une petite danse de tous les nerfs qui lui courait jusqu'au bout des doigts. Et il se répétait doucement, il s'entendait chuchoter en lui-même comme une chantonnante litanie : « Bouge pas, Raboliot... Bouge pas, mon gars... Attention, Raboliot, bouge pas... »

Une joie lui était venue tout soudain, à voir Bourrel rougir, d'un flot de sang poussé au visage, et puis blêmir, les joues décolorées : il marquait le coup, le gendarme! Il ne pouvait décidément rester plus fort que sa colère! Cela, dans l'instant même, remettait Raboliot d'aplomb. Il regarda Bourrel lever une main au col de son dolman, l'élargir d'une saccade brutale.

— Vous avez fini avec moi? — demanda-t-il.

— C'est à voir, — dit Bourrel.

Il s'était calmé tout à coup. Sa petite moustache de roussiau tressaillait d'une joie bizarre, d'une espèce de concupiscence. Il goguenarda :

— Paraît qu'il y avait du monde dans le fossé, l'autre soir, près de la route de l'Aubette? Je me suis laissé dire qu'un poseur de collets, un malin pourtant, un subtil... M'est avis qu'on se retrouvera, mon gars!

Ce fut au tour de Raboliot de rougir. La voix qui chuchotait en lui s'enfla soudain, lui cria dans tout l'être une adjuration éperdue : « Bouge pas! Bouge pas! » Les poings serrés, les genoux tremblants, il regarda s'éloigner le dos de Bourrel. Il regardait ce dos, boulu de muscles qui tendaient le drap rêche. Et ce qu'il voyait réellement c'était le visage de l'homme, ses pommettes larges, un peu luisantes, ses yeux surtout, d'un gris pâle et bleu, où ricanait il ne savait quelle joie hargneuse, quelle dureté secrète dont il avait les sens révoltés.

Et il y eut d'abord une citation en correctionnelle, apportée par Bobin, le garde-champêtre. Raboliot y jeta les yeux et déclara : « Je n'irai pas. » Des jours passèrent, et Bobin frappa de nouveau à la porte, présentant une feuille rose qui notifiait le jugement par défaut : Raboliot avait été condamné; il avait deux cents francs d'amende. Avec les frais, ça allait chercher gros. Il affirma :

— Je ne paierai pas.

— Signe toujours, — conseilla Bobin.

Mais Raboliot secoua la tête :

— Je ne signerai pas.

— Comme tu voudras, mon gars. Mais ça pourrait te mener loin.

— Ça m'est égal, — dit Raboliot.

Il continua d'attendre les autres feuilles qui allaient venir. Il ne prévoyait rien, il n'essayait même pas de prévoir. Toutes ces questions qu'il s'était vainement posées, tous ces tâtonnements dans le noir, sans compagnon, il en avait la tête cassée, il ne lui en restait qu'une lassitude abrutie et morose. Bobin apporterait d'autres feuilles, des assignations, des contraintes, il ne savait; mais il se doutait bien que cela durerait longtemps, lui permettrait de se ressaisir, de se résoudre enfin au parti qu'il fallait prendre.

Cela ne dura pas longtemps. Un soir, on frappa à la porte. Il cria : « Entrez! » croyant voir Bobin apparaître. Mais au

lieu du képi noir de Bobin, ce furent deux képis bleus qui se montrèrent dans le cadre de la porte ouverte.

— Pierre Fouques? — lança gaillardement Bourrel. — Pierre Fouques, dit « Raboliot », c'est bien ici?

— Qu'est-ce que vous voulez? — dit le braco.

— T'apporter ça.

Bourrel tendait une grande feuille blanche dépliée. Raboliot s'avança, prit la feuille, et se rapprocha de la porte pour mieux voir. Quelques mots, d'abord, accrochèrent ses regards : *Greffe correctionnel... Signalement du condamné.* Et aussitôt les lignes se brouillèrent, s'enchevêtrèrent en soubresauts étranges, tandis que l'homme, le front penché, feignait de lire encore et tâchait de garder paisible contenance.

— Alors, on t'emmène? — dit la voix de Bourrel.

Il tressaillit, releva les yeux :

— Là voù?

Bourrel riait, la mine brillante de triomphe :

— Là voù? Mais tu as lu, je pense?

Il allongea son doigt sur la feuille, un doigt au bout carré, à l'ongle épais, dont la peau blanche était piquetée de quelques petites taches de son. Raboliot suivit le geste de ce doigt, les lignes dansantes s'immobilisèrent tout à coup, lui jetèrent aux yeux d'autres mots : *A été écroué le... A subi l'emprisonnement cellulaire à...*

Il recula de deux ou trois pas, les oreilles pleines d'une lourde rumeur, pareille à celle d'un flux de vent qui traîne sur une pineraie lointaine. Il lui semblait, à travers cette rumeur, entendre le brigadier Dagouret qui parlait. Alors il se tourna vers Dagouret, regarda son visage placide, et se sentit comme délivré d'un sort.

— Qu'est-ce que vous dites? — demanda-t-il. — Si vous vouliez bien répéter, des fois?

— Tu peux former opposition, — expliqua le brigadier. — Le jugement a été prononcé par défaut...

— Et si je forme opposition, comme vous dites?

— En ce cas, mon garçon, il faudra que tu te présentes à une prochaine audience. On ne te convoquera même pas. Tu n'as qu'à t'engager toi-même, par écrit, à faire de bon gré le voyage. Tu vois, c'est marqué là...

— Et après? — coupa rudement Bourrel.

Il s'avança devant Dagouret, tendit son corps vers Raboliot :

— Est-ce que tu t'imagines que ça ira mieux pour toi, hein? Qu'on te laissera chanter au tribunal toutes les menteries qui te passeront par la tête? Je serai là pour un coup, comprends-tu? Et il y en aura d'autres...

— Volat? — demanda Raboliot.

— Y a des chances, — railla Bourrel. — Allons viens, petit. Sois sage...

Il sursauta, son sourire tout à coup figé : contre son nez, la porte de la maison avait claqué avec violence, rabattue sur Raboliot. Il la heurta furieusement du poing, hurlant des injures bredouillées. Dagouret lui disait, tranquille :

— Te voilà rudement avancé.

MAURICE GENEVOIX

(*A suivre*).

L'INSURRECTION KURDE

Dans le complexe géographique de l'Asie Mineure, le Kurdistan turc constitue un massif montagneux, coupé de profondes vallées et s'étendant de l'ouest à l'est entre la steppe anatolienne et la frontière persane, et du nord au sud entre la chaîne pontique et la Mésopotamie. Cette contrée est certainement l'une des moins bien connues du monde entier. Quelques rares voyageurs en ont décrit les particularités de surface; mais aucun n'a réuni sur elle de documentation solide et abondante. Il ne convient pas d'ailleurs de s'en étonner. Les montagnards kurdes se muent le plus facilement du monde de pâtres en brigands. Nul plus qu'eux n'est prompt à organiser la razzia, à manier le poignard, à faire parler la poudre. L'étranger surtout est leur ennemi. L'allemand Schulz, le premier Européen qui tenta une exploration au cœur du pays, fut au milieu du siècle dernier assassiné à Djoulamark avec son escorte. Le français Henri Binder qui, en 1886, se rendit de Van à Mossoul, faillit subir le même sort, alors qu'il se trouvait en pleine montagne.

Les instincts pillards des Kurdes s'exercent également aux dépens de leurs voisins, Turcs, Arabes, Persans, sans parler des Arméniens dont ils furent les véritables exterminateurs. Primitifs, à demi-sauvages, ils sont le fléau des populations paisibles dont ils saccagent périodiquement les villages, en enlevant les femmes et le bétail. Et cependant, malgré leurs mœurs rudes et leur passion des armes, ils ne possèdent nulle-

ment de véritables qualités guerrières. Dans leurs montagnes mêmes, ils n'entreprennent leurs coups de main qu'avec la plus grande prudence, s'efforçant chaque fois d'être en nombre supérieur à l'adversaire éventuel et cédant toujours devant les gens décidés. « Bons soldats, écrit M. V. Cuinet, mais leur bravoure n'est égale à celle des Turcs que par la force de l'exemple[1]. » Un fait certain est que dans toute l'Asie Mineure ils jouissent de la plus détestable réputation.

Le nom de Kurde signifie « habitants des monts kardes », soit de la chaîne du Kurdistan, sur laquelle, au sommet de l'Ararat, la tradition chaldéenne, acceptée d'ailleurs par le Coran, veut que l'arche de Noé se soit arrêtée. Les historiens grecs, Xénophon le premier qui dut les combattre lui-même au cours de la retraite des Dix-mille, les appelaient les Karduques. Une tradition constante les fait descendre des Mèdes. Mais il est presque impossible de reconnaître parmi eux les traces d'une seule et même origine. Par sa configuration mouvementée, par sa situation au milieu de cette Asie Mineure, qui n'a cessé au cours des âges d'être un véritable conservatoire des rites et des dogmes, le Kurdistan est devenu le refuge national de tous ceux qui cherchaient à échapper aux persécutions religieuses. Les Juifs y furent conduits en captivité et leurs descendants peuplent encore maint village de la région de Mossoul, l'ancienne Ninive. Les Manichéens y trouvèrent un abri. Les Nestoriens s'y transportèrent lors des querelles du monophysisme. De nos jours encore des sectes musulmanes commes les Kizilbaches, des païens comme les Yézidis, y vivent en communautés disséminées. Les Kurdes semblent bien être issus de tous ces éléments hétérogènes attirés par l'abri des monts escarpés. Les dernières recherches de l'anthropologie s'orientent cependant sur une voie différente. Dans un livre récent, *les Races et l'histoire*[2], M. Pittard, professeur à l'université de Genève, estime que les Kurdes et les Arméniens descendent les uns et les autres des antiques populations de la Chaldée et de l'Assyrie, et appartiennent au même groupe

1. *La Turquie d'Asie.* V. Cuinet, ancien drogman à l'ambassade de France à Constantinople. Cet ouvrage, paru en 1892, est le seul qui contienne des statistiques descriptives et raisonnées du Kurdistan, du temps de l'empire.

2. *Les Races et l'histoire.* La Renaissance du Livre, Paris, 1924.

ethnique. Il aurait été conduit à cette hypothèse par la similitude de certains résultats de mensuration de tailles et de crânes, consignés en cours de route dans ses registres anthropologiques. Dans les deux populations, un fort contingent d'individus présentent les mêmes caractères physiques, la haute stature, la pigmentation foncée des yeux et des cheveux, le nez long, droit et aquilin. Et pour le savant génevois, l'identité de ces traits reste le signe révélateur d'un sang commun. Si cette découverte est exacte, elle ne rend que plus troublante l'extermination de l'une de ses populations par l'autre. Kurdes et Arméniens auront été des frères ennemis. Mais n'est-ce pas au sein même des familles, entre les peuples les plus apparentés, que les conflits, lorsqu'ils éclatent, sont le plus atroces et le plus sanglants?

La structure sociale du Kurdistan n'est pas sans présenter des ressemblances avec celle de l'Albanie, avec une nuance plus prononcée toutefois de nomadisme et de féodalité. Le peuple se divise en tribus, *acharet*, tantôt fixées au sol, tantôt errantes. Les nomades, appelées *kotcheres*, circulent le long des vallées entre Van et Mossoul. Les sédentaires, dites *Yerlis*, vivent dans des huttes en terre battue, sans fenêtre ni cheminée, un simple trou dans le toit, servant à la fois de système d'aération et d'exutoire pour la fumée. A la tête de ces tribus souvent en querelles pour des questions de pâturages ou de vol de bestiaux, règnent de petits sultans, des cheiks, possédant sur leurs sujets une autorité presque absolue. Cette noblesse est héréditaire, particularité d'autant plus remarquable qu'aucune classe noble, au sens propre du terme, n'a jamais existé en Turquie. Ces cheiks habitent de solides châteaux-forts qui coiffent les sommets d'abruptes collines. L'un de ces burgs situé sur le Kharsan Dagh, aux environs de Mouch, a eu jadis son heure de notoriété. En 1838, pendant une révolte du pays, de nombreuses expéditions avaient été envoyées par les Turcs pour réduire cette forteresse. Mais seul Moltke, alors au service du sultan, réussit à s'en emparer après un siège en règle où il se vit obligé d'utiliser une pièce d'artillerie lourde, hissée à grand peine sur une crête voisine. Dans ces nids d'aigle en pierre de taille, nos hobereaux tiennent encore leur cour. Ils prélèvent leurs propres impôts, protègent leurs vassaux

contre l'ingérence du pouvoir central, et s'efforcent par mille moyens de conserver leur prestige sur leur entourage. Leurs costumes sont des brocarts somptueux, leurs turbans énormes. Les pâtres les croient d'ailleurs en communication directe avec le Prophète. Eux-mêmes, pour mieux en imposer, se complaisent dans des attitudes distantes et mystérieuses. Quelques-uns, comme les Touaregs du Sahara, se voilent le visage. D'autres permettent à peine à ceux qui les approchent de baiser le pan de leur manteau.

Cet état féodal ne comporte qu'une civilisation des plus rudimentaires. Aucune langue écrite, aucune école. Aucune route, aucun chemin de fer : des sentiers. Aucune industrie : le Kurde estime indigne de se plier au moindre métier[1]. Comme système commercial : le troc. Pas de lois : des coutumes. Ajoutez à cela que la population, restée clairsemée sur de vastes étendues, n'a pas subi depuis plus de mille ans la moindre évolution sociale et culturelle. Et, bien entendu, cette absence de maturité morale et politique a rendu ce peuple fanatique ou du moins des plus fanatisables.

Situé à la périphérie de l'empire, éloigné de la capitale, favorisé par son particularisme et ses forteresses naturelles, le Kurdistan put demeurer sous tout le régime ottoman dans une quasi-indépendance. A plusieurs reprises même, au cours de l'histoire, les Kurdes se révoltèrent contre les sultans et ceux-ci durent organiser pour les soumettre de véritables expéditions. Devant le château kurde qu'il assiégeait en 1838, Moltke pouvait écrire : « L'Empire ottoman embrasse de grands territoires où la Porte n'exerce aucune autorité et il est certain qu'il reste au sultan de grandes conquêtes à faire dans son propre état... »

Quoi qu'il en soit, au cours du XIXe siècle, chaque fois que l'empire traverse une période de difficultés, les Kurdes tendent de se libérer de son contrôle. Ils se soulèvent en 1834, après la campagne turco-russe de 1828-29, en 1880, après la guerre de libération de la Bulgarie. A cette dernière date, un certain cheik Obaidoullah tenta déjà d'organiser un Kurdistan indépendant, sous le protectorat turc. Fait curieux, la Sublime-

1. « C'est le chrétien des plaines et des villes, écrit, M. V. Cuinet, qui lui tisse ses vêtements. »

Porte encouragea d'abord ce mouvement qu'elle considérait comme une réponse au projet de création d'une Arménie indépendante, sous la souveraineté de la Russie. Ce fut le véritable début de la haine farouche qui allait dresser Kurdes et Arméniens les uns contre les autres. En effet, le mouvement national arménien et son encouragement par les tsars porta les derniers sultans à donner certains privilèges aux Kurdes, à les flatter, de façon à les utiliser pour contrecarrer la politique russe. En 1893, Abdul Hamid va même jusqu'à lever dans le Kurdistan un corps de cavalerie régulière appelé *Hamidié*, d'après le nom du monarque. Quoi qu'il en soit, les Kurdes furent l'arme principale que l'empire employa pour trancher, comme l'on sait, la question arménienne.

Désireux d'éviter en outre toute friction avec ses sujets kurdes, dont il craignait les révoltes, Abdul Hamid évita soigneusement de s'attaquer à leur régime féodal et s'empressa même de cajoler les cheiks, de combler de bienfaits les plus influents et de désigner nombre d'entre eux à des postes importants en Syrie et en Arabie. C'est pourquoi la révolution jeune turque de 1908 les trouva fidèles à la maison d'Osman. A tel point que le Kurdistan fut en état de rebellion latente contre le nouveau régime jusqu'en 1912. Pendant la guerre mondiale, la contrée fut occupée en partie par les Russes jusqu'à la révolution bolchevique, puis à partir de 1918 par les Anglais. La Grande-Bretagne pensa même pouvoir établir un protectorat sur toute cette région, en faisant admettre dans le traité de Sèvres la création d'un Kurdistan indépendant.

Néanmoins, au cours du conflit gréco-turc, les Kurdes servirent par contingents entiers, sous les ordres de Moustapha Kémal et d'Ismet pacha. La première Assemblée nationale comprenait plus d'un tiers de députés de même souche et ce chiffre mesure assez exactement la participation du Kurdistan dans la guerre d'indépendance. Le « soldat turc inconnu » qui repose à Doumlou-Pounar où se déclancha en 1922 l'offensive victorieuse contre l'armée hellénique, peut donc fort bien appartenir à la race kurde. C'est dire les attaches profondes entre les deux pays.

***

Au cours de l'été dernier, les rapports fraternels qui unissaient les Kurdes et les Turcs, depuis le début de la guerre mondiale, commencèrent toutefois à se tendre. En août 1924, certaines tribus nestoriennes qui avaient pris les armes contre les Turcs pendant la guerre mondiale, puis s'étaient réfugiées en Mésopotamie sous la protection britannique, tentèrent de regagner leurs foyers situés justement dans la zone la plus contestée (contrée d'Hakkiari) et s'érigèrent en adversaires de la République d'Angora. Un vali fut même arrêté avec toute son escorte et le gouvernement turc n'hésita pas à envoyer des troupes pour réprimer ce mouvement. Or il arriva que quelques officiers kurdes, faisant partie des contingents dirigés contre les Nestoriens, pactisèrent avec ceux-ci et réussirent à entraîner avec eux un certain nombre de soldats. Mais ces derniers revinrent quelques jours plus tard du côté turc, tandis que les officiers, restés seuls, passaient du côté britannique. Les autorités turques s'empressèrent de les déférer à une cour martiale. Parmi les coupables se trouvait un certain Ali Riza bey, frère de l'ancien député de Bitlis à la première Assemblée nationale, Yousouf Zia bey, qui, soupçonné de complicité dans cette affaire, fut jugé et condamné à six mois de prison. Pour la même raison, la prise de corps fut décrétée contre un officier des plus connus, le colonel Halid bey qui, arrêté, fut délivré des mains des gendarmes par quelques chefs de tribus[1]. Ces personnes, formant de la sorte le premier noyau de la rébellion, se réfugièrent chez le cheik Saïd dont l'hostilité à l'égard d'Angora était depuis longtemps connue. Bref, tous ces agitateurs s'entendirent pour mettre sur pied, contre la République, une vaste conspiration prête à se dévoiler et à agir en temps opportun. Un petit incident, le 11 février, mit le feu aux poudres. Deux personnes de la suite de notre hobereau ayant commis quelques délits, étaient menacées d'arrestation.

1. Une dépêche d'Angora en date du 14 avril annonçait que la Cour martiale de Bitlis avait condamné à mort Youssouf Tia bey, ex-député de Bitlis, et le colonel Halid. Ce dernier fut sans doute arrêté de nouveau au cours de l'insurrection récente.

Le cheik refusa de les livrer à la police. Une bagarre éclata. Les gendarmes turcs furent blessés et leur commandant fait prisonnier. Ce fut le signal de l'insurrection. Les facteurs essentiels de cette dernière sont cependant autrement plus profonds et complexes.

Le centre du mouvement insurrectionnel s'étendait à tout le bassin de l'Euphrate oriental (ou Mourad Sou), en amont de la ville de Kharpout. Cette région, où se sont déroulés les derniers événements, est l'une des plus arriérées de Turquie, du fait même de son sol tourmenté que les géographes désignent encore sous le nom de Taurus arménien. Avant de se jeter dans l'Euphrate, de nombreux torrents, se frayant leur voie à travers des rochers abrupts, creusent la montagne de gorges étroites d'un accès des plus difficiles. Aucune localité d'importance. Mais des centaines de petits villages dont les principaux jouent le rôle de chef-lieu de caza ou de sandjak. Les communiqués officiels d'Angora les ont tous cités au fur et à mesure du développement de la révolte. Guendj d'abord, où le cheik Saïd leva officiellement l'étendard de l'insurrection, Varto, Tchabaktchour, Palou, Malazguerd, Piran, où se déroula la première bagarre, Lidjé, Jani, bourgades de quelques centaines de maisons chacune [1].

Le mouvement s'étendit en quelques jours dans toutes ces localités, tandis que le cheik Saïd s'empressait d'arrêter les fonctionnaires et d'en assassiner quelques-uns [2], ainsi que de détruire les communications télégraphiques. Pour cette raison, mal renseignés, les dirigeants d'Angora crurent d'abord à de simples actes de brigandage, si fréquents dans cette contrée, et se contentèrent d'envoyer deux détachements de gendarmerie. Le premier, dirigé sur Guendj, ne put franchir les défilés qui donnent accès à ce bourg; le second, après avoir arrêté à Piran des révoltés, se rendit à Hani. Mais à peine s'y était-il installé que tout un contingent de Kurdes, en nombre supérieur, l'attaquaient soudainement. « Rendez-vous, au nom de Mahomet », clament les villageois qui se

1. M. V. Cuinet donne pour Guendj 50 habitations, pour Tchabaktchour 450, pour Varto 150, etc.

2. Les rebelles massacrèrent le vali de Guendj, Ismaïl Hakky bey, deux commandants de gendarmerie et le gouverneur de Lidjé.

joignent aux assaillants, tandis que les gendarmes finalement dominés battent en retraite. Les insurgés augmentent de nombre et d'audace. A la fin d'avril ils sont déjà maîtres de toute la vallée de l'Euphrate oriental; après de violents engagements avec la garnison et les milices locales, ils s'emparent de Kharpout, d'Argana et même de Mamouret-El-Aziz, chef-lieu du vilayet [1]. Et le gouvernement de la République comprend que ce vulgaire incident local n'est autre chose que le début d'une grave insurrection.

***

Les causes profondes qui déclanchèrent la révolte kurde sont d'ordre administratif et religieux. Le mouvement fut la résultante à la fois d'une réaction de la féodalité kurde contre l'État et du conflit entre la Turquie attachée aux vieilles traditions islamiques et la Turquie nouvelle, laïque et progressiste.

Les causes d'ordre administratif sont faciles à comprendre si l'on songe à l'effet que devait produire la République, avec ses réformes à l'occidentale, dans ce Kurdistan féodal, pauvre, misérable et sans maturité politique. Cette contrée tout entière, avec ses cheiks dont la fonction est encore celle de nos chevaliers à l'époque des Croisades, avec le nomadisme de certaines de ses populations, avec ses mœurs patriarcales s'inspirant à la lettre des textes coraniques, n'était nullement prête à s'adapter du jour au lendemain, comme le reste de la Turquie, aux doctrines et au mécanisme d'une démocratie avancée. L'application des principes laïques, libéraux et individualistes du régime républicain heurtaient de front tout le système social millénaire du pays. Les nouveaux codes d'Angora obligeaient pour la première fois les Kurdes,

1. Aucune des cartes que nous avons consultées ne désigne une localité portant le nom de Mamouret-el-Aziz. Renseignements pris, il s'agit d'une nouvelle ville que, peu à peu, les habitants de Kharpout ont construite dans la plaine non loin de cette dernière cité, qui est bâtie dans la montagne.

Argana est le centre des plus riches mines de cuivre d'Asie Mineure.

Signalons le fait que, lors de la prise de Mamouret-el-Aziz, les gendarmes qui composaient la suite du vali refusèrent de tirer sur les rebelles qui avaient placé le Coran à la pointe de leurs baïonnettes.

à se soumettre à l'autorité des lois d'un pays moderne; ils forçaient des nomades à se plier aux habitudes d'une vie régulière, à se soumettre à des obligations qu'ils n'avaient jamais connues; ils imposaient à un pays de vendetta la procédure pénale moderne et la loi sur l'immunité individuelle; ils centralisaient l'administration, sapaient l'autorité des cheiks, effaçaient le particularisme des tribus et bouleversaient enfin des coutumes et des mœurs [1]. Toute la nouvelle armature sociale imaginée par la République n'était en somme nullement en harmonie avec le développement moral et intellectuel du Kurdistan. Ce pays n'était pas encore mûr pour s'assimiler les idées modernes et la démocratie ne lui apparut que sous l'aspect d'une calamité.

Si donc quelques torts peuvent être reprochés à Angora dans cette insurrection, c'est d'avoir trop négligé le déséquilibre existant dans tous les domaines entre le Kurdistan et le reste du pays. Dans son désir de bâtir le plus rapidement possible l'édifice du nouvel État en harmonie avec les idées démocratiques, la jeune République négligea le danger qui peut naître d'une application trop brusque des principes du XXe siècle à un moyen âge, des doctrines européennes à une contrée reculée de l'Asie. La Turquie nouvelle eut en somme trop de confiance dans la vertu des idées généreuses qui l'inspirent. Elle oublia, devant l'ignorance et l'obscurantisme kurdes, que toute démocratie nécessite une éducation, toute liberté un apprentissage.

***

La révolte kurde a donc son origine première dans l'application de lois modernes à des tribus incapables d'en saisir la portée. Cependant la population n'aurait certainement pas pris pour cette seule raison les armes contre la République, si un chef ambitieux autant que fanatique n'avait saisi

1. C'est ainsi que la suppression de la dîme par le gouvernement de la République ne fut pas étrangère au mouvement insurrectionnel. L'abolition de ce système fiscal ne fut pas du goût des cheiks désignés comme affermeurs et qui, chargés de ce fait de l'encaissement de cet impôt dans les villages de leur tribu, touchaient ainsi de gros revenus.

l'occasion de proclamer la religion menacée. Comme toujours en Orient, à chaque effort pour échapper à une théocratie surannée, à chaque tentative d'instaurer plus complètement la liberté de conscience, des illuminés, se servant de la foi comme d'un instrument contre les idées libérales, si ce n'est d'un piédestal pour des ambitions politiques, s'empressent de faire appel à des populations primitives et crédules. Tel fut le cas du cheik Saïd. Osant se hausser à la dignité de prophète, se disant envoyé de Dieu pour rétablir la loi du Chéria, se qualifiant d' « Émir des Croyants pour la cause sacrée » et brandissant le drapeau vert pour mieux frapper l'imagination des pâtres kurdes, ce petit personnage réussit en quelques heures à transformer ce qui était avant tout un mouvement de réaction de la féodalité kurde contre l'État, en une véritable explosion de fanatisme.

C'est donc principalement sous l'empire d'une exaltation religieuse, que des milliers de pauvres hères se révoltèrent contre la République. Leur cri de guerre : « Nous voulons le Chéria », ne signifiait rien d'autre que le désir de voir rétablir dans l'État la prédominance des prescriptions religieuses islamiques sur les lois civiles promulguées par Angora. En ce sens l'insurrection kurde ressemble étrangement au mouvement réactionnaire qui éclata à Constantinople dix mois après la révolution Jeune-turque de 1908. Le même cri : « Nous voulons le Chériat », était poussé par les troupes fanatisées qui ne voulaient rien entendre d'une Constitution. A seize ans d'intervalle nous assistons à la répétition du même événement, celui d'une foule ignorante et dupe de la propagande religieuse marchant au nom de la foi contre l'ordre établi.

La révolution déclanchée en 1923 par Angora était d'ailleurs autrement plus profonde que la révolution Jeune-turque de 1908. Celle-ci n'avait eu en vue que l'application d'une Charte constitutionnelle et ne contrecarrait nullement les coutumes et encore moins la foi populaire. Celle-là était une transformation non seulement politique, mais sociale et religieuse; ses promoteurs avaient vu supprimer le kalifat, proclamer la République, fermer les médressés, séquestrer les biens ecclésiastiques de mainmorte, donner à la femme

la puissance de ses droits naturels et admettre pour la première fois dans un pays d'Islam, la prédominance de la loi civile sur la loi religieuse, de la Constitution sur le Chériat. Aussi, depuis longtemps déjà, une réaction s'annonçait comme fatale dans les régions les plus arriérées du pays. Dans les vilayets orientaux notamment, des milliers de musulmans rigides dont le en timent religieux avait été froissé par les réformes d'Angora ne cachaient point leur désapprobation à l'égard des temps nouveaux. C'est ainsi qu'un hodja député d'Erzeroum, Zia effendi, prononça à la Grande Assemblée, deux semaines avant la révolte du Kurdistan, un discours des plus symptomatiques. Du haut de la tribune parlementaire il s'éleva contre le modernisme, contre l'usage des boissons, la danse, les bains pris en commun sur les plages de la Marmara; il se plaignit de l'augmentation de la criminalité, de la prostitution. Les femmes musulmanes étaient poussées vers la dépravation, l'ivrognerie était encouragée, le sentiment religieux disparaissait. Une vague d'immoralité déferlait avec le nouveau régime sur tout le pays et la faute en était aux principes occidentaux de laïcité et de modernisme. « Sous prétexte de progrès, s'écria-t-il, on se livre à l'ivresse et à d'autres actes scandaleux; au nom de la civilisation on adopte les mœurs dissolues d'Occident. » C'est pourquoi Zia effendi proclamait la faillite morale du régime républicain, en laissant sous-entendre que toute la sympathie de son âme se portait vers le « bon vieux temps ». Bien entendu de vives interruptions hachèrent le discours du hodja et l'un des meilleurs orateurs de la Chambre, Hamdoullah Souby bey, député de Constantinople, riposta comme il convenait à son collègue enturbanné. Mais il n'en restait pas moins que les paroles du hodja traduisaient un état d'âme largement répandu dans tout l'est de la Turquie. Une propagande habile, faite au nom de la foi, ne cessait en outre d'aggraver le mal. L'Orient micrasiatique est d'ailleurs la terre classique de ces « philosophes nomades », comme les appelle le comte de Gobineau, de ces thaumaturges vagabonds qui, d'un village à l'autre, font du surnaturel le thème favori de leurs entretiens. Ces religieux errants furent en la circonstance les artisans les plus actifs de la réaction. Parcourant l'Anatolie orientale sous les accoutrements les plus variés,

ils exécutèrent au nom de la foi un savant travail de sape contre la République. La religion du Prophète n'était-elle pas menacée? Les codes d'Angora ne violaient-ils pas les traditions du Chériat? La liberté laissée aux femmes de fréquenter librement les hommes, l'abrogation de la polygamie, la réglementation du divorce, le port de la visière, la traduction du Coran, la transformation du régime de la propriété, les nouvelles lois pénales, tout devint prétexte pour taxer d'impiété le régime républicain et dénoncer les réformes par lesquelles il tentait d'asseoir le pays sur une base moderne et rationnelle. Les racontars les plus fantaisistes circulaient, tantôt sur le prochain autodafé des livres saints, tantôt sur l'abolition de la circoncision. Les *fetva* que rendirent les chefs de l'insurrection qualifient cette dernière « de lutte sacrée au nom de la religion ». Une proclamation des rebelles déclare que, s'ils ont pris les armes, « c'est à cause de la négligence du gouvernement à empêcher les atteintes portées aux prescriptions du culte islamique » et qu'ils ne demandent aux dirigeants d'Angora « que le respect de la religion, le maintien des dispositions du Chériat et la restauration du Khalifat ».

Un autre manifeste s'exprime ainsi : « Il y a mille trois cents ans, Allah a envoyé son Prophète pour établir notre religion et les institutions qu'elle nécessitait. Le régime actuel a déclaré la guerre à toutes ces choses sacrées. C'est pour cette raison que les savants (*sic*), les cheiks et les beys kurdes ont décidé de répondre à cette agression. »

***

Les chefs des insurgés avaient aussi la prétention de fonder un état kurde indépendant. Peut-on parler d'un véritable nationalisme kurde? Disons d'abord que, si le Kurdistan est de loin une nation, il n'est cependant de près, comme nous l'avons vu, qu'une mosaïque de tribus. Sa langue elle-même, qui n'a rien à voir avec le turc, n'est pas unifiée, mais comporte différents dialectes dont la base est un patois persan mélangé de mots arméniens, chaldéens, turcs et même arabes. Les deux principaux sont le *Kermandji* et le *Zaza*, qui sont dissemblables au point de n'avoir entre eux qu'une faible analogie et dont

les noms servent également à désigner ceux qui les parlent[1]. Aucun de ces dialectes n'est d'ailleurs écrit, à tel point que les actes publics doivent être rédigés en une langue étrangère, qui était jadis le persan et est maintenant le turc. Aucun d'eux ne possède la moindre grammaire, le moindre dictionnaire, la moindre presse (une tentative faite pour créer à Constantinople un journal kurde n'a pas réussi) et seuls quelques missionnaires et consuls étrangers se sont occupés à relever quelques fragments de vieux poèmes épiques.

A cette multiplicité d'idiomes correspond une gamme non moins complexe de croyances. Si les Kurdes sont musulmans ils ne partagent pas tous la même foi. Les uns sont chiites comme les Persans, les autres orthodoxes sunnites. Encore ces derniers se divisent-ils en deux groupes, selon qu'ils appartiennent au rite hanéfite ou chafiite. Les Kurdes de rite hanéfite ne diffèrent en aucun point des Turcs au point de vue religieux et sont, de ce fait même, davantage portés que leurs autres compatriotes chiites ou chafiites à pactiser avec eux. Bref, l'organisation en tribus d'une population parlant plusieurs dialectes différents et professant des croyances diverses, paraît bien s'opposer, pour l'instant du moins, à l'existence d'un véritable courant national spécifiquement kurde. D'ailleurs tous les Kurdes lettrés, principalement ceux qui habitent Constantinople et les autres grandes villes du pays, se considèrent comme des Turcs. Aucun d'eux ne dit « je suis Kurde » pour opposer ce fait à sa nationalité turque. Parmi les villageois, les Kurdes de rite hanéfite déclarent également qu'ils n'ont pas d'autre patrie que celle qu'ils partagent avec leurs coreligionnaires. D'autres encore sont nombreux, parmi les cheiks même, dont le loyalisme est resté intact à l'égard du pays auquel leurs ancêtres ont été incorporés il y a plus de neuf siècles. Parmi les députés kurdes de la Grande Assemblée, l'un d'eux, Féizi bey, député de Diarbékir, devint même ministre de l'Intérieur dans le premier Cabinet Ismet pacha. L'un des meilleurs poètes actuels de langue turque, Suléïman Nasif bey, est un kurde. Le président de la Cour martiale dans le Cabinet Férid pacha était le général Kurde Moustapha. Et le président du barreau de Constantinople, Loutfi Fikry bey,

1. Les Zazas jouèrent un rôle important au combat de Diarbékir.

est également de même souche. C'est dire les attaches profondes unissant les deux peuples qui sont un peu en Turquie ce que sont en Belgique les Wallons et les Flamands.

Il n'en reste pas moins que certaines familles de cheiks kurdes parmi les plus connues, telles que les Babanzadé et les Bederkhan, ont trahi la cause turque au cours de ces dernières années. Ces féodaux, qui sous Abdul Hamid étaient des mieux en cour, crurent que la disparition de l'empire ottoman allait signifier aussi l'effondrement de la Turquie. Et ce furent les premiers qui parlèrent de kurdisme. Au lendemain de l'armistice, ils fondèrent l'association dite *Ligue du relèvement kurde*, dont le but n'était autre que de séparer leur pays de la Turquie et qui, sous la protection de l'Angleterre, prit à Constantinople même un certain développement. Après le triomphe de la cause de l'indépendance turque, la plupart des membres de cette association s'expatrièrent ou furent expulsés.

Dans de telles circonstances, le mouvement kurde ne peut nullement présenter le caractère d'une manifestation d'un sentiment national profond. Si celui-ci avait existé avec une puissance réelle, il se serait révélé au moment même où, en 1922, la Turquie, envahie jusqu'aux portes d'Angora, paraissait à l'article de la mort. Cependant, malgré le traité de Sèvres qui leur offrait la création d'une patrie indépendante, les Kurdes ne se laissèrent gagner de façon générale par aucune promesse, par aucune intrigue étrangère. D'autre part, dans l'insurrection récente, un grand nombre de tribus sont restées fidèles à Angora. Mais si un nationalisme spécifiquement kurde n'a pas encore véritablement pris naissance, rien n'empêche non plus ce sentiment, dont on trouve déjà quelques traces, de prendre un jour ou l'autre l'aspect d'une véritable force. Autrefois l'ottomanisme avait cette utilité de maintenir côte à côte, dans l'empire, les éléments les plus hétérogènes. Avec la République, l'exclusivisme turc dont le mot d'ordre est « la Turquie aux Turcs, habitée par les Turcs et dirigée par les Turcs », ne permet plus à certains groupements ethniques non turcs, quoique musulmans, de conserver toutes les facilités que leur accordait l'empire. Avec les idées de laïcité, le lien religieux, si puissant autrefois, s'est relâché et chez tous

les fils du Prophète répartis aujourd'hui sur le sol de la République, la conscience turque n'a pas encore remplacé à un égal degré la conscience musulmane d'autrefois. Il y a là dans la politique intérieure de la Turquie un problème nouveau qui ne peut échapper à l'attention des dirigeants d'Angora.

Quoi qu'il en soit, bien que les chefs de l'insurrection parlent de fonder un Kurdistan indépendant, il est bien certain que cette idée n'est nullement répandue parmi les populations en cause, qui comprennent instinctivement qu'un tel État, éloigné de la mer et entièrement montagneux, ne posséderait que des chances minimes de vitalité. La grande majorité des intellectuels kurdes jugent également la même idée irréalisable et se déclarent attachés par tous leurs fibres à la patrie turque. D'autres accepteraient par contre la création d'un Kurdistan autonome dans le cadre d'une Turquie musulmane. C'est dire que les Kurdes eux-mêmes sont divisés à l'égard de leurs revendications nationales.

***

Les rebelles poursuivaient cependant leurs premiers succès. A la fin de février, l'insurrection s'était même à ce point propagée que le gouvernement de la République perdait tout contrôle sur la majeure partie du Kurdistan. L'audace des « Saïdistes », qui déjà croyaient avoir partie gagnée, ne connut plus de bornes. Pendant la nuit des proclamations furent répandues dans toutes les villes de la périphérie du Kurdistan, invitant la population à prendre parti pour le cheik Saïd que « Dieu a chargé de rétablir la religion » et qui marche contre les « dirigeants athées » d'Angora. Un manifeste insultant à l'égard du président de la République, de la grande Assemblée et du gouvernement fut également découvert un beau matin sur la façade du palais gouvernemental de Diarbékir. Dès le début de mars, le plan des rebelles se dessina nettement. Il s'agissait pour eux de frapper un coup décisif, avant l'arrivée des troupes gouvernementales. Or Diarbékir, chef-lieu du vilayet, siège d'un corps d'armée, rendez-vous des caravanes de toute la Turquie orientale, se trouvait à leur portée, sans défense sérieuse, si ce n'est

une faible garnison locale d'un régiment. De même que toutes les localités qui l'entourent, la ville est habitée en grande partie par des Kurdes, ce qui permettait d'augurer une facile victoire. En s'en emparant, les rebelles devaient en outre renforcer leur autorité et leur prestige, et occuper un centre d'une grande importance stratégique et économique et pouvant leur servir de base d'action. C'est pourquoi, dès le début de mars, 5 000 Kurdes, commandés par le cheik Saïd en personne, quittèrent le quartier général de l'insurrection et se présentèrent le 7 au soir devant Diarbékir.

Le commandant de la garnison turque, le général Mursel pacha, prit immédiatement ses dispositions de défense. Et comme la population de la ville, avertie déjà dans le courant de la journée de l'approche des saïdistes, s'inquiétait et s'agitait, il donna l'ordre à tous les habitants de se retirer dans leurs maisons et de n'en plus sortir. Puis, refusant de s'abriter derrière les murailles qui entourent la ville, il prit position avec le gros de ses forces en dehors de l'enceinte, du côté nord [1]. Un faible contingent fut laissé toutefois dans la ville pour en surveiller les portes. A minuit les Kurdes attaquèrent avec violence les troupes postées hors des murs. Mais tandis que la bataille faisait rage sur ce front-là, une autre colonne de rebelles obtenait du côté sud un succès qui mit en délicate posture les forces gouvernementales. Grâce à la connivence de certains Zazas habitant la cité, cette troupe d'insurgés put, en tirant partie de certains souterrains [2], pénétrer à l'intérieur de Diarbékir. De violents combats s'engagèrent dans les rues et les rebelles allèrent jusqu'à mitrailler les soldats turcs du haut des minarets. De la sorte l'action se déroula à la fois au dehors et en dedans des murs. Le général Mursel, mis au courant de la situation, détacha alors du front nord une colonne de cavalerie qui

1. Diarbékir est entourée d'une double ceinture de murailles très hautes, flanquées de soixante-douze tours et bâties en pierres de taille de grandes dimensions. Ces fortifications sont attribuées à l'empereur Constance, fils de Constantin le Grand (351-361).

2. Il s'agit probablement des souterrains dont M. V. Cuinet parle dans les termes suivants : « Au centre de la ville existent encore en assez bon état de conservation deux voies stratégiques souterraines aboutissant aux deux portes principales des fortifications. » *Turquie d'Asie*, t. II, p. 453.

rétablit la situation par une action rapide. L'attitude énergique des troupes gouvernementales finit d'ailleurs par déclencher le succès final. Du côté sud la panique se répandit parmi les assaillants qui prirent la fuite non sans subir de fortes pertes. Du côté nord le combat continua jusqu'à l'aube, à l'heure où les rebelles décimés par les mitrailleuses et l'artillerie battirent également en retraite, laissant plus de trois cents morts sur le terrain.

L'assaut livré du côté nord pendant que les rebelles se faufilaient dans la place par le sud, révélait un plan habilement conçu. Il échoua néanmoins devant la vigilance des troupes gouvernementales. La défaite subie par les Saïdistes lors de leur première prise de contact avec les soldats de la République revêtit immédiatement une importance particulière. Elle donna à réfléchir aux tribus restées jusqu'alors indécises et qui s'empressèrent de manifester leur loyalisme à l'égard d'Angora. Elle condamna la révolte à se cantonner désormais hors de tout grand centre, dans la région des montagnes. Elle affaiblit enfin le moral, jusqu'alors intact, des insurgés.

***

Pendant ces jours douloureux pour la jeune République, le gouvernement d'Angora ne restait pas inactif. Toutefois un certain nombre de circonstances montraient la répression de la révolte kurde comme particulièrement difficile. L'éloignement du foyer de l'insurrection, l'absence de routes, la nature accidentée du terrain, l'hiver, l'accumulation des neiges, tout paraissait de nature à retarder et contrecarrer fortement l'action des troupes républicaines. Cependant le gouvernement d'Angora montra dès le début un grand esprit de décision. Dès la nouvelle de la révolte, l'élite des officiers généraux turcs, réunis à Angora, s'empressa de combiner un plan de répression, sans perdre de vue que la situation exigeait aussi de parer au plus pressé. C'est ainsi que tout autour de la zone contaminée des milices locales turques sont rapidement organisées pour l'interdire l'extension de la révolte et en isoler le foyer. Et ce sont ces contingents levés à la hâte qui, dans nombre de cas, repoussèrent avec succès les rebelles.

Si le cheik Saïd réussit à entraîner des peuplades à demi sauvages, il n'arriva pas plus à circonvenir le paysan que le citadin turc. De fait, dès que la révolte tenta de s'éloigner de son foyer d'origine, elle se heurta à une résistance instinctive du pays tout entier. D'elles-mêmes les villes organisent leur défense. Ce sont les milices locales, par exemple, et non les troupes gouvernementales, qui chassent les insurgés de Marmouret-El-Aziz. Les manifestations de loyalisme à l'égard du gouvernement furent d'ailleurs générales. A Constantinople l'Université lança solennellement l'anathème aux révoltés et les *hamals* (portefaix) se déclarèrent près à verser leur sang pour le nouveau régime. Des centaines de télégrammes transmirent enfin à Angora les sentiments de fidélité de tous les corps constitués. Bref la nation turque unanime se refusa de faire de la foi une arme contre la République. Devant les menaces de réaction religieuse un front national unique s'organisa. Et ce fut là un événement d'une portée considérable. Car il prouve que, grâce aux idées nouvelles qui sont les nôtres, le peuple turc n'offre plus comme autrefois un terrain propice aux manifestations de fanatisme. Pour la première fois dans une révolte de ce genre, le sentiment civique des masses l'a nettement emporté sur la mystique musulmane et c'est là une nouvelle victoire à l'actif du peuple turc dans son mouvement de libération morale et intellectuelle.

Après avoir levé les milices locales, le gouvernement de la République mit rapidement en action au-dessus du Kurdistan l'ensemble des forces aériennes turques. Et dès le début l'avion fit merveille, il put établir le contact avec les insurgés, les surveiller, disperser leurs rassemblements à coups de bombe et attaquer même leur moral avec des proclamations. Il fut à la fois patrouilleur, agent de liaison et élément de combat. Il permit au commandant en chef des troupes gouvernementales de tenir entre ses mains tous les fils de l'action et d'organiser, où et quand il le voulait, ses mouvement tactiques et stratégiques. Les raids aériens supprimèrent dans bien des cas la nécessité d'envoyer une colonne de reconnaissance et permirent d'éviter ainsi un sacrifice plus considérable de vies humaines. Bref l'aviation travailla avec un tel succès, que l'officieux d'Angora, *Hakimiet I Millié*, put écrire sous la

plume d'un député que, si la République avait possédé une flotte aérienne de deux à trois cents unités, l'insurrection aurait été étouffée *ab ovo*.

Toutefois la quatrième arme ne pouvait suffire à empêcher à elle seule le triomphe des rebelles. C'est pourquoi, à peine conçu, le plan de répression par les troupes régulières fut immédiatement appliqué. Quel était-il? Il pouvait en somme s'inspirer de deux méthodes : l'une consistant à adopter l'expectative, tout en organisant une sorte de blocus sévère autour du Kurdistan, pour l'obliger à se soumettre; l'autre comportant au contraire une répression directe, avec opérations de grande envergure et demandant une offensive rapide. La première avait l'avantage d'exiger moins d'efforts, mais possédait aussi cet inconvénient de laisser pendant de longs mois une plaie ouverte au flanc de la République. La seconde, quoique plus coûteuse, était en outre plus sûre. Et c'est pourquoi elle fut finalement adoptée.

L'armée turque fut scindée en trois groupes de répression, s'adaptant aux trois routes qui, par le sud, l'ouest et le nord, permettent de se rendre au cœur du Kurdistan. Avec l'autorisation du gouvernement français, la première colonne prit le chemin de fer de Badgad, puis, débarquant aux environs de Nissibine, gagna Mardine et Diarbékir. La seconde vint à pied de Sivas par les routes de l'Anatolie centrale et la troisième s'achemina par la voie du nord, Trébizonde-Erzeroum. Mais un tel plan forçait les troupes à parcourir des distances considérables avant d'être à pied d'œuvre. Les rebelles profitèrent de cette circonstance pour tenter, comme nous l'avons vu, la prise de Diarbékir. A la fin de mars cependant, les forces gouvernementales, à l'effectif de 40 000 hommes, parvenaient à entourer de trois côtés à la fois la zone d'insurrection. Le corps d'armée en garnison à Bitlis prenait position pour empêcher toute fuite des rebelles dans la direction de Mossoul. Les troupes républicaines s'avancèrent ensuite méthodiquement vers leurs objectifs. Mais bientôt, l'une après l'autre, les bourgades qui constituaient les réduits des rebelles étaient reprises. Et peu à peu l'étreinte des forces régulières se resserra inexorablement sur les insurgés.

Toutefois la manœuvre décisive que recherchait l'état-

major turc, et qui consistait à forcer les Saïdistes à livrer bataille à l'endroit et au moment voulus, n'a pu être jouée. Devant le danger d'encerclement, les Kurdes choisirent en effet une tactique dilatoire. Ils se rendaient compte sans doute qu'ils ne pouvaient tenir devant des troupes régulières, commandées par des chefs expérimentés. C'est pourquoi ils refusèrent le combat, ou se dispersèrent dès qu'il était engagé, pour se reformer plus tard en un lieu convenu. L'embuscade l'escarmouche, l'attaque d'un convoi à l'arrière, le feu de surprise de loin, du sommet d'une crête, la destruction des voies télégraphiques, l'assassinat de soldats isolés, tel fut leur fort. Les rebelles finirent de la sorte par s'éparpiller dans tout le pays en petits groupes mobiles, incapables de résistance sérieuse, mais empêchant la pacification rapide que désirait Angora.

***

La révolte kurde aura été un grand malheur pour le pays. Des milliers de victimes jonchent la terre kurde; des villages entiers ont été détruits. Quant aux frais de l'expédition, ils se chiffrent à eux seuls à une dizaine de millions de livres (plus de cent millions de francs). A cette somme s'ajoutent encore les pertes essuyées par les paysans mobilisés. C'est dire que les efforts de la nation en vue de son relèvement ont été, du fait de l'insurrection, momentanément paralysés. Devant ce préjudice énorme, la République turque est fermement décidée à prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'un événement semblable ne se répète plus. Elle ne veut surtout pas que la question kurde se traduise, comme autrefois celles d'Arabie et d'Albanie pour l'empire, en un danger permanent pour le pays. Elle rejette à l'égard du Kurdistan le système de compromissions et de demi-mesures que les sultans suivaient toujours en l'occurence, pour satisfaire à l'idéal de solidarité religieuse musulmane. La volonté d'Angora est que les rebelles soient punis avec la dernière rigueur. C'est pourquoi, au châtiment de la répression militaire, se joint, à l'arrière, l'activité des tribunaux d'indépendance créés par la grande Assemblée.

Le 8 avril, dix insurgés ont été pendus à la nuit tombante devant la grande mosquée de Diarbékir. Sur leur poitrine, l'écriteau suivant avait été suspendu : « *Leurs actes de trahison contre la patrie ayant été prouvés, la Cour martiale les a condamnés à mort.* » Et déjà les dépêches annoncent que le même sort attend huit cheiks convaincus d'intelligence avec les rebelles.

Cependant l'opinion unanime se montre d'accord pour que cette représsion sévère soit suivie de réformes administratives, sociales et économiques. Déjà le gouvernement a fait savoir qu'il supprimerait dans tout le Kurdistan le système féodal sur lequel se base l'autorité des cheiks. Les pouvoirs seigneuriaux de ces derniers, leurs prérogatives, leurs titres mêmes seront abolis. La désignation des tribus ne sera plus faite comme autrefois d'après le nom de leurs chefs, mais selon les lieux qu'elles occupent. Les terres appartenant aux cheiks seront réparties entre les populations nomades afin de les rendre sédentaires. Le système administratif sera modifié de manière à asseoir le pouvoir gouvernemental sur des bases solides. Le prestige de l'autorité avait d'ailleurs singulièrement souffert dans le Kurdistan d'une réforme de la République, consistant à désigner des circonscriptions de petite étendue, les anciens sandjaks, sous le nom de vilayets. Le nombre de ces derniers avait ainsi triplé; mais le vali, de grand, était devenu un petit personnage. Les mesures annoncées établiront d'autres divisions administratives et donneront provisoirement pleins pouvoirs aux nouveaux fonctionnaires, qui seront choisis parmi les plus capables de la nation. La République s'efforcera de la sorte de remédier à la faiblesse de l'ancienne administration, dont les cadres ont malheureusement manqué, dans nombre de cas, de valeur et d'expérience.

Au point de vue social, des réformes générales seront entreprises. Le ministre de l'Intérieur, Djémil bey, vient de déclarer que, pendant les prochaines vacances parlementaires, une dizaine de commissions se rendront dans le Kurdistan pour en étudier l'ethnographie, les particularités des divers dialectes et les conditions économiques. Les projets législatifs nécessaires seront élaborés au retour des députés enquêteurs. Mais déjà la décision est prise de dissiper une fois pour toutes chez les tribus kurdes cette ignorance qui les porte à agir

brusquement en masses moutonnières, pillardes et fanatiques. Des écoles nombreuses seront créées permettant pour la première fois aux pâtres du Kurdistan de s'assimiler quelques notions élémentaires, propres à éveiller en eux une conscience plus élevée en même temps qu'à faciliter l'intelligence des nouvelles réformes.

Dans le domaine économique de nombreux projets sont également échafaudés. La politique d'Angora doit en effet tendre à propager un peu de bien-être et d'aisance parmi ces populations primitives, de manière à ce qu'elles se rendent compte de façon sensible des bienfaits que leur apporte la République. La misère est mauvaise conseillère et peut-être a-t-elle joué dans l'insurrection kurde un rôle plus considérable qu'on ne croit. En ne faisant aucun effort pour civiliser cette contrée, en négligeant de construire la moindre route et la moindre école, l'empire a été pour ce pays la cause première d'un état de choses déplorables que la guerre mondiale n'a fait qu'aggraver. Parmi ces populations restées à l'écart du monde et laissées dans la plus profonde ignorance, aucune industrie n'a jamais pu s'organiser. Aucun commerce même, dans le sens moderne du mot, n'est connu à cette heure encore dans le Kurdistan. Le manque de bonnes routes interdit à son tour tout développement de l'agriculture. Le fait est que, dans toute cette contrée, des étendues considérables restent encore en friche. Les seuls ports qui peuvent mettre les Kurdes en communication avec l'univers sont d'un côté Alexandrette et de l'autre Samsoun, tous deux à plus de 400 kilomètres de Diarbékir. Or toute marchandise, tout instrument, tout article même le plus nécessaire amené de ces échelles lointaines revient à des prix exorbitants. Avec de pareilles communications, lentes et difficiles, les produits du sol ne peuvent de leur côté être exportés dans des conditions normales. Ajoutons à cette situation le déséquilibre causé dans l'économie de toute la région par les destructions de la guerre, la disparition des Arméniens et l'échange des populations, et l'on comprendra le marasme profond dans lequel se débattait la population kurde à la veille de son insurrection.

On voit par ce seul exemple l'entreprise ardue devant laquelle

se trouve la République turque, si elle veut surmonter les difficultés qui, dans le seul Kurdistan, se trouvent devant chacun de ses pas et dont la plupart sont d'ailleurs l'héritage direct du régime néfaste de l'empire. Mais les dirigeants d'Angora ont surmonté déjà bien d'autres obstacles. Ils viendront certainement à bout de cette nouvelle tâche. Devant l'insurrection kurde, la Turquie peut d'ailleurs puiser quelque consolation dans le fait que le mouvement récent devait certainement éclater un jour ou l'autre. Toute révolution sociale de la profondeur de celle que dirige Angora, entraîne fatalement un mouvement réactionnaire. C'est là le rythme de l'histoire. La République turque peut même être considérée comme privilégiée si ses réformes, ses gains et ses succès déjà considérables sont, au prix des seuls sacrifices qu'impose la révolte kurde, définitivement acquis.

P. GENTIZON

HOLLYWOOD[1]

XI

A Los Angeles, la Compagnie de « Petrouchka » descendit non plus sur un quai de fortune, comme Lydie quelques mois auparavant, mais dans une gare neuve, avec des salles aux murs vêtus de marbre, des guichets aux armatures de cuivre massif. Elle était, par surcroît, incombustible comme celle qui l'avait précédée, et, en général, comme tout ce qui se bâtit en Amérique.

Le colonel Tyrtof, sa femme, Irène Constantinova, et le baron Karp au lorgnon d'or, et Vera, la Cosaque aux yeux sombres, et le prince Elissadje à la taille flexible, et la jolie Sonia Palzer, et Wladimir Olbanof, rose et blond, l'air d'un berger Watteau en costume moderne, furent les hôtes de Hollywood Hotel, tandis que, dans un vaste entresol de Sunset Boulevard, les décorateurs, déjà, peignaient à fresque les murailles qui évoqueraient une Russie disparue et stylisée. L'ouverture du cabaret aurait lieu après l'achèvement des *Tsars Rouges*.

Cependant le baron Karp se refusait de suivre les autres au studio où Lydie allait les conduire. Il déclarait qu'il n'était pas « un histrion » et que jamais un appareil de prises de vue ne le trouverait devant son objectif.

Aucune supplication n'ébranlait son attitude déterminée d'abstentionniste. Lydie, enfin, se borna à sourire. Le même soir

1. Voir la *Revue de Paris des* 1er, 15 septembre et 1er octobre.

Joë Stanley en personne se présentait à l'hôtel, pour rendre visite à l'ex-ministre des Affaires étrangères. Lydie paria avec le prince Elissadje pour un résultat positif avant une demi-heure. Elle gagna facilement. En vingt minutes l'adversaire des « movies » était transformé en zélateur convaincu de l'art cinématographique, de son prestige, de son avenir; il déclarait sans admettre de réplique que Joë Stanley était un charmant garçon et que certainement, lui, baron Karp, considérait comme un devoir sacré de prêter son humble concours à une œuvre de patriotisme slave.

Joë Stanley leur recommanda :

— Allez tous voir Liebold. Il vous fera vos contrats en bonne forme. A Hollywood on ne sait jamais. Aujourd'hui je suis au pinacle, et vivant, et mon influence est valable. Demain, si je fais un four, ou si je claque, tous les intrigants des bureaux en profiteront, par pure vengeance, pour balayer mes créatures. Liebold est une vieille ficelle, il tient à ses dix pour cent, mais il défend ses artistes; prenons donc nos précautions.

M. Liebold avait des yeux mobiles, dans une face d'acteur vieilli et des cheveux grisonnants en crinière beethovenienne. D'ailleurs il descendait du Maître à la troisième génération et, du grand ancestrage, il avait hérité un tempérament artiste. Cela faisait une curieuse mixture avec ses tendances acquises de commerçant retors; il était lettré d'ailleurs et policé.

Il siégeait au deuxième étage d'un *building* de Sunset Boulevard, dans une pièce claire dont les murs étaient tapissés de photographies.

Tous s'y voyaient. Charlie Chaplin, avec sa petite moustache, son melon bosselé, et ses souliers à gros clous; « Our Mary » [1], en jupe courte, avec des boucles; Bill Hart, aux yeux de loup sous son feutre à bords plats de *rough neck* [2]; Thomas Meighan dans son fameux rôle du Maître d'Hôtel, dans *The Admirable Crichton* débaptisé pour l'Amérique en faveur de l'appelation, plus monnayable, de *Male and Female*; Gloria Swanson en Zaza, Douglas Fairbanks en d'Artagnan, Mabel Normand en Suzanna, Priscilla Dean, remarquable par son

1. Surnom de Mary Pickford en Amérique.
2. Tête brûlée.

profil de Minerve, cent autres gloires, des inconnus aussi, *stars* de demain.

M. Liebold fit accueil aux arrivants, et s'étant mis d'accord avec chacun d'eux, touchant les clauses, il dicta à sa sténographe des contrats; de temps à autre, il arrêtait son regard sur Lydie.

A la fin, ne pouvant y tenir davantage, il s'écria :

— Quels sourcils d'une régularité parfaite! On les dirait dessinés au pinceau, par quelque miniaturiste de génie. Toutes les femmes de Hollywood se font retailler et peindre les sourcils. Mais aucune ne peut, même de loin, soutenir la comparaison avec vous, miss Salvan.

Il se servit de cette transition pour la complimenter sur sa création de la Vestale, dans la *Mort de Carthage*, dont Joë Stanley lui avait montré quelques épisodes.

Négligemment, il parla d'une offre :

— J'ai des raisons de croire que la « National » vous engagerait, quand vous le voudriez, pour un an, à mille dollars par semaine!

Mais Lydie se récusait; elle désirait, même à des appointements moindres, continuer encore avec Joë Stanley.

Les autres, tout en la blâmant en secret, admiraient son désintéressement.

Liebold n'insista point.

Courtois, il reconduisit ses visiteurs jusqu'au seuil; et même désignant un portrait de Joë Stanley, il le loua, avec un accent d'indiscutable sincérité :

— C'est mon grand ami, et j'ose le dire, tous ceux qui approchent cet homme ne peuvent se défendre de l'aimer. Il a, au plus haut point, ce que nous appelons de la personnalité.

Le baron Karp approuva :

— Je pense tout à fait comme vous.

***

La première de la *Mort de Carthage* à l'Egyptian [1] éclata sur Hollywood en triomphe, le plus grand que Joë Stanley eût connu.

1. Grand cinéma de Hollywood, remarquablement décoré.

Ce fut une solennité dépassant en magnificence celle même où s'étaient inaugurés les « Dix Commandements »; toutes les étoiles défilèrent sous les regards des dragons assyriens, des dieux à tête de chacal, des ibis consacrés au Dieu Teut qui, comme chacun sait, vécut aux environs de Naucratis, et découvrit le Nombre, le Calcul, la Géométrie et les dés.

Au feu croisé des *sunlights*, tandis qu'à même le trottoir bourdonnaient les groupes électrogènes, et que les manivelles de vingt *cameras* tournaient éperdument, dans la foule, on se les nommait.

Contre l'usage, Joë Stanley n'assistait pas à la représentation. Il détestait cordialement la publicité bruyante. Les appels qui le réclamaient demeurèrent sans effet. On lui pardonna son abstention, d'autant que le même soir il inaugurait sa maison de Beverly Hill.

Le ciel se plaquait, plafond bleu sombre, sur le rectangle de la colonnade; la table, comprenant quelque soixante couverts, encadrait d'un fer à cheval la pièce d'eau de l'atrium. Des boys hawaïens en caftans de soie verte assuraient le service.

Tous et toutes étaient là, ceux des Samedis de « Montmartre », des Dimanches de l'Ambassador, les mêmes dont les appareils des reporters avaient enregistré, une heure auparavant, l'entrée mémorable à l'Egyptian.

Entre les services, aux sons du jazz, on dansait sous les portiques ou dans le grand salon parqueté. De-ci de-là, des couples partaient danser, laissant leurs chaises vides. Sans protocole, dès le rôti, chacun changeait de place à son gré. Un fantaisiste, au risque d'une congestion, sauta dans le grand bassin, provoquant les vivats en même temps que des éclaboussures. Le jeune Wladimir, smoking bas, mima une danse du ventre appréciée. M. Liebold, très en train, jonglait fort adroitement avec des citrons et des bananes; Conrad Millan, d'humeur toujours batailleuse, se prit de querelle avec l'élégant Kerry Blunt; ils en venaient aux poings, il fallut les séparer; aussi bien, cinq minutes après, les combattants vidaient, de conserve, la coupe de l'amitié. Sur un banc de marbre, au fond de l'atrium, Moro Nave, le gilet houleux, faisait une conférence sur Nietzsche à deux dames dépoitraillées, et reposant chacune leur tête sur ses genoux. Edith Longson,

affalée à plat ventre, dans un coin, et chassant du geste ceux qui faisaient mine de s'approcher, sanglotait avec des soubresauts spasmodiques.

Winnie Huff, vêtue en Mauresque, très émoustillée par le champagne, commentait avec beaucoup d'humour son aventure récente, qui défrayait les échos d'Hollywood.

Son fiancé, Jack Haldane, le prétendu millionnaire, venait d'être arrêté à San Francisco et identifié comme le « Monkey Burglar[1] », ce rat d'hôtel à l'agilité inouïe qui, des mois durant avait mis sur les dents les détectives. Tous les présents dont il l'avait comblée provenaient de vols.

Naturellement, elle avait restitué les bijoux et les fourrures, et Clemson qui, le premier, avait eu des soupçons touchant le personnage, l'avait aidée à faire la preuve de son entière bonne foi; d'ailleurs Jack Haldane semblait n'avoir qu'un souci : innocenter la jeune femme, et tout prendre à son passif.

Cela constituait, pour Winnie Huff, une publicité hors ligne; elle s'en montrait enchantée; et sans un mot de miséricorde pour celui qui l'aimait plus que l'honneur et la liberté, elle exprimait aux reporters l'espoir qu'on le « salerait ».

Lydie Salvan était très entourée. Comme le prévoyait M. Liebold, sa création dans la *Mort de Carthage* venait de la consacrer aux yeux des experts.

Elle recevait les compliments avec une modestie calme et un peu lointaine; elle semblait pâle, avec un cerne autour de ses yeux, mais cette apparence, chez elle, était coutumière, l'émotion n'y était pour rien.

Joë Stanley se comportait en maître de maison accompli et semblait heureux, vibrant.

Archibald, l' « homme d'affaires », formait groupe avec le fakir Burmah, Wu-Fang, Chinois mafflu, autre familier de Joë Stanley, et le boxeur Kid Kendall.

On ne voyait qu'exceptionnellement en public cet Archibald, personnage à la face étroite, au front barré d'une cicatrice qui se détachait en clair sur sa peau basanée, et on ne l'aimait guère parmi les gens du Film.

Entre Lydie et ce dernier, une antipathie totale, dès l'abord,

1. Le singe cambrioleur.

était née, lors d'une présentation au studio, et ne faisait que se consolider à leurs rencontres, d'ailleurs rares.

Archibald la dissimulait sous les dehors d'une grande courtoisie, avec un sourire affecté de la lèvre rase. Mais Joë Stanley ne prenait pas le change.

Ce soir, il avait, un peu brusquement, attrapé Lydie par le bras, et il avait essayé de l'entraîner vers le trio :

— Venez bavarder avec mes copains; on les délaisse. Ce n'est pas gentil.

— Mais ils font toujours bande à part!

Il goguenarda :

— C'est parce qu'ils sont timides en société!

Mais elle se défendait; elle n'avait rien à leur dire! Il la regarda quelques secondes :

— En somme, vous ne les aimez guère, surtout Archibald, avouez-le!

— Je l'avoue sans difficulté.

Il n'insista pas, fit une pirouette — ce qui lui était habituel lorsqu'il était de bonne humeur, passa à d'autres invités.

Philippe d'Orcagne, par un immense effort de volonté, gardait un visage souriant. Et c'était un chef-d'œuvre, au sens spirituel du mot, que ce silence farouche que depuis plusieurs semaines il s'imposait.

Les premiers temps, sa consolation avait été de croire que Stanley, indifférent ou aveugle, passait à côté de cette gloire : l'amour de Lydie; et l'orgueil de cette dernière mettrait cet amour au tombeau.

Mais quelqu'un de ces incidents qui éclatent en tonnerre, brisent deux existences ou les magnifient, avait dû intervenir, qui avait délivré du bandeau les yeux de l'homme. En tous cas, les effluves d'une entente, d'une communion tacite entre ces deux êtres, avaient atteint sans rémission son cœur pantelant. Et puis, de jour en jour, Lydie avait changé. Ses traits semblaient s'étrécir, se tirer vers les tempes, son regard s'embuait de ténèbres.

Philippe d'Orcagne pensait : « Ainsi, pour que la catastrophe soit complète, non seulement elle ne m'aime pas, non seulement elle aime l'autre, et sans doute lui appartient, mais

encore celle-là même qui naguère, avec tant de force, exprimait son dégoût pour les paradis artificiels, s'y adonne aujourd'hui avec Joë Stanley! »

De la table où il était demeuré et qu'avaient déjà déserté presque tous les convives, il la regardait, intensément, qui causait maintenant sous le portique avec Liebold. Elle souriait; le petit homme s'épandait en grâces sautillantes...

XII

> Ainsi l'orfèvre ne peut admirer que de loin le riche ostensoir d'or dont les ciselures furent son ouvrage.
>
> GŒTHE

A la fin de l'après-midi, le travail terminé au studio, Joë Stanley gagnait habituellement son office situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment plat, au bout des locaux administratifs.

C'était une pièce nue, aux murs tendus de papier grisâtre, avec, pour tout meuble, deux fauteuils de cuir, deux chaises, une grande table, et une rallonge pour la Remington.

Lydie Salvan et Philippe d'Orcagne l'accompagnaient, ainsi que la dactylo, Miss Evans, une jeune fille aux boucles brunes, active, attentive, et qui, après une journée de fatigue, malgré la poussière et toutes les impuretés du studio, se conservait — par un miracle — aussi nette qu'une poupée en montre.

Miss Evans lisait à Joë Stanley son memorandum quotidien, relatant les remarques jetées par le directeur au fil du travail, les incidents qui l'avaient accompagné, le jeu des acteurs, le détail de leurs costumes, de leur maquillage, le « tempo » des entrées et des sorties, afin que, dans des tableaux intercalaires, il y eût une continuité d'allure aussi bien que d'aspect.

Ensuite, Joë Stanley dictait ses instructions pour le lendemain, qui seraient transmises aux départements d'architecture, aux costumiers, aux électriciens, au « casting department [1] », auquel il spécifiait le nombre exact, les types

1. Office où l'on engage les artistes.

d' « extras » qu'il désirait; et il insistait souvent sur un personnage accessoire, mais qu'il avait imaginé de toutes pièces, qu'il décrivait dans le détail.

L'exécution de ces directives techniques, prises en sténographie par Miss Evans et imprimées par elle en triple exemplaire, allait incomber à Philippe d'Orcagne.

De même qu'à l'égard de Miss Edna Wallace, il constituait l'état tampon entre la routine des bureaux et ce que ces derniers appelaient les « inacceptables exigences de Joë Stanley », car il n'est pas aux États-Unis de maison plus administrative que l'Atlas.

Et déjà Philippe était habitué à ne pas attacher d'importance aux geignements, haussements d'épaules, bras levés au ciel, qui l'accueillaient à chaque office, lorsque, nanti des ordres dictatoriaux, il faisait son entrée successivement chez Holland, chez Newburry, chez O'Neill, ou chez Burgwesser.

Il savait par expérience que, finalement, tout serait enregistré, paraphé, exécuté, conformément aux décrets du « tyran »; et, du reste, à la longue, les grincements faisaient place aux rires un peu pincés des bureaucrates.

Le plus pénible consistait à affronter Miss Edna Wallace, une personne imposante, avec une voix drôlement flûtée.

Les galanteries de la demoiselle croissaient en précision tandis que Philippe d'Orcagne s'obstinait à les ignorer. S'il se fût agi d'un Américain, elle eût été outrée de cette attitude. Quelle audace sans nom! Un homme, un « outsider », ne pas se sentir ému, honoré, reconnaissant jusqu'aux moelles, des avances insignes qu'une femme lui témoignait, et quelle femme! Miss Edna Wallace, en personne, la scénariste à deux mille dollars par semaine.

Des amies n'avaient pas manqué de faire à Miss Wallace des observations touchant « un tel défaut du sens des proportions chez cet étranger », mais c'était justement cette étiquette d'étranger qui sauvegardait Philippe d'Orcagne et ne provoquait chez elle qu'un étonnement complexe.

Exaspéré de chagrin à cause de Lydie, éprouvant d'autre part une peur maladive de faire de la peine à quiconque, il s'imagina que Miss Wallace l'aimait vraiment, et, à chaque séance, il remettait de s'expliquer.

Philippe d'Orcagne ne se doutait pas qu'il s'agissait là d'un simple jeu : l'ambition despotique de l'amener à l'attitude correcte en la circonstance, c'est-à-dire de le muer en zélateur fervent; et le véritable amour, ici, ne jouait aucun rôle.

Cependant elle commençait de se lasser; elle avait maintenant avec lui des sautes d'humeur, des impatiences; ce qui — par ailleurs — contribuait encore à lui faire garder sa réserve et à diminuer ses velléités d'attendrissement.

Un jour, en réponse à une impatience, que, volontairement, elle lui marqua dans une discussion, il manifesta — bien qu'avec courtoisie — son agacement. Et cette fois-là, dans son regard, il lut nettement de la haine.

***

C'était quelques jours après la fête chez Joë Stanley. Lydie s'en fut avant le « rapport »; elle avait rendez-vous avec son couturier, auquel, depuis trois mois, elle n'avait encore pu consacrer un seul essayage.

Ayant achevé de dicter ses décrets, tandis que Miss Evans s'installait à sa machine et commençait à taper, Joë Stanley quitta le bureau, et se disposa à traverser la cour des studios.

Mais d'Orcagne l'avait suivi, et, lui touchant l'épaule :

— Monsieur Stanley, j'ai à vous demander quelques instants d'entretien personnel.

L'autre le regarda, surpris par la solennité du ton, la bizarrerie de l'attitude.

— C'est que je suis assez pressé, il faut que je passe chez moi, et puis j'ai l'intention d'aller à Palm Beach, prendre un bain de mer.

— Monsieur Stanley, vous m'excuserez, mais la communication que j'ai à vous faire est urgente.

— Comme vous voudrez, rentrons!

Et il se disposait à reprendre le chemin de l'office.

D'Orcagne l'arrêta encore :

— Non, monsieur Stanley, pas dans votre bureau. Il y a miss Evans, qui travaille là, et je vous ai dit que c'est personnel, confidentiel même, et des plus importants.

Joë Stanley le considéra derechef, réprima un mouvement

d'impatience, car il tenait à se montrer courtois envers le jeune Français :

— All right! Vous n'avez qu'à choisir le théâtre de l'entretien.

— Eh bien, si cela ne vous désoblige pas, allons là-bas sur ce « lot », où il n'y a plus personne et où nous pourrons causer tranquillement.

Philippe d'Orcagne indiquait, dans le lointain, un décor à ciel ouvert représentant un quartier populaire de Paris, et les premières assises de la Porte Saint-Martin.

Ils s'acheminèrent vers la Porte Saint-Martin, s'attablèrent, sur des chaises de fer, à la terrasse d'un café postiche qui n'avait que la façade.

Joë Stanley continuait à se montrer de bonne composition; il heurta de sa chevalière la tablette en faux marbre d'un guéridon, et gouailla avec un accent de cockney :

— Garçon, un bock.

D'Orcagne, malgré les sombres pensées dont il était animé, eut envie de rire, mais il s'en empêcha, se raccrochant au « respect humain ».

Il eût préféré de la part de Stanley une attitude nettement hostile. Il y a toujours quelque chose de pénible à renfoncer, ainsi qu'à coups de maillet, par des paroles inamicales, la sympathie que vous témoigne un interlocuteur.

Avant de parler, comme pour se donner du cœur et trouver des motifs valables à ce qu'il allait entreprendre, Philippe le dévisagea encore une fois.

Les rais du soleil couchant éparpillaient dans l'atmosphère un poudroiement écarlate, particulier à ces contrées, doraient les tôles grises et les verrières des studios, plaquaient leur chaleur vibrante sur cette face brutale et noble en même temps.

A les scruter, ses traits décelaient une grande usure avec le pli amer au coin des lèvres, les poches violacées sous les yeux, signes infaillibles de l'opium.

Joë Stanley perdit patience :

— Mon cher Philippe, vous êtes le meilleur des boys et des assistants, mais je vous préviens que je n'aime pas beaucoup que l'on m'inspecte de la sorte.

— Si vous vous jugez offensé, je suis prêt à vous en rendre

raison, à l'heure et de la manière qu'il vous conviendra, à coups d'épée ou de pistolet.

Joë Stanley, après un saisissement de quelques secondes, eut aussitôt la perception de ce qui se préparait.

Aussi bien, avec sa finesse de primitif, dès les premiers jours, il avait deviné que ce garçon était amoureux de Lydie. Ensuite, il l'avait oublié, ballotté par mille préoccupations divergentes.

Ce devait être, pour lors, quelque chose d'afférent à ce chapitre.

Son attitude, du coup, changea et il devint sarcastique :

— Ce sera un duel à l'américaine, comme vous dites en France, naturellement.

— Trêve de plaisanterie, monsieur Stanley, vous savez combien j'admire votre talent, combien je vous suis, du moins, combien je vous *étais* acquis. Seulement, je viens vous déclarer que je ne souffrirai pas plus longtemps, moi vivant, qu'à cause de vous, de votre sadisme, et après avoir échappé par miracle à tout ce que la vie peut contenir de périls et d'embûches, une dame, dont je crois plus courtois de ne pas prononcer le nom, succombe définitivement et sûrement à l'usage des stupéfiants!

Il avait parlé avec lenteur, espaçant ses mots à dessein pour ne pas perdre le fil au cas d'une interruption, qui d'ailleurs ne vint pas, et il se tenait en défense, éventuellement, contre une explosion de rage chez son adversaire.

Joë Stanley, d'un geste bref, indiqua seulement que, si d'Orcagne avait encore quelque chose à dire, avant de répliquer, il désirait l'entendre. Philippe continua :

— Je sais, de manière irréfutable, rien que par le changement physique survenu en elle, qu'elle a pris, à votre exemple, des habitudes néfastes. Et puis, quoi qu'elle prétende au sujet de sa force de volonté, elle est femme, c'est-à-dire une créature essentiellement malléable, subissant les influences. Vous, évidemment, vous êtes fort comme un taureau, vous mettrez des années à déchoir, bien que ce pauvre Wally Reid, hein... il a été ratissé en dix-huit mois. Mais pour elle, avec sa nature passionnée de Slave, cela peut aller avec une rapidité effroyable. Je me résume. Par suite des circonstances, j'ai

été en quelque sorte l'instrument de sa venue; alors je me considère comme responsable.

Ici, Joë Stanley éclata de rire :

— Responsable! mon cher Philippe, vous ne m'aviez jamais confié que vous étiez un disciple des Jésuites. Car il n'est pas possible de masquer d'un prétexte plus spécieux des mobiles... personnels, et d'une tout autre catégorie. Cette responsabilité-là, permettez-moi de vous en décharger. Souvenez-vous-en, mon cher : vous ne fûtes qu'un envoyé, et tout autre que vous aurait pu remplir l'ambassade.

— Peu importe. Ne jouons pas sur les mots. Je viens vous sommer de séparer radicalement votre vie privée de celle de miss Lydie Salvan, car, là où nous en sommes, il serait puéril de ne pas la désigner clairement.

Joë Stanley, entre temps, avait allumé sa pipe, et, muet, il en tirait des bouffées.

Le jeune homme éprouva de l'énervement :

— Je serais désireux que vous me fassiez connaître votre opinion touchant mes idées, surtout touchant ma suggestion finale, et la suite que vous comptez donner à cet entretien.

— Plutôt à ce monologue, — dit enfin Joë Stanley, et il tapa plusieurs petits coups de sa pipe contre la devanture du Café des Princes. — Eh bien, je puis vous répondre ceci : Primo, j'estime que miss Salvan, puisque vous l'avez nommée, est libre de faire ce qui lui plaît; secundo, qu'elle ne vous a pas donné, que je sache, qualité pour veiller à ses intérêts matériels ou spirituels, et qu'à moins qu'on m'en ait fait mystère, vous n'êtes ni son frère, ni son mari, ni son fiancé. Tertio, que, vu l'estime où je vous ai toujours tenu, j'ai bien voulu vous écouter jusqu'au bout avec un calme méritoire de la part d'un gaillard qui, comme moi, a la réputation d'être mauvais coucheur! Mais, certes, il y a fort peu de personnes à Hollywood, aux États-Unis, et même sur notre planète, de qui j'aurais toléré, sans lui casser la figure, de pareilles insinuations.

Il était encore maître de lui, mais, visiblement, à mesure qu'il parlait, sa colère montait. Philippe s'en réjouit.

— J'ai commencé par bien spécifier, monsieur Stanley, que j'étais à vos ordres, pour vous fournir toutes les réparations.

L'autre envoya un coup de talon dans le soubassement de faux marbre, d'où jaillirent les éclats de plâtre.

— Ah! çà, fichez-moi donc la paix, voulez-vous, avec vos réparations, vos duels et tout le tremblement. Non, vous êtes-vous imaginé que nous irions à Tia Juana nous canarder comme de simples partisans mexicains! Ces *frenchies* vraiment sont inguérissables! On les croit assagis, américanisés, mais je t'en moque! Allons, — dit-il en se levant, — il suffit. Je veux supposer que vous avez obéi à une impulsion irraisonnée, que vos intentions étaient louables. Ne parlons plus de cela et laissez-moi aller à mes affaires.

Mais Philippe s'était levé, en même temps, et lui barrait la route :

— Un instant encore! J'avais prévu cette fin de non-recevoir, toute naturelle, au demeurant, d'un homme comme vous. Aussi, dans cette éventualité, voici ce que j'avais décidé de vous faire savoir, et que je vous communique. Ou bien vous me donnez ici même votre parole de faire tous vos efforts pour renoncer à ces pratiques, soit en les cessant vous-même, soit en trouvant un moyen, et vous le trouverez, d'en dissuader « efficacement » miss Lydie Salvan; ou bien, d'ici huit jours, si je ne constate pas un effort, un changement, enfin, si je n'ai pas satisfaction, je vous tuerai. Vous voyez, je ne vous prends pas en traître, et d'ici l'expiration du délai que je vous ai indiqué, il vous sera loisible d'user à mon endroit de toutes les précautions que vous jugerez utiles.

Joë Stanley se dérida :

— Ah! çà, c'est mieux. Au moins, voilà des arguments que je comprends, et qui ne sont pas d'un rêveur. Seulement, mon cher d'Orcagne, prenez garde! En Amérique, on n'est pas, comme dans vos pays, délibérément indulgent pour les crimes soi-disant « passionnels ». Ce serait, pour vous, la chaise électrique, sans parler de tout le scandale qui rejaillirait sur miss Lydie Salvan.

Il le regarda entre les deux yeux, et ajouta d'une voix incisive :

— Et puis, moi disparu, croyez-vous sincèrement la conquérir?

— Aucune pensée de ce genre ne m'est venue. J'agis comme ma conscience me dicte de le faire...

— Vous en êtes bien sûr, mon cher d'Orcagne, qu'aucun sentiment d'amour déçu, de jalousie...

Il y avait une seconde à peine, Philippe d'Orcagne se sentait assuré d'agir en plein désintéressement : voilà qu'une petite phrase, malignement installée dans sa confiance d'apôtre, par un adversaire au demeurant loyal, le bouleversait jusqu'au fondement de sa conscience. Il songea à l'épilogue de Thaïs. Comme Paphnuce, n'allait-il pas sentir sa laideur? Et toute son indignation résonnait maintenant à ses oreilles, comme une conférence emphatique et vide! Ah! pourquoi donc, au lieu de faire preuve d'une telle mansuétude, Joë Stanley ne s'était-il pas jeté sur lui, homme contre homme, furieux et décidé à combattre!

Cependant, sans plus s'occuper du jeune homme dont le désarroi lui avait paru définitif, Joë Stanley allait longeant le faubourg Saint-Martin, et il tournait sur le boulevard, lequel se prolongeait en une avenue bordée de petits palmiers, menant aux studios.

Philippe d'Orcagne voulut lui barrer le chemin, Joë Stanley, d'une poussée vigoureuse, l'envoya de côté, dans la devanture d'un bureau de tabac.

Philippe d'Orcagne eut un geste pour atteindre son revolver dans son gousset de ceinture, puis, en un éclair, il perçut sa folie, jugea les conséquences d'un geste dont il éprouverait un remords éternel. Alors, fallait-il abandonner la partie et laisser Lydie Salvan à sa destinée? Pourtant il la voulait passionnément sauvée.

Il rattrapa son chapeau qui avait chu dans les gravats :

— Monsieur Joë Stanley, — dit-il, — jugez-moi comme vous voudrez et sachez seulement que miss Salvan, à Belmonte, a voulu mourir!

Jamais il n'eût imaginé l'effet de cette révélation. Joë Stanley dut s'appuyer contre une clôture, comme s'il défaillait. Son visage prit une teinte cendreuse.

— Quand cela? comment cela? — criait-il, se plaignait-il. — Qu'est-ce que cette invention diabolique? Vous saviez que vous me feriez mal en me jetant à la face ce mensonge.

— Je ne mens pas. A Belmonte, ce n'est pas le hasard qui l'a précipitée sous les roues du quadrige.

Sans plus d'éclaircissements, Joë Stanley avait compris la magnanimité du jeune homme, qui lui jetait de toute sa douleur cette confidence à la face.

Il vint vers lui, et lui prenant les deux mains :

— Merci, Philippe d'Orcagne, vous êtes un *white man*[1].

Puis, le laissant sur place, il s'en fut à grands pas vers les studios.

XIII

Chaque soir, maintenant, après avoir dîné en une pension russe qu'avaient découverte ses amis de Pétrouchka, Lydie Salvan venait rejoindre Joë Stanley à Beverly Hill.

Ils travaillaient selon ce qu'il était nécessaire, puis on fumait, et c'étaient des silences, coupés de réflexions sur les hommes et les choses; jamais de confidences, ni d'aveux, ni de questions, ni de fenêtres ouvertes sur le passé.

Vers deux heures du matin, elle se levait, rangeait les ustensiles, quittait le kimono revêtu pour la circonstance. Il l'accompagnait jusqu'à la barrière. Elle montait dans son auto, rentrait chez elle. Joë Stanley, lui, regagnait le pavillon, considérait quelques instants la petite photographie dans son cadre d'acajou, avalait un ou deux verres de whisky, pleurait parfois à courts sanglots et prenait ses dispositions pour dormir.

***

... Sans paroles, il la laissa s'installer, allumer la lampe, préparer les pipes, et puis, comme elle lui tendait la sienne, il l'écarta doucement de la main.

— Non, Lydie, peut-être tout à l'heure... une dernière fois. Écoutez.

Elle reposa la pipe sur le plateau de laque et s'accroupit en face de Joë Stanley demeuré sur le divan.

Par l'unique croisée qui donnait sur le ravin du côté des collines, le chant du rossignol s'élevait.

— Lydie, — articula Joë Stanley, — j'ai pris aujourd'hui

1. Un homme blanc, un pur.

une résolution en toute liberté, car c'est, par-dessus toutes choses, de ma liberté que je suis jaloux. J'ai décidé de renoncer, non seulement à la boisson qui dégrade, mais à l'opium qui empoisonne et abrutit. Et vous y renoncerez avec moi, qui suis responsable et coupable de vous avoir induit à ces pratiques.

Son visage, qui reflétait d'habitude les passions, avait à cet instant un air de noblesse souveraine.

Elle frémit d'une joie qu'elle n'osait encore accepter, ni épandre, et demeura orgueilleuse.

— Vous n'êtes pas responsable, Joë Stanley. C'est moi, en toute liberté aussi, qui ai voulu...

Il s'était levé, s'approchait d'elle, et la relevant par les poignets, la tenant toute droite et s'arc-boutant contre sa poitrine :

— Dites-moi, Lydie, je vous en prie, dites-moi pourquoi vous avez voulu vous tuer?

Elle se dégagea brusquement, se rejeta en arrière, la fureur aux yeux.

— Quelle est cette question absurde? Qui vous a parlé de cela?

Il affirma :

— Je sais que vous avez voulu mourir; cela se passait il y a quelques semaines, lorsque nous étions à Belmonte. Vous vous êtes délibérément jetée devant les chevaux, c'est miracle que vous ayez été épargnée. Vos motifs, dites-les-moi, Lydie, il faut que je sache Je n'ai pas le courage de croire, et pourtant si cela était!

Toute haletante, elle allait et venait, froissait des papiers sur la table. La petite lampe à opium, dans le souffle que faisait sa robe, s'était éteinte et répandait une fumée en vrille, mince et violette, sous la clarté des lanternes mauresques du plafond.

Elle s'arrêta brusquement, répéta :

— Qui vous l'a dit? Qui vous l'a dit? Ah! je devine, c'est ce misérable Philippe.

Il répliqua avec feu :

— C'est un des plus beaux caractères que j'aie jamais rencontrés, et c'est à lui que je devrai tout, Lydie, si nous sortons sauvés de cette horrible crise. Lydie, il faut me donner toute la vérité. Est-elle ce que je devine? Vous vous sentiez

meurtrie, lasse, après tant d'indicibles traversées, l'âme grise et lourde de vivre, vous aviez du dégoût de vous-même, à cause de votre inclination pour un homme de ma sorte, un joueur, un débauché, et c'est pour cela, puisque le destin à Belmonte vous avait refusé la Porte Sombre, que vous avez cherché un refuge dans l'artificiel. Est-il possible, Lydie, que vous m'ayez aimé à ce point! Et comment moi, tel que je suis, tel que je me méprise, ai-je pu mériter...

Immobile et muette, elle murmurait :

— C'est maintenant que je suis la plus misérable des créatures, car vous avez mon secret, la seule fierté qui me restait; mon âme est à nu devant vous, et je suis seule à aimer, seule...

— Et si je vous jurais, Lydie, si je vous jurais sur ce que j'ai de plus sacré au monde, que moi aussi, depuis le premier jour, je vous aimais, et que je le savais déjà quand je vous ai appelée...

— Oh! Joë Stanley! — cria-t-elle d'un ton de reproche. — Vous m'aviez caché cela!

— L'histoire de ma vie est entachée de trop de ténèbres.

Elle murmurait :

— Je devine.... la femme que représente la petite image dans ce cadre, celle à qui je ressemble. Elle ne s'est pas manquée, celle-là!

Il fit très doucement :

— A mon tour de vous demander : comment savez-vous? Comment pouvez-vous savoir?

— Un matin, j'étais au Présidio; un vagabond, déguenillé, il avait de gros sourcils qui se joignaient sur la racine du nez, est venu s'asseoir près de moi; avec insistance, il considérait une photographie et puis me regardait ensuite. Il m'a parlé, il m'a dit que je lui rappelais une fille, qui s'appelait Olinda, qu'il avait perdue, *qui s'était donné la mort.*

— C'est tout?

— Oui, il redevint taciturne, et peu après il s'en fut à ses affaires.

— Et vous l'avez revu?

— Une fois. Curieuse rencontre encore. Près de Belmonte, ce soir où vous vous étiez déclaré indisponible, vous vous en souvenez, Joë Stanley? (Il répondit à voix sourde qu'il

s'en souvenait.) J'étais allée me promener à cheval avec d'Orcagne; en passant près d'une caverne à flanc de roc, mon cheval fit un écart, un chien aboya. La lune éclairait en plein; l'homme apparut, nous nous reconnûmes.

— Que vous a-t-il dit?

— Il m'a dit qu'il s'était égaré, qu'il se dirigeait vers le sud où il devait aider à la récolte et il m'a demandé — je me rappelle encore ses paroles : — « Vous travaillez sans doute au camp de Joë Stanley? » J'ai dit oui.

— C'est tout?

— C'est tout!

— Pourquoi ne m'avoir jamais raconté cela?

— A quoi bon? C'était votre secret, je ne voulais pas le connaître. Cela me faisait souffrir. Cette fille, elle a dû être votre maîtresse, vous l'avez aimée?

Il soupira :

— Ah! quel destin! Mais je veux changer de vie.

Le téléphone résonna.

Avec un geste d'hésitation, Joë Stanley alla vers l'appareil, prit le récepteur, répondit en brèves phrases, comme on congédie des importuns.

En revenant à Lydie, il reprit :

— ... Et j'ai déjà commencé. Avant de rentrer ici, j'ai parlé à Archibald et à Wu Fang; j'avais eu avec eux toutes sortes d'affaires d'argent, assez complexes; ils m'avaient demandé, et j'avais accepté de prêter la main à une combinaison; ils veulent introduire en grandes quantités de l'opium de contrebande, par les côtes du Pacifique; et cette maison-ci aurait servi de dépôt central. Tout à l'heure, je leur ai dit qu'ils n'eussent plus à compter sur moi.

— Mais ne craignez-vous pas qu'ils ne vous créent des ennuis?

— Ah! bah! est-ce que Joë Stanley a jamais eu peur de personne? Et puis, avec vous, maintenant, à mes côtés, que ne braverai-je pas?

Sans plus parler, longtemps, il la tint dans ses bras, sa petite tête aux cheveux d'or bruni contre sa poitrine, et non plus en défense mais abandonnée, riant avec des sanglots nerveux.

— Ce pauvre Philippe d'Orcagne! — murmura Joe Stanley,

comme se parlant à lui-même. — Il sera bien malheureux.

Mais une femme qui aime ne connaît pas de miséricorde :

— Que voulez-vous? il faut toujours qu'il y ait des victimes, ici-bas.

Il se penchait vers elle.

Par la fenêtre ouverte sur le ravin, une petite flamme brilla. Un coup de feu sec retentit. Joë Stanley, d'un bloc, se renversa et, à sa tempe, un minuscule trou rouge aussitôt laissa suinter un filet de sang.

— Stanley! — criait Lydie éperdue, — Stanley, au nom du ciel, revenez à vous!

Il murmura faiblement :

— La prédiction du fakir...

Puis il demeura les yeux ouverts, inerte.

Un objet vola par la croisée, et retomba sur le tapis aux pieds de Lydie. Elle vit que c'était un revolver. Elle mit la main au cœur de Joë Stanley : il ne battait plus.

La porte s'ouvrit, le valet Hokuma parut :

— J'ai entendu une détonation, — balbutiait-il.

Puis, d'un coup d'œil, il engloba la scène. Stanley, le front ensanglanté, Lydie, le revolver dont le canon luisait à terre sous la lampe arabe. Et une méfiance subite se dessina sur les traits plâtreux du Japonais.

XIV

> Mais Zeus lui avait refusé la fermeté de l'âme qui est la plus grande vertu.
>
> HOMÈRE

Clemson, depuis quelque temps, se trouvait sur la piste d'un gros gibier. Cette nuit, il avait découché, après une journée d'absence; ce fut seulement à sept heures du matin, qu'en houseaux crottés, hérissés de ronces, avec de la boue jusqu'aux sourcils, il descendit devant son petit bungalow de sa *Buick* à deux baquets.

Philippe d'Orcagne l'attendait assis au pied d'une haie. Il était blême, non rasé, et visiblement n'avait pas fermé l'œil.

— Je vois qu'il y a quelque chose de cassé! — fit Clemson, — Allons, venez.

Il ouvrit, fit entrer Philippe d'Orcagne dans une pièce aux meubles de jonc, dont les murs étaient tendus de sparteries hawaïennes.

— Voici ce que j'ai fait, — énonça d'Orcagne.

Et sans omettre aucun détail de parole, de geste ou de circonstance, il lui raconta son entrevue avec Joë Stanley.

Clemson l'écoutait silencieusement, tapotant ses guêtres d'une badine qu'il avait à la main.

— Vous avez agi comme un fou, mon cher garçon, — dit-il ensuite, — et vous mériteriez que je vous assomme. Je ne puis imaginer ce qui va se passer maintenant.

En effet, malgré ses facultés d'intuition exceptionnelles, il eût été difficile à Clemson d'imaginer ce qu'il allait entendre, au récepteur du téléphone qui retentit au même instant.

C'était Gibbons, l'assistant de M. Hensiker, le vice-président de l'Atlas.

— Allo, c'est vous, enfin, Clemson! Dieu soit loué. J'essaie de vous avoir depuis l'aurore. Il faut venir tout de suite à l'office, Joë Stanley a été assassiné cette nuit à sa maison de Beverley Hill. Miss Lydie Salvan seule était chez lui. Un revolver déchargé à terre. Le domestique japonais qui couche dans le bâtiment proche a entendu une détonation, est accouru, a appelé la police. La jeune personne prétend qu'on a tiré du dehors, et qu'on a ensuite jeté le revolver dans la pièce. Le sherif a estimé qu'il y avait « évidence » contre elle, et l'a arrêtée immédiatement. Nous avons été prévenus peu après et nous avons fait tout ce qu'il était possible, afin qu'on n'ébruite pas l'affaire avant l'enquête qui va avoir lieu tout à l'heure; monsieur Hensiker est très embêté, et vous attend ici. Galopez!

Clemson raccrocha le récepteur, et se tournant vers d'Orcagne :

— Je ne veux pas triompher pour avoir eu si vite raison, mais c'est une sacrée histoire quand même!

Et tout en rajustant sa casquette, qu'il venait de jeter sur un divan, il lui fit part, en mots brefs, de ce qu'il venait d'apprendre.

D'Orcagne serrait les poings comme pour se maintenir en équilibre, et répétait seulement :

— Lydie arrêtée! Lydie arrêtée!

Puis il s'écriait :

— Mais vous ne la croyez pas coupable, elle ne peut l'être, n'est-ce pas, Clemson?

— Par impression, non, je ne le crois pas!

— Cependant, vous semblez établir un lien entre mon intervention et le meurtre.

— Je ne saurais vous l'affirmer comme un fait contrôlé, — dit Clemson. — Mais il est logique de supposer qu'il y en a un.

— Alors, vous soupçonnez quelqu'un?

— Mon bon ami, comme tout détective qui se respecte, et d'autant plus que je ne sais rien encore, je soupçonne tout le monde, *a priori*, même vous. Car, d'après ce que vous venez de me conter, n'avez-vous pas menacé Stanley de mort? Vous pourriez parfaitement être l'assassin.

— Oh! Clemson, m'accuser d'un meurtre aussi abominable et lâche, et de plus, imaginer que je le laisserais peser sur miss Salvan!

Le détective ne put s'empêcher de sourire, et tout en poussant l'autre vers la porte, il lui tapait dans le dos :

— Ne vous en faites pas, allons, vieux garçon. Je ne parle qu'en théorie. Et je vous donne un bon conseil. Fermez le bec sur votre idiote querelle d'hier avec Stanley. Si l'intérêt de la justice exige votre témoignage et que j'aie à en faire état, vous serez averti par mes soins. D'ici là, bouche cousue. Maintenant, je vais au studio, vous n'aurez qu'à vous y rendre de votre côté dans votre bagnole; car c'est au studio que vos fonctions, normalement, vous appellent. Et puis attendez les événements.

— Mais Lydie! Lydie?

— Fiez-vous à moi pour agir au mieux, et attendez que je vous avise!

Dans son bureau que tapissaient des pelages de tigres du Bengale, et dont les murs s'ornaient de cornes d'auroch et de défenses d'éléphants en panoplie, M. Hensiker allait et venait, très nerveux, un tic secouant sur son nez son lorgnon

d'or. Moro Nave se carrait dans un fauteuil, caressait les houppes frissonnantes qui couronnaient son chef. Sous un faux air de désarroi, un vaste contentement gonflait sa face poupine; la disparition de Joë Stanley, son rival et même son vainqueur dans la course aux succès directoriaux, le réjouissait infiniment.

La troisième puissance de l'Atlas, le Président Groock, qui se trouvait à New-York, venait d'être avisé par dépêche à triple taxe. Gibbons, un petit homme trapu, actif et peu encombrant, installé au bureau, donnait des coups de téléphone.

— L'affaire vient à un sale moment, — acheva M. Hensiker, après avoir nanti Clemson de détails supplémentaires. — Cette satanée histoire de Jack Haldane est à peine calmée, et voilà un nouveau pavé dans la mare aux canards. Le Women's Club d'Hollywood se montre de plus en plus enragé et, dans tous les États, suscite contre les *movies* les clubs affiliés. Enfin nous avons plus de sept cent mille dollars engagés dans ces *Tsars Rouges* que ce pauvre diable avait absolument tenu à nous imposer, et il reste encore un bon tiers des scènes à tourner.

— Heureusement, miss Edna Wallace est là pour donner un coup de main! — insinua Moro Nave d'un ton pleurard.

— Est-ce qu'on a trouvé des pipes et de l'opium à la maison? — interrogea Clemson.

M. Hensiker arrêta sa promenade et le dévisagea :

— Comment savez-vous que...

— J'avais une idée comme cela, — dit le détective.

— Eh bien, voici! — articula Hensiker, non sans quelque embarras, sachant Clemson assez pointilleux sur les questions de légalité. — Le domestique japonais de Stanley est venu ce matin, au studio, voir Gibbons, et lui a confié qu'il a jugé à propos... enfin qu'il a eu l'idée de mettre à gauche un certain attirail de fumeur, disposé dans le pavillon au moment de l'accident.

Gibbons avait l'esprit d'à-propos, et le manifestait toujours à bon escient :

— Vous comprenez, Clemson, — fit-il de derrière son téléphone, — nous ne lui aurions certes pas conseillé d'agir de

la sorte; mais du moment qu'il avait pris la chose sur lui, nous ne pouvions que l'approuver. C'était tout à fait inutile de mêler à cette aventure, déjà suffisamment fâcheuse pour la maison, des histoires de drogues.

— Où est-il maintenant, ce Japonais? — fit Clemson. — Personnellement je n'ai jamais aimé cet oiseau-là.

— Serait-ce que vous le supposiez capable d'avoir fait le coup? — interrogea Moro Nave avec un ton sévère, car il ne nourrissait aucune bienveillance pour Lydie.

— L'éventualité est à considérer! — se hâta de plaider M. Hensiker, lequel tenait en estime le flair de son détective. — N'est-ce pas, Gibbons?

— Ma foi, cette idée doit naturellement venir à tout le monde. Ils n'étaient que trois dans la maison au moment du meurtre.

— A vrai dire, — reprit Clemson, — ce Hokuma passait pour être dévoué à Stanley. D'autre part, ce dernier, j'en ai été cent fois témoin, le traitait souvent avec la dernière brutalité. Le Japonais encaissait, mais les Orientaux sont capables de méditer de longue main une vengeance. En vérité, on ne voit guère le mobile qui aurait poussé miss Salvan à commettre un acte pareil.

Baissant instinctivement la voix, M. Hensiker demanda à Clemson :

— Est-ce que vous croyez qu'elle était la maîtresse de Stanley?

— Cela paraît évident, — décréta Moro Nave avant que le détective eût ouvert la bouche

Clemson ignora sa réplique, et affecta de s'adresser uniquement au vice-président :

— Je suis sûr du contraire, monsieur Hensiker.

— Cependant le fait qu'elle se trouvait chez lui, à une heure assez tardive? — insinuait encore Moro Nave.

Clemson finit par s'impatienter et ce fut assez vivement qu'il affronta le méchant poussah :

— Voyons, monsieur Nave, est-ce que, sérieusement, vous considérez qu'à Hollywood pareil fait soit une preuve décisive?

M. Hensiker aimait la paix, et se hâta d'aplanir ce désaccord.

— Quoi qu'il en puisse être, la jeune personne que je n'ai pu voir encore, bien entendu, et qui a été enfermée à la maison d'arrêt préventive, se défend avec force, affirme que le coup de feu a été tiré du dehors, et le revolver envoyé *du dehors* par la fenêtre. D'ailleurs, on a mis les meilleurs hommes de la place sur l'affaire; ils sont en train d'explorer de fond en comble le canyon qui borde la propriété. On verra les résultats. Moi, j'avoue que je pousserai un soupir de soulagement si l'on prouve l'innocence de miss Salvan. J'ai assisté à son travail avec Stanley, et je la crois une recrue de premier ordre pour l'industrie. N'est-ce pas Gibbons? (Gibbons opina affirmativement, avec énergie.) Quant à ce pauvre Joë, — continua Hensiker d'une voix où se modulait une sorte de tendresse, — c'était évidemment une caboche d'enfer, mais si je me laissais aller à mes sentiments intimes, je mouillerais plusieurs mouchoirs. Clemson, — acheva-t-il, en réprimant son émotion, — la Société Atlas vous charge officiellement, en votre qualité de détective assermenté, de mener l'enquête, concurremment avec les autorités. Vous n'aurez aucune difficulté; on vous connaît et l'attorney Childs, qui a l'affaire en mains, est de nos amis politiques. Faites pour le mieux; allez voir de suite miss Salvan. Peut-être Childs donnera-t-il l'autorisation de la mettre en liberté sous caution. En ce cas, signez d'office n'importe quel chèque... et tenez-nous au courant à toute minute, Gibbons fera son affaire des communications aux journaux.

VALENTIN MANDELSTAMM

(*A suivre.*)

L'UKRAINE AU BON VIEUX TEMPS

UNE ANCIENNE FAMILLE

Mon arrière-grand'mère, Anna Pétrovna D..., de son nom de jeune fille Plotnikowa, avait été demoiselle d'honneur de l'impératrice Catherine la Grande qui succédait à son époux. Elle mourut à quatre-vingt-dix ans, plus de cinquante-neuf ans après que son mari l'eut conduite dans son pays natal, village des steppes du Donetz, qu'elle ne quitta jamais. Ma bisaïeule était d'une taille peu élevée, avec de tendres et grands yeux bruns; son visage finement ridé, mignard et blanc, ressemblait à celui des vieilles dames d'alors, à l'Ermitage. Dans sa jeunesse, elle jouait du clavecin et passait pour une des femmes les plus enjouées de la Cour, aimant les fleurs et faisant ses délices des romans de madame de Genlis et des nouvelles de Marmontel. Dans son âge mûr, s'étant attachée à tout ce qui touchait à la propriété de son mari, elle fut une maîtresse de maison sévère, vêtue d'une robe noire à petite queue et coiffée d'un bonnet blanc, sous lequel des tresses de cheveux gris bien à elle s'enroulaient sur un peigne, formant un haut chignon, que les paysans d'alors prenaient pour un de ces nids de cheveux respecté du démêloir, comme il s'en trouvait dans leurs barbes sales et leurs cheveux hirsutes.

Dans ses années de force et de santé, mon arrière-grand'mère s'occupait à mettre au clair les affaires de son mari.

Armée d'une canne de merisier, elle partait à travers champs, dans une longue drochka faite par ses gens, criant après les ouvriers, mettant ordre aux livres de comptes, faisant fendre son bois, trottant à travers les plates-bandes de son jardin boueux; et encore peu de temps avant sa mort, il ne se passait guère de semaine qu'elle n'allât à pied dans les bois, visiter des sources canalisées à quelques verstes de la maison. Deux grands flandrins de laquais l'accompagnaient majestueusement, vêtus de redingotes grises et tenant un bâton à la main.

— Ce sont mes pages de chambre, — plaisantait-elle en minaudant, non comme une vieille de son âge, mais comme une demoiselle d'honneur tirée à quatre épingles.

Elle s'en allait ainsi par les bois, puisant de l'eau dans les sources avec sa timbale d'argent, se délassant à la vue d'une colline couverte de jeunes cytises ou d'un lac au bord duquel des femmes chantaient à gorge déployée tout en blanchissant leurs pièces de toile. Sur le chemin du retour, elle parvenait encore à cueillir des fleurs sauvages : convolvulus, tulipes, perce-neige ou pois écarlates.

Sur la fin de ses jours, perdant de plus en plus ses forces, Anna Petrovna se réfugiait dans sa chambre à coucher située dans une aile à côté de la grande maison de son fils. Là, au milieu de ses fleurs et de ses cages de merles et même de jeunes alouettes, ma bisaïeule, simplement assise sur un lit de repos, coiffée d'un bonnet blanc comme neige, souriait à tous et à chacun avec tendresse et affabilité.

C'était au café du matin et à l'heure du baise-main de mon arrière-grand'mère, que l'on voyait arriver, pour son rapport sur le creusement des sources, Gabrilovitch, le grisonnant perruquier, pieds nus dans ses sabots, d'où sortait de la paille fraîche, et derrière lui, l'immense famille aujourd'hui éteinte depuis longtemps. D'abord, le fils Ivanovchka, c'est-à-dire mon grand-père Ivan Iakovlevitch, alors âgé de soixante ans. Il marquait dans les souvenirs de la famille par un brevet d'enseigne des Gardes, reçu dès le berceau; plus tard, il prit à peine du service, parce qu'il ne sortit jamais de la campagne, vieillissant doucement au milieu des siens, de sa meute et des beautés du village. Puis venaient mon père, mes oncles,

mes tantes et tout le reste, le menu fretin des arrière-petits-fils et petites-filles.

La bonne dame saluait selon les habitudes de la Cour d'alors, en demi-cercle, autrement dit une fois pour toutes, et tendant la main demandait :

— Êtes-vous en bonne santé?

Ayant dit bonjour à sa mère, mon grand-père s'écartait, caressant son toupet de cheveux gris avec un peigne de poche qu'il passait sur son front lisse et se plaçant près de la fenêtre avec un soupir. Pourquoi grand-père soupirait-il? D'ennui probablement. Le reste de la famille après une révérence s'asseyait sur des chaises, rangé le long du mur en ordre de bataille, écoutait les compliments de la vieille dame, répondait à ses questions, puis, ayant bu silencieusement son café, chacun faisait une nouvelle révérence, et, avec le même cérémonial, s'en allait dans son appartement.

On eût dit un paradis terrestre et cependant les affaires allaient terriblement mal. Grand-père regrettait doucement la longue existence de sa mère; il aurait aimé commander un peu de son côté, car s'il vendait le blé et la laine, là s'arrêtaient ses prérogatives. Quand il obtenait de madame sa mère l'autorisation de s'absenter pour chasser sur ses terres, il disparaissait quelquefois pendant un mois entier et revenait en ramenant à sa suite toutes ses relations proches et éloignées. Les équipages remplissaient alors la cour de la maison; les fenêtres s'illuminaient et les alentours retentissaient du son des cors. Les chanteurs d'Ivan Iakovlevitch accompagnaient les repas de leurs voix. On tirait le canon devant la façade et de joyeux couples introduisaient le cotillon et l'écossaise.

En de pareils jours, il arrivait parfois que ma bisaïeule laissât sa chambre à coucher pour revêtir sa robe blanche de parade; quittant sa demeure au toit de roseaux, elle apparaissait alors dans la maison d'Ivanovchka et rejoignait la société dans la haute salle, où étaient suspendus les portraits d'ancêtres. Là, elle jouait au boston en écoutant la musique de Sarti [1] ou se dirigeait cérémonieusement vers l'un ou l'autre des invités de marque de la noblesse polonaise.

Les chasses et les festins ruinèrent finalement la position

1. Compositeur italien, chef de musique de la Cour de Pétersbourg en 1784.

de mon grand-père qui en était arrivé au point que, lorsque, dans les longues soirées d'hiver, il s'ennuyait du manque d'invités, il envoyait des courriers aux plus éloignés, comme aux plus proches, de ses voisins; et quand ils n'acceptaient pas son invitation, c'est tout juste s'il ne les contraignait pas par la force à venir chez lui. Pendant ce temps, la plupart des domestiques, paraissant en frac dans les réceptions, n'étaient nourris les jours de semaine que de bouillie de gruau. Mon arrière-grand'mère ne se doutait pas de l'état des affaires de son fils, et elle mourut en le croyant un maître de maison accompli.

Ivan Iakovlevitch donna à sa mère une grande consolation, treize ans avant sa mort, en plantant de jeunes pins cinq cents déciatines[1] de sables mouvants sur le bord du Donietz. Il ne fit cela que dans la pensée de multiplier son gibier; mais du même coup cette rive se consolida et les pins poussèrent si étonnamment que mon grand-père fut, à cette occasion, décoré de l'ordre de Saint-Vladimir.

Sur le bruit d'une pareille merveille accomplie par le travail de ses serfs, une foule de personnages importants, le gouverneur, l'archevêque, les professeurs de l'Université voisine, le comte Araktchéiew, lui-même, accoururent pour le contempler. Cet Araktchéiew qui avait une terre voisine de celle de ma grand'mère, avait fait également une merveille en introduisant parmi les libres slobodkas des cosaques d'Izioum et de Tchougouiew, des déportés militaires.

Mon arrière-grand'mère ne désapprouvait pas le temps encore peu éloigné du despotisme, et ce fut avec son assentiment, et à cause d'elle, que son fils Ivanovchka fit mettre aux fers tels jeunes gens et jeunes filles du village qui avaient refusé d'épouser, dans les délais habituels, les candidats choisis par elle, Anne Petrovna, mais elle n'approuvait ni le comte Araktchéiew, ni la mesure par laquelle il introduisait près d'elle des déportés.

— Il est arrivé, ma chère, préparez-vous, — disait-elle sous le sceau du secret aux voisines de peu d'importance, venues la saluer un jour de fête. — L'écorcheur est arrivé. Il a fait construire tout un village, près de Tchougouieff,

1. Le déciatine vaut un hectare neuf ares.

mais les coups de verges y pleuvent, et il a ordonné de préparer éventuellement quelques cercueils dans le pays, pour le massacre des insoumis. Les uns tuent et les autres creusent les tombes. Il supplicie les hommes et les femmes! Une jeune baba [1], mon cœur, mourut de frayeur sous les verges; elle fut mise en bière sans service religieux et le comte criait : « Ne crains rien, ma jolie! Choisis ton amoureux, je veux te donner celui que tu voudras pour tes funérailles. » — C'est un paysan devenu caporal. Il n'a aucune finesse! Et dire que c'est à de tels meurtriers que le pouvoir est donné de nos jours! Un asiatique grossier, voilà ce qu'est le comte. Et pour finir le scandale, il est chevalier d'Alexandre! »

Quand le comte Araktchéiew, accompagné de ses aides de camp et des commandants de ses colons du Sud, nouvellement éclos, fondit inattendu et sans invitation sur le paisible Prichibe, sous le prétexte de voir de ses yeux comment un seul homme avait pu planter plus de cinq cents déciatines de pins, ma bisaïeule, en témoignage du respect qu'on doit au pouvoir, décida son fils « à montrer et à raconter à son excellence le favori du tzar tout ce qui était nécessaire ». Mais elle n'avait pas manqué de cracher et de se signer en apercevant, de la fenêtre de sa chambre, l'anguleuse et large figure de l' « Asiatique » enflé de son importance, se glissant hors de sa poussiéreuse brichka de campagne. Par là, mon arrière-grand'mère ne donnait pas une mince preuve de son mépris à Araktchéiew.

Le repas préparé pour le comte fut somptueux. On y découpa beaucoup d'animaux bien nourris; cependant ce ne fut pas à lui qu'on présenta les aliments en premier. Mais, quand le comte Araktchéiew, s'étant embrouillé dans la chronologie d'événements arrivés à un officier de la Cour, sur lequel il narrait une histoire, se mit, devant ses aides de camp sanglés dans leurs uniformes jusqu'à l'apoplexie, à discuter avec la vieille dame sur le compte du temps, et que, tout en posant sur son assiette un membre de chapon, il lui eut dit : « Permets-moi, ma mère souveraine, de m'informer du nombre de tes petites années », les yeux de ma bisaïeule étincelèrent et ses lèvres devinrent blanches comme de la craie. Nouant les brides de son bonnet, elle répondit :

1. Femme.

— Premièrement, comte, je ne suis ni ta mère, ni ta souveraine, mais seulement la dame d'honneur de feu notre souveraine Catherine Alexéievna. Tâche d'être plus délicat avec ton hôtesse. Secondement, quelle inconvenance! De notre temps, il était plus que rare d'entendre un cavalier demander son âge à une dame.

En disant cela, mon arrière-grand'mère se leva de sa chaise, inclina la tête de droite et de gauche, et, sans regarder personne, donnant la main à Ivanouchka affolé, elle sortit en silence, et avec dignité regagna son appartement.

Il en résulta le plus grand trouble et le plus grand désordre. Laissant inachevé son morceau de chapon, le comte Araktchéiew quitta brusquement sa chaise et, sans s'occuper des maîtres de maison, il appela son équipage et s'en retourna droit à Tchougouieff dont les environs retentirent à nouveau de coups de fouet, de pleurs et de cris de vieillards, de femmes et d'enfants.

Le bruit de cet incident arriva jusqu'à Pétersbourg, et, quand les amis du comte l'en plaisantaient, lui demandant « ce qui lui était arrivé chez une pauvre vieille dame d'Ukraine », il grommelait et répondait : « Eh quoi! mes pères! Comment ne pas paraître insolent quand le gouverneur lui-même, dans son inspection de districts, en franchissant le seuil de cette Jacobine, se tient à genoux, en punition d'une insulte imaginaire à la maîtresse de céans, alors que c'est son fils âgé de cinquante ans qui est, en réalité, le propriétaire du domaine, lui, jadis enseigne des gardes et le plus célèbre cavalier? »

. . . . . .

— Qu'est-ce qui est arrivé au sujet de la bague que vous avez au doigt? — demandait curieusement, un jour, à Anna Petrovna, l'une de ses petites-filles.

— C'est une bague sacrée, mes petits-enfants! Sacrée à cause du souvenir qui s'y rattache et qui fut toute une aventure dans notre famille.

— Quelle sorte d'aventure?

— Une très heureuse. Notre famille, mes petits faucons, a commencé avec la première colonisation du Donietz autour duquel il n'y avait que des steppes.

— Racontez, chère petite grand'mère, racontez-nous l'histoire de la bague et comment s'est colonisée cette terre.

Durant les longues soirées d'automne et d'hiver, tantôt couchée à demi sur son lit, sous un couvre-pied de soie piquée, couleur de cannelle, et accoudée sur une pile de coussins ronds brodés; tantôt dans une pelisse d'astrakan, et juchée sur un escabeau branlant, devant le poêle en train de s'éteindre, la petite vieille toute ridée, enroulant sur sa quenouille un fil de poil de chameau, transmettait à ses petits-enfants ce qu'elle avait appris de son mari et aussi de son défunt beau-père sur la colonisation de ces rives désertes, que chanta six siècles auparavant le poète, répondant à l'appel au régiment d'Igor, par cette strophe :

Oh! cher Donietz! Toi dont le flot caressa
Ton prince sur tes rives d'argent!
Sous la sombre forêt de tes chênes,
Fais-lui un tapis d'herbes vertes.

— Les bords de notre Donietz, mes chers petits faucons, — racontait la bisaïeule, — étaient à l'époque où, jeune femme, j'arrivais de Pétersbourg, dans toute leur prodigieuse beauté. Il y avait alors peu d'habitants et beaucoup de bêtes sauvages. A travers les forêts trottaient de féroces sangliers. A cause des renards, on ne pouvait conserver ni poules ni dindons, et, comme il arrive encore quelquefois de nos jours dans nos hivers du Midi, les louves venaient mettre bas dans le foin, tout en flairant pour leur déjeuner l'odeur d'un mouton. Les Tatars et Nogaïs se glissaient jusqu'ici, je puis vous le dire, car ils arrivèrent jusque chez moi et furent cause de la naissance prématurée de mon cher petit Ivanovchka, qui advint comme je fuyais les Tatars de ce côté du Donietz. Le signal des feux s'étant allumé soudain sur les monticules où étaient les gardiens, je sautai à cheval, épouvantée, pour me rendre à la gendarmerie de Tchougouieff. J'étais grosse et Jacques Eustachevitch était absent. Sur la route, près des ruchers du pope d'Andréieff, je devins mère. Mais, tout cela n'a pas d'importance, et ce n'est pas ce que je veux vous raconter sur l'époque du grand-père de mon mari. En ce temps-là, c'était ici un véritable désert de montagnes crayeuses, de forêts sombres et séculaires, d'eaux paisibles sous de grands roseaux,

de steppes vierges et touffues, sans habitations et sans sentiers frayés. Un homme passant sur une hauteur aurait eu beau rassembler toutes ses forces pour crier à travers bois, nulle voix ne lui eût répondu, sinon le rire des loriots ou l'appel des aigles à travers les monts. Les oiseaux et les bêtes sauvages mouraient alors de leur mort naturelle, et il en fut ainsi jusqu'aux dernières années du tzar Alexis [1]. Mais là-bas les seigneurs polonais contenaient les Cosaques au delà du Dniéper, brûlant les églises, les moulins, les distilleries et les fermes; ici les Cosaques pouvaient vivre paisiblement.

» On raconte, que, par une calme soirée de printemps, un homme monté sur un cheval arabe, parut sur ce versant du Donietz. Il allait mélancoliquement à travers les étangs et les déserts sans chemins. Maigre, affamé, son arquebuse et sa besace sur l'épaule, il sortit du flanc de la montagne, comme une ombre du soir. Il ne paraissait pas jeune, mes petits-enfants, et fuyait des représailles ennemies. Ayant passé la lisière d'une forêt, puis l'orée d'un bois, il descendit de cheval, se signa, but de l'eau d'une source, et quand il fut désaltéré, fit de nouveau gravir la colline à sa monture. Embrassant du regard cette paisible, accueillante et divine solitude, son cœur frémit. Quelle fraîcheur autour des forêts endormies! Comme les cris d'oiseaux se noyaient à ses pieds dans le bleu du lac débordé! quel parfum de miel exhalaient les fleurs de poiriers et de pommiers sauvages! Quel bourdonnement d'abeilles et de toute espèce de mouches, de moustiques et de hannetons!

» Le cosaque tomba à genoux dans l'herbe en s'écriant : « Qu'ici soit ma demeure. Mieux vaut se nourrir de toi, mère » déserte, en compagnie des sangliers et des loups, que de » tomber comme un chien sous les fouets polonais. »

» Ce fut, mes amis, le premier habitant du pays, un Cosaque podolien, venu d'au delà du Dniéper, Danilo Danilovitch, votre quatrisaïeul. Ce qu'avait dit le cavalier, il le fit, et dès l'été il avait établi ici une petite colonie. Comme un oiseau épouvanté, fuyant un point dangereux, s'envole et transporte son nid dans un lieu si caché que vos yeux, mes faucons, ne pourraient l'atteindre, tel Danilo conduisit ici, dans cette solitude séculaire, sa compagne et ses petits-enfants. Et, dans le

1. Père de Pierre le Grand. Il fit la conquête d'une partie de l'Ukraine.

secret des bois, près du lac, au milieu des collines inviolées, il fit sortir de terre une cabane, et avec les arbres qu'il avait abattus, un petit village cosaque.

» Après Danilo et à son appel : « Sur le Donietz ! Sur le Donietz, la liberté ! » ses voisins accoururent ici. Ils dévastèrent les bois et les clairières, déterrèrent les racines. Parmi les roseaux, on vit surgir des barques et près de l'eau retentit la cadence des battoirs des femmes. Les coqs chantèrent et les ruches bruirent en s'emplissant d'essaims animés de sauvages abeilles des steppes.

» Cette première colonisation du Donietz fut difficile. Les femmes étaient obligées de porter dans leurs bras les enfants effrayés par les serpents qui pullulaient, depuis les grises couleuvres jusqu'aux vipères dorées. Vieux et jeunes, tous s'attristaient. Par crainte, on allumait à la nuit des feux dont les gardiens se cachaient comme des écureuils, tout en haut des arbres. Le premier blé fut semé près des habitations, mais il était souvent brisé par les gens du village eux-mêmes que la sécheresse prolongée pendant des mois affamait. Cependant, quand les bois refleurissaient, Danilo par son cri : « Sur le Donietz, frères ! Sur le Donietz ! » appelait de nouveaux compagnons et autour du premier village, d'autres villages surgissaient exactement comme les champignons sortent de terre. Danilo forma alors une « sotnia [1] ».

» L'année suivante, de ce premier hameau de la forêt était sorti le « Grand village » avec ses retranchements, ses soldats, ses moulins et sa petite église campagnarde si exiguë que, la population n'y pouvant trouver place, beaucoup écoutaient le service du dehors sur le pas de la porte et sous les arbres. Non loin du fortin, Danilo avait établi la ferme qui est maintenant Prichibe et son seul regret était de ne pouvoir appeler à lui, d'au delà du Dniéper, son frère et ami, le cosaque Jean Jouke. On avait d'abord entendu dire que Jouke avait été tué dans une révolte contre les Polonais, et ensuite qu'il avait été vu convoyant du sel, puis tout bruit sur lui s'était tu.

» Cependant, la sotnia de Danilo s'armait, construisait, s'enrichissait avec le blé et se rendait utile à chacun, mais elle ne se faisait aider, pour cela, ni de canons, ni de cris, ni de

1. La Sotnia se compose de cent soldats, sous les ordres d'un officier.

barricades; malheureusement les impurs Tatars, mes petits-enfants, fondirent sur notre Donietz.

» Un soir, le jour même de la Saint-Georges, une nuée sortie d'on ne sait où, couvrit toute notre contrée et, la nuit, grondant et poussant leurs cris de guerre, ils passèrent le gué de ce côté-ci du Donietz, faisant tomber sous leurs piques ou prenant au lasso chaque homme rencontré. La terreur s'empara des villages et Danilo Danilovitch ne fut pas long à faire monter sa femme et ses petits-enfants dans une charrette et à les diriger sous la protection de Dieu vers le monastère de Korochine. N'ayant plus d'inquiétude pour eux, il craignit pour le trésor de la sotnia qui était déposé dans un baril de sa cave. Il mit la sotnia sous les armes, ferma les portes de l'enceinte, disposa ses sentinelles et ordonna de mettre les canons sur les retranchements et de tirer sur le gué, puis il passa le commandement à un autre et lui-même, s'enveloppant dans son manteau et ayant mis sur son épaule le barillet plein de talents et de ducats, alla seulement le déposer dans les roseaux, à la source du puits et non loin des ruchers de la sotnia. Comme il laissait aller le tonnelet dans l'eau, il vit qu'un homme inconnu et caché dans les herbes de l'autre côté du puits, le regardait à travers un buisson, blanc comme un spectre et frappé de stupeur.

» — Tu as vu? — lui demanda Danilo.

» — J'ai vu, — répondit-il.

» — Eh bien, s'ils me tuent et que tu en réchappes, fais savoir à la sotnia que le trésor est là.

» Aussitôt l'homme disparut derrière une haie sans plus laisser de trace que s'il se fût envolé, et Danilo s'étonna lui-même, par la suite, d'avoir pu abandonner le trésor sous les yeux d'un inconnu.

» Les Tatars détruisirent la forteresse, incendièrent une partie du Grand village; le belvédère en bois de tilleul qui surmontait la ferme du chef de la sotnia fut brûlé. Ils chassèrent les troupeaux et torturèrent longuement le centenier pour lui faire avouer où était le trésor. Après avoir failli mourir sous les tourments, Danilo fut emmené sous le lasso en captivité en Crimée, d'abord, puis au Kouban, d'où il ne revint qu'au bout de quatre ans, ayant pu s'échapper en creusant

sous terre un passage et en s'emparant d'un poulain. Reparu au milieu des siens sur le Donietz, il alla au puits, mais il n'y avait plus de baril. Il trouva aussi la population de la sotnia diminuée. Le village cosaque fut long à se remettre du progrom Tatar.

— Qu'était-il donc arrivé pour que le quatrisaïeul n'aît pas retrouvé le baril? — interrompit une impatiente petite-fille.

— Attends, petite polissonne, tu finiras par tout savoir.

» Deux années passèrent ainsi, et, un jour, comme Danilo se trouvait sur une hauteur, non loin des ruines du fortin brûlé, causant avec le secrétaire d'un régiment de passage :

» — Voici, Votre Grâce, — lui dit-il, — que les convoyeurs commencent à traverser notre village.

» A cet instant, on voyait, en effet, un train de convoyeurs, venu d'au delà du Donietz, qui longeait les fortifications.

» Les temps étaient changés, c'est à peine si on entendait parler des Tatars et la contrée se peuplait de Slobodkas. A Samar, à Tortza, à Orel et à Bereck, les villages surgissaient.

» Quand le convoi s'approcha de la colline, le maître des équipages dont la charette précédait les autres se leva et s'approchant de Danilo et du secrétaire il demanda :

» — Qui est chez vous le centenier Danilo, le fondateur du village, resté si longtemps prisonnier des Musulmans?

» Quand il eut reçu la réponse, il hocha la tête et dit :

» — Oui! Comme tu as blanchi, mon cher ami! Tu es devenu tout à fait vieux. Visiblement, tu ne me reconnais pas? Je suis Jouke, celui que tu appelais ton compagnon et ton frère. Comme je longeais les hauteurs du Donietz, j'ai entendu parler de toi et suis venu de loin pour te seconder. J'en ai assez d'errer par le monde. Si tu m'adoptes pour ton frère, mes camarades et moi nous nous fixerons ici. Quant à celui qui a vu votre trésor et qui l'a pris secrètement dans le puits, j'en ai aussi entendu parler. Un artilleur enfui de Tzareborissoff s'en est emparé et l'a emporté dans un autre endroit. Mais il ne lui fut pas donné d'en profiter. Il mourut, il y a peu de temps, de la petite vérole et, à son dernier soupir, avoua tout au pope. Je tiens le fait de la population.

Envoie chercher le trésor, car il est entre les mains des autorités.

» Danilo salua son ami jusqu'à terre et les cosaques accourus se réunirent en conseil. Le centenier, au nom de tous, écrivit au tzar et au commandant de la région, et longtemps, mes petits-enfants, l'équipage de ce convoyeur resta en paccage à Prichibe. La sotnia tout entière se réjouit et but au frère conducteur. Le trésor était retrouvé.

» A l'automne, mes petits seigneurs, Jouke conduisit à Danilo une quantité de compatriotes. Alors, la sotnia, menant le convoyeur près des habitations, lui montra le troupeau et les blés, et le centenier lui donna une partie des terres : quelques centaines de déciatines d'un tertre à l'autre et d'un chêne à l'autre. Le village s'allongea ainsi de toute une nouvelle rue qu'on appela du nom du voiturier : Jouke.

» Ainsi se passa un certain temps, au bout duquel Danilo commença à s'inquiéter de son cher fils aîné, Eustache, que, durant les années de captivité de son père, le tzar Pierre avait pris à Pétersbourg, afin de lui faire donner une bonne éducation, par un professeur instruit, tandis que les autres fils de Danilo grandissaient librement à la maison. Eustache arrivait donc à ses vingt petites années, quand son père se décida à envoyer vers lui, dans la nouvelle capitale, un simple cosaque de ses voisins qui habitait près de la Navra : Cyrille Gorlitchko, propriétaire d'une ferme de l'autre côté de la rivière et s'occupant des terres aux alentours. Il fut chargé d'une lettre des parents qui demandaient à leur fils de revenir les aider à la maison et lui envoyaient aussi trois roubles pour ses friandises, une somme pour les besoins de la route, une charrette et une paire de chevaux pour le voyage. Cyriouchka arriva à Saint-Pétersbourg, alla au casernement chercher le fils de son voisin, mais il n'y apprit qu'une mauvaise nouvelle, car voici ce que racontèrent les camarades du jeune homme :

» — Il y avait alors à Saint-Pétersbourg, dans le proche entourage du tzar, Pierre Alexéievitch, un prince Georges Troubetzkoï qui entretenait une favorite étrangère dont il avait une fille, Marie, jeune personne paisible et sage qui avait hérité de la beauté de son père, mais qui ne portait pas le

nom patronymique de Georges, et s'appelait Marie Alexéievna, du nom du mari de sa mère. La mère et la fille vivaient ensemble, suivant la Cour, en ville quand elle y était, ou cachée à la campagne, non loin de la villégiature impériale, l'empereur allant tantôt dans l'un et tantôt dans l'autre des lieux de plaisance qu'il avait fait bâtir.

» Eustache Danilovitch, sorti des écoles et des mains de son précepteur, était un beau jeune homme au teint vermeil, aux noirs sourcils, à la taille élevée, mais il était chaste et timide. Il fut envoyé à la Cour en qualité de sergent de la Garde et ce fut là qu'il connut l'existence de la princesse Marie, dont il devint amoureux plus que de la lumière. Ils se virent à loisir dans les soirées, dansant le menuet ensemble et se retrouvant à la Cour de Catherine [1] dans les jardins et les bois de Vassili Ostroff. Leur amour dura-t-il longtemps ou non, je ne sais, mes petits seigneurs, mais, à la fin, la mère de Marie avoua au prince Georges « qu'un certain fils d'officier de cosaques de la province d'Izioum, sergent de la garde impériale », était fiancé à leur fille Mariouchka, que la vérité l'obligeait à dire qu'il y avait entre eux une différence de situation, car, bien que le jeune homme fût un brave et bon garçon, et qu'il eût de bons parents, son cosaque de père n'avait que de grandes terres, des jardins, des chevaux, des troupeaux et des vêtements en grande quantité et qualité.

» L'orgueil du prince Georges fut très offensé. Il s'exprima avec mépris non seulement sur Eustache, mais sur ses parents qu'il traita de « huppes de moujik » et « fabricants de goudron[2] ». Le seuil de ses appartements fut interdit à Eustache et il ordonna, en grondant, de chasser le jeune homme à coups de bâton s'il osait se rapprocher de Marie. Ces mesures sévères furent exécutées aussitôt. Sur les ordres de leur seigneur, les laquais de la princesse se tinrent sur le seuil de sa demeure avec un faisceau de verges, tandis que, sous les fenêtres, une sentinelle allait et venait. Un bruit dans l'obscurité du jardin et le pas d'un cheval non loin de là provoquèrent une telle salve de mousqueterie dans la propriété, que la princesse Marie fut prise d'un accès de frayeur dont on ne put

1. Femme de Pierre le Grand, plus tard Catherine Ire.
2. Sobriquets donnés aux Petits-Russiens.

la faire revenir jusqu'au matin. Désespéré et à bout de courage, Eustache se retira et disparut de la scène du monde, tandis que Mariouchka maigrissait, maigrissait... au point que cela devenait tout à fait inquiétant. Or, cette année là, l'été était très chaud et les femmes de la suite impériale se baignaient fort souvent. Un soir, la princesse Marie alla avec sa suivante prendre un bain dans la Volinka qui passait dans la propriété. Seulement, sa mère l'attendit, et attendit encore, sans voir revenir ni fille, ni camériste. On ordonna aux domestiques de fouiller les bords de la rivière, mais ils ne trouvèrent rien, sinon le mouchoir vert en soie de Hollande de Marie et ses pantoufles de satin broché d'or, une chemise, un mouchoir et les vêtements communs portés habituellement par l'introuvable femme de chambre. Cela signifiait que les deux jeunes filles, ayant résolu d'en finir avec la vie, s'étaient laissées couler à pic comme des pierres. On mit à l'eau barques et canots et les matelots du tzar cherchèrent les noyées avec des gaffes, mais leurs recherches demeurèrent vaines et firent supposer que les corps avaient été emportés vers la mer.

— Comment! la princesse Marie s'était vraiment noyée, — interrogea l'une des petites-filles.

— Ah! mon cœur! mais sois plus calme, tu sauras tout, espèce de vif argent!

Et l'arrière-grand'mère reprit :

— Le prince Georges se roula à terre de désespoir et la favorite et lui versèrent bien des larmes et pendant longtemps ils firent célébrer l'office des morts. Ce fut au moment de cette horrible, accablante et, en vérité, effroyable catastrophe que se présenta l'envoyé de Danilo, Cyrille Gorlitchko, lequel, apprenant tout cela, ne se mit plus en peine de chercher Eustache, mais hésita plusieurs jours, ne sachant s'il irait lui-même avertir le centenier ou s'il lui enverrait une lettre. Ayant quitté Pétersbourg, il suivit son chemin, mais, rencontrant un voyageur qui allait à Kiew en pèlerinage, il se fit conduire par lui jusqu'à la frontière de l'Ukraine sur la route de Bielogorod.

» Le temps passa ainsi jusqu'à la guerre avec les Suédois et jusqu'à la bataille de Poltawa. Les premiers groupements

de Cosaques s'étaient étendus de la rivière jusque dans les steppes, comme une bouture de printemps pousse au loin ses racines, et ils avaient formé de nouveaux villages et de nouvelles fermes. Il faut vous dire, mes chéris, que, ainsi que je vous l'ai exposé, le centenier Danilo vivait avec ses imitateurs et ses camarades dans l'amour de cette contrée du Donietz, où tout le monde, dans la vallée, s'occupait selon les habitudes de la vie tcherkesque, chacun se fiant aux fortifications et au cœur de centenier de Prichibe; quand parvint la rumeur d'une rencontre de notre armée avec l'ennemi sous Poltawa et la nouvelle de l'arrivée du tzar Pierre Alexéievitch accourant du Sud, où il était à Azow. Il allait, disait-on, traverser les environs, lui et sa suite, ayant déjà envoyé en avant des détachements de troupes fraîches. Pitié de moi! Quelle émotion dans la colonie! Comment aller à la rencontre du tzar?...

» Le 27 mai, « je me le rappelle comme si c'était aujourd'hui », disait mon beau-père à mon mari, le tzar arriva d'Azow par les steppes se dirigeant sur Bakhmout, Izioum et Zmiew. Il avait décidé de célébrer son jour de naissance à Izioum et de descendre chez M. Chidlowsky, pour y coucher et y prendre ses repas; et le 2 juin, il était déjà à Kharkow! Son arrivée tomba, mes brillants faucons, le jour de l'Ascension, à la fin de la messe. Il y avait une foule comme en peut contenir l'église cathédrale de l'Apôtre. Le tzar regarda la ville et les fortifications, interrogea en latin un séminariste, bavarda un peu avec les femmes, prit un enfant sur son bras et le caressa, puis, le jour même, Sa Majesté s'en alla sur Poltawa où le 27 juin, elle battit les Suédois sur la Samson. Or, si, le 2 juin, le tzar Pierre Alexéievitch était à Karkow, il avait été, la veille 1er juin, l'hôte de son loyal centenier d'Izioum, Danilo. Il y avait encore à cette époque-là, à Prichibe, le vieux belvédère en bois de tilleul, demeuré tout seul au bord de la rivière; seulement, depuis l'invasion des Tatars, des noyers sauvages avaient poussé tout autour, et même des cerisiers et des pommiers qui surgissaient ici et là dans la verte prairie. Près de la ferme et tout autour de la forteresse se pressaient les toits de chaume du village cosaque, cabanes, greniers, moulins; on apercevait même, dans le bois, le clocher

de la petite église. La veille, une armée apparue du côté de la Slobodka voisine de Balaklée avait campé, sans atteindre Prichibe, mais à l'étoile du soir, un nuage de poussière s'éleva de ce côté-là et l'on découvrit des cavaliers galopant dans leurs caftans verts, puis un équipage suivi d'un second, d'un troisième. Toutes ces voitures étaient peinturlurées et attelées à quatre, depuis la berline jusqu'au mauvais tape-cul. C'était la suite du tzar, précédée des postillons impériaux. Et, dans une telle poussière qu'il était impossible de le distinguer, le tzar lui-même apparut dans un simple petit vis-à-vis, sans aucun ornement, ayant à côté de lui le colonel d'Izioum, Michel Constantinovitch Donietz-Zakariewsky, l'époux de Barbe Danilovna, la fille du centenier. Le tzar qui avait déjeuné de bonne heure chez lui à Izioum lui avait dit : — Je m'arrêterai à Prichibe et je passerai en revue la sotnia de l'endroit, j'irai manger un pâté chez le vieux centenier et le remercier de ses fidèles services, de sa colonisation et de ses défenses, ainsi que de sa méritoire patience.

» Le versant des hauteurs crayeuses du Donietz que longeait le tzar, pour se rendre d'Izioum à Prichibe, était, mes petits-enfants, tout fleuri, et les champs non encore fauchés, remplis de fleurs; les alouettes chantaient, les outardes volaient en se poursuivant, et, d'en bas, du Donietz lui-même, ainsi que du lac, montaient, avec toute espèce de parfums du paradis, les cris des oies sauvages, des cigognes et des cygnes. Et, plusieurs fois, lui, le tzar, notre brillant faucon, s'arrêta, forçant sa suite, depuis l'ordonnance jusqu'au général, à cueillir les fleurs de la route. — Nous en apporterons une partie en présent au maître de Prichibe et le reste, nous l'enverrons comme échantillon à Pétersbourg, afin que la pharmacie de la Cour examine si quelques-unes ne posséderaient pas des qualités médicinales.

» Et la suite impériale, grimaçant de chaleur dans la poussière, coupa de ces mêmes fleurs que moi, Achenka, la vieille femme, je vous ai jusqu'à présent cueillies.

« La sotnia sortit à cheval, et rangée en ordre de bataille, avec ses fusils et son canon, elle alla au devant du tzar. Sautant à bas de leurs chevaux au galop et y remontant en poussant des vivats, les cosaques firent honneur au tzar

et l'accompagnèrent jusqu'à la forteresse, puis jusqu'à la maison seigneuriale du centenier.

» Le tzar, frottant ses reins brûlés par le soleil et couverts de poussière, descendit de voiture dans son caftan de soie bleue, et prenant son chapeau, auquel il assujettit son mouchoir, il le tint à la vue de tous et salua ses frères en bure grise. Puis, franchissant le vieux perron en faisant crier le plancher et trembler les colonnades, il entra à grands pas dans la petite pièce fraîche où se tenait Anna, la vieille femme du centenier, avec le pain et le sel, derrière la table prête et couverte de hors-d'œuvres.

» — Eh bien, combattants! On n'est donc plus en guerre avec les Tatars? Tu vois, Danilo Danilovitch, je suis descendu de cheval et je me suis invité chez toi.

» Il entra, mes brillants faucons, dans la chambre du belvédère, regardant autour de lui le sol d'argile et les murs peints en blanc et s'assit à cette même petite table qui est près de la fenêtre, sur le dessus de laquelle étaient peints des assiettes, des couteaux et une salière, tels que vous les voyez maintenant.

» — Mais qui est chez vous? — demanda le tzar, en apercevant dans la chambre la maigre et jolie figure d'une jeune femme avec un bonnet de soie, surmontant ses cheveux blonds, et qui était manifestement dans un état de grossesse avancée.

» Avec un profond salut, les vieux se préparaient à répondre à Sa Majesté que c'était là leur jeune belle-fille, quand arriva dans la salle à manger la suite impériale ainsi que les personnes les plus rapprochées de l'empereur; avec elles, entra le prince Georges Troubetzkoï.

» — Ah! mon petit père, le prince! — s'écria la jeune femme qui n'en croyait pas ses yeux, et battant l'air de ses bras, elle tomba lourdement sur le sol à demi-morte.

» Le tzar se jeta sur elle et regardant avec colère autour de lui, il saisit le prince Georges par le bras en criant :

» — Georges! Dis-moi la vérité tout entière.

» Mais le prince était à genoux devant sa fille, et pleurant et tremblant, il lui embrassait les mains en répétant :

» — C'est la défunte! Votre Majesté! la défunte!

» Alors, la vieille Anna prononça :

» — Entends d'abord toute la vérité, notre petit père le tzar! après châtie-nous.

» Et elle redit à l'empereur tout ce qui s'était passé, mes chéris. Comment le prince Georges avait refusé sa fille à son fidèle Eustache et comment la jeune fille avait été à la rivière Volinka où; comment, ayant défait ses vêtements et les ayant jetés dans l'eau pour faire croire à un accident, elle avait traversé l'eau à la nage et trouvé de l'autre côté l'instigatrice du complot, une certaine femme hollandaise qui se tenait dans les roseaux avec du linge et des habits de rechange. Mariouchka et sa suivante, ayant pris de nouveaux ajustements, avaient rejoint le fiancé prédestiné qui, à peu de distance de là, attendait caché dans les bouleaux avec de bons chevaux et une voiture, et qui, ayant installé l'incomparable Mariouchka, monta à côté d'elle et l'amena chez son père, en Ukraine, dans le Donietz où il l'épousa. Pendant deux ans, Maria Alexéievna n'osa pas annoncer son mariage au prince son père, tant elle redoutait sa colère et celle du tzar.

» — Prince Georges, change ton ressentiment en miséricorde, — décida le tzar.

» Le prince obéit et l'on alla à la recherche du timide Eustache qui, dans la frayeur que vous pouvez imaginer, avait couru se dissimuler dans les cerisiers. Quand on l'eut découvert, le prince Georges bénit les deux jeunes gens et quand le tzar se fut de nouveau assis à table, il but un petit verre d'eau-de-vie épicée et dit : « C'est amer. » Après quoi Eustache et Mariouchka furent mis en demeure de s'embrasser devant la personne même du tzar et le centenier de rouler hors de sa cave un baril d'hydromel, puis le festin se déroula et, le repas terminé, le tzar, ayant donné l'ordre de dételer ses chevaux, déboutonna sa tunique et se mit à fumer sa pipe en disant :

» — Eh bien, monsieur le centenier, régale-nous maintenant.

» Et il s'assit avec le corps des officiers pour un punch et resta là à tenir son cercle jusqu'à l'aurore. Et de quelle façon! Le tzar festoyait avec ses sujets, et, de la fenêtre, avec le peuple qui était accouru de la Slobodka pour le regarder. A cette fête, s'ajouta une autre cause de réjouissance. Marie Alexéievna,

déjà malade de sa rencontre imprévue avec son père, accoucha un peu avant terme, dans la soirée, d'un nouveau petit sujet du tzar, le frère aîné de Jacques Eustachevitch mon mari.

» Le repas de noce se changea en souper de baptême. L'empereur ordonna d'ouvrir l'église et de l'illuminer, tint lui-même le cierge et soutint les canons, car le pope était ivre. Il fut le parrain du nouveau-né. Ensuite, d'où le tzar tira-t-il une paire de cloches qu'il destinait sans doute à un autre endroit des environs? mais après le baptême il dit : « Tu as de bien mauvaises cloches, Danilo Danilovitch, leur voix est si sourde que personne ne peut entendre de la forêt que vous avez un service ici. Je vais t'en mettre d'autres. » Et imaginez que lui-même suspendit celles qui sont actuellement à Prichibe.

» Au lever du soleil, et comme il partait pour aller au delà de Karkow, il se rendit près de l'accouchée et lui dit : « Adieu, ma commère Machenka, mets-moi encore au monde des braillards comme celui-là. Je te donne un baiser d'adieu, mais excuse l'ail que j'ai mangé dans vos épices. »

» Et il passa au cinquième doigt de Mariouchka une améthyste qui est celle-là même que vous voyez, puis il lui donna une botte des fleurs cueillies en chemin. Enfin, ayant planté dans le jardin un gland non loin du perron, il s'en alla.

» Et voilà l'histoire de la bague que vous demandiez.

» J'oubliais encore ceci, car je deviens tout à fait vieille : à quel moment cela eut-il lieu? fut-ce à la tombée de la nuit ou après que la lune se fût levée? Sa Majesté ayant entendu dire qu'il y avait dans la forêt, entre la ferme du centenier et la forteresse, un lac, le lac Lebiajo, sur lequel était un canot construit exprès pour la pêche; que pensez-vous qu'elle fit? Elle ordonna qu'on l'y conduisît, et traînant derrière elle le vieux centenier et le corps des officiers, Sa Majesté se promena jusqu'à trois fois sur l'eau, fit tendre la voile et commanda de tirer du bateau une salve de mousqueterie, en l'honneur du nouveau-né et pour remercier tout le monde, l'officier et les cosaques. Le vieux Danilo qui l'accompagnait, ne faisait que saluer, et en se séparant du tzar, il tomba aux pieds de son souverain qui le releva avec force.

» Après la bataille de Poltawa, l'empereur envoya, de Batourine, au centenier une barque chargée de brebis qui arriva

par le canal, et de Pétersbourg, un rescrit impérial apporté par un courrier spécial, lui donnant : devinez quoi? Dix mille déciatines de terre de la sotnia, non seulement avec les feux cosaques, mais, comme il fut expliqué plus tard, avec les cosaques eux-mêmes. Oui, mes enfants! Cela n'empêcha pas ensuite Danilo de tomber sous le poids de la colère du tzar. On se saisit de lui et il fut emmené à Saint-Pétersbourg où son procès fut instruit par la chancellerie du prince Youssoupow et il fut mis en forterresse. Bien qu'il se fût justifié, il mourut très rapidement. Danilo devenu le subordonné de son successeur, le rescrit impérial échut, grâce à Dieu, non seulement à un de ses frères cosaques, mais à son compagnon, Ivan Jouke, qui fut désigné par ses camarades, avec son voisin Cyrille Gorlitchko. Ainsi qu'il en est toujours parmi les paysans, les gens jugèrent cette affaire peu claire, et quoi qu'il en fût, Danilo le centenier mourut, malgré son rang, plus simple qu'il n'avait vécu.

» Quant à Eustache Danilovitch, peu après la mort de son père, il s'enhardit, s'agrandit et vécut largement et joyeusement. Il commença de porter un caftan de satin rouge et une perruque à boucles. Des brebis données par l'empereur lui était venu un énorme troupeau et il reçut plus tard un don de paysans et la noblesse. Sous la très Sérénissime Anna Ivanovna, le seigneur Kroustchow, major de la garde impériale, vint ici pour le premier recensement. Eustache était alors colonel d'Izioum, il alla en Crimée avec Minikhom et fit pour lui le recensement de tous les habitants de ses terres d'en deçà du Donietz. A cette époque, Eustache et Marie Alexéievna n'avaient plus comme enfant vivant que mon Jacques Eustachevitch, tous les autres étaient morts.

» Jacques Eustachevitch fut un personnage marquant et qui traça l'exemple à sa race. Il devint un homme considérable et considéré, un maître de maison pondéré, de caractère rigide et pas très indulgent pour ceux qui dépendaient de lui. Il n'avait pas été élevé comme ses parents, mais, par la grâce de Dieu et par celle de notre mère la tzarine, il vécut, ainsi qu'un noble de vieille roche, dans l'honneur, la richesse et la netteté. Quand il partit de Kharkow pour Pétersbourg, afin d'y régler une certaine affaire, il m'ordonna d'être la

maîtresse du domaine jusqu'à sa mort. Il s'en alla non dans le modeste équipage de maintenant, mais dans un huit-ressorts, cette vieille voiture jaune que vous avez vue, avec deux postillons et deux laquais. Il n'y eut qu'un malheur dans l'existence de ce cher petit ami, c'est que, durant son existence, l'occasion de devenir un favori de la Cour lui fut toujours refusée; mais son orgueil n'en fut pas diminué!

» Cependant, du gland planté par le tzar, était né le plus grand des chênes. Vous pouvez le voir dans le jardin, et quand Ivanovchka s'est marié, nous avons mangé le dessert sous son ombre et bu le vin de Hongrie. Jusqu'à ce que ce chêne ait atteint son plein épanouissement, l'honneur de notre race, mes enfants, vous pouvez m'en croire, ne cessera pas de fleurir dans la considération, la force et la gloire du siècle. »

En parlant ainsi de son mari, l'arrière-grand'mère, Anna Petrovna, avait voilé sa conscience. Ce n'était pas seulement le comte Araktchéiew qui l'avait affligée en assommant à coups de bâton, dans son voisinage, les descendants des premiers colons du Donietz, qui refusaient de se laisser transformer en uhlans ou en dragons, car elle avait été secrètement peinée, et combien, de ce que ce cher petit ami, Jacques Eustachevitch, qui vécut paisiblement de longues années auprès d'elle, eût, pendant ce temps-là, tenu ses colons dans un état de terrible servitude. Il n'avait épousé Anna Pétrovna, alors peu fortunée et près de la trentaine, que pour les liens que son titre de demoiselle d'honneur lui créait à la Cour de la tzarine à Pétersbourg. D'une mélancolie maladive, il était intéressé et sournois et ne voyait presque personne. Il passait son temps à grogner, à se fâcher, et à faire des procès sans fin à ses voisins. Entre lui et son fils Ivanovchka, tout aux festins et aux chasses, aimé de tous, il y avait une grande différence. C'est que les procédures et les éclats du père avaient assagi le fils, ainsi que les pertes survenues, tant dans la verrerie que dans les vastes terres dont avait été gratifié Danilo; la moitié des immenses forêts séculaires d'en deçà du Donietz avaient été malheureusement abattues. Jusqu'à son mariage, Jacques Eustachevitch s'était montré faible, comme le fut après lui son fils, également retenu dans les rets d'une femme, et plus tard,

pas une fois, même en public, il ne se conduisit comme un bon mari. Dès le lendemain des noces il avait tenu son épouse d'une main rude et à part les livres et les petites promenades à pied et à cheval, en compagnie de ses domestiques, il ne lui accordait aucune distraction, tant sa jalousie était ombrageuse. Il mourut phtisique, ayant, dans un moment d'irrésistible crainte de la mort, légué à sa femme le soin de construire une grande église en pierre; mon arrière-grand'mère ne s'était jamais plainte de lui à personne, mais, les reproches qu'elle taisait sur la conduite du défunt petit ami Jacques Eustachevitch, d'autres les faisaient entendre, et il resta après elle, comme témoignage, ses livres bien-aimés, romans oubliés des temps passés : *Lolotte et Fanfan*, ou les *Aventures de deux petits enfants abandonnés sur une île déserte*; *Le garçon qui joua différents airs sur des clochettes*; *Alexis ou la petite maison de la forêt* et les *Aventures de Gil Blas de Santillane*. Dans tous ces livres on voyait soulignées des phrases de ce genre : « Oh! que l'inconstance des choses est affreuse et amère, » ou bien : « Oh! l'étonnante inconstance du changeant cœur humain : » et encore, « Le murmure du ruisseau et l'ombre du bocage épais ne sont pour l'esprit qu'un fugitif plaisir, surtout, ô homme, quand ton cœur est depuis longtemps enterré au loin, bien loin.... » En regard de ces lignes, la main de mon arrière-grand'mère avait écrit : « Hélas! comme c'est vrai! »

Mon aïeule Anna Petrovna mourut courageusement et tranquillement avec toute sa connaissance. Elle avait arrêté depuis longtemps sa parure mortuaire qui devait consister en une robe sans traîne en gros de Tours noir, un bonnet de tulle également noir, un coussin de mousseline avec un volant pour soutenir les épaules et un petit mouchoir de batiste blanc pour maintenir la mâchoire inférieure. Ayant senti les approches de sa fin, elle appela le père Avdia, le pope de la nouvelle église, petit homme maigre, pauvre, tracassier, emporté et, dans le fond, un rusé compère.

Anna Petrovna causa longuement avec lui, réglant en personne les détails des funérailles, l'emplacement de la tombe, les précautions à prendre pour empêcher le caveau de famille d'être atteint par les chutes d'eau des collines voisines, ainsi que la liste de ceux qui devaient être invités à la cérémonie

funèbre, et les noms de ceux qui n'y devaient pas venir, tant parmi les relations importantes que parmi les petits voisins. Elle décida également du chantre et de l'ecclésiastique étrangers qui devaient prendre part aux obsèques, ainsi que des ornements dont seraient revêtus les célébrants tant pour le service des funérailles que pour le service de quarantaine. Le pope lui demanda cinquante roubles-papier, assurant que « les cierges étaient devenus chers ainsi que l'encens, le vin et la fleur de froment » et la bisaïeule qui lui avait donné vingt roubles alla jusqu'à quarante.

Quand elle eut fini, elle appela son fils Ivanovchka, et l'épouse de celui-ci, femme instruite et chérie de tous, et leur expliqua ce qu'elle avait décidé « avec ce pope opiniâtre ». « Écoutez, mes amis, leur dit-elle, vous ne lui donnerez pas un plat de riz de plus, mais ajoutez, s'il vous plaît, neuf ruches de plus pour la popesse Avdiéva qui m'a distraite pendant que j'étais malade. Mettez aussi, je vous prie, la bague du tzar dans mon cercueil ainsi qu'une touffe de muguet ou de quelque autre fleur. La gerbe impériale de Mariovchka est, à ce qu'il me semble, tout à fait gâtée, mais il est facile de cueillir des fleurs fraîches, car dès l'aurore, j'entends de ma fenêtre les oiseaux qui viennent de la mer, et c'est comme une odeur de vin nouveau dans l'air, ce qui veut dire que les forêts et les steppes refleurissent.

Peu de jours avant sa mort, Anna Petrovna dit à son fils :

— Je veux voir comment tu mènes le domaine.

Et comme si c'était la chose la plus facile à accomplir, elle lui expliqua qu'elle désirait jeter un coup d'œil sur le troupeau de chevaux de leur ferme d'au delà du Donietz sur la rivière Bogota et voir elle-même s'ils avaient été bien nourris pendant l'hiver.

Ivan Iakovlevitch décida sans hésiter d'accomplir la volonté de sa mère, malgré les difficultés que présentait la conduite de cent chevaux dans de mauvais chemins à peine tracés. On réussit cependant à mener heureusement le troupeau pétulant et sauvage jusqu'au Donietz, mais à peine l'avant-garde fut-elle engagée sur la glace, sous laquelle on voyait la teinte bleue de l'eau, à peine le beau troupeau qui surgissait d'un brouillard printanier eut-il fait quelques pas sur le Donietz, que la glace

céda et se rompit. Tout le troupeau fut noyé à l'exception d'un affreux hongre pie. Ivan Iakovlevitch qui assistait à ce passage se mit à pleurer et revint à la maison en répétant : « Ce n'est pas arrivé pour rien. Sûrement ma Mère n'en a pas pour longtemps. »

On cacha bien entendu à la vieille dame la noyade des chevaux, mais à partir de ce moment, elle commença à perdre la mémoire. Elle mourut à la tombée du jour, un peu avant la Saint-Nicolas du printemps. On coucha dans le cercueil la petite vieille desséchée et légère comme un enfant, qui ne ressemblait plus à la puissante et grave châtelaine venue du service des demoiselles d'honneur de Saint-Pétersbourg, devant laquelle tout le district tombait en salutations. Elle était morte si paisiblement que son fils qui se tenait affairé, en permanence, dans la cour, ne s'en aperçut pas; mais la femme de chambre, Julie, qui depuis des semaines ne quittait pas le seuil de sa maîtresse, raconta par la suite à la cuisine, que mon arrière-grand'mère avant sa mort se souleva plusieurs fois sur son lit, se tordant les bras d'angoisse et de chagrin : elle avait réclamé un miroir dans lequel elle s'était regardée tout en peignant ses rares cheveux gris; et doucement avec un regard anxieux, comme répondant elle-même à l'appel de quelqu'un de ses anciens amis, mort depuis longtemps, elle répétait : « Ah, Pachkow! Pachkow! Cher petit ami de mon cœur, où es-tu? où es-tu? »

Jacques Eustachevitch, le mari de ma bisaïeule, n'appartenait pas à la famille Pachkow. Quel drame pouvait cacher les derniers appels qu'Anna Petrovna faisait entendre sur son lit de mort? Cela demeurera vraisemblablement pour toujours inexpliqué, puisque le journal de ses fiançailles qui aurait dû être parmi les papiers de famille ne fut pas retrouvé. On supposa que le laquais Abraham s'en était servi pour entourer les cierges. On ne retrouva pas davantage la bague du tzar; ce fut même pour cela que dans le sépulcre de briques au-dessus du cercueil de la vieille dame, on laissa une petite ouverture qui épouvantait les pusillanimes paroissiens et par laquelle les arrière-petits-enfants, purent en effet jeter la bague, retrouvée dans la boutique d'un Juif où elle avait été mise en gage.

A la suite de la mort de mon arrière-grand'mère, les secré-

taires de la chancellerie accoururent et l'on vit dans Prichibe (et dans ce qui restait de villages au prodigue et débauché propriétaire) leurs uniformes verts inventoriant et estimant toute chose, en vue d'une vente aux enchères et, bien qu'en dernier lieu, la totalité des biens n'eût pas été vendue publiquement, la race de Danilo fut fortement appauvrie, et dispersée. Dans la forêt, le nouveau propriétaire construisit, à la place de la forteresse, une raffinerie dont l'énorme cheminée rouge, visible de loin, fit affluer vers elle tout ce que la forêt pouvait contenir; comme jadis les plantations d'Ivan Iakovlevitch, de l'arrière-grand-père. Seul, le chêne puissant, semé cinquante ans plus tôt par Pierre le Grand, s'élève encore, fort et frais, étendant ses branches sombres et touffues à trente pas au-dessus de la maison qui, depuis longtemps déjà, n'est plus la maison seigneuriale du centenier, et ombrageant aussi le jardin sauvage et envahi par les mauvaises herbes de la propriété abandonnée. Tout près, se dressent les restes en ruine de l'église de pierre, transformée en école libre paysanne, et, quand les enfants des villageois récemment affranchis en sortent en groupes bruyants et passent à travers les haies et les sillons des nouvelles métairies pour aller avec leurs livres et leurs hameçons vers la rivière, ils se réfugient à l'ombre du chêne pour se mettre à l'abri de la pluie ou du soleil. Parmi leurs cris d'appel, on n'entend plus les noms de Jouke ou de Gorlitchko qu'en sobriquets; mais il s'est formé une nouvelle lignée, dont maintenant les pères labourent et sèment, non pour le centenier Danilo, ni pour ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, mais pour le nouveau maître, le chemin de fer voisin! Il pénètre depuis peu de temps dans les régions environnantes en passant à travers le jardin de la vieille métairie; et il n'y a pas de jour où il ne leur crie : « Au blé, mes enfants, au blé! Car par lui voici l'argent! Par lui voici venir la liberté que vous avez cherchée si longtemps! »

Tout le monde dans la contrée a oublié Anna Petrovna, et je n'ai eu l'occasion d'avoir des détails sur elle qu'il y a peu de temps. Dans le coffre d'une très pauvre vieille femme qui venait de mourir, on retrouva, avec d'anciennes notes et de vieux costumes, les livres de comptes de mon arrière-grand-père, et parmi eux se trouvait son journal, écrit de sa propre

main, et dans lequel étaient sommairement relatées différentes choses curieuses à l'usage d'une famille oubliée depuis longtemps. En février 1768, on voyait écrit : « Fait don à Achenka, d'une pierre précieuse incomparable et d'une montre de Lepik qu'Ivanovchka et son professeur Grégoriewskoï aimaient. » En juillet 1770 cette remarque : « Le jardinier Maxime Jouke s'est enfui. Le cuisinier Luc Gorlitchko s'est enfui aussi, bruit et trouble chez le voisin. On dit que le père du capitaine ispravnik, le major, a été tué des mains de ses gens »; et en août 1775 : « La jeune fille Nechka s'est enfuie, je suis l'objet des soupçons d'Achenka à cause d'elle. » Enfin au mois de mars de l'année 1780 était écrit : « J'ai calmé Achenka en l'enfermant trois jours entiers dans la salle de bains, pour la punir de la noise et de l'ennui qu'elle me cherchait. C'est ainsi qu'on redresse la minauderie des femmes. »

G. P. DANILEWSKY

(Traduit par HENRIETTE DE CLAUSADE.)

TABLEAUX DE LA RIVIERA

PENDANT L'ÉTÉ

Il est de mode d'aller passer dans le midi la saison chaude depuis la guerre et d'y trouver, — en un temps où l'excès en tout devient normal, — le soleil au paroxysme. Des hommes qui ne suivent plus une route à moins de quatre-vingt-dix kilomètres à l'heure, des femmes aux robes tranchées au-dessus des genoux, ouvertes jusqu'au creux de l'estomac et ne possédant point de manches, des femmes qui se coupent ras les cheveux, se font maigrir à l'étuve et se hâlent artificiellement la peau pour devenir pareilles à des mûlatresses, ces femmes portraicturées par Van Dongen, le col cerné d'un rang de verroteries de la grosseur d'une noix, ne pouvaient plus supporter, avouons-le, l'atmosphère souvent brumeuse des régions que baignent la Manche et l'Océan. Nos contemporains nouveau jeu ne voient la nature que d'après Dufrêne, Vlaminck et Dufy. Leur « studio » est décoré de spécimens d'art nègre. A peine consentent-ils à admettre le thibétain, déjà bien « nordique ».

Depuis quelques années, l'extrême Provence faisait donc quelque tort à la Normandie et aux plages de la Bretagne et de l'Artois; mais, en raison de la force acquise, cette vogue s'est accrue dans des proportions inouïes depuis juillet et les chefs de la compagnie du P.-L.-M. ont reconnu eux-mêmes, ces jours derniers, que le nombre des voyageurs avait doublé par rapport aux années précédentes. Il faut avouer que la persistance

de la pluie et du froid dans l'Ouest et le Nord n'était point faite pour ralentir cet engouement. Mais toutes les modes ont un côté panique. Il s'y mêle un sentiment d'inconscience, d'enfantillage et de burlesque qui fait horreur.

Les plages de Cassis ou de Juan-les-Pins sont plus éloignées de Paris que le Touquet ou Deauville. Mais l'auto facilite les déplacements et tout le monde n'est heureusement point dans la nécessité de passer l'été « à trois heures de Paris ».

La construction, le *bâtiment*, sont devenus la principale industrie de Nice et du littoral. A certains endroits où la route fait des courbes et se rétrécit, comme à proximité de la gare de Cagnes ou à Antibes, le nombre des camions de plusieurs tonnes est si grand que la circulation se trouve ralentie ou complètement interrompue sur plusieurs centaines de mètres, dans une épaisse nuée de poussière. De larges et longs tracteurs transportent des sacs de ciment, des troncs d'arbres fraîchement abattus et ébranchés. On voit parfois passer, à destination de quelque nouvel hôtel, qui ouvrira prochainement ses portes, des quarantaines de commodes ou d'armoires fabriquées en série.

Un *rush* « formidable », pour employer des mots à la mode, eux aussi, s'est fait sur les terrains et l'on revend couramment trois cent cinquante mille francs, ce qui avait été payé trente mille *après* guerre, — ne parlons pas d'*avant*!

De Menton à Cannes, la Riviera n'est plus qu'une rue de villas et d'hôtels, de garnis et de palaces gigantesques, sans solution de continuité. Les anciens jardins des villas de la Croisette de notre adolescence ont été vendus et lotis, on y a construit des boutiques, — il faudrait dire des casiers, — dans lesquels les grands couturiers de Paris — on sait qu'ils sont cinq cents aujourd'hui — tiennent boutique. Une chose surprend toujours dans les villes d'eau, qu'il s'agisse de Vichy ou d'Aix, de Deauville ou de Cannes, c'est que des femmes qui ne viennent guère passer là que vingt et un jours, mettons trente, et qui gaspillent à Paris tant d'heures chez les fournisseurs, aient encore besoin de robes nouvelles et de chapeaux, alors que leurs malles en sont pleines. Mais ne cherchons pas à expliquer ce qui demeurera toujours énigmatique.

De Saint-Raphaël à Toulon, même activité ou presque. Ici,

la côte appartient davantage aux artistes. Beaucoup d'émigrants et de passants y prennent d'ailleurs ce titre, comme on voit, passé le Paillon, à Nice, de vieilles beautés cosmopolites devenir baronnes. Il arrive qu'on achète une cabane et qu'on y ajoute une pergola faite de colonnes sans base, ni chapiteau, grossièrement enduites d'une chaux rugueuse, couleur des habitations de la Côte d'Ivoire et sur laquelle on néglige même de rien faire pousser.

Un étroit voisinage s'établit entre cabanes. On prend des bains; on fait cure de soleil, épaule à épaule. A dix mètres, on ne sait distinguer les hommes des femmes.

Si le cercle des habitations se clairsème par endroits, l'œil n'aperçoit plus une demi-lieue le long de la côte qui ne soit construite et habitée.

« Tout Montparnasse », je reproduis une phrase bien souvent entendue, « tout Montparnasse a passé l'été entre Bandol et le Lavandou », au milieu de quels potins et de quels commérages! Les peintres en faveur dans la société d'avant-garde et les commerçants qu'ils inspirent, ne veulent plus les côtes déchiquetées et brumeuses du Finistère; il leur faut les récifs rougeâtres, couleur de sienne brûlée, de l'Estérel. L'olivier gris et argenté, la flèche sombre des cyprès, ont remplacé les chênes de Fontainebleau, chers aux maîtres de Barbizon.

Ces engouements, ces variations, ne sont point sans saveur. On ne saurait dire qu'il n'y ait beaucoup d'amusement à les considérer. Mais gardons-nous de croire que rien en soit jamais définitif, ni qu'une parcelle d'absolu existe en tout ceci. Nous avons devant les yeux des gens nouveaux, — mais qui vieilliront, — et d'autres, qui ne sont pas nouveaux, mais qui se laissent emporter par le courant. Il est toujours facile de subir les entraînements. La résistance totale, elle aussi, est aisée. On peut demeurer inébranlable, sans grand effort. Nous avons sous les yeux des exemples qui ne sont pas plus encourageants dans un sens que dans l'autre. La difficulté commence à l'instant de faire une sélection, un choix, et de témoigner qu'on voit exister quelque logique dans toute orientation nouvelle. Une part de besoins réels, dont il est indispensable de tenir compte, existe dans ce qui paraît toujours exagéré dans l'engouement des jeunes générations.

Ce sont des formes travesties de romantisme, qui céderont la place à d'autres. Viennent quelques étés brillants et l'on verra ceux qui conduiront alors leurs trop suggestionnables contemporains regagner progressivement les régions tempérées. Jusqu'où ne faudra-t-il point les suivre dans leur attrait pour le nord?... En quels fjords n'iront-ils point se loger?... Ils y retrouveront les souvenirs de quelques devanciers d'il y a trente ans.

La montée des changes n'a-t-elle pas aidé aussi à ce tapageux amour de la Méditerrannée? Mais, comme le soleil donne, depuis deux ou trois ans, le sentiment, d'ailleurs assez primaire, d'un refroidissement de la terre, il est probable que nous n'entendrons parler bains de mer, pendant quelques étés encore, qu'entre Marseille et Vintimille, à moins qu'on ne descende jusqu'à Perpignan — et je ne sais vraiment pas pourquoi les belles Pyrénées-Orientales seraient exclues du fameux *rush*!

***

Notre-dame de la Jarre. — Une architecture provençale s'est créée ou renouvelée, si l'on veut, dont on peut voir quelques spécimens réussis à l'Exposition des Arts décoratifs. Les maisons blanches deviennent à l'envi roses et ocres. si l'on ne désire passer pour caduc ou poncif, il faut badigeonner promptement ses murs dans les tons safranés et carminés les plus vifs.

Des villages entiers de villas se sont érigés le long des pentes escarpées de Villefranche, sous le nom de *Corne d'or*. Des imitations d'Assise illustrent les flancs de côtes jusqu'alors abruptes. Le cloître se porte beaucoup sur la Riviera. Il en est de tous modèles, de toutes dimensions, par quarts et demis. D'un peu loin, ces cubes à terrasses et toits de tuiles rose pâle, que des ébauches de jardins florentins ou mauresques n'abritent encore d'aucune ombre, font songer à de fantaisistes enluminures, très peu de Giotto et beaucoup moins encore de ce pauvre Benozzo, — dont se *gozzosilent* tant de méditerranéennes implantées, car pullulent en Provence les nouveaux méditerranéens, comme ailleurs les nouveaux riches.

Les pergolas sont à la sicilienne, les allées de cyprès à la florentine, les bassins à la mauresque et le reste à la marocaine. L'eau coule le long d'étroits canaux de mosaïque et de céramique. Les vases de terre cuite de l'Émilie voisinent avec les margelles de puits vénitiens; tantôt vous pensez aux *Capuccini*, tantôt à Ravenne, à Byzance même.

Cette architecture, constituée de tant de débris, a inspiré, soit au Cap Martin, soit sur la côte même, quelques somptueux et agréables décors, dont une demi-douzaine particulièrement réussis et magnifiquement artistes. Mais, ailleurs, entre tant d'arceaux faits de deux cyprès inclinés, tant de haies de myrtes, tant de pergolas et de pinèdes, que d'obélisques, de cuvettes, de petits dallages qui ont l'air d'attendre des joueurs d'échecs! Que de mauvaises statues, pareilles à des antiques reflétés dans les glaces déformantes des promenoirs de music-halls!

Et, surtout, grand Dieu, que de jarres!... On a mis partout de ces jarres, qui plaisent à voir dans les vignobles, bleuies par le sulfate, et alentour des fermes, où elles servent aux usages les moins esthétiques comme les plus éternellement naturels. Mais, sur ces terrasses où Hadrien le dispute aux Aldobrandini, en pendant avec ces tritons luisants d'une eau coûteuse et ces Dianes, qui sentent encore le plâtre frais, que d'honneur on fait à ces jarres! On les place sur des socles, on leur creuse des niches et on les fait alterner avec des colonnes de pseudo-sarrancolin. Mieux vaut sourire. De pareils excès ramènent à la raison, donc tout naturellement au bon goût. Et nous verrons un jour vouées à d'autres cultes ces notre-dames de la Jarre.

***

Juan-les-Pins. — Parmi tant d'improvisations, la moins surprenante n'est pas celle du Casino de Juan-les-Pins, qui aura été l'un des plus animés, des plus brillants de France, cette saison. Monte-Carlo en pâlit, Cannes en tremble. De loin, leurs sœurs estivales des *côtes d'émeraude* et *d'argent* s'en inquiètent. Il faut trouver, ici encore, l'un de ces mouvements si curieux, si difficilement analysables de la mode, qui déplace, en deux ou trois ans, tout le fragile édifice construit par ceux

qu'elle fait vivre et qui dévorent leur temps à la poursuivre, à la talonner mais qu'elle dépiste en se jouant.

Il n'y a pas encore longtemps, le promeneur ne trouvait, à Juan-les-Pins,... que des pins, ce qui paraît déjà bien extraordinaire. A peine quelques villas semblaient-elles égarées sous les têtes frémissantes de ces arbres poussés dans le sable marin. L'impression était que, malgré le sable, qui est rare sur cette côte où le galet abonde, poussée contre la voie du chemin de fer par la mer, cette station prise entre Cannes et Antibes n'avait point d'avenir... Quelques baigneurs, pourtant, étaient revenus après en avoir découvert les agréments. Un hôtel s'y était élevé...

Aujourd'hui, les terrasses d'un casino, que l'on ne cesse d'agrandir, ne laissent plus, entre la dernière de leurs rangées de balustres et la vague, qu'une étroite bande de sable, sur laquelle se pressent les baigneurs.

C'est l'heure du thé, à l'abri des parasols de coutil rayé. Il fait frais et doux. A droite et à gauche, des groupes sont étendus sous des petits tendidos. Comme la mer ne se retire jamais à plus de quatre-vingts centimètres, à la marée d'équinoxe, on a pu établir, dans une cour ouverte, des cabines qui permettent de se déshabiller à proximité de l'eau. Hommes et femmes circulent autour de la terrasse dans leur costume de bain, avec cette sorte de liberté qu'on se plaît toujours à souhaiter hors des villes, mais que le luxe imposé par une certaine clientèle ou, plutôt, par une certaine catégorie d'hôteliers, paralyse et détruit : ce qui finit par donner le même aspect banal à tous les lieux du monde où ils se sont implantés.

Les grands pins de jadis ont été préservés. Ils forment deux ou trois squares, au milieu des villas. Et l'on reconnaît successivement, — dans les attitudes, le mouvement de la vie passagère qu'ils se sont créée là, qui a ses habitudes, sa régularité : l'heure du bain, celle du thé, d'un jeu ou de la salle de jeu ou du dancing, — des gens de Paris qu'on ne s'attendait pas à y trouver. Mélanges imprévus, déroutants, plus surprenants dans cette sorte de sélection forcée : grandes dames, boursiers, danseuses, sportifs de tous genres, boxe ou aviation, demoiselles connues. Chacun se flatte d'être là, d'avoir découvert quelque chose et de s'y plaire. S'il y a

e, à

ait,
or-
ous
ble
are
oie
nes
rs,
ré-

sse
ees
ur

Il
n-
ais
e,
r-
et
le
u-
ne
s,
et

t
ît
a
a
e
,
s
e
e
a

des inconvénients, on s'en réjouit. On ne parle que de l'année prochaine,... de ces deux villas d'autrefois (les dernières) qui vont sauter, dès le premier octobre, — deux villas blanches dans la manière d'il y a trente ans! Un hôtel de même style que le casino les remplacera, de cette tonalité malgache que les yeux d'aujourd'hui trouvent si agréable à considérer.

Un autre hôtel, de deux cent cinquante chambres, s'élèvera sur une éminence, parmi les arbres... Tout ce qui commence, s'organise, prend forme, nous séduit. Chaque passant collabore, se figure avoir trouvé le lieu de prédilection dont il rêvait. Il n'ose se dire que l'été sans doute fut clément, qu'un concours de circonstances a pu produire l'état particulier dans lequel il s'est complu et qu'il ne saurait peut-être jamais le retrouver.

Il y a du chimérique dans la création de ces stations de plaisir. Malgré moi, sur les dallages de ce casino montés en quelques mois, entre les tiges de fer du ciment, qui se camoufle si aisément au gré des constructeurs, je revois les sables anciens, la barque échouée, quelque fille endormie, dans sa blouse rose, au milieu des enfants qui jouaient. Des femmes sont encore étendues sur la plage et des enfants. Mais ils ne se ressemblent plus...

A deux kilomètres d'ici, le golfe Juan a conservé sa physionomie ancienne. C'est la sœur pauvre, la fille du peuple qui n'a pas évolué, qui a pris pour amant ou pour mari quelqu'un des siens. De vrais canots sont amarrés le long des bras de granit du petit port et l'on peut manger de la friture et du poisson chez des traiteurs, à la manière d'autrefois.

La salle à manger du casino de Juan-les-Pins est décorée de grandes frégates, dans cette manière stylisée qui évolue tous les quinze ou vingt ans et qui date promptement. Elles sont avantageuses, assez évocatrices, les caravelles, les frégates silhouettées entre les pilastres du restaurant luxueux. Pourquoi, au fond de nos désirs, dans la pénombre de cette poche immense et chaude qu'on appelle « cœur », préférons-nous ces canots peints de cinabre et d'outre-mer, qui sont tantôt comme une feuille de laurier balancée sur l'eau, tantôt, dans le bleu de la vague, comme une sandale pâlie?... Ils sont simples et misérables. Mais ils sont vrais!...

***

VILLEFRANCHE-SUR-MER. — Des ruelles en escalier, aux marches bordées de larges pierres et pavées de briques placées sur champ. Des maisons au torchis rose, du pâle que la mer a délavé au carmin vif des sucreries de confiseurs. Persiennes vertes, volets bleus, et, brusquement, des arcades plongées dans l'obscurité, entre deux rangées de maisons, qui doivent se rencontrer, s'accoler dans l'azur, au-dessus de cette noire perspective surbaissée, où l'œil ne distingue plus la femme qui s'éloigne, tenant son enfant par la main... Le midi offre partout de ces contrastes. En haut, des loques pendues que le soleil embrase : immédiatement au-dessous d'elles, une pénombre impénétrable. Et puis, subitement, dans cette sorte de grande fente que forment les maisons, cette petite rade profonde de Villefranche, que le cap Saint-Jean entoure de son bras de velours vert. Une symphonie, qui ne finit pas, de tous les cris d'enfants, repris, groupés, jaillissants, puis brisés, renaissants dans une rumeur joyeuse que traverse l'appel d'une voix de femme.

La vie dans la rue, la vie napolitaine, — méditerranéenne, — les femmes assises sur la marche des seuils, les cheveux noirs, le teint bis, grand œil de jais, costume clair ou noir, auquel une pointe, deux pans de fichu rose ajoutent une grâce inimitable, quelque chose que l'on pourrait appeler saveur des yeux et que l'on retrouve partout autour de soi, créé par l'enfantillage des êtres, la miséricorde du temps, qui efface, nivelle et fait une chose précieuse de presque rien, qui est là, négligemment.

Ce charme incomparable, on le retrouve sur la façade des chapelles, de l'église, de la caserne, dans un encadrement de fenêtre, un petit campanile bâti de côté pour loger une cloche. Les tuiles elles-mêmes, on le dirait, se prennent d'émulation pour se faner joliment. C'est comme une course vers un abîme de beautés inaccessibles aux regards du plus grand nombre.

Aujourd'hui, au sommet de la ville, au carrefour de la route qui continue à flanc de coteau vers Menton, des mâts et des oriflammes. C'était fête, hier, pour la Saint-Michel. Sur un

terre-plein voisin du port, on a édifié une vaste salle de bal en coutil, environnée de palissades vertes. Il me semble bien reconnaître celle que j'ai vue, un soir, près de Juan-les-Pins, un soir où tant de poussière montait du plancher improvisé sous les pieds des danseurs, qu'ils s'en étaient allés tourner sur la route voisine, profitant ainsi de l'orchestre, sans avoir à payer l'entrée.

La salle de bal n'est qu'à demi pleine, cet après-midi. Le soleil éclaire si violemmment les toits de la petite ville étagée, la mer, les pierres blanches de la jetée et, là-haut, sur la montagne, les villas roses, que l'intérieur de la vaste tente semble plongé dans la nuit. L'orchestre joue une valse à deux temps. Tout le monde tourne, tourne, précipitamment, pieds à pieds, en se tenant sous les bras, le coude en l'air, une main posée entre les omoplates, — la danse, grande passion du midi! — des femmes ensemble, des hommes avec des gars qu'ils ont l'air de briser en les serrant sur leur poitrine; les gosses eux-mêmes tournent, tournent dans un grand courant mécanique, à sens unique, sans variation, improvisation ni fantaisie, mais qui paraît ainsi plus impulsif, furieux, au cœur de cette obscurité factice, complète, de la grande tente, que ne pénètrent rayons ni reflets. Alentour, quelques loteries. L'œil y cherche, irrésistiblement, un objet qui ne soit pas tout à fait le même que ceux de toutes les foires de Bretagne ou de Picardie. Je découvre, parmi de sympathiques horreurs, un ananas de verre de couleur, opaque, la tige servant de pied, le couvercle formé du sommet du fruit et de sa couronne de feuilles acérées. Je l'achète pour « cinq francs moins deux sous », sans vouloir courir la chance des numéros gagnants...

C'est tout le midi et la bimbeloterie foraine, cet ananas, un objet tout autant *d'art* que beaucoup d'autres et que je voudrais placer sur une de ces petites carpettes, dites descentes de lit, achetée aux Arts décoratifs pour vingt et quelques francs et qui représente, sur fond bleu turquoise, la peau d'une panthère dont la gueule entr'ouverte laisse paraître une langue d'un rose de glaïeul...

Le long du port, quelques hôtels et bars, badigeonnés de bleu et d'ocre, et, aussitôt, ces degrés de pierre et de briques qui s'enfoncent dans l'épaisseur de la vieille ville étagée.

Spring bar. Welcome hotel. Des flottes alliées ont mouillé là. Des coins de terrasses délabrées mêlent le géranium à longue tige étique au figuier de Barbarie. Un poteau de télégraphe en jaillit ou quelque candélabre électrique. L'église, comme en tant de lieux de France, l'église a conservé dans son faste et ses puérilités une atmosphère qui mêle des impressions du cardinal de Rohan et de la comtesse de Ségur. On songe à Bernadette et un peu à Cagliostro, sans savoir comment. J'imagine aux offices des habits de taffetas du XVIIIe siècle, des bas de soie à coins d'or, tout percés aux talons, des cols de velours, maculés par la poudre des cheveux, des beautés méridionales, auxquelles les fards septentrionaux n'étaient point seyants. Une tombe de jeune homme, buste de marbre à boucles éparses, au-dessus d'un sarcophage de portor : *Octavio Emmanueli Scarampo de Cairo...*

Visage ridicule et charmant, tout tourné d'un côté vers le vitrail, comme une hirondelle sous les poutres d'un hangar s'oriente vers le quadrilatère d'azur d'une porte ouverte... Quelle place tient encore, sur ce mur d'église, cette lointaine hirondelle humaine, sans doute trop vite envolée, dont le sculpteur a condamné l'effigie à regarder de ses yeux remplis d'ombre l'écran lumineux de la baie vitrée jamais ouverte?...

Descente vers le port sur les étroites briques roses. Devant a mer bleue, l'hôtel bleu, sous le ciel bleu, en larges culottes blanches de zouave, bas grenats, chemise bleue, ceinture de cuir, une face hâlée, tête nue, cheveux dressés, les yeux brillants de curiosité et de surprise, Jean Cocteau, qui a passé là son été. Il me montre, dans la façade de l'hôtel dont les persiennes sont closes, deux fenêtres au troisième étage. Il vient de terminer, en quinze jours, sous l'œil émerveillé de Strawinsky, cet *Orphée*, depuis longtemps ébauché et qu'il croyait ne jamais finir.

Un ressac timide frappe la pierre à nos pieds.

— Voici mon bateau.

Un youyou vert pâle, qui se balance à peine, avec une indolence de créole dans un hamac.

— J'ai essayé d'un voilier, d'un bateau à pétrole... J'en suis revenu à çà...

Puis :

— Vous me comprenez, hein?

D'un geste, il montre le cirque de la montagne, que couronne là-haut, lourdement, le fort de Saint-Alban, les villas innombrables, la voie ferrée s'enfonçant sous un tunnel, à ras de l'eau, puis la succession des rampes, des routes en corniche et leurs autos pressées, qui s'en vont vers le cap d'Ail et Monte-Carlo.

Auprès de nous, un pêcheur jette sa ligne dans l'eau claire. On voit en profondeur les pierres, comme à travers un saphir.

— Je voudrais pouvoir acheter cette grande maison, — dit Cocteau, en montrant vers la gauche une bâtisse ocre, — cette sorte de palais gênois. Voyez, l'entourage des fenêtres était peint. Quel relief! quel pittoresque...

Puis, se retournant vers le youyou vert, en laisse au bout d'un cordage, parmi d'autres bateaux, des voiliers aux mâts repliés : « Je navigue dans la baie, je vais jusque là-bas, plus loin encore, derrière. » Il montre le phare blanc du cap Ferrat, les toits bleus de la villa Curtis, les villas répandues comme des pralines sur le rocher couvert de pins.

Lui aussi, qui passe depuis plusieurs années ses étés là, lui aussi affirme qu'il n'est plus de *possible* que le midi durant l'été. On entend les cris des enfants, en cercle autour du pêcheur et, derrière, l'orchestre du bal, qui poursuit infatigablement ses fox-trott et ses petites valses rapides, serrées, qui font tourner si vite les couples dans la salle de coutil.

Des amis arrivent. Jean Cocteau, avec sa mise élégante et pittoresque, sa bouffante culotte blanche, qui fera sans doute école, elle aussi, est le Byron de Villefranche.... Sur les corniches poussiéreuses, les automobilistes n'aperçoivent heureusement pas le port étroit, endormi dans l'azur et la fraîcheur. Le soleil quitte bien avant le crépuscule la petite ville lépreuse, grouillante et rose, avec ses profondes arcades dissimulées, que n'abandonnent jamais les ténèbres, ces ruelles dont les rayons ardents ne font qu'effleurer la chaussée. Aucune voiture jamais ne les a parcourues et les femmes y font la conversation sur des chaises.

Le goût des peuples méridionaux pour l'ombre est passionné, on pourrait dire aveugle. Il y a, dans Nice même, des avenues plantées de platanes au feuillage si épais que l'habitant des

étages inférieurs ne voit jamais le soleil et qu'y règne à toute heure une température de crypte. Lorsqu'une fenêtre est ouverte, les appartements que l'on devine sont plongés dans d'opaques obscurités.

Nous retrouvons bientôt, sur la route, les tramways, les autos-cars, les cabriolets et les torpedos rapides; nous longeons les pans de rocs que l'on éventre pour y reconstruire encore dans leurs plaies vives, leurs failles rougeâtres, des villas roses et des palaces blancs. — Et nous imaginons la Riviera, au temps où Fragonard peignait à Grasse ses toiles fameuses, où Léopold Robert gagnant Venise traversait le pays et où lord Brougham, qui voyageait en chaise de poste, découvrant Cannes, décidait d'y finir ses jours, loin de l'Angleterre et des diplomates, en regardant la mer entre des orangers.

***

Tropiques. — Il y a plus de trente ans, sur un éperon rocheux, devant des collines dominant la mer, à proximité de la ville, mais déjà loin d'elle, un homme, qui venait du nord de l'Europe, s'installa. Point d'arbres. Au milieu des cultures d'oliviers environnantes s'avançait cet éperon dont le sol était aride, les formes abruptes. L'homme avait fait le tour du monde. Il était docteur, parlait sept ou huit langues et se trouvait membre d'un comité de socialisme septentrional et individuel. Comme il avait vécu dans la forêt tropicale, qu'il en avait observé la flore, l'espèce d'aveuglement forcené avec lequel y croissaient les essences les plus diverses, les unes aux autres mêlées, il rêva d'acclimater dans ce roc friable, sur ce monticule dédaigné, au soleil des Alpes Maritimes, des espèces jusqu'alors inconnues. On n'était pas très difficile, sur la Côte d'azur, dans le choix des palmiers, à deux ou trois répliques près, toujours semblables... Sa qualité de docteur, sa connaissance des langues étrangères et, surtout, l'espèce de force qui pousse l'homme vers la réalisation de ce qu'il sait véritablement désirer, l'amenèrent à recevoir bientôt, à pouvoir échanger contre des arbres de nos climats qu'on essaierait d'acclimater ailleurs, toutes sortes d'essences exotiques dont il me serait impossible de répéter les noms.

... Trente-trois ans ont passé. Je suis entré là, ce matin, pendant une promenade à la découverte, par de charmants sentiers en étage, à travers les cultures d'œillets. C'est l'époque où la fleur commence à bourgeonner dru et à donner ses premières corolles épanouies. La matinée de cette fin de septembre est brûlante et la mer, au long de la côte qui s'aplanit, scintille comme sous une cuirasse diamantée. Vêtus de toile rose et de jupes et de pantalons clairs, des femmes et des hommes sont occupés à tendre des fils après les piquets de bois et les minces tiges de fer qui bordent les plans d'œillets. Ils enroulent le fil à ces tuteurs et le font glisser entre chaque pied, à l'aide d'un bambou creux qu'ils tiennent à la main et que traverse le fil dans sa longueur. La fleur se trouve ainsi prise dans un réseau qui l'oblige à se tenir droite...

Nous avancions, mes amis et moi, sans perdre de vue le sommet du monticule couvert d'arbres exotiques, d'un frémissant panache d'eucalyptus traversé par la lance de quelques cyprès.

Il est difficile de résister à l'espèce de magie évocatrice du cyprès. Les Méditerranéens n'en faisaient point tant de cas que nous-mêmes; j'imagine pourtant qu'ils ne le considéraient point du même œil que le Tourangeau ses peupliers ou le Périgourdin ses noyers. A travers les plants d'œillets en terrasses, au flanc de ces coteaux tout remplis du chantonnement de l'eau de la Vésubie coulant dans l'eau des fontaines et le flanc d'un tonneau dont la panse incessamment lavée miroite, nous n'avons pas perdu de vue les frondaisons exotiques de ce monticule où l'on n'aborde de nulle part, qui n'est accessible à aucun véhicule et où nous ne pénétrerons ce matin qu'en franchissant le mur de clôture avec une échelle que le fils du propriétaire a placée là pour nous.

Que la Promenade des Anglais semble éloignée! Nous venons de pénétrer, si l'on peut dire, au cœur même des descriptions de Bernardin de Saint-Pierre, dans *Paul et Virginie.*

L'ombre des ficus et des palmes géantes ne se laisse plus traverser des rayons du jour. Dans une sorte d'étang que franchit un pont rustique, des palétuviers, des palmiers lacustres ont grandi. Leurs troncs étroitement serrés à la racine se sont élancés de compagnie, puis se sont séparés,

tandis que la petite forêt tropicale épaississait autour d'eux, pour essayer d'atteindre au soleil. Lianes, tiges rugueuses et puissantes : nous demeurons un peu interdits, au sortir immédiat de tant de plants d'œillets alignés, tandis que le jeune homme à l'échelle, avec un chantant accent slave, nous donne quelques détails sur les origines de ce coin de forêt vierge où il est né, qu'il n'a jamais quitté et où nous sommes accueillis un peu comme les enfants du Robinson Suisse accueilleraient des navigateurs abordant à leur île. A l'intérieur de la maison étroite et basse, étouffée dans l'ombre des arbres tropicaux, quelque invisible musicienne joue du piano. Je pense que ce doit être une improvisation de Chopin. Puis voici, vêtu de blanc, Robinson, le docteur, l'homme qui a créé cet éden escarpé, d'où il lapidait, m'a-t-on dit, il n'y a pas encore bien longtemps, les imprudents qui se hasardaient vers ses tropiques. Accent slave aussi. Le jeune fils s'est comme éclipsé. Il ne fait plus que sourire des yeux à ces étrangers que le terrible amoureux des forêts tropicales examine d'un regard perçant et soupçonneux. Nous sommes bientôt, cependant, des mieux accueillis. Le docteur, le Robinson, l'ermite a couru chercher, pour nous les offrir, quelques-uns de ses articles parus dans des revues socialistes ou libertaires, telles que *le Réveil de l'Esclave*, qui s'élèvent contre l'ignorance des classes dirigeantes, les superstitions religieuses, déplorent noblement la misère et plaident pour les travailleurs. La politesse, les excellentes manières, la bonne grâce de cet émule de Jean-Jacques, de celui que les petites gens alentour traitent facilement de sauvage, contrastent avec l'air que nous respirons sous les cocotiers, parmi d'extraordinaires mimosas, et toutes sortes d'essences dont le docteur connaît le nom, dit les qualités, les faiblesses en nous offrant tantôt une branche, tantôt une fleur, une graine à maturité.

Femme, enfants, on ne le devine que trop, vivent sous la domination de ce Rousseau des tropiques de la Riviera, qui rêve depuis trente ans sous ses palmiers, qui ne veut point manger un fruit de ses arbres, ni un poisson de son étang, qui enfante une humanité renouvelée, sans riches et sans pauvres, sans vices ni superstitions,... et qui nous amène devant une sorte de cage improvisée avec des toiles métalliques, dans

laquelle ses enfants élèvent des serpents. D'un tertre qui fait belvédère, Nice nous apparaît, le long de la mer, avec sa *jetée-promenade*, son casino, ses palaces fermés, que les premiers froids feront ouvrir et rempliront de la population la moins susceptible d'accepter les théories de notre Robinson. Lentement, par des allées retournées à un évocateur abandon, au milieu des camphriers et des poivriers, notre hôte nous conduit vers une issue de son domaine tropical, qui ouvre sur un étroit sentier à pic.

— Je me demande comment tout le monde ne fait pas comme j'ai fait... Tout peut pousser dans ce pays, car il faut bien remarquer que j'avais choisi le plus mauvais terrain, le plus sec qui soit au monde, — dit-il, en écartant les branches emmêlées, la verte et inextricable muraille des myrtes et des lentisques, dans laquelle il ouvre, d'un bras résistant, une porte cachée, pour nous faire sortir...

***

Dimanche. — A l'extrémité de la Promenade des Anglais, entre des remparts de roseaux, loin, après les derniers lotissements et les dernières villas, à l'endroit où la mer s'éloigne, où une sorte de coin de lande pelée demeure avant les terrains du concours hippique et du champ de courses aux haies vertes. Un aviateur connu, Maïcon, s'est installé là et a fait de ce terrain un champ d'atterrissage propice. Aujourd'hui dimanche, la curiosité des Niçois sera retenue par l'arrivée de la course cycliste Marseille-Nice. Nous sommes venus déjeuner chez un traiteur voisin. Convives sportifs qui s'entretiennent des qualités des dernières voitures américaines, tandis que de la salle de danse parviennent les accords sonores des airs moulus par l'orgue mécanique.

Dans le jardin, une treille, à laquelle pendent des grappes de ce raisin qui dégage une senteur framboisée, qui n'est que d'ici. La porte de fer découpé de l'allée, à l'extrémité de la treille, est peinte en bleu, entre deux piliers de maçonnerie badigeonnée de rose. Devant la grille, la route bitumée, noire, luisante, comme astiquée et, au delà, le terrain vague, plat, pelé, devant la mer, d'un bleu si intense qu'il fait un trop vif

contraste avec le bleu trop pâle du ciel. Des autos venant de Nice passent sans répit sur la route lisse, pour aller au-devant des coureurs. C'est un ton à ravir la délicatesse d'œil d'un Matisse que celui des deux piliers roses, de chaque côté de la grille bleue, derrière laquelle défilent les autos et, au delà, ce terrain roussi sous le soleil, l'indigo de la mer et le ciel, innocent d'aucune pluie, passée ou future... L'arc en anse de panier, sur nos fronts, de la treille aux lourdes grappes est poudré de toute la poussière de l'été qui s'en va.

Sur le talus de galets rejetés par la mer, au delà de la lande pelée, deux voyous lancent des pierres dans une marmite de tôle émaillée, d'un bleu identique à celui que fait la Méditerrannée... Lorsqu'ils se sont rapprochés de leur cible, le plus petit ramasse la marmite, et la lance devant eux, plus loin, puis ils recommencent simultanément à lancer des pierres dans le récipient de tôle.

Le raisin de la treille dégage sa presque écœurante saveur de framboise. Des cyclistes bigarrés alternent sur la route goudronnée, poursuivis par les taches outremer de leurs ombres... Dans le trottoir, quelques pins maritimes récemment plantés inclinent la tête.

Il y a des touffes d'astères mauves dans le jardin et l'on entend les fracas de l'orgue mécanique et le bruit sourd que font les boules des joueurs aux manches de chemises roses en retombant sur le sol, de l'autre côté d'un massif de fusains. Puis, des conversations de femmes, avec l'accent du midi, dans les vergers voisins.

... Peu après trois heures, précédé de quelques cyclistes, passe le premier arrivant de la course. Il porte un maillot cerise et vert. Mais est-ce celui-ci le premier?... Dans la trombe on ne sait, au milieu des autos, à travers la poussière... Là-bas, oubliée, gît la marmite indigo, parmi l'herbe pelée et les galets blancs, devant la mer trop bleue...

ALBERT FLAMENT

PARMI LES LIVRES

Le Divertissement provincial, dont le début est un peu nonchalant, porte pourtant, entre les romans où se joue la fantaisie de M. de Régnier, le signe d'une ressemblance plus exacte, et, par une conséquence naturelle, d'une passion plus forte. Après avoir inventé tant de figures aimables et légères, il a cette fois copié ses modèles avec une finesse et une précision qu'il ne s'est pas interdit d'orner selon le goût des poètes. Il a peint d'après nature une petite ville aux trois quarts morte; mais telle est la légéreté de la main et la fermeté du trait, que toutes ses figures ont pris l'air dansant des fantoches. Ce sont des portraits faits par un rêveur. Tel qu'en songe : ainsi nommait-il autrefois un de ses poèmes. Aujourd'hui encore, ses personnages sont tels qu'en songe.

C'est un art singulier que ce réalisme allégé de toute matière et aussi fluide que la plus subtile poésie. Mais qu'il est difficile de décrire un tel livre! En l'analysant, on reconnaît tous les caprices et tous les méandres de l'écriture. J'ai vu ainsi, au musée de la Plata, des vases indiens dont le décor semblait géométrique, mais où l'on retrouvait, au flottement de la ligne, les rêveries, les distractions et jusqu'à l'ennui de l'ouvrier. Tel est M. de Régnier. Il a beau s'appliquer à peindre sur sa construction des joints de fausse pierre, elle s'élève avec la libre grâce des œuvres faites de rêve, et s'achève en fumée.

On pourrait trouver dans le livre un début, une aventure et même un dénoûment; mais à la décrire avec cette rigueur,

on en donnerait la plus fausse idée. C'est un album de dessins, qu'il faut feuilleter.

Le personnage principal, qui parle et dont le livre est la confession, est un homme qui, accoutumé à vivre à Paris et condamné à la province, devient fou d'ennui. Le roman commence au moment où, ruiné, il quitte son hôtel de Passy. Il lui arrive ce soir-là une étrange aventure. Avant de dîner, il est allé, malgré le brouillard et la nuit, faire un tour de promenade au Bois. Il attendait vaguement qu'un miracle l'empêchât de quitter Paris. Le destin lui envoie une bien autre aventure. Il est attaqué par un malandrin. Heureusement, il réussit à saisir le bras qui le menace.

Je le repoussais et je le tordais avec force si bien que, dans la lutte, la lampe électrique que tenait de l'autre main mon agresseur se retourna et l'éclaira soudain au visage. C'était celui d'un homme encore jeune, l'air brutal et dur. Il avait de gros sourcils et une forte moustache... Je serrai plus vigoureusement encore le bras que j'avais saisi et dont je tordais rageusement le poignet... Soudain j'entendis le bruit d'un objet tombant sur le gravier et un juron formidable. L'homme, dans un effort désespéré, avait dégagé son bras et lâché son arme.

Là-dessus notre homme va dîner au restaurant où il aperçoit une très jolie femme, qui a été l'ouvrière de sa ruine, Claire Derveneuse, accompagnée d'Argentins. L'imagination, encore émue de l'aventure du Bois, associe les deux images. « Soudain ces gens ne me disaient rien de bon. Le plus grand avait l'air plus que suspect et les deux autres avaient véritablement mines de brigands. J'imaginais Claire emmenée par eux dans quelque lieu écarté, enlevée en auto, ligotée, chloroformée, égorgée. Les magnifiques perles blanches qui cerclaient son cou devenaient des perles rouges. De la plaie ouverte, son sang coulait. Certes, c'est affreux de tuer une femme, mais les perles valaient bien un tel forfait. »

Il se peut qu'au fil de la page, bercé par l'heureux mouvement du style, un lecteur nonchalant n'accorde pas à ces visions et à ces maximes l'attention qu'elles valent. Elles sont le principe même du livre. M. de Régnier va maintenant, dans un autre décor, ramener avec insistance les mêmes images, il va envelopper son héros d'une atmosphère perfide; il va l'obséder des idées du crime; et il réussira enfin, après

une longue station d'isolement, à le rendre fou. On suit, avec une sympathie amusée ce pastiche de roman scientifique par un grand poète. C'est un peu comme si on voyait un grand de ce monde faire la cuisine. M. de Régnier a d'ailleurs très heureusement fait sauter ses crêpes. Il a, sans une faute, mené son personnage du choc initial à la démence finale. Nous reconnaissons dans cet exercice une virtuosité de dilettante. Pour faire un vrai roman de pathologie mentale, il faut y croire dur comme fer; il faut être le prisonnier des causes déterminantes, et M. de Régnier s'en évade.

Là, dans un air léger, il retrouve son âme d'inventeur d'images. Quelle revanche il prend alors! Quel peuple subtil, cocasse et ressemblant, il crée en se jouant! Le soir même de l'aventure du Bois et du dîner au restaurant, il expédie son héros en province, chez une parente auprès de qui il va vivre, madame de Chaltray. Elle habite, entre le Mail et la place du Marché, une maison grise à trois fenêtres en façade. Le vestibule, assez vaste, est peint en fausse pierre jaune, et l'escalier, dont les carreaux rouges sont bordés de bois, a une rampe de fer, ornée au départ d'une boule de cuivre. Tous ceux qui ont vécu en province achèveront eux-mêmes la description, et ajouteront les détails que M. de Régnier a tus : au mur un massacre de cerf, et une grande glace au-dessus d'une console de marbre, qui porte un plateau pour les cartes de visite.

Dans le salon du premier étage, madame de Chaltray se tient dans un fauteuil Voltaire, son tricot aux doigts. Elle se considérait comme la première de la ville, par la naissance, l'intelligence et le cœur. Elle en trouvait une preuve dans l'empressement de toute la ville à venir la voir. Elle-même n'allait jamais voir personne. Mais elle écrivait quantité de billets qu'on se montrait et qui étaient tenus pour des merveilles. Elle avait arrangé sa vie au mieux de sa commodité. Quelques familiers venaient tous les jours, et ne se seraient pas avisés de manquer à ce devoir, ou à ce privilège. Elle décidait par décret de ce qui se faisait ou ne se faisait pas. Elle avait pour sa petite ville une admiration dont elle ne s'exceptait point. On y vivait plus longtemps et on y était meilleur. Bâtie en effet pour vivre cent ans, elle était extrê-

mement attentive à ses moindres maux. En revanche, elle accueillait la mort de ses amis avec sérénité, et, ne leur devant plus qu'une exacte justice, elle traçait d'eux des portraits équitables, c'est-à-dire sévères, qui étaient fort goûtés. Avare et difficile, elle inspirait une étrange fidélité. Sa cuisinière, la vieille Mariette, la haïssait peut-être, mais avec attachement; et les femmes de chambre, malgré les rebuffades, la mauvaise chère, le galetas et le travail, semblaient atteintes auprès d'elle d'une patience et d'un dévouement inexplicables.

Un des familiers de madame de Chaltray, M. de Bligneul, est aussi plaisamment attrapé. C'est un petit homme prétentieux et nul, bedonnant et solennel, avec une tête d'oiseau à lunettes, riant d'un rire strident, chamarré de préjugés, très riche et très avare, mais non pas à la façon d'un Harpagon ou d'un Grandet. La peinture de cette parcimonie est une des jolies pages du livre.

Son avarice n'a pas l'exagération qui la signale et la dénonce; elle est sourde, sournoise, secrète, presque invisible. Elle se dissimule avec une extraordinaire habileté sous l'honnête figure de l'ordre et de l'économie. M. de Bligneul s'y montre admirable. Il peut se vanter de n'avoir jamais dépensé un sou de trop. Cette exactitude est la règle inflexible de sa vie. Il ne commet pas de ces lésineries qui rabaissent et donnent des allures de grippe-sou et de fesse-mathieu, mais il est impitoyable sur toutes les superfluités et il a réduit ses besoins au plus strict...

Autour de ces figures principales, M. de Régnier s'est diverti à en crayonner une foule d'autres : M. de Gernage, dont la maison, avenue des Platanes, est une espèce d'asile pour toutes les vieilles choses éclopées qu'il rafistole avec amour, et qui, à cela près, n'aime rien; M. Sebastiano Requisade, noueux, bas sur pattes, pas de cou, un gros nez, de gros sourcils, de gros yeux, les cheveux noirs d'une teinture infernale, la mémoire hantée voluptueusement des atrocités de la guerre carliste; et M. Landriet, spongieux, humide, un air de sacristain; et M. Le Robinier, qui a l'allure d'un officier de cavalerie, et une foule d'autres, qui ne sont pour rien dans l'affaire. Enfin comme la petite ville ne suffisait pas à fournir M. de Régnier d'originaux, il a étendu l'action jusqu'à Vallins et jusqu'au château de Villoine. A Vallins, qui fut une capitale de province, avec un Parlement, il a rencontré

un magistrat, M. de la Rivellerie, plus enclin à instruire les causes passées, qui sont de tout repos, que les causes présentes, qui demeurent incertaines. M. de la Rivellerie étudie justement une cause scandaleuse du XVIIe siècle, celle du conseiller Sorrigny, qui assomma le président d'Arthun, en plein jour, dans sa maison et dépeça le cadavre. Il fût resté impuni si le remords ne l'avait contraint à confesser son crime en plein Parlement, toutes chambres réunies. Cette sombre histoire déroulée dans l'ombre du passé, redouble le drame qui fait le sujet du livre. Ce procédé était familier à Huysmans; c'est ainsi que dans *Là-bas*, comme toile de de fond à l'aventure de Durtal, il peint à fresque l'histoire de Gilles de Rais. — Quant au château de Villoine, M. de Régnier y ramène la belle Claire Derveneuse, avec son Argentin. Ils ont pour chauffeur — devinez qui? Le bandit du bois de Boulogne.

Voilà tous nos gens ensemble. Le mortel ennui de la province a déjà rongé et dissous le malheureux neveu de madame de Chaltray. La ville lui paraît un tombeau où on l'a enterré vivant. « Aucune lueur n'en éclaire l'obscurité grise où tout mon esprit et toute ma chair se révoltent. » Et là-dessus un hymne désespéré à l'Imprévu. La page est magnifique :

O mystérieux et merveilleux Imprévu qui ouvres les portes et suscites les tombes! O toi, redoutable et subtil ennemi du lourd et fade ennui, je t'appelle et t'implore de toute ma morne et profonde détresse! Toi qui parcours la terre infatigablement pour apparaître dans la surprise! Toi qui marches masqué, dont la robe de bure, entr'ouverte, laisse voir un vêtement d'or et de miraculeuses parures!... O Imprévu, qu'importe que tu ne sois que mensonge, que tu ne sois que le fantôme vite dissipé de notre désir! Je t'appelle et te veux. Viens, viens, ô Désiré, ô Souhaité! Je t'attends dans une fièvre désespérée, j'écoute dans la nuit le frémissement de tes ailes, ton pas peut-être, ton souffle dans les ténèbres. Viens, je t'attends. Ah! te voici. Enlève ton masque. Tu as la figure du hasard, de la mort et de l'amour, tous les masques et tous les visages, ceux qui voient vivre, ceux qui voient mourir.

L'homme qui parle ainsi est mûr pour les desseins de l'auteur, et celui-ci dispose encore d'une centaine de pages pour les exécuter. Il a donc imaginé qu'un beau jour, en l'absence de son domestique, M. de Bligneul a été assassiné.

Nous saurons plus tard que le coup a été fait par le chauffeur-bandit, lequel n'est autre que Prosper de Boiclos, d'une bonne famille du pays. Mais, pour le moment, l'assassin est inconnu. Or le malheur veut que le neveu de madame de Chaltray, l'homme rongé d'ennui, pénètre chez Bligneul après l'assassinat. On peut identifier son pas et l'empreinte de sa main. Il craint d'autant plus d'être soupçonné qu'il a ramassé le couteau de l'assassin. Il n'en faut pas plus pour qu'il se croie surveillé, poursuivi. Il découvre des allusions. Nerveux comme il est, ces soupçons imaginaires le gagnent lui-même. Il se persuade qu'il est l'assassin. Il va se dénoncer. Comme réponse on l'enferme dans une maison de fous, où M. de Régnier exécute encore quelques portraits très réussis. Après quelques jours, il y est rejoint par Prosper de Boiclos, c'est-à-dire par l'assassin : et nous avons enfin le mot de l'énigme. Prosper, qui est dément et qui entend des voix, a tué M. de Bligneul pour se faire la main, avant de poignarder l'Antéchrist. Le roman est fini, mais M. de Régnier reste avec deux fous sur les bras. Comment va-t-il s'en défaire? Comme l'histoire s'achève en 1914, il a fait que les Allemands arrivaient, et il a anéanti maison de santé et malades sous un bombardement. C'est ce qu'on appelle prendre les grands moyens.

***

Aux premières pages de l'*Incertain*, que M. Maurice Betz a publié dans la collection Edmond Jaloux, on reconnaît un écrivain. « Par un mouvement plein d'une grâce inconsciente elle offrait son visage tantôt à l'ombre, tantôt à la lueur du feu de cheminée. Le rayonnement vacillant de la flamme colorait ses doigts qui planaient légèrement au-dessus de la théière et des tasses. » Ce petit tableau est peu de chose sans doute; mais ce peu de chose est exquis et peu de nos contemporains auraient su le dessiner.

Le sujet du livre est assez surprenant. Ce roman, bravant la mode, décrit une âme à équilibre indifférent, qui ressemble à une balance affolée. « Je sens que je suis instable et qu'un rien suffit à m'altérer comme ces liquides transparents où une seule goutte versée fait monter le précipité ainsi qu'un

nuage limoneux. Je voudrais parfois fixer tout cela qui me traverse en un cortège sans lois ni formes. Alors, pendant des heures entières, patiemment, je m'observe, je m'applique à ralentir mes gestes, à mesurer mes pas et mes pensées. Mais plus je tâche de contenir ce flux, plus il s'accélère et bat mes tempes de sa pulsation effrénée... Est-il bien certain que je ressemble encore à moi-même, et me reconnaîtrait-on en de tels instants? »

Voilà exactement la maladie de l'analyse, qui était si commune vers 1890, et qui a nécessairemnet pour effet de paralyser, puis de dissoudre le moi. Le personnage de M. Betz, s'écrie, plein d'angoisse : « Je me sens avec terreur me détacher, et sortir de ce moi que je croyais enfin conquis, fortifié et fixe. » — Les hommes d'il y a trente-cinq ans, les Rod, les Vogué, les Lemaître, les Barrès, ont essayé de reconstituer autour d'un point fixe leur conscience soluble, et de la contraindre à cristalliser par l'intervention d'un premier cristal. Pour les uns cette particule solide a été l'action, pour d'autres la pitié, pour d'autres le sens kantien du devoir. Je ne vois rien de pareil dans le livre de M. Betz; en revanche, j'y trouve une explication qui est peut-être, elle aussi, un remède. Son héros ne s'étonne pas des mouvements contradictoires qui le sollicitent : il sait, — et c'est là le nouveau, — que cette contradiction est la loi même des choses. « Est-il des sentiments si forts, écrit-il, qu'ils appellent en quelque sorte, par une association inconsciente, leur contraire? Parce que, peut-être, ces états d'âme si dissemblables répondent à une même tension intérieure, et que, pour les éprouver dans toute leur acuité, il faut sentir sous l'un, sourdement évoquée, la possibilité toujours latente de l'autre? »

Il a certainement raison. On ne saurait éprouver un sentiment sans éprouver en même temps, à un degré variable, le sentiment opposé. On ne peut pas aimer sans haïr ce qu'on aime, et les anciens le savaient déjà. Les physiciens et les chimistes l'apprendraient au besoin aux psychologues. Les premiers leur diraient qu'il est vrai que les corps s'attirent, mais qu'en même temps ils se repoussent; à la gravitation newtonienne répond et s'oppose la pression de radiation; au moment où les corps sont sur le point de se joindre, cette pres-

sion s'accroît et les tient écartés; les atomes n'arrivent jamais au contact. Les chimistes à leur tour nous enseignent qu'entre deux corps en présence il se produit non pas une réaction, mais toutes les réactions possibles et que la formule classique masque, sans les détruire, ces effets secondaires. C'est ainsi que les sciences de la nature éclairent bien souvent la science de l'homme.

Le personnage de M. Betz ressent donc, comme tous les êtres un peu déliés, ces courants de signe contraire. Mais il est comparable à un électroscope trop sensible, qui serait sans cesse en mouvement, et dont les indications multipliées ne pourraient plus être interprétées. Il est traversé d'une quantité d'ondes venues de toutes les directions, et chez lui la subtilité de l'analyse finit par détruire l'analyse elle-même. La fixité de la personne, base de toute connaissance de soi, devient incertaine : « Je suis un autre en ce moment, un autre moi-même qui ne peut plus, qui ne désire même plus ce que, voici quelques instants, dans le rêve d'une seconde, j'ai entrevu. »

Ce caractère est la donnée essentielle; mais il va de soi qu'on peut sur cette donnée construire un nombre infini de romans. Il faut donc que l'auteur, intervenant encore une fois, détermine les faits auxquels réagira son incertain héros. M. Betz a choisi la plus simple, la plus dramatique des aventures. Une jeune femme aime tendrement cet homme fait d'illusion et de brouillards. Pour lui elle quitte son mari. Mais elle est malade. Ils vont dans les Vosges. Elle y meurt.

L'histoire de cette malheureuse Gabrielle se déroule sans être modifiée un moment par celle de son amant. Et l'histoire de l'amant se déroule elle-même dans le silence, avec toutes sortes d'oscillations et de drames secrets dont la plupart ne viennent pas jusqu'à la lumière. La scène finale met en évidence, avec une brutalité tragique, cette vie indépendante des êtres. Gabrielle est brusquement plus souffrante. L'amant part à la recherche du docteur. La marche même, la route, les contre-temps lui font presque oublier la malade. C'est cependant à cause d'elle qu'il poursuit si fiévreusement le médecin. Il découvre enfin, dans une chaumière abandonnée, une fille avec laquelle ce médecin vient de passer un moment.

De colère, il trompe Gabrielle avec cette fille. Gabrielle meurt pendant ce temps-là. Il est désespéré, mais en même temps l'instinct de vivre et une sorte de soulagement allègent sa poitrine. Et tout à coup il s'aperçoit que toute la joie de vivre est tarie. Et pourtant les traits de la morte se défont déjà et s'évanouissent dans sa mémoire.

Cette analyse si aiguë et si cruelle a un défaut : c'est qu'à chaque page, les choses pourraient se passer autrement. C'est là une conséquence inévitable du sujet lui-même. Cette âme d'homme réagissant à toutes les excitations du dehors, il devient impossible de prévoir quelle réaction l'emportera. Cette sorte d'indifférence, au sens mécanique du mot, enlève au livre beaucoup de sa puissance pathétique. Il ne peut être ni construit, ni même orienté, et il vaut moins par l'ensemble que par le détail. Mais ce détail est exquis. A chaque moment une scène, un paysage, la moire d'une impression sur la surface de l'esprit sont dessinés avec une précision et une sensibilité qui enchantent.

HENRY BIDOU

« FRANC-STERLING » ET FRANC-PAPIER

Dans un numéro récent, nous avons décrit la ruée qui s'était déclenchée contre le franc-papier en tant que monnaie de compte, comme conséquence de l'adoption, pour l'Emprunt, d'un type libellé en francs garantis contre la baisse sur la base de la livre sterling[1]. Nous avons, à ce propos, énuméré un certain nombre de stipulations imaginées pour tourner l'interdiction opposée par la jurisprudence à l'insertion de la clause-or dans les contrats; on sait au surplus que, par plusieurs questions écrites, le ministre des Finances avait été sollicité de donner son avis sur la valeur juridique de ses stipulations.

Depuis lors, un fait capital s'est produit, qui a déplacé la question, en rendant plus difficile — et peut-être intenable, à moins d'une prompte intervention législative — la position de ceux qui, comme nous, entendent poursuivre la défense du franc sur le terrain juridique : dans une réunion de propagande en faveur de l'Emprunt qui s'est tenue le 23 septembre dernier au Quai d'Orsay sous la présidence de M. Painlevé, M. Georges Bonnet, sous-secrétaire d'État à la Présidence du Conseil, faisant valoir les avantages réservés aux souscripteurs de l'Emprunt, s'est exprimé comme suit :

Il a été officiellement constaté par les conseils juridiques que le gouvernement a tenu à consulter :

1° Qu'il peut être valablement stipulé, dans un contrat de prêt, que les intérêts en seront payés en coupons de la rente 4 p. 100 1925;

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 août 1925 : « L'emprunt à change garanti et la défense du franc ».

2° Que le capital sera remboursé en titres du même emprunt;

3° Que des clauses du même genre peuvent être valablement insérées dans tout autre contrat, vente de bail d'immeuble, vente de fonds de commerce, etc.

Il y a là un point très important sur lequel il importe d'attirer l'attention de tous.

Nos lecteurs se souviennent peut-être que, passant en revue les différentes clauses suceptibles d'être utilisées par les hommes d'affaires pour ruser avec la jurisprudence prohibitive de la clause-or, nous avions supposé, en dernière analyse, que l'on arriverait à stipuler la réalisation de règlements futurs par la remise de coupons de l'Emprunt 1925; c'est cette clause que M. Bonnet vient de déclarer licite.

***

D'abord, faut-il considérer ses paroles comme engageant l'opinion gouvernementale? Évidemment oui : elles ont été prononcées, non dans une vague réunion d'un quelconque comité départemental, mais au cours d'une manifestation spécialement organisée pour la réussite de l'Emprunt, sous la présidence du Président du Conseil; on peut donc admettre qu'en l'absence du ministre des Finances, voguant vers l'Amérique, l'interprétation de M. Georges Bonnet est bien celle du gouvernement.

Sans doute, comme nous l'avons observé dans notre précédente étude, c'est au pouvoir judiciaire qu'il appartient d'interpréter la loi; c'est ainsi que, par exemple, le sens des réponses du ministre des Finances aux questions écrites qui lui ont été posées ne s'imposerait nullement aux juges dans des arrêts à intervenir. Cependant, en l'espèce, il faut bien reconnaître que la position prise par le gouvernement aura à cet égard une autorité particulière : ce que les tribunaux auront, le cas échéant, à déterminer, ce sera, en effet, la portée de la loi d'Emprunt. Les coupons et les titres de l'Emprunt pourront-ils ou non, jouer le rôle de monnaie conventionnelle? La réponse à cette question est bien en dépendance directe de l'interprétation de la loi d'Emprunt elle-même. Or, quand le juge devra procéder à cette interprétation, quel contexte, pour le diriger dans son travail d'exégèse, pourra s'imposer plus souverainement que les paroles

d'un membre autorisé du gouvernement même qui a proposé et fait voter la loi, alors surtout que ces paroles ont été prononcées à l'occasion de l'exécution de cette loi, et qu'elles ont pris, à l'égard des souscripteurs éventuels, la portée d'un véritable engagement? Qu'on le regrette ou non, le pouvoir exécutif, agissant pour la mise en œuvre de la loi du 27 juin a promis à ces souscripteurs que titres et coupons de l'Emprunt 1925 pourraient, de convention expresse, être désignés comme monnaie de paiement.

Voilà le fait nouveau, auquel il faut bien donner son importance, car il est susceptible de modifier, sur un point tout au moins, la jurisprudence de défense du franc telle que nous l'avions définie.

***

Le gouvernement annonce donc que désormais, en France, il y aura dualité de monnaie : normalement, en dehors de stipulations expresses, les billets de la banque d'émission privilégiée serviront de monnaie légale. Mais, à côté d'eux, à côté de ces francs-papier, en vertu de conventions particulières, circulera, pourvue de force libératoire, une seconde monnaie représentée par les titres et les coupons de l'Emprunt garanti contre le change sur la base de 1 /95e de livre par franc: ce sera, si l'on peut dire, le « franc-sterling ».

En laissant de côté la question théorique de savoir dans quelle mesure l'institution de cette monnaie adjuvante porte atteinte au privilège de la Banque d'émission, on peut se demander si le gouvernement ne vient pas de pratiquer une fissure menaçante dans l'armature de la monnaie légale, et s'il serait temps encore de la calfater.

Nous avons montré la tendance des gens de pratique à méconnaître la limite qui sépare ce qui est permis de ce qui est défendu. Par exemple, s'il est permis de convenir que des paiements à venir auront lieu par la remise *matérielle* de *n* coupons de l'Emprunt 1925, sera-t-il défendu de stipuler que, de même, les paiements se feront *valeur n* coupons du même Emprunt, — ce qui dispenserait d'ailleurs le débiteur, contrairement à l'intention certaine du gouvernement, d'acquérir

des titres pour se libérer —? Cette clause « francs-sterling » aurait pour effet *direct* de faire dépendre de la cote des changes l'importance de la somme à payer en billets de banque, contrairement à la jurisprudence basée sur l'ordre public. Mais est-on sûr que les juges, frappés de la similitude des deux clauses, ne modifieront pas leur doctrine, et que peu à peu, de proche en proche, ils n'arriveront pas à admettre que, dans les contrats, on attribue au franc une valeur en quelque sorte élastique, — ce qui serait, pour lui, la négation définitive de sa qualité d'étalon monétaire?

Délibérément, le gouvernement vient de créer dans les lignes de défense du franc une brèche par laquelle pourrait pénétrer la masse d'assaut. A lui de donner le mot d'ordre pour que l'on sache s'il entend, ou non, rendre la place. Il en a l'occasion; il lui appartient de faire le geste de réparer la brèche, ou, tout au moins, d'empêcher qu'elle ne s'élargisse. Puisque, comme conséquence de la déclaration de M. Bonnet, un flottement pourrait se produire dans l'esprit des juges sur l'application de la législation monétaire, le gouvernement, s'il entend faire front, a, à sa disposition, le moyen de manifester son intention : qu'il consolide expressément l'interprétation de la jurisprudence en reprenant le projet de loi du ministère Poincaré; ce projet tendait à déclarer nulle « toute clause d'un contrat qui fait état, pour la calcul d'une somme en monnaie légale, des variations pouvant affecter la valeur de ladite monnaie au regard des devises étrangères ». Qu'il le reprenne, en le modifiant, s'il le veut, pour faire au « francs-sterling » la place qui lui revient après les déclarations de M. Bonnet.

***

Nous nous rendons compte évidemment de ce que pourrait avoir de précaire la digue ainsi construite par les mêmes mains qui ont déchaîné le flot envahisseur; mais le gouvernement, qui tout dernièrement, en empêchant officieusement l'émission en France d'un emprunt libellé en une monnaie coloniale, a marqué sa volonté de défendre le privilège du franc-papier comme monnaie légale, attesterait ainsi que, exception faite

pour les paiements réalisés par la remise de titres ou de coupons de l'Emprunt 1925, son point de vue ne s'est pas modifié. A moins que...

A moins que, justement, son point de vue ne se soit modifié...

En conclusion de notre précédent article, nous avons indiqué qu'un régime reposant sur la restriction de la liberté ne peut avoir qu'un temps, et nous avancions qu'il appartenait au gouvernement « de diriger par des mesures d'ensemble le retour à un étalon fixe, et de veiller à l'adaptation progressive de l'économie générale à ces mesures dosées avec méthode ». Serions-nous au début de l'exécution d'un plan élaboré à cet effet, auquel jusqu'à présent on n'a fait allusion qu'en termes sibyllins?

En tout cas, et c'est notre dernière observation, ce qui serait contradictoire, ce serait, d'une part, de continuer à clamer qu'on poursuit la revalorisation du franc, d'inviter en conséquence les détenteurs de devises étrangères à les convertir en francs, et, d'autre part, de renoncer, dans la réalité, à défendre la monnaie nationale.

On cite trop facilement l'exemple de l'Allemagne. En Allemagne, la revalorisation du mark ne s'est faite que comme suite à une faillite monétaire dont l'étranger surtout a fait les frais, les nationaux ayant garé, hors frontières, livres sterling, dollars, florins. Par ailleurs une discipline fermement restaurée garantissait le Reich contre des mouvements populaires qu'aurait engendrés la crise. Au cas où le gouvernement jugerait le moment venu de revenir à la stabilité monétaire, on voudrait être certain que le corps social ne serait pas ébranlé par une crise de réajustement.

La conception de l'ordre public en matière monétaire aurait-elle évolué dans l'esprit du gouvernement? Alors, qu'on donne des indications positives dont puissent s'inspirer les magistrats qui avaient fondé leur jurisprudence sur la conception première.

Que si, au contraire, elle est restée inchangée, qu'on fournisse des armes renforcées à ceux qui ont mission de la défendre juridiquement.

ALBERT DREYFUS

LA POLITIQUE

ET

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

A voir l'ardeur avec laquelle les partis avancés préparent la prochaine rentrée des Chambres, on serait tenté de croire que la France n'a rien de mieux à faire que de s'occuper de querelles intérieures. On ne s'étonne pas de constater que les socialistes partent en guerre contre le ministère Painlevé : révolutionnaires par destination, ils songent à la transformation de la société et sont internationaux par principe; ils ne veulent pas se soucier des affaires extérieures. Mais les radicaux, qui prétendent être un parti de gouvernement et que les responsabilités du pouvoir auraient pu instruire, ne tiennent pas un langage très différent de celui des socialistes. Les discours récemment prononcés par M. Herriot à Mont-de-Marsan et par M. Camille Chautemps à Orléans sont tellement inégaux aux circonstances qu'on ne les croirait pas véritables si on ne les avait pas lus. Ils ne contiennent qu'une apologie du passé, alors que les événements nous pressent de toutes parts. Ils ne nous entretiennent que de luttes intérieures, que les réalités les plus sérieuses nous commandent d'éviter.

Toute notre vie politique est pour longtemps dominée par les questions financières et par les affaires extérieures : tel est le fait d'expérience que tout observateur impartial doit reconnaître. Le Cabinet Painlevé a tenté un grand effort pour traiter les plus importants des problèmes en suspens. Mais aucun ne peut recevoir une solution rapide. Tous récla-

ment de patients labeurs, de la suite dans les desseins, de la continuité dans les volontés et dans les directions. Jamais les combinaisons personnelles, les divisions, les luttes des partis autour du pouvoir n'ont été plus inopportunes. Aussi M. Reibel disait-il avec raison, dans un discours récemment prononcé à Alger, que les partisans d'une politique nationale ne demandaient rien d'autre à un gouvernement, quel qu'il fût, que de bien servir l'intérêt public. La tâche du ministère est lourde, et le sera longtemps. C'est ce que l'on verra en examinant rapidement l'état présent des principales questions en suspens : Maroc, Syrie, dettes interalliées, pacte rhénan et problème de la sécurité.

***

Au Maroc, l'action militaire engagée sous la direction du maréchal Pétain a donné d'heureux résultats. Patiemment préparée, méthodiquement organisée, et non sans efforts en raison de la nature du terrain et de la nécessité d'assurer les moyens de communication, elle nous a permis de reconquérir tout le terrain que nous avait fait perdre l'agression d'Abd-el-Krim et de nous établir sur des positions solides. En même temps, les succès remportés par les Espagnols qui ont pris Ajdir ont fait sentir aux Riffains révoltés contre le Sultan et contre la puissance franco-espagnole, que nous ne leur permettrions pas de continuer leur entreprise de guerre et de révolution. La situation est aujourd'hui assez satisfaisante pour que le maréchal Lyautey, qui avait demandé plusieurs fois à se retirer et qui avait gardé ses fonctions sur la demande du gouvernement, puisse reprendre sa liberté. Le maréchal Lyautey a rendu d'éclatants services et accompli une œuvre qui est digne de la reconnaissance publique. Son âge et les soins de sa santé lui donnent le droit de se reposer : il demeurera même dans la retraite une grande force et une grande expérience à la disposition de son pays, et l'homme qui avait acquis au Maroc un prestige personnel considérable, qui avait tout compris des traditions et des passions indigènes est de ceux dont l'intérêt public a toujours besoin.

Mais si le maréchal Lyautey trouve la situation assez amé-

liorée pour laisser aujourd'hui à d'autres la charge de continuer sa mission, est-ce à dire que nous en ayons fini avec les difficultés marocaines? L'histoire montrera sans doute un jour que dès le mois de décembre 1924, le maréchal Lyautey n'avait rien laissé ignorer au gouvernement de M. Herriot des menaces qui pesaient sur la frontière du Rif et des ressources en hommes et en argent qui étaient nécessaires. Les événements n'ont pas attendu les atermoiements ministériels. Ils ont exigé depuis trois mois de grands efforts. Ils en exigeront peut-être encore. Sans doute il peut arriver que les défaites d'Abd-el Krim aient ruiné son prestige, que ce chef rebelle qui vivait de la guerre et régnait par la terreur ait perdu une partie de sa force, que les tribus détournées de nous par les durs traitements que leur infligeait Abd-el-Krim, reviennent à nous et que la frontière du Rif retrouve tout de suite une tranquillité suffisante. On ne peut affirmer que telle soit déjà l'issue de la campagne. Dans une guerre, qui est toute spéciale, les incidents locaux, les entreprises de dissidents même peu nombreux mais hardis, peuvent prolonger les opérations, traîner sous une forme ralentie tout l'hiver, renaître plus tard, et ce n'est sans doute qu'au printemps prochain que des résultats complets seront obtenus. Les tribus qui ont eu à souffrir d'Abd-el-Krim ne seront rassurées et ne reprendront confiance que si elles sentent notre force présente aussi longtemps qu'il sera besoin. Le Maroc et la paix méditerranéenne valent que nous prenions cette peine; il n'y a pas en cet ordre d'idées d'école politique qui puisse échapper à ce que commandent les événements.

En Syrie, on a pu croire tout d'abord qu'il s'agissait d'un épisode et d'une petite révolte de montagnards. Les révélations faites par la presse montrent qu'il y a eu une longue série de fautes politiques. Le général Sarrail est accusé d'avoir par ses erreurs et ses maladresses provoqué le soulèvement sanglant du Djebel Druse et les échecs subis par nos troupes. Le gouvernement a fini par s'émouvoir. Il a envoyé le général Gamelin prendre le commandement militaire et ainsi notre victoire de Soueida a rétabli en partie la situation. Il a confié au général Duport le soin de faire une enquête sur toute l'affaire syrienne, et par là il a donné

une satisfaction à ceux qui se montraient justement émus des événements. Mais nul ne sait les répercussions des déplorables désordres qui se sont produits et les conséquences d'une politique qui ne paraît avoir tenu compte ni des traditions du pays, ni des intérêts indigènes, ni des engagements pris. Si la question Syrienne est moins ample, moins grave par ses effets possibles que la question marocaine, et si elle est due à des causes toutes différentes, elle touche à notre prestige en Orient et elle peut elle aussi réclamer longtemps une part de notre attention et de nos efforts.

***

La mission française, dirigée par M. le ministre des Finances, qui était allée aux États-Unis pour étudier la question des dettes interalliées est revenue le 9 octobre, et nous saurons sans doute bientôt en détail ce qui s'est passé à Washington. Mais le résultat est déjà clair, et il n'est pas inattendu. Les révélations faites par M. Klotz à l'*Eclair* ont d'ailleurs récemment appris à ceux qui en doutaient que les Américains n'avaient jamais songé à diminuer quoi que ce fût de notre dette. Le public a vécu sur ce sujet d'illusions que personne n'a voulu diminuer. Il lui a toujours paru stupéfiant qu'après une guerre soutenue en commun et après tant de sacrifices, les créanciers de la France ne la traitent pas du moins avec autant de ménagements que l'Allemagne. L'affaire des dettes interalliées fournira aux historiens de l'avenir un beau sujet de méditation sur l'imprévoyance des gouvernements et sur la générosité des démocraties. M. Caillaux revient ayant fait la preuve que les États-Unis ne se contentent pas de ce que nous pouvons honnêtement leur offrir.

Lorsque M. Caillaux est arrivé en Amérique, il a trouvé chez les dirigeants des dispositions peu favorables. La politique intérieure tenait une grande place dans les discussions entre Américains et les hommes d'État de Washington, préoccupés des objections qu'ils prévoyaient de la part des politiciens du Congrès, gardaient une attitude officiellement intransigeante. Trois conditions préliminaires étaient posées :

l'accord avec l'Angleterre, l'accord avec la Belgique ne sauraient être invoqués par nous à titre de précédent, chaque cas devant être traité selon ses mérites. Nos paiements ne sauraient être conditionnés par ceux que nous attendons nous-mêmes. Aucune réduction du principal ne sera concédée. Ces conditions révélaient un état d'esprit rigoureux. Elles étaient un peu adoucies sous l'influence des banquiers de Wall street, tous au fond partisans de l'annulation des dettes si les circonstances le permettaient, et inquiets du ralentissement de leurs opérations. Se réservant pour le suprême arbitrage, le président Coolidge se tenait en dehors de la discussion. Dans ces conditions, M. Caillaux avait à faire connaître tout de suite ce que la France pouvait raisonnablement promettre.

La proposition française soumise à la Commission américaine peut se résumer ainsi : 1° la France reconnaît formellement et est prête à rembourser la dette de guerre, s'élevant à 2 milliards 993 millions de dollars; 2° La France propose d'incorporer dans le montant principal de la Dette les stocks de guerre américains achetés 407 millions de dollars en 1919 et remboursables en 1929. Le montant principal de la Dette française s'élèverait donc à 3 340 000 000 de dollars; 3° La France accepte la période de soixante-deux ans fixée par le Congrès américain pour échelonner ses paiements; 4° La France ne demande pas de moratorium. Un moratorium est bon pour des vaincus ou des banqueroutiers. La France n'est ni vaincue ni banqueroutière, mais la France est pauvre et ne peut actuellement faire que des paiements extrêmement réduits. Elle propose donc de payer pendant cinq ans 25 millions de dollars, y compris 20 millions d'intérêts pour les stocks qu'elle paie déjà et, pendant cinq autres années, 30 millions. Pendant les dix années suivantes, elle paierait 45 ou 50 millions de dollars. A partir de 1946 et pendant les quarante-deux dernières années, les paiements annuels seraient, par un rythme progressif, élevés à 80 millions de dollars par an; 5° La France demande que, par une clause, la sauvegarde de sa capacité de paiement soit toujours envisagée et que, si cette capacité ne permettait pas les paiements ci-dessus, ces paiements soient prorogés. Pour comprendre la nature de ces propositions, il faut noter que présentement la France paye

annuellement à ses créanciers étrangers 135 millions de dollars environ, mais à partir de 1935, ces paiements tombent à 58 millions de dollars. Dans dix ans, la France pourra donc, sans compromettre son change, faire des paiements plus importants qu'aujourd'hui. Dans la négociation qui s'engageait, tout l'effort de M. Caillaux était concentré sur deux points : laisser à la France, pendant les dix années qui viennent, un répit financier; obtenir que si, pendant ces dix années ou ultérieurement, la capacité de paiement de la France était altérée, l'engagement pris serait revisé.

Or, il a été manifeste tout de suite que la Commission américaine n'était pas d'accord avec nous. Même pendant les premières années, les États-Unis ne voulaient pas de versements inférieurs à 40 millions de dollars, au lieu de 25 d'abord offerts par M. Caillaux. De son côté, M. Caillaux ne voulait pas, en période normale, de versements supérieurs à 100 millions, au lieu de 150 ou 180 réclamés par ses interlocuteurs. Après quelques jours de débat, le collaborateur, chargé par M. Caillaux des relations avec la presse américaine croyait pouvoir annoncer en son nom la conclusion définitive d'un accord fixant à 40 millions les cinq premières annuités, à 60 les sept suivantes, à 100 celles des cinquante ou cinquante-six autres années. Mais, si M. Mellon était là-dessus d'accord avec M. Caillaux, ses collègues de la Commission de la Dette ne l'étaient point. Le sénateur Smoot, le sénateur Borah protestaient. Le président Coolidge ne se souciait pas d'encourir pour lui et pour son parti la responsabilité d'une mesure impopulaire, mesure qui reviendrait à n'exiger des Français qu'un intérêt de 1,75, alors que les contribuables américains paient 4,25 l'intérêt de leurs *Liberty Bonds*. A l'issue d'un entretien du Président avec les membres de la Commission, un communiqué de la Maison-Blanche déclarait entièrement fausses les informations publiées sur l'autorité supposée d'un membre de la délégation française. Il faisait connaître que dans la Commission américaine, il n'y avait aucune divergence d'opinion, et rejetait comme inacceptables les propositions de la veille, en y substituant un projet d'arrangement provisoire.

Aux termes de cet accord provisoire nous paierons, pour le

seul service des intérêts, 40 millions de dollars par an pendant cinq ans. Après quoi le problème resterait à résoudre tout entier. M. Caillaux, ayant reçu pleins pouvoirs pour conclure un accord définitif, mais non un accord provisoire, n'avait plus qu'à s'embarquer pour en référer à ses collègues du Cabinet Painlevé. Il est d'ailleurs infiniment probable que cet accord provisoire sera rejeté. Il n'a pour la France que des désavantages. Depuis 1919, nous vivons sous un régime provisoire, qui compromet notre situation monétaire et laisse peser sur notre change l'incertitude des conditions que nous obtiendrons pour le règlement définitif de nos dettes de guerre. Ces embarras et la difficulté d'avoir une politique monétaire seraient perpétués par un accord provisoire officiel, au même titre que par le maintien du *statu quo*. Ce n'est pas tout. L'accord provisoire qui nous est proposé aggraverait notre situation. Les annuités que nous versons actuellement à la Trésorerie américaine se montent à 20 millions de dollars représentant l'intérêt des 400 millions de dollars payés pour les stocks américains. L'accord provisoire qui exigerait de nous 40 millions de dollars par an, doublerait simplement la charge qui nous incombe sans améliorer notre situation de débiteur. Il semble en effet, que les 20 millions de plus qui nous sont réclamés ne doivent représenter que des versements au titre des intérêts de la dette politique que l'on ne nous a pas demandés jusqu'ici. En outre, l'accord provisoire laisserait pendante la question du remboursement des 400 millions d'obligations pour les stocks dont l'échéance tombe le 1er août 1929. Enfin, l'insuffisance de la clause de sauvegarde, qui ne se rapporte pas assez explicitement à une carence éventuelle de l'Allemagne, les difficultés du problème des transferts laissé tout entier à notre charge, risqueraient d'être fatales à notre devise nationale. Des emprunts, des placements américains dans nos industries peuvent nous réduire à une servitude économique et politique. Bref, cette combinaison accroissait nos charges, nous laissait sous toutes sortes de menaces. Mais il n'en est pas moins vrai que l'attente d'un futur accord n'est pas non plus favorable : n'ayant pas traité avec Washington, nous ne traiterons pas vite avec Londres. La consolidation de notre dette extérieure n'est pas

prochaine, et tant qu'elle n'est pas faite, nous ne pouvons espérer un complet assainissement de nos finances intérieures.

***

La conférence de Locarno a commencé le 5 octobre. Elle dure encore au moment où ces lignes sont écrites; elle ne sera peut-être pas terminée au moment où elles paraîtront. Nos lecteurs en connaissent l'objet; elle est destinée à établir le pacte de sécurité dont Berlin a pris l'initiative au mois de février dernier[1]. En réalité c'est l'acte le plus important de l'après-guerre et de sa nature dépendra le sort de l'Europe nouvelle. Il est entouré de toutes sortes de difficultés. Si l'accord peut se faire sur le pacte rhénan lui-même, il reste deux graves problèmes, celui de l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, et celui des traités d'arbitrage relatifs à la Tchécoslovaquie et à la Pologne. L'Allemagne entend bien tirer de ces négociations des concessions que nous ne saurions accorder.

Malgré les témoignages de bonne volonté qui ont environné les débuts de la conférence de Locarno, des incidents significatifs se sont produits avant même l'arrivée des ministres. En acceptant de se rendre à Locarno, l'Allemagne a remis ce qu'on appelle dans un style diplomatique bizarre, une « note verbale » et cette note était plus singulière encore par son contenu que par sa forme. Elle maintenait expressément les protestations du Reich contre l'article 231 du traité par lequel l'Allemagne et ses Alliés se reconnaissent responsables de l'agression qui a provoqué la guerre et de tous les dommages qui en ont été la conséquence. La même note proteste contre l'occupation de territoires allemands par les Alliés. Le gouvernement français désire un règlement réel et durable en Europe; à cet égard, le pacte de sécurité constitue une étape importante. Il n'a donc pas cherché à profiter de la faute de tactique commise par l'Allemagne lorsqu'elle a soulevé la question des responsabilités de la guerre et de l'évacuation de Cologne. Pour ce qui est des responsabilités de la guerre, le gouvernement français estime qu'elles ont été irrévocablement établies par la signature du traité de Versailles. En

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er octobre : « Le Problème de la sécurité. »

fait, la question ne se pose pas à propos de négociations du pacte. Il en est de même pour l'évacuation de Cologne. Il est seulement possible que l'heureuse conclusion d'un pacte ait quelque influence à cet égard. Mais, pour le moment, les Alliés ont subordonné l'évacuation de Cologne à l'exécution du programme de désarmement, et cette question ne saurait figurer dans les discussions du pacte. Les Alliés ont donc tous répondu que les articles du traité ne sauraient être remis en question par le pacte de sécurité. Quant à l'évacuation de la zone occupée, elle ne dépend que de l'Allemagne et de la façon dont elle exécutera les clauses de désarmement. La note de Bruxelles, qui rappelle l'invasion de la Belgique, a été particulièrement nette. L'Allemagne n'en a pas moins essayé de poser la question, et la conférence de Locarno s'en ressent forcément. On peut alléguer, il est vrai, les nécessités de politique intérieure en présence desquelles se trouve M. Stresemann et qui proviennent des nationalistes-allemands. Mais ce qui est grave, c'est que les Allemands sont unanimes sur le sujet : les populaires, les sozial-démocrates ne pensent pas autrement que les nationaux-allemands. Le programme minimum de ceux-ci est celui de tous les autres partis; responsabilité de la guerre; évacuation de la Rhénanie; plébiscite accéléré dans la Sarre; conditions mises à l'entrée dans la Société des Nations; restitution des colonies, désarmement; refus de garantir les frontières orientales, refus de renoncer à l'Alsace-Lorraine. Tous sont d'accord. Ce qu'ils veulent, c'est la destruction systématique du traité. De la conférence de Locarno, ils attendent dans l'ordre politique, les mêmes avantages qu'en août 1924 ils ont retirés de la conférence de Londres dans l'ordre économique. Ils se préparent de même à y soulever toutes les questions réservées. Si l'on remarque en outre que, le voyage de Tchitcherine à Varsovie, où il s'efforce de détacher la Pologne de toute alliance avec l'Occident, puis à Berlin, où il rappelle à l'Allemagne, près d'entrer dans la Société des Nations, les engagements du traité de Rapallo, donne naissance au bruit d'un traité de commerce germano-russe qui éclaterait en pleine conférence de Locarno comme le traité de Rapallo éclata en pleine conférence de Gênes, si l'on ajoute que Prague s'inquiète, pendant ce temps du rapprochement russo-polonais, comme Varsovie

s'inquiète des négociations séparées entamées à Berlin par M. Bénès pour la conclusion d'un pacte, on aura une idée des difficultés de la conférence de Locarno et on ne se fera pas trop d'illusions sur ses résultats.

L'Angleterre tient beaucoup à cette conférence, dont elle espère un certain apaisement européen, qui lui permettrait de se consacrer tout entière pendant quelque temps à ses préoccupations orientales. Si l'on s'en rapporte à l'optimisme britannique, voici donc ce que pourrait donner cette conférence qui doit faire date dans l'histoire. Pour ce qui est du pacte lui-même, le principe général adopté serait de laisser aux Allemands toute latitude pour le discuter sous ses différents aspects, mais on ne saurait, en tout cas, envisager la conclusion d'un pacte qui restreindrait les droits essentiels que la France tient du traité ou qui gênerait l'accomplissement des obligations prévues par ses traités avec la Pologne et la Tchécoslovaquie, sans fournir une alternative satisfaisante. Cela revient à dire que le gouvernement français ne sépare pas la discussion du pacte de l'examen de la situation politique sur les frontières orientales de l'Allemagne. En ce qui concerne l'entrée de l'Allemagne dans la Société des nations, cette innovation simplifierait la situation et permettrait de découvrir plus facilement une formule appropriée. Il est hors de doute que, tout en étant opposée à ce que l'Allemagne se livre à des marchandages, en faisant intervenir des considérations étrangères, avant la signature du pacte, la conférence acceptera, dès que la signature du pacte sera un fait accompli, d'examiner avec elle, toutes les questions en suspens. On ne croit pas que l'établissement du texte du pacte soulève des difficultés, parce que le travail de préparation a été entièrement accompli à la conférence des jurisconsultes de Londres. Il en est de même pour la question des traités d'arbitrage. M. Gaus, expert allemand, et M. Fromageot, du Quai d'Orsay, avec l'utile assistance de sir Cecil Hurst et de leurs collègues belge et italien, ont pu, dans une franche et large discussion, réduire considérablement les divergences que présentaient à l'origine les thèses française et allemande sur l'arbitrage. La conférence accepterait le plan allemand de création de comités de conciliation, qui prendraient place à côté des tribunaux réguliers

de justice internationale; et de même, du côté allemand, on a consenti à élargir considérablement le champ d'application des traités d'arbitrage, à reconnaître le caractère obligatoire des décisions des comités de conciliation et, enfin, à investir la Société des nations de l'autorité suprême, en ce domaine. Il reste seulement à déterminer la forme précise qui devra être donnée à l'intervention finale de la Société des nations. La question de la garantie des traités d'arbitrage qui seront conclus entre l'Allemagne, la Pologne et la Tchécoslovaquie surgit ensuite. L'Angleterre pense que le problème se pose de façon infiniment moins complexe qu'on ne l'a dit généralement. La France ne demande absolument rien de contraire aux principes du pacte de la Société des nations. On croit savoir que l'Allemagne a pris l'engagement de s'abstenir de tout acte agressif à l'égard du gouvernement des soviets, et que, pour cette raison, le gouvernement de Berlin ne croit toujours pas pouvoir souscrire aux stipulations de l'article 16 du pacte. Le *Times* remarque que des difficultés ne pourraient naître à ce sujet que si les soviets attaquaient la Pologne, l'Allemagne observant la neutralité. Dans ce cas, ajoute-t-il, la France ne songerait nullement à envoyer des troupes, dont les lignes de communication traverseraient l'Allemagne entière. En 1920, lorsque la Pologne fut envahie par les bolcheviks, l'assistance prêtée par la France consista dans l'envoi d'une mission militaire réduite dirigée par le général Weygand et l'acheminement de matériel de guerre par voie de mer. Des mesures de même nature seraient prises à nouveau, si la nécessité s'en devait faire sentir.

Telles sont les espérances les plus optimistes. Il suffit de les exposer pour s'apercevoir que la conférence aboutirait ainsi à la signature nouvelle d'un acte officiel, qui suppose beaucoup de bonne volonté de notre part. On attend de cette entreprise une détente générale et des relations meilleures entre nations. L'avenir, après comme avant la Conférence de Locarno, dépendra de la sincérité de l'Allemagne. Les Alliés font une manifestation d'apaisement. L'Allemagne en fera-t-elle une? Cette seule question démontre que pour notre pays, il est des préoccupations plus pressantes que les agitations de la politique intérieure.

ANDRÉ CHAUMEIX

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La Terre promise, par **Josué Jehouda.**

Deux voyages en Palestine ont permis à M. Josué Jehouda de se faire une opinion sur l'œuvre juive qui s'accomplit depuis 1919 en Palestine. A trois ans de distance il a mesuré l'extraordinaire développement de Tel-Aviv, la *première* ville juive moderne, des colonies de la vallée de Saron; il a visité les Kwoutzahs, ces campements coopératifs disséminés sur les différents terrains achetés par le Fonds national juif, et peuplés d'ardents et jeunes ouvriers, venus de Russie, de Pologne, de Roumanie, les Haloutzim; il a discuté leurs efforts, et le programme socialisant de la Histadrouth-Haklalith, l'organisation ouvrière la plus puissante de Palestine. Il a assisté à Jérusalem aux divergences entre orthodoxes et sionistes et il a entendu le professeur Erbstein et « sa foi inébranlable dans la justice intégrale proclamée par les prophètes d'Israël ». Avec l'esprit hypercritique de sa race, il a noté les défauts, les ridicules du nouvel État, son matérialisme; il a défini la condition première du succès : le retour à la terre et l'unité spirituelle. Ce livre est un acte de foi dans l'éveil nécessaire des consciences juives et dans la réalisation prochaine du rêve millénaire du peuple dispersé.

Le Livre du Zohar,
pages traduites du chaldaïque par **Jean de Pauly.**

A côté de ces études, la collection *Judaïsme* comporte des « œuvres »; et voici tout d'abord des extraits du *Sepher-Ha-Zohar*, du *Livre de la Splendeur*, cette *somme* des doctrines et des fables cabalistiques du moyen âge juif. Les extraits ont été classés par M. Edmond Fleg sous des rubriques bien définies qui permettent au non initié de se faire une idée aussi nette que possible de l'étrange et poétique mystique d'Israël (Dieu et ses émanations, l'homme et le Monde, Israël et le Messie). C'est dans le *Zohar* que se manifeste le mieux l'importance extraordinaire attribuée par les Cabbalistes à chacun des signes, à chacune des lettres, à chacun des mots qui composent les Saintes Écritures. C'est lui aussi qui a donné les formules les plus absolues de l'intransigeance de l'orgueil juif. Il se répandit rapidement à travers le monde juif, et son influence fut considérable jusqu'au XVIIe siècle. A partir de cette époque une réaction se produisit, et la lecture du Zohar fut — et demeure — interdite aux jeunes gens de

moins de vingt-cinq ans, dont l'imagination pourrait s'égarer à ces hardiesses et à ces obscurités.

Jésus de Nazareth, mythe ou histoire, par Maurice Goguel.

Le *Mystère de Jésus* de M. P.-L. Couchoud, en soulevant la question de l'historicité du fondateur du christianisme, a provoqué de nombreuses discussions. Le point de vue catholique a été éloquemment exposé par le P. L. de Grandmaison (*Jésus dans l'histoire et dans le mystère*) — et voici un protestant libéral, spécialiste de l'histoire du christianisme primitif, qui, en se plaçant uniquement sur le terrain des faits et en suivant les règles de l'exégèse, discute les conclusions de M. Couchoud, qu'il qualifie de rêverie poétique, et expose méthodiquement et avec une remarquable clarté les raisons pour lesquelles il se rallie, ainsi que l'ont fait des savants comme Harnack, Loisy et Guignebert, à la thèse de l'existence réelle de Jésus.

Le Christianisme, par Louis de Launay, de l'Académie des Sciences.

M. de Launay a tenté ici de refaire, pour les Français cultivés et sceptiques du XXe siècle, ce qu'avait fait Pascal pour les « libertins » de son temps, une *apologie* du Christianisme. Il a des pages très fines sur les limites de la science et sur la possibilité des miracles, c'est-à-dire de phénomènes encore inclassés; ces considérations valent d'ailleurs pour presque toutes les hypothèses religieuses. Il cherche à démontrer l'excellence du Christianisme (et plus particulièrement du catholicisme) par son efficacité pratique dans la vie sociale et individuelle : et là son orthodoxie prête à discussion. Mais il ne parle ni en théologien, ni en exégète; il ne se sert, dit-il, que de son bon sens, le bon sens d'un savant, d'un familier de la physique et de la géologie. Et c'est justement là qu'apparaît l'intérêt de son livre : il est un document psychologique et un exemple de ce que donnent, transplantées dans le domaine si particulier des sciences morales, les habitudes d'un esprit formé aux sciences physiques et naturelles. Il contribue ainsi à expliquer comment peuvent coexister dans le même cerveau la pratique de la science, ou plutôt d'un groupe de sciences, et la foi.

Georges Appia (1817-1910).

Le deuxième volume de la belle biographie du pasteur Appia vient de paraître; comme celui qui l'a précédé, il est vivant, varié, profondément attachant. Il a pour source principale une vaste correspon-

dance privée. Très judicieusement les auteurs ont conçu leur œuvre comme une série de tableaux, laissant entrevoir « chacun dans le cadre des faits contemporains, un des aspects de l'activité et de la personne de Georges Appia ». Descendant des Vaudois du Piémont, élevé au presbytère de l'Église française de Francfort-sur-le Mein, ayant épousé une quakeresse anglaise, G. Appia devait être, par les circonstances de sa vie comme par ses besoins spirituels, en contact et en intimité avec les grands foyers de vie protestante de l'Europe occidentale. Le début du présent volume est consacré à son ministère en Italie, de 1859 à 1869, en pleine crise du Risorgimento, à Pignerol, à Palerme, à Naples, à Florence, dans le Tyrol et en Vénétie avec l'armée de Garibaldi. Son intelligence et sa curiosité lui font alors noter mille détails typiques et pittoresques. En 1869, il est nommé à Paris, qui sera son centre d'activité jusqu'à sa mort; et le récit de sa vie, c'est en somme l'histoire des Églises réformées dans la région parisienne, — non pas l'histoire de leur vie théologique : il était d'une orthodoxie éclairée, et son dogmatisme n'était pas intransigeant, mais les controverses de critique biblique lui paraissaient un peu exercices d'école. Ce qu'il voyait avant tout dans l'Écriture, c'était « la Semence de la vie », et un principe d'action. C'est aux œuvres qu'il s'est entièrement donné : aux écoles du dimanche, où ses dons de pédagogue et d'apôtre s'épanouissent, aux unions chrétiennes, chez les diaconesses de la rue de Reuilly; il participe au mouvement religieux de l'étranger : quelques mois avant sa mort, à quatre-vingt-deux ans, il se rend à Édimbourg, à la conférence universelle des missions. On retrouvera dans ses lettres et son journal, abondamment cités ici, comme dans les photographies qui illustrent ce volume, cette ardeur ascétique et ce rayonnement de l'âme qui ont tant frappé ceux qui l'ont connu.

Vie du cardinal Gibbons, par Allen Sinclair Will.
Introduction par M. l'abbé Félix Klein.

Voici un livre qui devrait bien faire l'objet des réflexions de tous ceux qui, en France, catholiques ou libres penseurs, se préoccupent des rapports de l'Église et de l'État. Pendant sa longue existence, de 1834 à 1921, le cardinal Gibbons a pu voir l'Église américaine se développer magnifiquement, et conquérir la considération des pouvoirs publics; il a bénéficié lui-même, comme le représentant le plus qualifié de cette Église, d'un prestige considérable non seulement auprès de ses ouailles, mais dans les confessions voisines. Or cela s'est passé dans un pays en grande majorité protestant, où les traditions puritaines sont encore fortes, — sous un régime de séparation absolue. Sans doute les pouvoirs publics américains ne sont pas systématiquement hostiles aux confessions religieuses, mais ils ont trouvé dans

le clergé catholique local une confiance égale, un loyalisme total à l'égard des institutions de la République, un civisme qui ne s'est jamais démenti. L'opposition du cardinal à la substitution d'Églises particulières à chaque nationalité d'émigrants, ses efforts pour américaniser les émigrants par l'Église montrent en lui des vues larges et justes sur le milieu où son Église devait se développer. Il a su comprendre l'esprit américain, respectueux des religions, mais singulièrement indifférent aux dogmes, puisque dans beaucoup des groupes protestants, chez les méthodistes par exemple, ce qu'il y a de spécifiquement chrétien se dissout en un philantropisme généreux; il a accentué le caractère social de l'action catholique, et a accepté d'être en excellents rapports avec toutes les autres Églises, au point d'être accusé par certains esprits scrupuleux d'*interconfessionalisme*; il a respecté l'école de l'État, disant : « Nous sommes... ouvertement et sans réserves favorables aux écoles laïques d'État et par conséquent à l'impôt scolaire. » Et malgré le programme si différent de ceux de tant de clergés du Vieux Continent, et bien que l'Église américaine, en 1908, soit passée de l'administration de la Propagande à celle beaucoup plus stricte des Congrégations, il a gagné Rome à cette politique fructueuse d'adaptation au monde moderne, et a obtenu l'approbation des souverains pontifes.

Le cardinal Mathieu, par l'abbé **Edmond Renard.**

Quel contraste fait avec lui le cardinal Mathieu! Celui-ci, comme l'a justement indiqué ici-même M. Albert-Petit, fut essentiellement un prélat concordataire, à une époque où le concordat ne réunissait plus que malgré eux une Église et un État en pleine discordance. Son biographe, avec beaucoup de finesse et d'impartialité, a spirituellement noté toute la considération qu'il gardait pour les puissances et les institutions séculières, et combien cruellement il souffrit de la terrible crise de 1901-1907. M. l'abbé Edm. Renard singulièrement averti, précise avec toute la prudence qui convient combien, du fait de Rome, le conflit s'aggrava au point de provoquer la ruine de l'Église de France. Son récit de l'Assemblée des évêques du 30 mai 1906, et de l'échec que les propositions de l'épiscopat reçurent à Rome, est bien instructif. La séparation accomplie, le cardinal vit avec tristesse de toutes autres idées que celles qu'il avait connues prévaloir au sujet de notre pays au Vatican et rendre son rôle de cardinal de curie tout à fait vain. Il ne devait pas survivre à un changement si grand. Peu de pages sur la crise moderniste, et qui ne sont pas es meilleures du livre. On goûtera le pittoresque du récit, ces traits de terroir, de psychologie lorraine, habilement recueillis, et ces jolies esquisses des paysages mosellans, l'abondance du narrateur, qui ne laisse dans l'ombre aucun des traits de

son héros et qui sait rester vivant et attachant; ses chapitres sur l'évêché d'Angers et l'archevêché de Toulouse sont une contribution utile à l'histoire de la vie religieuse en France à la fin du XIXe siècle.

Le Saint-Siège, l'Église catholique et la politique mondiale, par Maurice Pernot.

Modérée et tolérante aux États-Unis, intransigeante et envahissante en France, les divers aspects de la politique romaine ne se contredisent pas; et pour la comprendre dans son infinie variété, aucune lecture n'est plus profitable que celle de l'excellent petit livre de Maurice Pernot. Réellement impartial, ce qui est si rare en ces matières, il trace un magistral tableau de l'activité politique de l'Église depuis le pontificat de Léon XIII jusqu'au milieu de l'année 1924 et il montre avec quelle étonnante souplesse la plus ancienne administration du monde a su résoudre tant de problèmes nouveaux et s'adapter à des situations imprévues, la rupture avec la France, puis la guerre, puis le bouleversement de la carte européenne. L'auteur n'a pas seulement puisé sa documentation dans les livres, mais auprès des hommes les plus informés : il a suivi le déroulement des événements de Rome et d'Orient comme de Paris. De là ces chapitres si substantiels et si intelligents sur la politique de Benoît XV, sur les relations du Saint-Siège et de la France, sur l'Union des Églises, qui non seulement instruisent le lecteur sur les faits les plus récents ou les plus significatifs, mais lui enseignent la modération, la sérénité, le sens historique.

Quelques-unes de ses pages les plus neuves sont consacrées aux missions. Elles ont eu un développement formidable au cours du XIXe siècle, les missions françaises principalement, et l'importance de ces dernières au point de vue national sinon au point de vue de la vitalité du catholicisme dans notre pays, ne saurait être négligée : si la langue française a remplacé l'italien comme langue commune dans le Levant depuis la Restauration, c'est à elles, appuyées sur une lignée de consuls compétents, qu'on le doit. Il nous manque sur ce sujet une étude d'ensemble, objective et avertie, dans l'esprit du livre de M. Pernot. Mentionnons donc brièvement, pour terminer, trois contributions à cette histoire.

Jésuites missionnaires (1823-1923), par A. Brou et G. Gibert. S. J.

Tout d'abord un aperçu général des missions dirigées par les Jésuites. Elles sont une soixantaine, répandues dans les cinq parties du monde et comptant, sur 1 950 religieux, 854 Français; puis c'est, écrit d'une

plume particulièrement compétente, la monographie de l'une d'entre elles, celle du Kiang-Nan, qui a fait naître ces belles œuvres françaises : l'Université Amore de Shanghaï et l'Étoile du Matin. En décrivant l'existence du missionnaire et ses dangers, il a suffi à l'auteur de laisser parler ses souvenirs, et de résumer son expérience.

Histoire de la mission de Pékin, des origines à l'arrivée des Lazaristes, par **A. Thomas.**

Cette histoire, très documentée, s'étend du XIVe à la fin du XVIIIe siècle. Elle concerne surtout les missions franciscaines. Toutefois on y trouvera les détails les plus précis, appuyés d'illustrations, sur la fameuse querelle des Rites, qui, au commencement du XVIIIe siècle, mit aux prises Dominicains et Jésuites, et ruina l'œuvre de l'évangélisation de la Chine.

Martyrs de la Nouvelle-France.
Extraits des relations et lettres des missionnaires jésuites,
par **Georges Rigault** et **Georges Goyau.**

Ce sont les Jésuites qui, à partir de 1615, se chargent des missions de la Nouvelle-France, et entreprennent la conversion des Hurons et des Algonquins. Le recueil de leurs lettres qu'on trouvera ici et qui forme le premier volume d'une bibliothèque des missions, reflète avec beaucoup de verdeur et de naïveté, dans une belle langue un peu lente, — riche et saine, leur héroïsme, leurs préjugés aussi, mais surtout leurs dons remarquables d'observation, qui ont fait de leurs mémoires et de leurs travaux d'inestimables contributions à l'ethnographie et à la linguistique de la partie septentrionale du continent américain.

J. POIRIER

***

Gœthe en Alsace, par **Jean de Pange.**

Strasbourg se trouvait à la fin du XVIIIe siècle dans une situation assez curieuse : ville française de fait et de cœur, mais allemande de langue, elle possédait une université où la plupart des cours étaient professés en allemand. Aussi bon nombre d'étudiants d'outre-Rhin venaient-ils étudier à Strasbourg, espérant pouvoir, sans abandonner complètement l'usage de l'allemand, acquérir les bonnes manières et le goût français. En somme la grande cité alsacienne constituait une sorte de terrain moralement neutre où les deux cultures, loin de se combattre, se combinaient assez heureusement.

Gœthe avait vingt et un ans lorqu'il vint à Strasbourg suivre les cours de droit : il avait fait jusque-là ses études en Allemagne et l'on pouvait supposer que ce contact avec la France orienterait nettement son esprit vers les lettres françaises. Il n'en a rien été au contraire; Gœthe a quitté Strasbourg plus Allemand qu'il n'y était venu.

M. de Pange explique cette évolution par la francisation excessive de Strasbourg — Gœthe et les jeunes Allemands qui l'entouraient, constatant que la culture française l'emportait en Alsace sur l'allemande, se seraient par réaction tournés vers leur patrie — et par l'influence de Herder. La première raison ne nous semble pas très convaincante : ce n'était pas l'Alsace seule, mais toute la Rhénanie et l'on peut même dire l'Allemagne presque entière qui se trouvaient alors soumises à l'influence artistique et intellectuelle de la France, et Gœthe devait être fixé là-dessus avant de venir dans notre pays. L'influence antifrançaise de Herder est au contraire indéniable. Herder a été l'un des apôtres de la littérature allemande nationale. Ce voyage en France qu'il venait d'accomplir lorsqu'il rencontra Gœthe à Strasbourg n'avait fait que renforcer les tendances xénophobes qu'il avait affirmées, trois ans plus tôt, dans ses *Fragments sur la littérature allemande moderne*. On peut considérer que les conversations de Gœthe et de Herder à Strasbourg constituent un des premiers épisodes du mouvement connu sous le nom de *Sturm und Drang*. S'il a eu l'Alsace pour théâtre, c'est une pure coïncidence : et c'est peut-être ce dont un lecteur, qui se référerait au seul livre de M. de Pange, ne s'aviserait pas très nettement. Herder, d'ailleurs, n'a fait que hâter chez Gœthe l'éclosion d'idées qui couvaient alors, sous l'influence de Klopstock et de Lessing, dans toutes les jeunes cervelles, idées que Lessing venait d'exprimer dans sa *Dramaturgie de Hambourg*, et que Herder lui-même avait formulées dans ses ouvrages...

C'est à la vie de Gœthe en Alsace, aux incidents qui l'ont marquée, que M. de Pange s'est surtout attaché. De ce point de vue son livre est aussi attachant que possible : riche d'érudition, il est, par surcroît, d'une lecture extrêmement agréable. On y trouvera une curieuse peinture de la petite pension Lauth où Gœthe venait prendre ses repas. Les habitués étaient en majorité des étudiants en médecine; Gœthe écoutait avec plaisir leurs discussions scientifiques : elles finirent même par lui sembler si attachantes qu'il se mit à son tour à suivre des cours d'anatomie et de chimie. Quant au droit il l'étudia honnêtement mais sans enthousiasme. A la fin de 70 il passa ses premiers examens et, l'année suivante, reçut le grade de licencié (il avait renoncé au doctorat, la thèse qu'il avait proposée ayant paru trop subversive à ses maîtres)...

C'est pendant cette année strasbourgeoise que Gœthe vécut son célèbre roman d'amour avec la fille du pasteur de Sesenheim (c'est un petit village tout proche de la ville), Frédérique Brion. M. de Pange

nous retrace cette aventure avec beaucoup de grâce. Gœthe avait été introduit chez le pasteur par son ami Weyland, et dès le premier instant, la vue de Frédérique l'avait troublé profondément. Il revint souvent à Sesenheim, composa pour la jeune fille des vers, aujourd'hui fameux, et sut bien vite se faire aimer. Le soir, au clair de lune, les jeunes gens faisaient de longues promenades dans la campagne. Le pasteur fermait les yeux sur l'idylle qui fut assez vivement poussée, puisqu'on a de bonnes raisons de croire que Gœthe devint l'amant de Frédérique. Hélas! la jeune fille eut un jour la malencontreuse idée de venir à Strasbourg. Quitté le décor champêtre, elle parut à Gœthe moins attrayante : c'est du moins l'explication qu'il donna lui-même de son rapide détachement; il jugea qu'il ne pouvait limiter sa vie à Frédérique et, écartant toute idée de mariage, décida de rompre. Frédérique, en dépit de l'amour que lui porta un autre poète ami de Gœthe (Lenz), qui composa également pour elle des poésies bien connues en Allemagne, ne se consola point du départ de l'infidèle. Elle ne se maria jamais et l'on dit qu'elle ne cessa point d'aimer Gœthe. Celui-ci apaisa, plus tard, ses remords en composant le personnage de Marguerite dans *Faust*. N'aimant plus, il montrait au moins qu'il comprenait...

La Politique rhénane de Vergennes, par Georges Grosjean.

Ce que l'on met le plus souvent en valeur dans l'œuvre de ce grand ministre que fut Vergennes, c'est l'habileté avec laquelle il mena la lutte contre l'Angleterre, et parvint à essuyer la honte du lamentable traité de Paris — cela en prêtant aux insurgents d'Amérique un appui dont, quelque cent quarante ans plus tard, pendant la Grande Guerre, nous avons pu apprécier encore les heureux effets. Vergennes a compris que, à la fin du XVIIIe siècle, la politique française ne devait plus se limiter au continent; c'est en effet un de ses titres de gloire; mais il n'a pas cessé pourtant, ainsi que nous le montre M. Grosjean dans son excellent ouvrage, de prêter son attention aux problèmes européens et il est parvenu, le plus souvent, à les résoudre de la manière la plus heureuse. De tous ces problèmes le plus grave a été, sans contredit, celui de la succession de Bavière et l'on peut tenir pour certain que, s'il se fût présenté aux ministres de Louis XV, ces médiocres diplomates (Choiseul excepté) dont Vergennes avait recueilli la lourde succession, nous eussent rapidement engagés — sans profit vraisemblable — dans la guerre de succession de Bavière, comme nous l'avions été dans celle de succession de Pologne et dans celle de succession d'Autriche. M. Grosjean nous montre comment Vergennes parvint à maintenir la paix, tout en sauvegardant nos

droits... et même en nous ménageant d'importants et très tangibles avantages.

Maximilien Joseph, électeur de Bavière, n'ayant pas d'enfants, la Bavière devait revenir à Charles-Théodore, chef de la maison Palatine, lequel étant lui-même sans descendance directe avait pour héritier son neveu Charles-Auguste, duc de Deux-Ponts. Charles-Auguste étant comme les précédents privé de progéniture, Bavière, Palatinat, Deux-Ponts devaient finalement échoir au frère de Charles-Auguste, Maximilien, homme aimable et léger, qui consacrait exclusivement ses soins à organiser ses plaisirs et à contracter des dettes.

Tout cela n'eût pas été bien inquiétant pour la France si l'empereur d'Autriche n'avait ouvertement témoigné qu'il ne laisserait pas s'accomplir paisiblement cette cascade d'héritages et qu'il comptait bien mettre personnellement la main sur la Bavière.

Tel était le projet qui inquiétait Vergennes et auquel il résolut de s'opposer. La tâche était assez délicate puisque, depuis le renversement des alliances de 1756, nous étions devenus les alliés de l'Autriche, si bien que, à l'ouverture de la succession de Bavière, lorsque la guerre éclata (1777) entre la Prusse et l'Autriche, cette dernière nous réclama l'exécution de nos engagements et l'appui de nos troupes. Vergennes parvint à démontrer assez subtilement que nous n'étions, en la circonstance, nullement tenus de soutenir la cour de Vienne et sut se tenir, officiellement, en dehors du conflit.

Son dessein était d'empêcher la réunion de la Bavière à l'Autriche sans rompre officiellement avec Joseph II et c'est à quoi il parvint en effet, grâce à l'appui du vieil ennemi de l'Autriche, Frédéric II. En 1784 Joseph II, espérant nous rallier enfin à ses projets, nous proposa une partie de la Belgique. L'offre était d'une sincérité douteuse; acceptée, elle n'eût pas manqué, en tout cas, de nous brouiller à jamais avec la Hollande et l'Angleterre. Aussi Vergennes eut-il l'habileté de la décliner. L'année suivante l'énergie de son attitude en imposa aux Autrichiens au moment où ils s'apprêtaient à pénétrer en Hollande et ils n'osèrent pas pousser plus avant...

Mais il ne suffisait pas de tenir le futur état palatin-bavarois hors de l'atteinte de l'Autriche, il convenait de nous en faire un allié. Vergennes s'y employa et ce fut, pour lui, l'occasion de longues négociations avec Maximilien, dont M. Grosjean nous conte l'amusante histoire. Elle est connue des lecteurs de la *Revue de Paris* [1], qui se souviennent des aventures de madame Dupin, la maîtresse de Maximilien, que notre lieutenant de police Le Noir retint longuement à Paris pour faciliter le mariage du Prince de Deux-Ponts.

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 octobre 1924 : « La diplomatie rhénane de Vergennes », par Georges Grosjean.

Grâce au don généreux d'importantes sommes d'argent, Vergennes avait su en effet déterminer le prince Maximilien à adopter une vie à peu près régulière et à contracter mariage. Cette union revêtait aux yeux de notre ministre une importance exceptionnelle : elle assurait la continuité de la Maison de Deux-Ponts, dont d'opportunes largesses sauraient toujours nous concilier la faveur. Ainsi la reconstitution d'une Autriche puissante serait évitée et l'équilibre des forces se trouverait sauvegardé, de l'autre côté du Rhin. Les heureux résultats de cette politique se firent sentir assez vite. En 1786, le duc de Deux-Ponts, à qui nous n'avions cessé de prêter, comme à son frère Maximilien, notre appui financier, nous céda un important territoire alsacien : le grand bailliage de Germersheim.

Dans la politique continentale de Vergennes, si louable à tant d'égards, M. Grosjean croit pourtant discerner deux fautes. Après le traité de Paris, Vergennes avait eu l'idée excellente d'un rapprochement avec l'Angleterre, d'une « entente cordiale » (le mot serait de lui). Dans ces conditions M. Grosjean estime qu'il a commis une erreur en signant un traité d'alliance avec les Provinces-Unies en 1785. Un pareil pacte ne pouvait qu'inquiéter l'Angleterre... Mais M. Grosjean atténue lui-même cette critique en remarquant qu'à l'époque l'opinion publique, tant à Londres qu'à Paris, était très éloignée de l'idée d'un rapprochement anglo-français. Or Vergennes avait pour principe de ne pas sacrifier le présent à l'avenir, et c'est pourquoi il ne s'opposa pas — ce qui serait sa seconde faute d'après M. Grosjean — à l'extension de la Confédération des Princes de l'Allemagne du Nord, qui s'était constituée sous les auspices de la Prusse. L'Autriche lui semblait, à l'époque, un adversaire autrement redoutable que la Prusse et, comme le dit ailleurs, je crois, M. Grosjean lui-même, Vergennes ne pouvait pas prévoir Bismarck...

La Vestale, par **Auguste Bailly.**

Il est des âmes paysannes où la passion de la terre atteint un développement monstrueux. Le désir d'accroître le domaine familial et d'assurer sa transmission intégrale — tout morcellement successoral étant évité — à l'un des héritiers du nom y tient lieu d'idéal et étouffe tous sentiments humains. C'est ce que nous montre M. Auguste Bailly dans ce vigoureux roman de mœurs paysannes qu'est *la Vestale*. Les frères Bruckert cultivent ensemble leurs champs, dans un petit village d'Alsace, avec leur sœur Ismérie et leur père, surnommé le Tortillard. C'est Ismérie qui incarne la « fièvre propriétaire » et joue, si l'on veut, le rôle d'ange du foyer, de Vestale. Elle prend sa tâche à cœur et n'admet point d'accommodement avec le devoir. Qu'on en juge : pour éviter que le Tortillard, devenu vieux, ne gaspille, durant ses

derniers jours, le pécule péniblement amassé pendant une vie de travail, elle provoque sa mort. Elle n'a plus alors qu'une idée : empêcher ses frères, à l'exclusion d'un seul, de se marier. Ainsi le partage futur du domaine sera évité. Elle s'occupe d'abord de chercher une bonne femme, qui puisse apporter de l'argent pour acheter de nouvelles terres, et un corps vigoureux capable de prolonger la race des Bruckert. Après d'impayables scènes de diplomatie rustique elle arrive à ses fins et marie son frère Cyrille à une bonne reproductrice. Reste à détourner les autres frères de toute idée matrimoniale et c'est ici que le génie d'Ismérie se manifeste dans toute sa grandeur : elle a pris pour servante une fille renommée pour sa complaisance; espérant ainsi retenir les célibataires sous son toit ; la combinaison n'a eu qu'un succès éphémère; un des frères manifeste le désir de se marier. Ismérie l'empêche de réaliser ce projet en répandant dans le village le bruit que le pauvre garçon souffre de maladies graves. Mais le danger n'est qu'écarté provisoirement : Ernest pourrait trouver une femme dans un bourg voisin — et la prévoyante Vestale détermine sa belle-sœur à accorder clandestinement ses faveurs à Ernest. Ainsi les Bruckert à naître auront double droit à l'héritage... Nous en passons ; il n'est abomination qu'Ismérie n'imagine pour le service de ses dieux domestiques ; exploitant l'amour qu'éprouve pour elle un brave garçon, elle met la main à bon compte sur ses terres, le ruine et provoque finalement son suicide... Elle est presque trop belle cette femme; aucun remords, aucune hésitation ne viennent jamais la troubler. Persuadée qu'elle accomplit le plus sacré des devoirs en défendant le domaine des Bruckert, la race des Bruckert, elle se résout sans peine aux actes les plus extrêmes : le jour où, ayant cédé au démon de la chair, elle redoute de voir apparaître un bébé qui ne pourrait porter le nom de Bruckert, ne la voyons-nous pas, emportée par un élan quasi-cornélien, se faire avorter sans la moindre hésitation ?

Cette farouche perfection nous épouvante, sans nous empêcher de goûter la truculente horreur des scènes qu'a brossées M. Bailly, observateur attentif des monstruosités de la vie des champs.

MARCEL THIÉBAUT

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

TABLE DU CINQUIÈME VOLUME

Septembre-Octobre

LIVRAISON DU 1er SEPTEMBRE 1925

		Pages
MAXIME GORKI	Notes et Souvenirs	5
CHATEAUBRIAND	Lettres à la comtesse de Castellane (*fin*)	43
MYRIAM HARRY	Les Druses. — I	81
MARIANO H. CORNEJO	L'Amérique et la Paix	100
VALENTIN MANDELSTAMM	Hollywood. — I	111
GÉNÉRAL CAMON	La « Motorisation » de l'Armée	144
M. COURTOIS-SUFFIT	Le Promeneur sympathique	157
KAREN BRAMSON	Parmi les Hommes. — III	191
HENRY BIDOU	La Vie littéraire : Parmi les Livres	216
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Affaires d'Allemagne	225

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1925

JEAN FABRY	Où va notre Armée?	241
MYRIAM HARRY	Les Druses (*fin*)	269
J. KESSEL	La nouvelle Littérature russe	309
G. DE GRANDMAISON	L'Expédition française en Espagne en 1823. — I	330
VALENTIN MANDELSTAMM	Hollywood. — II	361
AUGUSTIN LÉGER	La Conférence de l'Opium	391
KAREN BRAMSON	Parmi les Hommes. — IV	411
GÉRARD D'HOUVILLE	Les Spectacles : Propos de théâtre : Fantasio	442
A. ALBERT-PETIT	Les Lettres : Les Livres d'histoire	446
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Londres, Genève, Washington	459

LIVRAISON DU 1er OCTOBRE 1925

		Pages.
LOUIS BARTHOU	Lamartine et Aimé Martin	481
LAMARTINE	Lettres à Aimé Martin. — I	490
BERNARD SHAW	Préface de Sainte Jeanne. — I	506
SYLVAIN LÉVI	Essai sur l'Humanisme	528
MAURICE GENEVOIX	Raboliot. — I	541
G. DE GRANDMAISON	L'Expédition française en Espagne en 1823 (*fin*)	571
VALENTIN MANDELSTAMM	Hollywood. — III	607
KAREN BRAMSON	Parmi les Hommes (*fin*)	637
JULIEN SCHAEFFER	Les sociétés à responsabilité limitée	679
HENRY BIDOU	Les Lettres : Parmi les Livres	691
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Le Pacte de sécurité	702

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1925

COMTE DE FELS	Notre Établissement naval	721
LAMVRTINE	Lettres à Aimé Martin. — II	741
BERNARD SHAW	Préface de Sainte Jeanne (*fin*)	762
CHARLES MOUREU	Le Centenaire de Chevreul	800
MAURICE GENEVOIX	Raboliot. — II	811
P. GENTIZON	L'Insurrection kurde	834
VALENTIN MANDELSTAMM	Hollywood. — IV	857
G. P. DANILEWSKY	Une ancienne famille	881
ALBERT FLAMENT	La Quinzaine : Tableaux de la Riviera pendant l'été.	907
HENRY BIDOU	La Vie littéraire : Parmi les Livres	923
ALBERT DREYFUS	La Vie financière : « Franc-sterling » et franc-papier.	932
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Les Affaires extérieures	9 7

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

20 septembre. — Démarche du ministre de Tchécoslovaquie à Berlin auprès de M. Stresemann : le Cabinet de Prague est prêt à entamer des négociations en vue de conclure un traité d'arbitrage avec l'Allemagne. — Mort de l'explorateur allemand Schweinfurt.

21. — Les employés parisiens du téléphone et du télégraphe font une « grève d'avertissement » de deux heures pour protester contre les décisions de la Commission de péréquation des traitements. — A Berlin, réunion du Cabinet d'empire qui délibère sur le texte de la réponse à faire à l'invitation française à participer à une conférence.

22. — Important Conseil des ministres à Rambouillet au sujet des affaires du Maroc et de la grève des P. T. T.

23. — Le ministre du Commerce, M. Chaumet, prend un certain nombre de sanctions contre les agents des P. T. T. responsables de la « grève d'avertissement ». — Avance espagnole dans le secteur d'Alhucemas. — La délégation française qui accompagne M. Caillaux, débarque à New-York.

24. — Ouverture du 7e Congrès de la natalité à Clermont-Ferrand, sous la présidence de M. Isaac, ancien ministre du Commerce. — Première réunion des Commissions française et américaine des dettes. — Le Conseil des ministres allemand accepte la proposition faite par la France de réunir une conférence pour travailler à l'élaboration d'un pacte de sécurité. — L'Assemblée de la S. D. N. approuve le projet français d'une conférence internationale économique; le Conseil décide d'envoyer un observateur à la frontière turco-irakienne. — Le général Gamelin dégage la garnison de Soueïda.

25. — L'instituteur Barel qui a invité ses collègues à s'associer à un mouvement de grève contre la guerre du Maroc est frappé de la peine de la censure. — La première proposition française au sujet des dettes est écartée par les Américains. — Un accord pour les dettes de guerre est signé entre la Lettonie et les États-Unis.

26. — A la suite de pourparlers entre les délégués des mineurs et les patrons de houillères pour fixer le statut qui remplacera l'accord provisoire échu le 15 septembre, l'entente s'est réalisée dans le bassin de la Loire, mais non dans le Nord. — Clôture de la 6e Session de l'Assemblée de la S. D. N. — A Washington, les propositions françaises et américaines ne sont présentées de part et d'autre qu'à titre officieux à cause de l'importance des divergences qu'elles révèlent entre les points de vue.

27. — Le général Gouraud préside l'inauguration du monument élevé à la mémoire des morts des armées de Champagne à la ferme de Navarin. — Important discours de M. Herriot à Mont-de-Marsan : Le président de la Chambre défend la politique du Cartel et proclame la nécessité de la maintenir. — La délégation française à Washington élabore une nouvelle proposition. — Séjour de M. Tchitchérine à Varsovie où il est reçu par M. Skrzinski, ministre des Affaires étrangères.

27. — Long entretien entre M. Briand et l'ambassadeur d'Allemagne : celui-ci dépose une note verbale au sujet de la question de la culpabilité de l'Allemagne et de l'évacuation de la zone de Cologne. — Le maréchal Lyautey demande à résigner ses fonctions de résident général au Maroc. — Ouverture du Congrès mondial des municipalités françaises et étrangères à Paris. — L'accord s'est fait entre les ouvriers et les patrons des mines du Nord et du Pas-de-Calais. — M. Mellon oppose une nouvelle proposition à la seconde offre française.

29. — M. Briand répond par une fin de non-recevoir catégorique à la note verbale du gouvernement allemand. — Un décret organise à la présidence du Conseil un secrétariat général permanent chargé de préparer l'ordre du jour des Conseils des ministres et d'assurer la conservation officielle de leurs décisions. — Mort de M. Léon Bourgeois. — Le gouvernement anglais oppose à la note verbale allemande une fin de recevoir motivée de la même façon que la réponse de M. Briand. — Ouverture du 25e Congrès du Labour Party à Liverpool. — Le tribunal de Fribourg condamne l'aviateur français Costes à une amende de 5 000 marks pour avoir atterri en territoire allemand.

30. — L'accord semble fait à Washington. — M. Tchitchérine arrive à Berlin pour s'entendre avec M. Stresemann.

1er octobre. — Obsèques de M. Léon Bourgeois célébrées aux frais de l'État. — Les boulangers de Paris et des grandes villes ferment leurs boutiques pendant deux heures pour protester contre la suppression du travail de nuit. — La Commission américaine n'a pas accepté les termes de l'accord qu'on croyait près de se conclure : elle propose un arrangement provisoire pour cinq ans. — Nouvelle progression de nos troupes au nord de Kiffane.

2. — Un arrêté signé de M. Painlevé détermine les modalités d'exécution du décret relatif à l'organisation de la Présidence du Conseil. — La mission française aux États-Unis s'est embarquée à destination de la France. — MM. Briand et Berthelot partent pour Locarno. — Prise d'Ajdir par les Espagnols. — Le gouvernement allemand accepte le projet de traité de commerce germano-russe.

3. — Important discours politique de M. Painlevé à Nîmes : il proclame la volonté pacifique de la France, et expose sa politique marocaine en donnant lecture des conditions de paix offertes à Abd-el-Krim au mois de juillet. — A Berlin, M. Tchitchérine critique violemment la Société des Nations et le pacte de sécurité.

4. — Grand banquet cartelliste à Orléans : discours de MM. Chautemps et Paul-Boncour. — Mort de M. Stéphane Dervillé, président du Conseil d'administration de la Cie P.-L.-M. — A Locarno, les ministres allemands exposent leur programme à la presse. — Nouvelle progression des troupes françaises et espagnoles au Maroc, au nord de Kiffane et dans la région d'Ajdir.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE.	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES.	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER.	98 »	50 »	26 »

Pour l'Afrique du Sud, l'Albanie, le Canada, la Chine, le Danemark, Dantzig, République Dominicaine, Esthonie, États-Unis, Finlande, Grande-Bretagne, Indes Britanniques, Indes Néerlandaises, Irlande, Islande, Lithuanie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suède, Suisse, Turquie : 115 » 60 » 32 »

LA LIVRAISON — 240 pages — **4 fr. 50**

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table Décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table Décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . 3 fr. 50

P. Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 111, avenue des Champs-Élysées, Paris.